

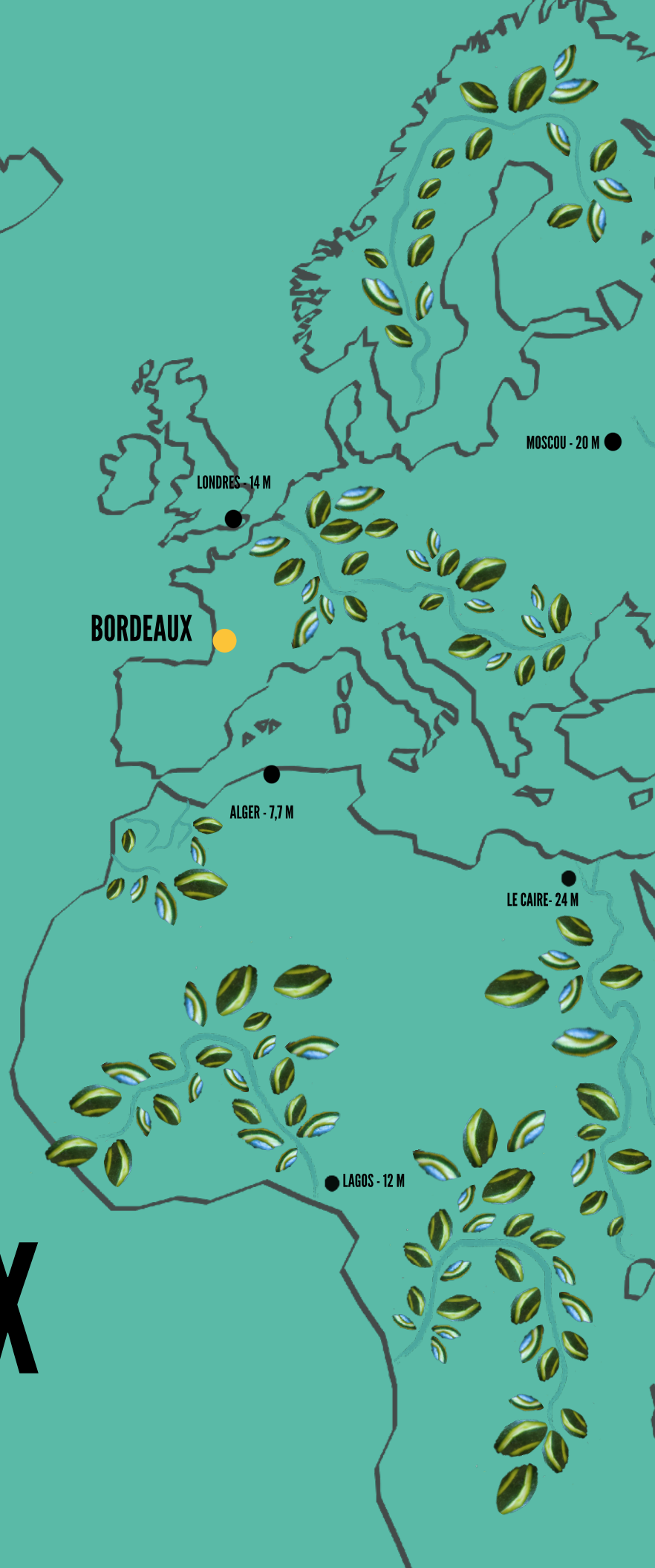


## TERRITOIRES RÉSILIENTS

Pour un système  
alimentaire durable  
et équitable

# BORDEAUX

-FRANCE-



● SÃO PAULO - 36 M

# LET'S FOOD

L'association Let's Food a été co-fondée en 2017 par Anna Faucher et Louison Lançon dans l'objectif d'accompagner les territoires à la construction de systèmes alimentaires durables et résilients en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale.

Les axes d'intervention de l'association sont les suivants :

- Accompagner les dynamiques alimentaires des collectivités territoriales en France et dans le monde en capitalisant sur les expériences réussies issues d'autres territoires.
- Favoriser et opérationnaliser le partage de connaissances et d'initiatives auprès des différents acteurs du système alimentaire afin d'accélérer une transition agro-écologique à l'échelle globale.
- Sensibiliser et former aux enjeux de l'alimentation durable afin de renforcer les compétences nécessaires à la mise en place de systèmes alimentaires durables.

Auteurs : Anna Faucher, Louison Lançon.

Illustrations et mise en page : Anna Faucher

Publié par : Association Let's Food, 2021.

Ce document et l'ensemble des textes et des illustrations originales qu'il contient sont publiés par l'association Let's Food sous la licence CC BY-NC-SA 4.0 (Attribution - Non Commercial - Share Alike 4.0 International).



Citation recommandée : Let's Food, 2021. Territoires résilients - Pour un système alimentaire durable et équitable - Bordeaux, France. 177 pages.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur engagement à nos côtés ainsi que pour leur soutien financier : l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'association Risteco - La Ville qui Mange, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la Fondation Léa Nature, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, le Secrétariat du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, la Ville de Marseille, Grenoble Alpes Métropole, le Grand Lyon, Bordeaux Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Paris et Nantes Métropole.

Merci également à nos interlocuteurs dans les villes et métropoles françaises partenaires, pour leur confiance et bienveillance, pour leur soutien, leur écoute et leur temps tout au long de ce projet et bien après : Morgane Scouarnec et Marie-Elisabeth Sapin (Bordeaux Métropole), Valérie De-Saint-Vaulry (Montpellier Méditerranée Métropole), Lilian Vargas (Grenoble Alpes Métropole), Fabien Chaufourmier et Juliette Cantau (Grand Lyon), Jean-Charles Lardic (Ville de Marseille), Dominique Barreau (Nantes Métropole) et Patrick Koumarios (Ville de Paris).

Merci aux universités et aux étudiants qui ont apporté leur pierre à l'édifice au cours de ces trois années. Aux enseignants et experts qui ont constitué notre comité scientifique : Nicolas Bricas, Maurizio Mariani, Damien Conaré, Thierry Giordano, Guido Santini, Cécile Michel, Nathalie Corade, Catherine André, Cécile Broutin, Yannick Sencébé, George-André Simon, Jennifer Buyck, Amélie Artis, Magali Talandier, Philippe Fleury, Laurence Rocher, Michel Basset, Muriel Maillfert, Xavier Giraud, Jean-Noël Consales, Sébastien Gadal, Christine Aubry, Marie Ben Othmen, Francis Willequet, Lauren Lecuyer, Jean-Jacques Gabas, Mohamed Merdji, Pilar Alejandra Jano Martinez, Carlos Huenchuelo, Jesus Hernandez Ruiz, Armando Rucoba Garcia, Abdessalam El Khanchoufi, Ali Bennisr.

Au cours des deux années de voyages et des 7 missions du projet Let's Food Cities, nous avons rencontré plus de 250 acteurs sur les territoires étudiés en France, au Mexique, au Chili, au Vietnam, en Iran, au Maroc, en Tunisie et en Afrique du Sud. Un grand merci et bravo à toutes ces belles âmes qui portent des initiatives inspirantes parfois au péril de leur vie. Partout nous avons été accueillies chaleureusement, nous avons échangé et grandi au fil de ces rencontres.

Enfin, merci merci merci à tous les bénévoles qui ont participé au développement de l'association au gré de petites et grandes missions : recherches, retranscriptions, rédaction, réflexions, traductions... et plus particulièrement sur le diagnostic de Bordeaux : Adèle Guen, Alice Deshons, Amélie Chalard, Armelle Delon, Benoît Brault, Camille Dacomo, Enora Bétaux, Fanny Pugeoise, Gaëlle Vergez, Justine Soulard, Léa Imakhoukhene, Lise Oudda, Luc Tharaud, Malaurie Puyal, Megan Girard, Paul Berna, Philippine Martin, Thomé Orenga, Timothée Blourdier, Tyffanny Moreaux.

# NOTRE VISION



Le 8 août 2019 était rendu public le dernier rapport du GIEC : Comment assurer la sécurité alimentaire d'une population mondiale croissante malgré le réchauffement climatique ? Protéger les terres, restaurer la biodiversité, limiter la consommation de viande, réduire les émissions de gaz à effet de serre : les experts exhortent les États à agir de toute urgence et ce depuis de très nombreuses années.

Pourtant les États se sont montrés à ce jour incapables de prendre des mesures à la hauteur des enjeux, englués dans des objectifs à court terme de croissance économique et de concurrence internationale. Les villes, qui concentreront bientôt plus de 70% des humains sur Terre, sont aujourd'hui sources d'innovations et de décisions bien plus radicales, se positionnant parfois dans l'illégalité vis-à-vis des lois nationales et internationales afin de mettre en place cette nécessaire transition agro-écologique.

Il faut dès maintenant construire de nouvelles gouvernances alimentaires à l'échelle locale : développer la résilience alimentaire et les coopérations entre espaces urbains et ruraux. Les collectivités possèdent les compétences pour limiter l'artificialisation des terres, développer une nouvelle agriculture, sensibiliser la population à une alimentation plus durable tout en réduisant les inégalités d'accès.

**Tous les territoires doivent saisir cette opportunité et construire, au plus vite, avec l'ensemble des acteurs concernés, des systèmes alimentaires durables à l'échelle locale. Afin d'accélérer cette transition et de préserver ressources et biodiversité tant qu'il est encore temps, nous croyons à la coopération des territoires pour échanger de nouvelles pratiques, de nouvelles politiques publiques et pour faire émerger une nouvelle façon de vivre ensemble.**

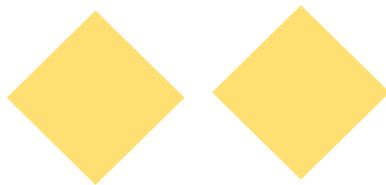
C'est dans ce sens que le projet Let's Food Cities sensibilise et accompagne les décideurs locaux dans le monde en travaillant tout particulièrement avec les universités et les jeunes professionnels de demain, afin qu'ils intègrent les enjeux alimentaires dans leurs futures responsabilités.

Nous espérons que ce diagnostic évaluant la durabilité et la résilience du système alimentaire du territoire de Bordeaux participe à renforcer la place des enjeux alimentaires à l'agenda politique tout en inspirant élus, techniciens, entreprises et citoyens à s'engager toujours davantage pour assurer le bien-être de tous dans le respect de notre environnement.

Bonne lecture !

	Comprendre le système alimentaire	7
	Comprendre le territoire bordelais	9
<b>1</b>	<b>SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - Le système alimentaire de la métropole bordelaise permet-il l'accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous ?</b>	<b>11</b>
	Une faible autonomie alimentaire	13
	L'accès à l'alimentation de qualité encore inégal sur le territoire	25
	Choix alimentaire, offre alimentaire : la double peine des ménages pauvres	27
	Une précarité alimentaire en hausse sur la métropole	31
<b>2</b>	<b>DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE - Le système alimentaire de la métropole bordelaise protège-t-il l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et sans polluer ?</b>	<b>43</b>
	Un secteur viticole polluant mais une vraie dynamique vers le bio	47
	La grande distribution domine, polluante et peu résiliente	57
	Des procédés aux impacts peu communiqués	67
	Une consommation de bio et local, moins de viande - des tendances qui ne concernent pas tout le monde	75
<b>3</b>	<b>DURABILITÉ ÉCONOMIQUE - Le système alimentaire de la métropole bordelaise s'appuie-t-il sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs ?</b>	<b>83</b>
	L'agriculture girondine a perdu le quart de ses fermes en 10 ans	87
	L'emploi agroalimentaire dominé par le secteur viticole	101
	La distribution alimentaire équitable reste minoritaire sur la métropole bordelaise	111
<b>4</b>	<b>GOVERNANCE ALIMENTAIRE - Le système alimentaire de la métropole bordelaise apporte-t-il l'information nécessaire pour permettre la cohésion sociale, la confiance et la participation des citoyens ?</b>	<b>121</b>
	La gouvernance alimentaire à l'agenda politique de la métropole	125
	La région Nouvelle-Aquitaine investie pour l'alimentation durable	130
	La population encore trop peu mobilisée pour la résilience alimentaire de son territoire	139
	L'identité culinaire au service de la cohésion sociale ?	140
	Des coopérations territoriales alimentaires à renforcer	147
	Ce qu'il faut retenir	151
	Annexes	153
	Bibliographie	164

# À PROPOS



Le projet Let's Food Cities, porté par l'association Let's Food, vise à encourager les coopérations entre villes pour accélérer le partage d'expériences et la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux durables partout dans le monde.

Ce projet pilote de 3 ans intègre 14 territoires d'études, soit 7 duos comprenant une ville française signataire du Pacte de Milan (en 2015) et un territoire de coopération à l'étranger.

En s'appuyant sur des coopérations existantes, le projet Let's Food Cities propose de développer une nouvelle thématique de coopération : celle de l'alimentation durable à l'échelle des territoires.

Les 7 duos sont les suivants :

- Bordeaux Métropole et État de Guanajuato (Mexique)
- Le Grand Lyon et la Ville de Lyon et Hô Chi Minh Ville (Vietnam)
- La Ville de Marseille et Valparaiso (Chili)
- La Ville de Paris et Téhéran (Iran)
- Montpellier Méditerranée Métropole et Fès (Maroc)
- Grenoble Alpes Métropole et Ville de Grenoble et Sfax (Tunisie)
- Nantes Métropole et Durban (Afrique du Sud)

Dans le cadre de la coopération entre Bordeaux Métropole et l'État de Guanajuato, débutée en 2011, le projet Let's Food Cities réalise une étude de durabilité du système alimentaire de Bordeaux Métropole avec pour périmètre initial le bassin de consommation (métropole) et les différents bassins de production (département, région).

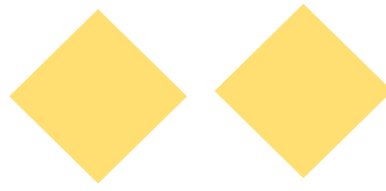
Toutes les étapes du système alimentaire sont analysées sous quatre angles, garants de sa durabilité : la sécurité alimentaire, l'usage des ressources et l'impact sur l'écosystème, la viabilité et l'équité du système économique, l'intégration sociale des parties prenantes et la gouvernance locale. Ce diagnostic identifie également les initiatives du territoire à impact positif, portés par des acteurs publics, associatifs et privés qui sont une partie des solutions à encourager, renforcer, répliquer.

Les principaux résultats ainsi que toutes les initiatives ont été et seront partagés avec les institutions concernées, les acteurs rencontrés et le grand public afin de favoriser le passage à l'action en conscience et la concrétisation de nouveaux projets en faveur d'une alimentation durable et de qualité pour tous.

A l'issue du projet, Bordeaux Métropole bénéficie des livrables suivants :

- Une étude de durabilité du système alimentaire de son territoire ;
- Un recensement des initiatives associatives, privées (entreprises) et publiques (politiques publiques) en lien avec l'alimentation sur son territoire centralisées sur la plateforme [Food Ideas](#) ;
- Un livret des solutions (issues des initiatives inspirantes des autres villes étudiées) : des propositions sur-mesure au vu des problématiques spécifiques identifiées sur le territoire ;
- Une étude de durabilité du système alimentaire d'un de ses territoires de coopération : Guanajuato, Mexique
- Un court-métrage sur le système alimentaire de Guanajuato.

# MÉTHODOLOGIE



La méthodologie de l'étude de durabilité d'un système alimentaire a été co-construite avec le comité scientifique de l'association Let's Food composé d'experts internationaux et de chercheurs en géographie, agronomie, urbanisme, coopération internationale ou encore sciences sociales.

Cette méthodologie s'appuie avant tout sur la définition d'un système alimentaire durable local proposée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'IPES Food et Nicolas Bricas en 2015 :

“Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable ;
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures ;
- restaurent la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution.”

La méthodologie consiste à analyser les différentes composantes du système alimentaire d'un territoire : de la production jusqu'à la consommation et la gestion de déchets, intégrant également des aspects de gouvernance à la lumière des composantes du développement durable.

Afin de permettre les comparaisons, le cadre d'analyse est le même pour chacun des 14 territoires. Il s'appuie sur des données quantitatives issues d'études nationales et locales existantes et sur des entretiens d'acteurs réalisés sur place afin d'évaluer la situation au regard d'experts locaux.

Dans chacune des villes d'études, Let's Food a souhaité associer des universités dans la réalisation du diagnostic afin de bénéficier de l'expertise académique mais également de sensibiliser les étudiants à une approche systémique et au prisme alimentaire pour penser le développement durable d'un territoire.

La recherche bibliographique a été réalisée avec l'aide de 14 étudiants issus de 4 universités partenaires et différentes formations : Institut Aménagement Tourisme Urbanisme de Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Université Bordeaux-Montaigne - Département de Géographie, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.

L'équipe Let's Food a par la suite réalisé 11 entretiens avec des experts locaux afin de compléter l'analyse (chambres d'agriculture, chambres de commerce, collectivités, centres de recherche, société civile, etc.).

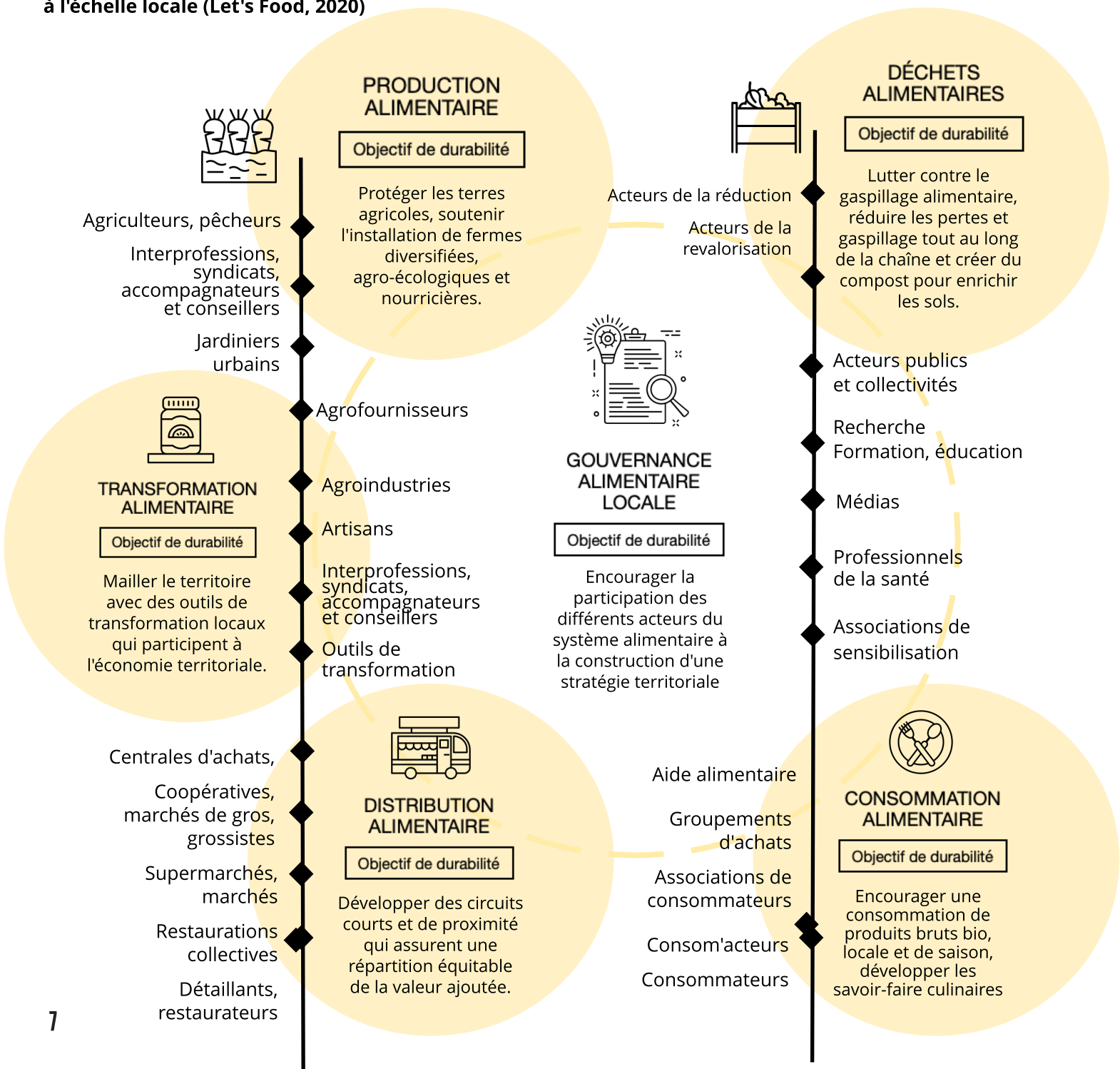
Ce rapport propose un aperçu du fonctionnement du système alimentaire de Bordeaux Métropole et des principaux défis auxquels il fait face en terme de durabilité et de résilience. Loin d'être exhaustif c'est avant tout un diagnostic résolument tourné vers l'action, à la suite de chaque point d'information sont répertoriés les projets existants sur le territoire ainsi que des solutions mises en place en France et à l'étranger qui peuvent inspirer afin d'accélérer la transition alimentaire du territoire.

# COMPRENDRE LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

## Une multitude d'acteurs aux intérêts et leviers divers

Tout au long des étapes de production agricole, et ceci jusqu'à la consommation et la gestion des déchets, l'ensemble des acteurs (publics, associatifs, privés, universitaires,...) doivent se coordonner pour former un système alimentaire cohérent, durable et résilient. Cela implique une redéfinition des rôles des acteurs au sein du territoire, il faut pouvoir associer et coordonner les différentes parties prenantes pour accompagner les dynamiques de transition des territoires (Ciedel, 2019).

**Figure 1 : Les acteurs d'un système alimentaire à l'échelle locale (Let's Food, 2020)**



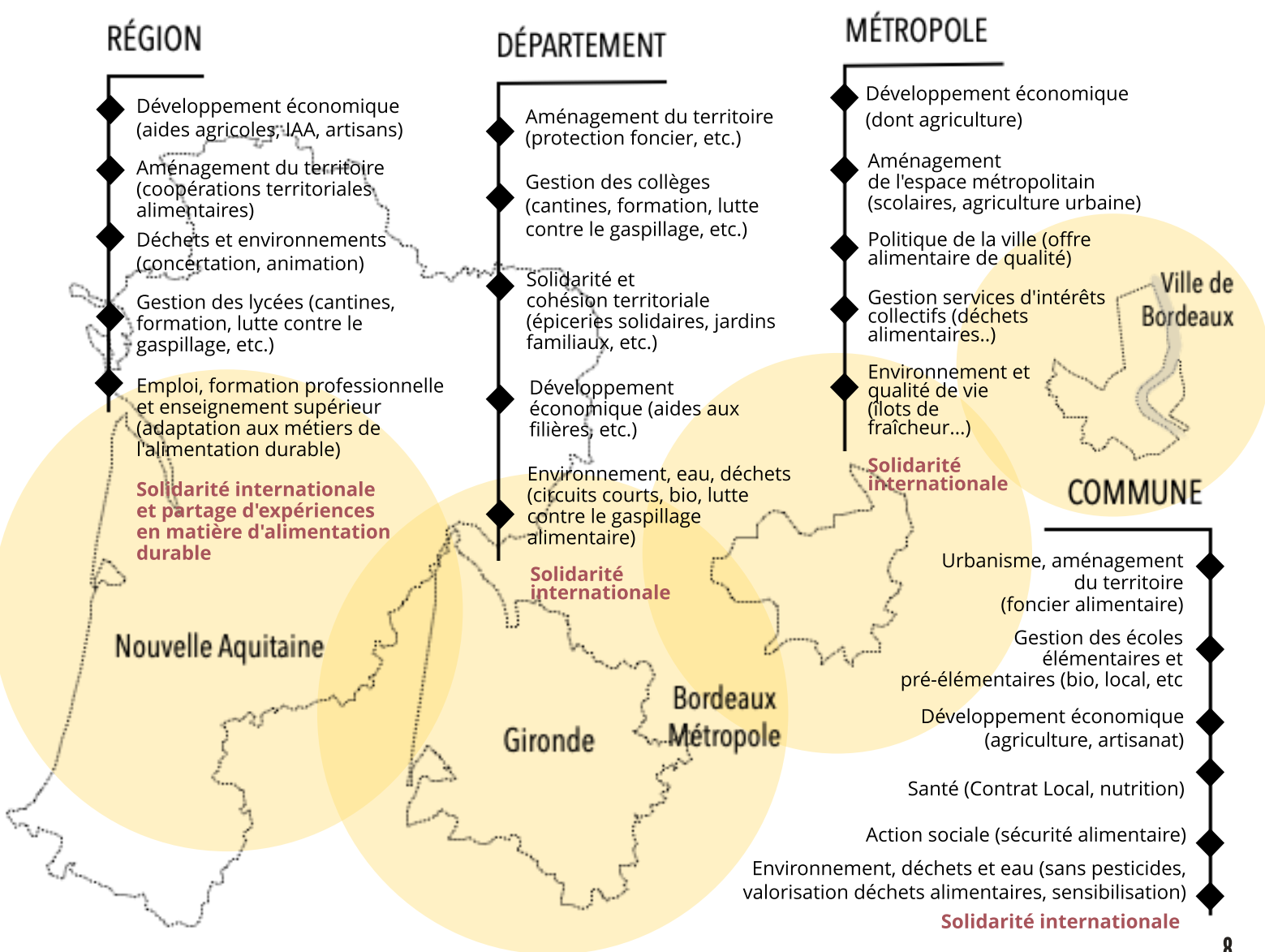


# Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires

POUR ALLER PLUS LOIN

La politique agricole est une compétence partagée entre l'Union Européenne et la France selon le principe de subsidiarité. La Politique Agricole Commune fixe les orientations et finance des mesures qui vont de la production agricole, à la gestion des ressources naturelles en passant par la diversification de l'économie rurale. Depuis 2014, à l'échelle étatique, le Programme National pour l'Alimentation au sein de la Loi d'Avenir Agricole soutient les territoires dans la mise en place de stratégie alimentaire territoriale (MAA, 2014 (3)). Face à l'absence de compétences obligatoires liées à l'alimentation durable de leurs habitants, ce dispositif permet de financer la reterritorialisation de l'alimentation et d'accompagner les processus de décentralisation essentiels à une meilleure prise en compte des spécificités agricoles et alimentaires locales. Si la Loi NOTRe (2015) a renforcé les rôles des régions et des métropoles, chaque échelon peut mobiliser et coordonner ses compétences (cf schéma ci-dessous) et ses leviers d'action (orientations, cadre facilitateur, réglementations, financements en faveur d'initiatives locales, etc.) en faveur d'une alimentation locale, durable et accessible à tous sur son territoire.

Figure 2 : Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires (Let's Food, 2020)



# COMPRENDRE LE TERRITOIRE BORDELAIS

Située sur la Garonne, Bordeaux est le chef lieu du département de la Gironde dans la région Nouvelle-Aquitaine. La métropole bordelaise, autrement appelée Bordeaux Métropole se compose de 28 communes et s'étend sur une superficie de 570 km<sup>2</sup>. C'est la 5<sup>e</sup> aire urbaine de France en termes de population derrière le Grand Paris, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, le Grand Lyon et la métropole européenne de Lille (AURBA, 2016 (1)).

## Population

Bordeaux Métropole affiche l'ambition d'un million d'habitants d'ici 2030 (791 958 en 2017) soit une croissance annuelle 2,5 fois plus importante qu'au cours des 5 dernières années. 32 % de la population du territoire a moins de 25 ans contre environ 35 % sur les métropoles de Lyon ou Montpellier et 30 % à l'échelle nationale (Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine et al., 2016). L'enseignement supérieur bordelais compte ainsi 70 000 étudiants (AURA, 2010).

## Urbanisation

Pour faire face à une telle attractivité, la métropole s'étale au profit de logements et zones d'activités : 592 ha (soit 6 % de la surface agricole) ont été urbanisés entre 2000 et 2010. Cela participe à la réduction du nombre d'exploitations agricoles : 357 exploitations en 2000 contre 176 en 2020 sur la métropole (BM, 2018 (5)).

## Agriculture

En 2018, les espaces agricoles représentaient 26,6 % de la surface du département. Les principales cultures sont la vigne (44 %), les céréales et oléagineux (16,7 %), les prairies et fourrages pour l'élevage (28,4 %) et les légumes dans une moindre mesure (3,2 %) (Chambre d'Agriculture de Gironde, 2018). En 2016, les espaces agricoles représentaient 15,9 % du territoire métropolitain (vigne principalement) (BM, 2018).

## Moteurs économiques

Le vin, activité historique, occupe une place importante dans l'économie du territoire bordelais, tout comme les secteurs aéronautique et agroalimentaire (AURA, 2016). En 2016, 51,4 % de la population travaillait dans le commerce et service, 33,8 % dans l'administration publique, enseignement, santé, action sociale, 8,3 % dans l'industrie et seulement 0,3 % dans l'agriculture (INSEE, 2021 (3)).

## Niveaux de vie

Si la pauvreté est moins forte à Bordeaux comparée à d'autres grandes villes françaises (Mazery, 2016), le territoire fait face à des inégalités fortes, avec un indice Gini de 0,34, contre une moyenne nationale de 0,29. C'est la 3<sup>ème</sup> ville de plus de 100 000 habitants la plus inégalitaire en France (Schneider, 2018).

## Ressources naturelles

Malgré des ressources en eau suffisantes et de qualité en Gironde (Préfecture de Gironde, 2018), la Région Nouvelle-Aquitaine est tout particulièrement exposée aux dérèglements climatiques : les phénomènes extrêmes (sécheresses, grand froid, etc.) se multiplient ces dernières années au détriment des sols, de l'eau et des différentes productions agricoles (AcclimaTerra, 2018).

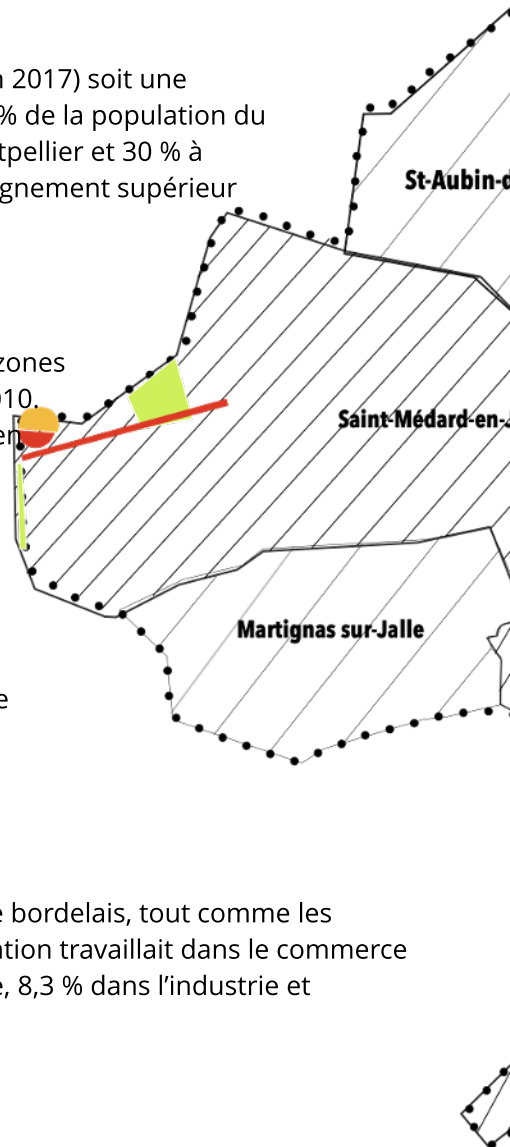
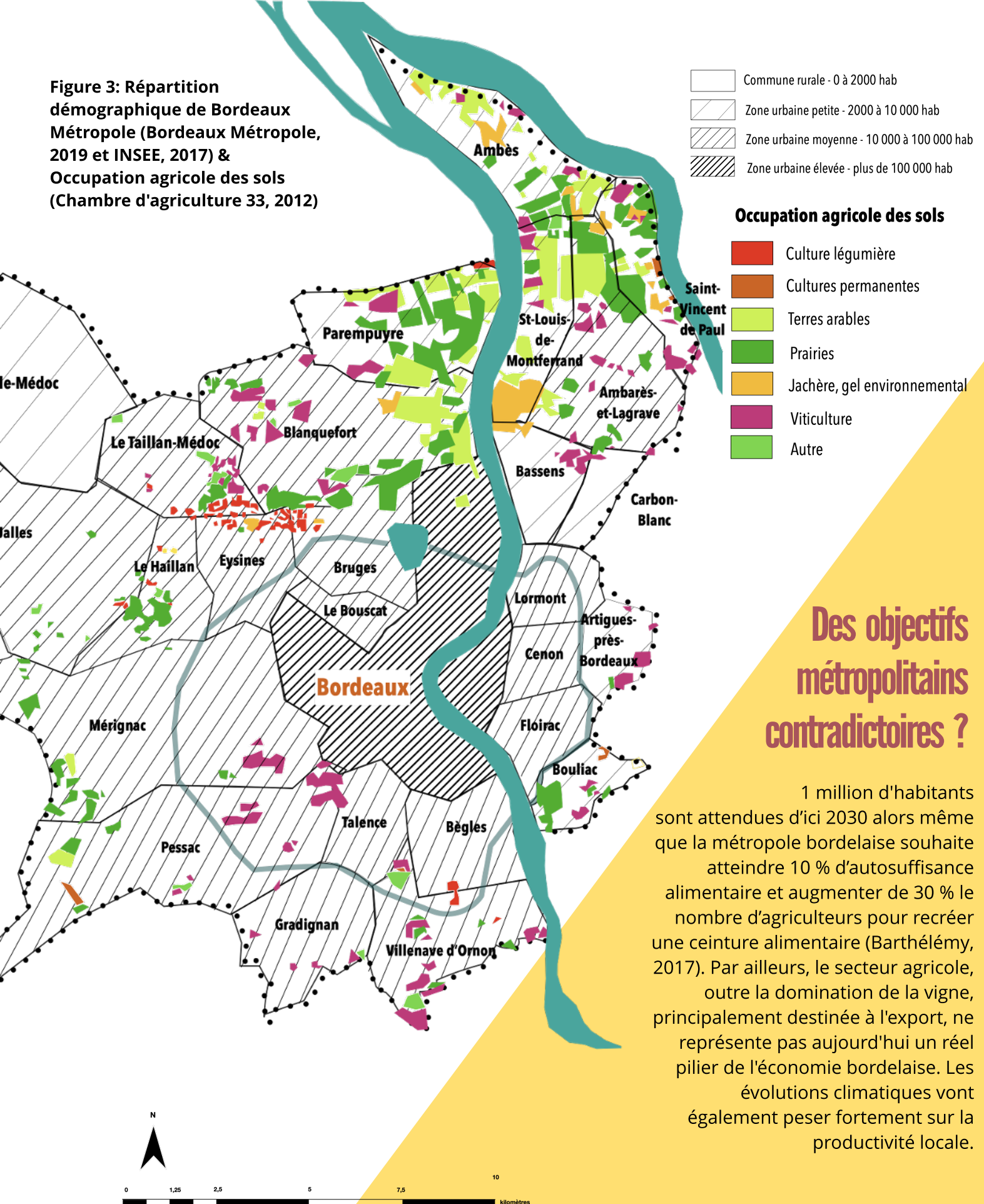


Figure 3: Répartition démographique de Bordeaux Métropole (Bordeaux Métropole, 2019 et INSEE, 2017) & Occupation agricole des sols (Chambre d'agriculture 33, 2012)



## Des objectifs métropolitains contradictoires ?

1 million d'habitants sont attendues d'ici 2030 alors même que la métropole bordelaise souhaite atteindre 10 % d'autosuffisance alimentaire et augmenter de 30 % le nombre d'agriculteurs pour recréer une ceinture alimentaire (Barthélémy, 2017). Par ailleurs, le secteur agricole, outre la domination de la vigne, principalement destinée à l'export, ne représente pas aujourd'hui un réel pilier de l'économie bordelaise. Les évolutions climatiques vont également peser fortement sur la productivité locale.

# Chapitre I

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le système alimentaire de la métropole bordelaise permet-il l'accès à une nourriture suffisante et nutritive pour tous ?



# LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE

"La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active".

(FAO, 2008)

## 12 %

des ménages en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières en 2015 (Anses, 2017)

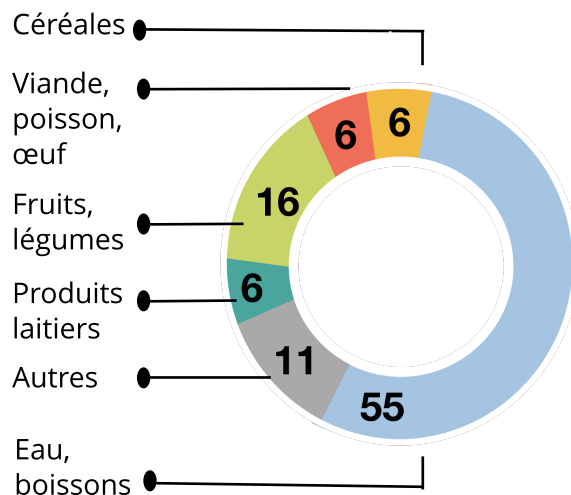
## 49 %

de la population française en surpoids en 2015 (Santé publique France, 2017)  
1,7 fois plus élevé dans les ménages avec moins de 900 euros net par mois (Darmon et al., 2010)

## 3600 €

par an dépensés par chaque français pour son alimentation soit 20 % de son budget dont 25 % dédié à la viande (INSEE, 2015)

## ALIMENTS CONSOMMÉS EN %



## COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Le régime alimentaire des Français a beaucoup évolué ces 50 dernières années.

- ⊕ protéines d'origine animale
- ⊕ consommation hors domicile (1/6 repas)
- ⊖ temps des repas
- ⊕ produits dits "à calories vides" (sodas, confiseries, etc.)

# UNE FAIBLE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

1,76 d'autonomie alimentaire sur l'aire urbaine de Bordeaux

## UNE MÉTROPOLE PEU RÉSILIENTE EN CAS DE CRISE D'APPROVISIONNEMENT

Sur la métropole bordelaise, 15,9 % de la superficie totale est dédiée à l'agriculture (Bordeaux Métropole, 2018). Le cabinet de conseil Utopies estime le degré d'autonomie alimentaire de l'aire urbaine de Bordeaux à 1,76 % ce qui la situe au 53<sup>e</sup> rang dans le classement national (Utopies, 2017). Le territoire est donc très peu résilient en cas de chocs pouvant impacter les différentes chaînes d'approvisionnement : les principales productions ne coïncident avec les besoins alimentaires locaux.

## EN GIRONDE, DES PRODUCTIONS PRINCIPALEMENT DESTINÉES À L'EXPORT

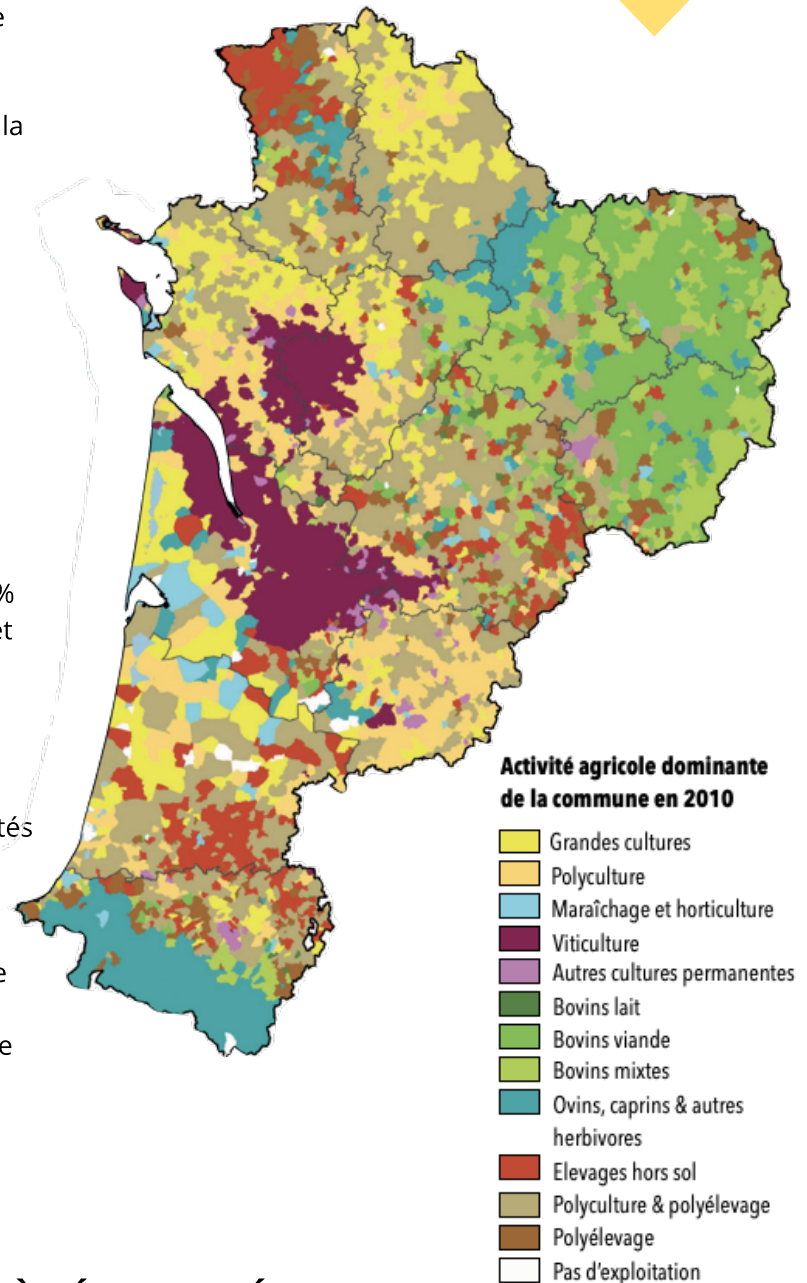
Sur le département girondin, la production viticole représente 44 % de la surface agricole utile. On trouve également des prairies et fourrages qui représentent 28 % de la SAU, puis les céréales et protéo-oléagineux (16 %) et le maraîchage et à la culture fruitière (4 %) (Chambre d'Agriculture de Gironde, 2019).

Selon le bureau d'étude Vertigo Lab, à l'échelle de la Gironde, 61 % des produits agricoles consommés sont importés et 78 % des biens agricoles produits sont exportés dont le vin, principale production girondine (La Fabrique Écologique, 2017). La "performance nourricière de la Gironde" (proportion théorique de personnes qu'il est possible de nourrir avec les quantités annuelles nettes de matières premières agricoles produites sur le territoire) diminue depuis plusieurs décennies (de 13 % à 11 % entre 2000 et 2010). Cette tendance pourrait s'aggraver avec l'augmentation prévue de la population girondine. Pour autant la diversification agricole peine à s'imposer face à l'ancrage territorial du vignoble bordelais (Préfecture de Gironde, 2016).

## UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE POSSIBLE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

À l'échelle régionale, la diversité des productions agricoles et élevage permettrait de planifier l'autonomie alimentaire du territoire mais la grande majorité est exportée. La crise sanitaire de la COVID-19 en 2020 a révélé les vulnérabilités du systèmes et les besoins d'augmenter la souveraineté alimentaire or la Région Nouvelle-Aquitaine est une région pionnière sur ces enjeux.

Figure 4 : Activités agricoles dominantes par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2010 (AGRESTE 2010)

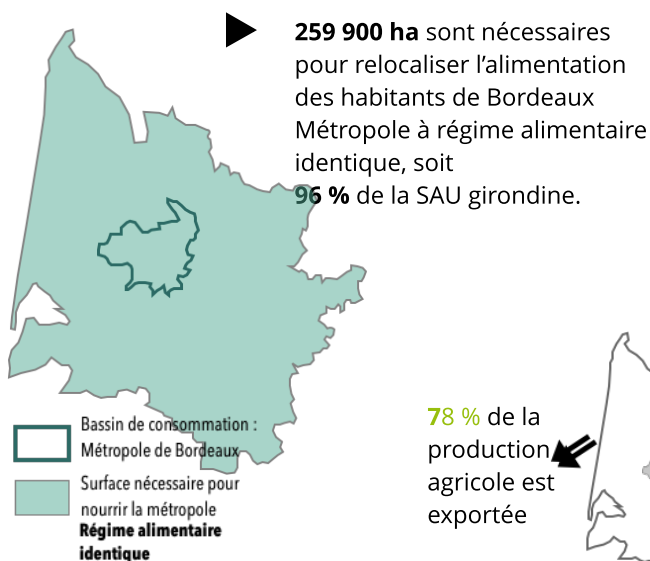


# PARCEL : ÉVALUER LES TERRES AGRICOLES NÉCESSAIRES POUR RELOCALISER L'ALIMENTATION

PARCEL est un outil web permettant d'évaluer, pour un territoire et une population donnés, les surfaces agricoles nécessaires pour relocaliser l'alimentation ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et/ou de régimes alimentaires (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau, effets sur la biodiversité...). Trois leviers de durabilité sont ainsi testés par PARCEL : le pourcentage de relocalisation, la part de bio et la consommation de viande. L'outil a été développé par Terre de Liens, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et le BASIC, à l'aide de bases de données publiques, afin de faciliter la création de scénarii pour les acteurs du territoire (Parcel, 2020).

## À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE, UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE IMPOSSIBLE

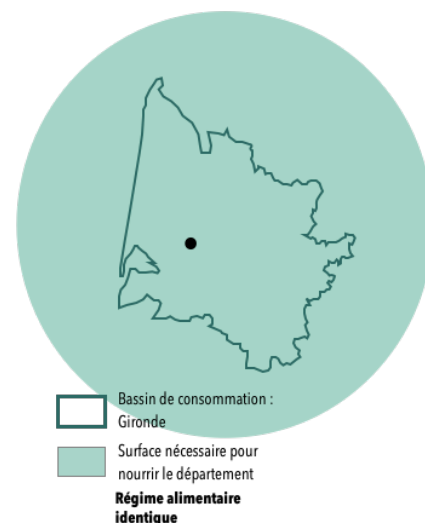
La surface agricole utile de la métropole ne permettrait de nourrir que 2 % de la population métropolitaine (5851 ha).



## L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE POURRAIT COUVRIR 54 % DES BESOINS ALIMENTAIRES

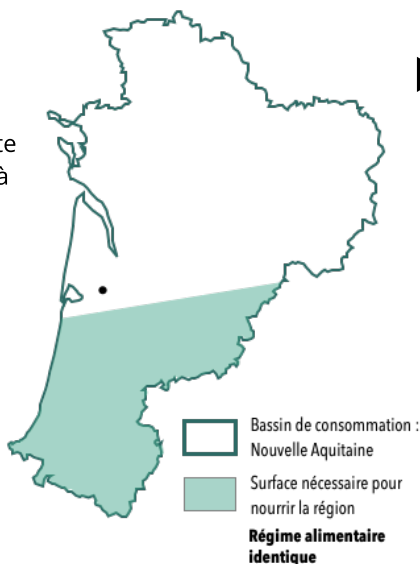
La surface agricole utile du département ne permettrait de nourrir que 54 % de la population girondine (271 400 ha).

► **512 075 ha** sont nécessaires pour relocaliser l'alimentation des consommateurs girondins à régime identique soit **189 %** de la SAU girondine.

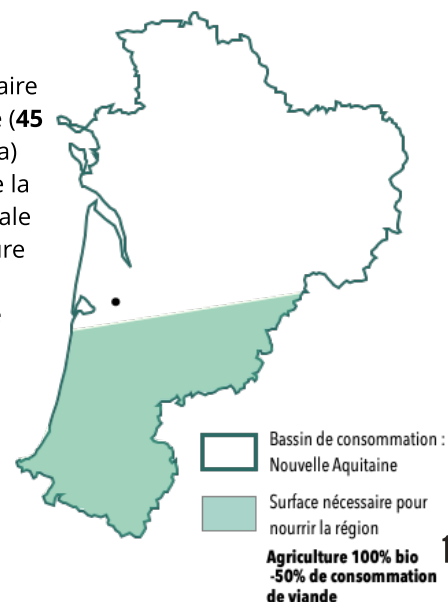


## LA RÉGION, UN PÉRIMÈTRE PERTINENT POUR PENSER UNE RETERRITORIALISATION DURABLE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

► **45,2 %** de la SAU de la Nouvelle-Aquitaine suffiraient à nourrir toute la population régionale à régime identique, soit **1 905 700 ha**.



► La surface nécessaire est quasi la même (**45 %** soit **1 934 500 ha**) pour nourrir toute la population régionale avec une agriculture 100 % bio et une consommation de viande réduite de moitié.



Source : PARCEL, scénarios réalisés en 2020.

# RENFORCER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

## - LES SOLUTIONS LOCALES

### Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire

#### Protéger et acquérir de nouvelles terres alimentaires

##### **SAFER - VEILLE FONCIÈRE ET ACQUISITION DE TERRES PAR BORDEAUX MÉTROPOLE**

Grâce à la plateforme de veille foncière VIGIFONCIER, la SAFER peut suivre les transactions situées en zones naturelles et agricoles de l'ensemble des communes de la Métropole. Bordeaux Métropole peut solliciter la SAFER pour négocier, acquérir et stocker des parcelles sur le territoire métropolitain présentant un intérêt agricole, environnemental ou paysager, ceci afin de lui permettre de les acquérir elle-même ou d'identifier et retenir de futurs acquéreurs, dont les projets seront en adéquation avec ses orientations et sa politique "nature et agriculture". En 2017, la ville de Mérignac a ainsi lancé un appel à manifestation d'intérêt aux producteurs pour l'acquisition de 27 hectares de terres agricoles : un maraîcher, un éleveur de poules et un éleveur d'escargots s'y sont installés afin de développer l'autonomie alimentaire du territoire.

##### **LA COUVEUSE AGRICOLE - SAS GRAINES**

La SAS Graines d'Agriculteurs Innovants, Nourriciers, Entrepreneurs et Soutenus par les consommateurs a pour vocation d'installer des porteurs de projet sans ferme familiale, notamment sur la métropole bordelaise (le lieu test est situé à Blanquefort). En partenariat avec le CIVAM Aquitaine et Bordeaux Métropole, la couveuse agricole propose des lieux test, un hébergement juridique, technique et économique pour de futurs entrepreneurs à l'essai : les "couvés". Parmi les installés : un producteur de champignons et des producteurs de légumes à Pessac ou encore à Blanquefort.

##### **DÉPARTEMENT GIRONDE - PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ET DE VALORISATION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS SUR LE TERRITOIRE DES JALLES**

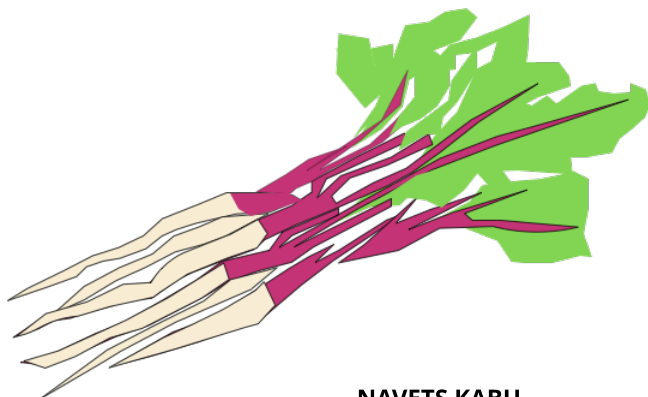
Pour limiter les pressions exercées sur les terres agricoles et naturelles, les Départements peuvent définir des périmètres de protection (PEANP). Afin de préserver la vocation maraîchère de la vallée des Jalles et de limiter la spéculation foncière, le Département de Gironde a initié en 2012 un PEANP sur 4500 hectares. La zone maraîchère couvre une partie des communes d'Eysines, Blanquefort, Bruges, le Haillan et le Taillan Médoc. Organisée et concentrée le long de la vallée de la Jalle de Blanquefort, elle se situe dans le parc des Jalles qui regroupe 8 communes. La mise en place des actions a été freinée notamment par le scepticisme des agriculteurs proches de la retraite vis-à-vis des nouveaux installés qui produisent autrement. Face à ces deux freins, l'animation de réunions locales et la communication sont primordiales. L'adhésion des riverains et la volonté forte des élus ont permis également de surmonter les obstacles et d'induire une augmentation du nombre d'installations.



## Préserver les semences locales !

### LE CONSERVATOIRE DU GOÛT À FLOIRAC

La Ville de Floirac a fait le choix de louer des terres municipales à une maraîchère afin de développer l'offre alimentaire locale et durable. C'est une micro ferme, encore peu reconnue par le monde agricole. La ferme comprend un terrain de 6.000 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une serre de 130 m<sup>2</sup> à proximité. La location à l'année du terrain coûte entre 400 et 500 euros, en plus de la dizaine de milliers d'euros d'investissement pour lancer la culture (financement participatif). Fin 2019, le Conservatoire du Goût, porté par Rachel Lagièrre a ainsi vu le jour. Les objectifs sont multiples : préserver les semences anciennes, faire découvrir les légumes oubliés aux restaurateurs mais aussi vendre des paniers de produits bio aux consommateurs locaux. Elle a également permis la création de 3 emplois sur le territoire !



NAVETS KABU



TOMATILLOS

## QUELS FREINS À L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ?

### UN FONCIER AGRICOLE PEU ACCESSIBLE AUX NOUVEAUX PRODUCTEURS

Augmentation du nombre de logements, création de zones d'activités, nouveau stade, domaines viticoles... Le foncier agricole se fait rare à l'échelle de la métropole et du département. Le prix moyen du foncier agricole a augmenté de plus de 9 % entre 2016 et 2017 (6320€ en 2017), et 36 % entre 2007 et 2017 (Carpon, 2018). Cette augmentation rend difficile les nouvelles installations d'agriculteurs.

### LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE IMPACTE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION

Le territoire bordelais ainsi que l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine ne sont pas épargnés par le réchauffement climatique. La région s'est déjà réchauffée d'environ + 1,4 °C au cours de la période 1959-2016 par rapport à l'ère préindustrielle (Carpon, 2018). Les effets du réchauffement se font déjà ressentir et vont s'intensifier : sécheresses agricoles, inondations, grêle... impactant fortement les productions agricoles. Les sols limoneux de Gironde risquent de subir une érosion accélérée des sols. Le département est également vulnérable face à l'élévation du niveau de la mer, les experts du comité AcclimTerra estime à 65 mètres le déplacement du front de mer dans les terres d'ici 2050 (AcclimTerra, 2018).

# LA VITICULTURE EST-ELLE UN FREIN À LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE BORDELAIS ?

La viticulture peut être considérée comme un frein car elle utilise beaucoup d'espaces mais il existe des possibilités de diversifications via l'agroforesterie dans les parcelles. La diversification pourrait aussi être envisagée au niveau des espaces utilisés par les chevaux, les golfs et bien sûr les friches (Toublant, 2020).

L'augmentation de l'auto-suffisance alimentaire du territoire girondin passera par la coopération inter-territoriale afin que la relocalisation de l'agriculture ne soit pas uniquement à destination des mangeurs métropolitains mais aussi des territoires où se développent ces nouvelles productions agri-alimentaires (Toublant, 2020).

**“** *Les espaces viticoles peuvent gêner la relocalisation agricole et donc être un frein pour une meilleure "résilience alimentaire" qui passe notamment par la diversification agricole et alimentaire. ”*

**Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur MicroAgri 2017-2020.**

**“** *La diversification des productions agricoles est surtout limitée par le manque de terres en raison de la pression foncière : les parcelles viticoles deviennent constructibles, ce qui limite de surcroît l'installation en maraîchage.”*

**Chambre d'agriculture de la Gironde**

**“** *Il reste quelques friches sur le territoire de la métropole bordelaise qui pourraient permettre d'augmenter la surface de terres alimentaires mais nous ne visons pas l'autosuffisance. Nos documents d'urbanisme préservent et valorisent les espaces agricoles, naturels et forestiers à hauteur de 50 % de notre territoire.”*

**Morgane Scouarnec, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole**

# Développer des coopérations territoriales

## COOPÉRATIONS ENTRE BORDEAUX MÉTROPOLE, LIBOURNE ET MARMANDE VAL-DE-GARONNE

Bordeaux Métropole a conclu plusieurs accords de coopération avec des territoires alentours pour renforcer sa résilience alimentaire locale. En 2017, un partenariat avec Libourne est signé afin d'encourager et de faciliter les producteurs libournais à approvisionner le Marché de gros de Bordeaux Brienne en priorité. Ainsi, les tomates produites dans la nouvelle serre de Lapouyade à Libourne sont maintenant distribuées au MIN de Bordeaux, tout comme le lait de certaines coopératives de producteurs laitiers libournais. Un fret fluvial est à l'étude pour livrer ces marchandises (Cheminade, 2018 (2)). En 2018, Bordeaux Métropole signe un accord de coopération avec le territoire rural de Marmande Val-de-Garonne (à 90km au Sud-Est de Bordeaux), qui possède 40000 ha de terres agricoles et dont la production est exportée sur le MIN de Rungis à 80 %. Cette coopération vise à réorienter cette production vers le MIN de Bordeaux Brienne (Cheminade, 2018).

**“** *Les métropoles ne pourront pas accroître leurs disponibilités alimentaires sans coopérations inter-territoriales. Il faut construire des relations équitables, ne pas faire de prédation de ressources foncières. Les coopérations doivent permettre de construire un système alimentaire inter-territorial, soit à l'échelle départementale, soit interdépartementale, pas uniquement à celle de la métropole. L'échelle de la Nouvelle-Aquitaine est intéressante mais ne doit pas éluder la problématique girondine qui est la sur-spécialisation viticole et le besoin de diversification.* **”**

**Nathalie Corade, Économiste territoriale, Maître de conférences, Bordeaux Sciences Agro**

# Développer l'autonomie alimentaire des habitants

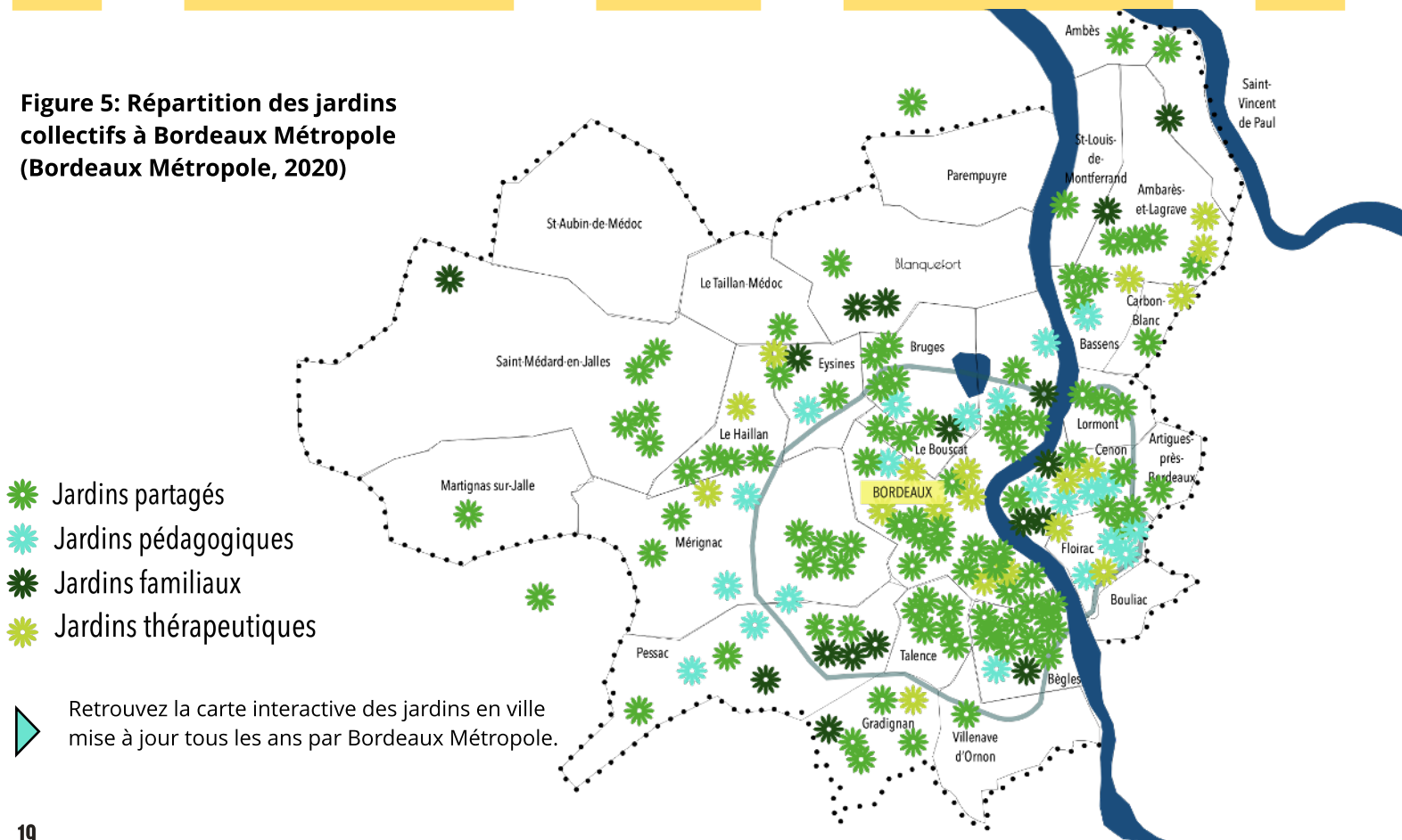
## L'AGRICULTURE URBAINE SE DÉVELOPPE MAIS TROP PEU

L'agriculture urbaine permet aux citoyens de produire une partie des fruits et légumes qu'ils consomment sur de petites parcelles mais également de créer des îlots de fraîcheur en ville. À l'inverse des exploitations destinées à l'agriculture marchande, les jardins collectifs sont de plus en plus nombreux à Bordeaux. En 2020, Bordeaux Métropole compte 228 parcelles de jardins, dont 154 jardins partagés, 19 jardins familiaux, 29 jardins pédagogiques et 26 jardins thérapeutiques (AURBA, 2016). Les jardiniers y cultivent des légumes, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques et ornementales. Ces démarches permettent un accès direct et extra local à des produits maraîchers frais pour les citoyens.

### BORDEAUX MÉTROPOLE SOUTIENT ET FINANCE LA CRÉATION DE JARDINS SUR SON TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la métropole bordelaise favorise la création de jardins partagés, jardins familiaux, jardins pédagogiques, jardins d'insertion. À l'occasion de la "Grande fête des jardins partagés", Bordeaux Métropole invite les villes et porteurs de projets de jardins collectifs à signer une Charte des jardins collectifs. Elle est issue d'un travail collaboratif et aborde de nombreux thèmes, dont la santé, le lien social, la précarité alimentaire, les formes de gestion, les bonnes pratiques à mettre en place (eau, produits phytosanitaires, déchets, compost...), son insertion dans la ville (lieu, accessibilité, environnement...). Elle est également accompagnée d'un guide à retrouver sur le site de Bordeaux Métropole. Désormais, les porteurs de projets de jardins collectifs qui souhaitent être accompagnés par Bordeaux Métropole (aides financières et méthodologiques) devront signer ce document.

**Figure 5: Répartition des jardins collectifs à Bordeaux Métropole (Bordeaux Métropole, 2020)**



# Jardiner !

## FERME URBAINE BASTIDE NIEL

En 2018, la ZAC Bastide-Niel a annoncé la création d'une ferme urbaine avec 2.000 m<sup>2</sup> de cultures sur la rive droite. La conception de la ferme est confiée à une entreprise parisienne, Sous les fraises, "pionnière dans la production biologique de végétaux comestibles en milieu urbain". (Bosredon, 2018). Elle remplacera bientôt la Ferme Niel construite par et avec les acteurs du Darwin Écosystème au grand désarroi de ses initiateurs.

## LES INCROYABLES COMESTIBLES

Les Incroyables Comestibles (en anglais *Incredible Edible*) est un mouvement mondial d'innovation sociale, lancé en 2008. L'objectif vise à créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, saine, durable, engagée et inclusive au travers d'espaces comestibles variés (potagers, bacs de jardinage, forêts nourricières, terrasses de restaurants comestibles, etc.) À Bordeaux, le mouvement compte 139 adhérents en 2020.

## ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE

L'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle a vocation à fédérer les professionnels de l'agriculture urbaine et à faciliter les liens entre les autres acteurs de la ville, le monde agricole et le grand public. Depuis sa création en 2016, l'AFAUP accompagne les acteurs de l'agriculture urbaine, favorise le développement d'initiatives sur le territoire français, diffuse et valorise les projets de ses membres et représente l'agriculture urbaine auprès de tous les publics.

## AOC - UN JARDIN PARTAGÉ SUR LE CAMPUS BORDELAIS

Fondée en 2010, l'association Appellation Origine Campus (AOC) œuvre en faveur du développement des jardins partagés sur le campus de l'Université de Bordeaux. Cette action permet une consommation de fruits et légumes biologiques accessibles à tous, la protection de l'environnement et le développement du lien social au sein du campus. Récompensée à plusieurs reprises pour ses initiatives (Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme en 2010, Trophée Agenda 21 du Conseil de la Gironde en 2011, Prix culture action du CNOUS en 2012), l'association est ouverte à tous.

## SALADE TOMATE OIGNONS

L'association Salades Tomates Oignons a créé un potager collectif en micro-maraîchage dont l'objectif est de proposer un lieu de formation et de sensibilisation au jardinage écologique mais également un lieu de production et de vente à destination des habitants du quartier de Mussonville à Bègles.

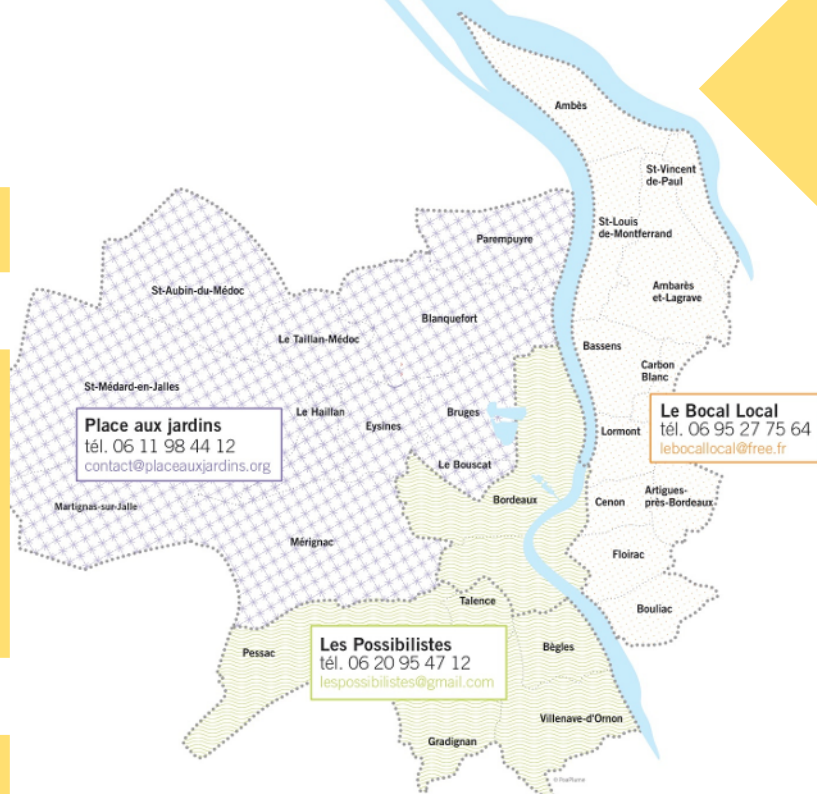
## LES COLIBRIS - Des MOOC pour s'initier au jardinage bio, à la botanique, à l'écologie...

Les MOOC ou formation en ligne ouverte à tous, permettent de se former à distance en ayant accès à des cours dispensés par des professeurs et spécialistes issus d'universités du monde entier... Le MOOC Conception en Permaculture, gratuit, est proposé par l'Université des Colibris, et produit en collaboration avec les formateurs de l'Université populaire de la permaculture.

# Être accompagné !

## PLACE AUX JARDINS, LE BOCAL LOCAL et LES POSSIBILISTES - ACCOMPAGNEMENT DANS LA CRÉATION DE JARDINS

Trois partenaires œuvrent avec la Métropole pour la création de nouveaux jardins collectifs : les Possibilistes, Place aux Jardins et le Bocal Local. Ils accompagnent les acteurs (habitants, Villes, bailleurs sociaux) pendant 2 ans dans les différentes étapes de la création de leur jardin : diagnostic, mobilisation des habitants, choix des usages, règles de fonctionnement, mise en place, animations et chantiers participatifs (Bordeaux Métropole, 2020).



## LE BOCAL LOCAL - TRACE : RELOCALISER UNE PARTIE DE LA PRODUCTION DESTINÉE À LA RESTAURATION COLLECTIVE

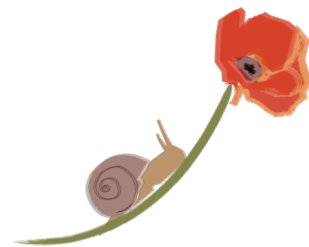
Les activités du Bocal Local constituent à intervenir chez les particuliers pour l'entretien des potagers et arbres fruitiers, récolter le surplus de production et les redistribuer soit en l'état auprès d'associations alimentaires locales, soit sous forme transformée (bocaux, conserve, soupe et jus). Le Bocal Local propose aussi la création de zones de cultures pédagogiques sur des terrains mis à disposition par les communes, zones appelées "espaces de potaginage". L'association a développé un dispositif d'accompagnement des collectivités intitulé **TRACE : Tremplin vers une Régie Agricole Communale Evolutive**. Il permet de relocaliser une partie de la production destinée à la restauration collective (scolaire, EHPAD, établissements publics locaux), à travers plusieurs étapes. Il engage une réflexion sur l'accessibilité alimentaire, l'autonomie alimentaire des territoires et permet de repenser l'ingénierie alimentaire locale.

# Former dès l'enfance !

## ÉCOLES ALTERNATIVES - LE JARDINAGE AU CENTRE DES ACTIVITÉS POUR ENFANTS

L'école Les Floranies est une école alternative privée hors contrat située à Floirac au sein d'un parc de 2 hectares (animaux, arbres fruitiers et potager naturel). L'équipe accompagne les enfants par le biais de pédagogies alternatives telles que Montessori et Freinet. Tout en s'appuyant sur les programmes de l'Education Nationale, l'école propose aux enfants une acquisition des connaissances basées sur l'expérimentation, la manipulation et l'activité autonome et vise à véhiculer des valeurs d'éco-citoyenneté.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UN SECTEUR VITICOLE MAJORITAIRE ET ABSENT DES RÉFLEXIONS SUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

L'autonomie alimentaire est estimée à 1,76 % et révèle une extrême vulnérabilité face à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement. Si Bordeaux Métropole s'engage à limiter l'artificialisation des terres agricoles et faciliter l'installation de fermes diversifiées, la place de la vigne, majoritaire et traditionnellement ancrée sur le territoire, doit également être questionnée. Le secteur viticole doit être bien plus présent dans la construction de la politique alimentaire de la métropole bordelaise. À l'échelle du département l'agriculture est dynamique mais 78 % de la production est exportée ce qui implique d'importer 61 % des besoins alimentaires. Il faut renforcer la mise en cohérence des flux alimentaires en développant davantage les coopérations alimentaires et la mutualisation de la logistique avec les territoires voisins.

<b>DEGRÉ D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE</b> (classement national des 100 premières aires urbaines)	<b>SURFACE AGRICOLE UTILE SUR LA MÉTROPOLE</b> (par rapport à la superficie totale)	<b>NOMBRE DE JARDINS PARTAGÉS</b> (pour 100 000 habitants sur le territoire de la ville centre)
<b>NANTES</b> 6,37 % (3 <sup>ème</sup> )	<b>MONTPELLIER</b> 33 % (2018)	<b>NANTES</b> 25 (2018)
<b>LYON</b> 2,93 % (19 <sup>ème</sup> )	<b>NANTES</b> 26 % (2018)	<b>LYON</b> 16 (2018)
<b>MARSEILLE</b> 2,22 % (33 <sup>ème</sup> )	<b>LYON</b> 20 % (2015)	<b>GRENOBLE</b> 14 (2019)
<b>MONTPELLIER</b> 2,02 % (41 <sup>ème</sup> )	<b>MARSEILLE</b> 20 % (2017)	<b>BORDEAUX</b> 14 (2019)
<b>BORDEAUX</b> 1,76 % (53 <sup>ème</sup> )	<b>BORDEAUX</b> 15,9 % (2018)	<b>MARSEILLE</b> 9 (2020)
<b>GRENOBLE</b> 1,27 % (69 <sup>ème</sup> )	<b>GRENOBLE</b> 15 % (2015)	<b>MONTPELLIER</b> 7 (2020)
<b>PARIS</b> 1,27 % (69 <sup>ème</sup> )	<b>PARIS</b> 2 % (2018)	<b>PARIS</b> 0,621 (2019)

## **NANTES MÉTROPOLE - TRANSFORMER DES FRICHES EN TERRES PRODUCTIVE POUR L'ALIMENTATION LOCALE**

*Nantes, France*

La multiplication des friches agricoles et industrielles à Nantes dans les années 1980 et 1990 est le résultat de la hausse des prix des terrains due à des pratiques spéculatives combinées à un étalement urbain important et à une forte croissance démographique. En 2009, Nantes Métropole et la Chambre d'agriculture réalisent une étude en vue de qualifier et quantifier l'utilisation réelle des terres dans les zones couvertes par le plan d'urbanisme local et ainsi d'identifier les zones de friches potentiellement mobilisables pour l'agriculture. L'évaluation a identifié un total de 1 500 à 2 000 hectares de terres agricoles potentielles. Un double objectif a été fixé : nettoyer un site par commune en 2011 et replanter 500 ha d'ici 2014. Pour cela, près de 300 réunions ont été organisées entre 2011 et 2014: groupes locaux par commune, groupe conjoint de coordination métropole - chambre d'agriculture, rencontre annuelle de toutes les communes, etc. Cette approche a donné des résultats impressionnants : 450 ha ont été défrichés et re-cultivés sur 51 sites différents. Cette action a directement profité à de nombreuses exploitations qui se sont diversifiées, restructurées en accueillant de nouveaux partenaires ou nouvellement soutenues grâce à la réduction significative des coûts de défrichement.

## **LA TRADITION DES JARDINS PÉRIURBAINS À SFAX - LES JNENS**

*Sfax, Tunisie*

Les "Jnens" sont des vergers traditionnels périurbains privés composés de figuiers, orangers, amandiers, pêchers ou encore grenadiers. À Sfax, traditionnellement, les habitants y élèvent quelques moutons, cultivent des légumes qu'ils consomment frais l'été et en bocaux l'hiver leur permettant ainsi de conserver une certaine autosuffisance alimentaire voire un complément de revenus lorsqu'ils vendent les surplus. Entourant les villas périurbaines, les Jnens sont historiquement situés tout autour de la ville de Sfax formant ainsi une ceinture agricole et alimentaire. Différents types de Jnens s'organisent de façon circulaire par rapport à la médina, située au centre. Du kilomètre 1 au kilomètre 9 se trouvent historiquement les arbres fruitiers, du km 9 au km 15 se trouve la "boura" composée essentiellement d'amandiers et enfin, au-delà du kilomètre 15, de grandes parcelles d'oliviers façonnent le paysage. Les Sfaxiens sont tout particulièrement attachés à ces Jnens et plus globalement à la production agricole de qualité pour leur propre consommation. Ils sont cependant aujourd'hui menacés par l'urbanisation et l'étalement de la ville.



## **ETHEKWINI - JARDIN SUR LE TOIT DE LA MUNICIPALITÉ**

*Durban, Afrique du Sud*

En 2010, la municipalité d'eThekweni décide d'aménager le toit plat d'un de ses bureaux en plein centre-ville pour le transformer en jardin urbain agro-écologique et pédagogique. L'objectif du jardin est de montrer qu'il est possible de produire en grande quantité dans l'espace urbain, permettant ainsi de créer des îlots de fraîcheur, des lieux de détente en plein centre-ville, et de produire des aliments frais pour une consommation directe. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de végétalisation de la ville et de soutien à l'agriculture locale. Le jardin de 1300 m<sup>2</sup> se compose de 3 grands espaces : succulentes et herbes aromatiques; tunnels pour la production de légumes; espace composé de bancs et tables pour les événements festifs et l'accueil des visiteurs.

Le jardin accueille de nombreux groupes d'enfants pour des journées découverte et initiation à l'agriculture. L'ensemble des légumes produits sur le toit est distribué dans les maisons de retraite du centre-ville et aux banques alimentaires gérées par la municipalité. La mise en place de ce jardin a permis la création de 6 emplois à temps plein.

## **VILLE DE GRENOBLE- FERME URBAINE BIOLOGIQUE"LES JARDINS DÉTAILLÉS"**

*Grenoble, France*

"Les jardins détaillés" est une ferme urbaine en maraîchage et élevage de poules, en agriculture biologique. Mickaël Tenailleau est à l'origine de ce projet. Il a signé en 2018 un bail de 9 ans avec la Ville de Grenoble, mettant à disposition un espace de 1,6 ha sur la commune de Saint-Martin-d'Hères. Les produits de la ferme sont vendus en direct et par le biais d'une AMAP. C'est également un espace d'accueil et de pédagogie pour sensibiliser les citoyens à l'agriculture biologique.

## **VILLE DE PARIS - PROGRAMME PARISCULTEURS**

*Paris, France*

Parisculteurs est un programme de la Ville de Paris pour développer l'agriculture urbaine. Chaque année depuis 2016, la Ville lance un appel à projet pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris. Elle recense des espaces à végétaliser - toitures, murs, sous-sol, espaces en pleine terre - et propose leur exploitation pour favoriser la biodiversité et un retour de l'agriculture en ville. Au travers de ce programme, la ville de Paris met à disposition des agriculteurs urbains une boîte à outils complète dans l'objectif de les accompagner dans leur projet, de la conception à la mise en œuvre concrète (construction, administratif, embauche, urbanisme, etc). La ville a construit un site internet dédié afin de compiler l'information et les appels à projets à destination des agriculteurs urbains. Grâce à Parisculteurs, plus de 50 projets ont vu le jour et tout autant sont en cours de développement. La ville de Paris compte aujourd'hui plus de 30 hectares d'espaces agricoles sur son territoire.

# L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ENCORE INÉGAL SUR LE TERRITOIRE

L'analyse des points alimentaires et de leur distance vis-à-vis des principaux lieux d'habitation mais également de la qualité des produits proposés selon les quartiers doit permettre d'évaluer l'accès physique d'une population donnée à une alimentation saine et de qualité, adaptée aux diversités culturelles du territoire.

En Amérique du Nord, on appelle *déserts alimentaires* les zones situées à plus de 1,6 kilomètre d'un approvisionnement en aliments frais en milieu rural et 500 mètres en milieu urbain. Ce sont aussi des territoires qui sont peu ou pas desservis par les transports collectifs où vivent au moins 20 % de familles à bas revenu. Un faible accès aux aliments frais entraîne des menus moins équilibrés et l'augmentation de maladies chroniques et de risques d'obésité dans les quartiers défavorisés (ENS Lyon, 2016).

On compte peu de déserts alimentaires dans les zones urbaines françaises mais certains ménages rencontrent encore des difficultés à s'approvisionner faute de moyens de déplacement (Paturel et al., 2015).

## DES COMMERCE ALIMENTAIRES ACCESSIBLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

La ville de Bordeaux propose un nombre important de commerces alimentaires : 4 hypermarchés, 33 supermarchés ainsi que 162 épicerie de quartiers (Ville data, 2019) et près de 20 marchés de plein air (Ville de Bordeaux, 2018). À l'échelle de la métropole, le territoire concentre 827 grandes surfaces tous secteurs confondus. Selon l'étude CEFIL réalisée par la Ville de Bordeaux en 2016, 87 % des habitants bordelais font leurs courses dans les grandes surfaces (Ville de Bordeaux, 2018 (2)). La répartition des points de vente est satisfaisante et prévient ainsi l'existence de désert alimentaire.

## UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DÉVELOPPÉ QUI CONTRIBUE À CE MAILLAGE

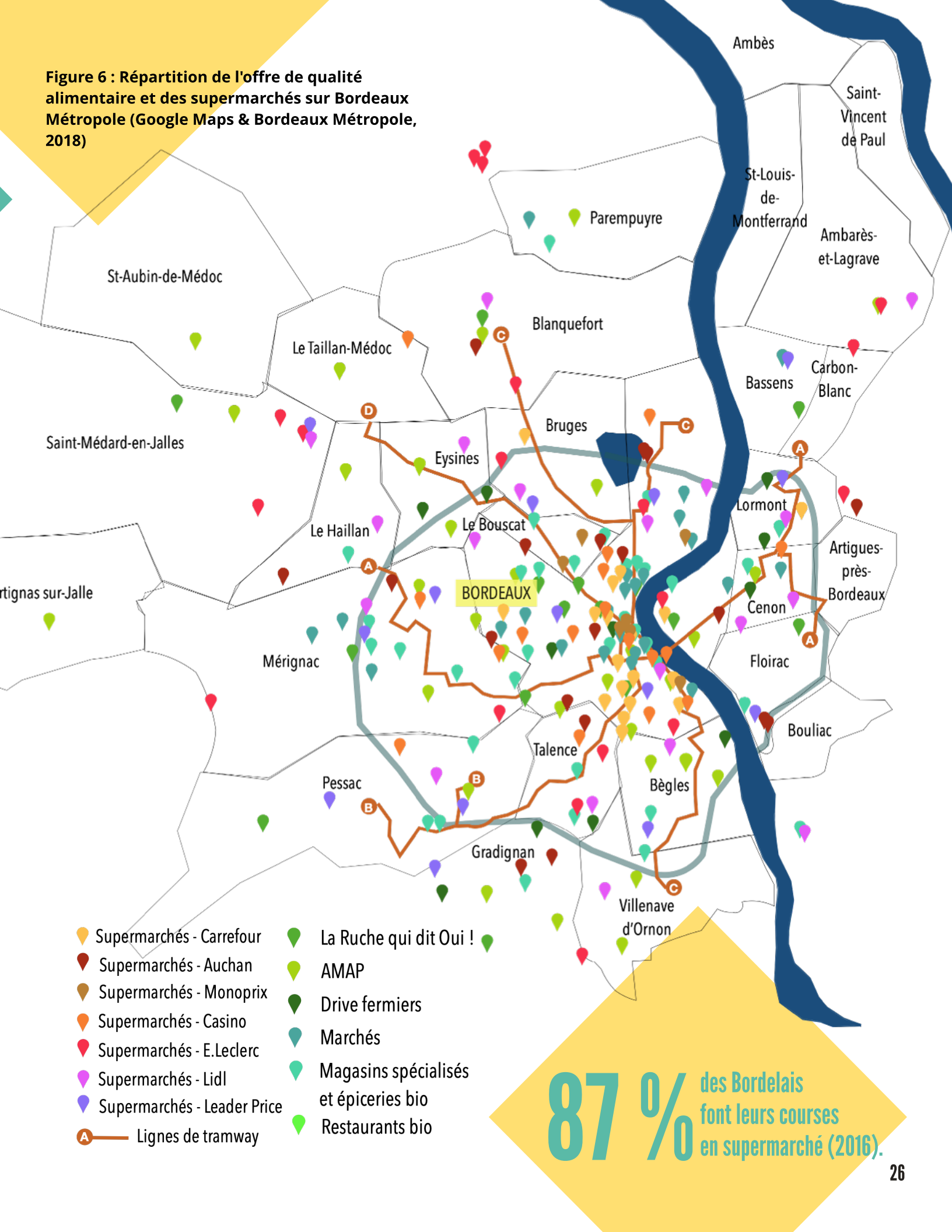
Les quatre lignes de tram et 78 lignes de bus, service de vélos et voitures à disposition permettent à chacun de se déplacer sans difficulté sur le territoire métropolitain. Une nouvelle ligne a été inaugurée en décembre 2019 pour desservir le Nord-Est de Bordeaux (Transport Bordeaux Métropole, 2018).

## L'OFFRE DE QUALITÉ SE DÉVELOPPE PLUS VITE DANS LE CENTRE-VILLE DE BORDEAUX

Les magasins spécialisés, marchés et restaurants proposant une offre bio et/ou de qualité sont principalement situés dans le centre de Bordeaux et villes périphériques. 20 marchés alimentaires sur les 65 dont dispose la métropole se trouvent sur le territoire de la Ville de Bordeaux, de même concernant les magasins Biocoop (13 sur 17). La Ville de Bordeaux regroupe 10 AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) (Ville de Bordeaux, 2018 (3)) sur les 30 de la métropole (AMAP Aquitaine, 2015).

Cela s'explique en partie par des densités de population plus fortes sur la ville centre, mais également par un pouvoir d'achat plus élevé (ORS et al., 2016). L'offre proposée influence fortement les choix alimentaires des habitants. Si l'offre bio est moindre dans certains quartiers cela impacte ainsi directement la capacité des habitants à s'alimenter avec des produits biologiques (Paturel et al., 2015).

**Figure 6 : Répartition de l'offre de qualité alimentaire et des supermarchés sur Bordeaux Métropole (Google Maps & Bordeaux Métropole, 2018)**



- Supermarchés - Carrefour
 ● La Ruche qui dit Oui !
- Supermarchés - Auchan
 ● AMAP
- Supermarchés - Monoprix
 ● Drive fermiers
- Supermarchés - Casino
 ● Marchés
- Supermarchés - E.Leclerc
 ● Magasins spécialisés et épiceries bio
- Supermarchés - Lidl
 ● Restaurants bio
- Supermarchés - Leader Price
- Lignes de tramway

87%

des Bordelais font leurs courses en supermarché (2016).

# CHOIX ALIMENTAIRES, OFFRE ALIMENTAIRE : LA DOUBLE PEINE DES MÉNAGES PAUVRES

## UNE MÉTROPOLE AISÉE MAIS DE FORTES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES AU SEIN DES QUARTIERS ET TERRITOIRES

Sur le territoire bordelais, 14 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2017 (la moyenne nationale s'élève à 14,1 %) (INSEE, 2020). De très fortes disparités apparaissent à l'échelon communal : le taux de pauvreté varie de 3,7 % (Saint-Aubin-de-Médoc) à plus de 25,5 % (Lormont et Cenon). Les communes de Floirac, Bordeaux, Bassens et Talence présentent également des taux de pauvreté importants, qui concernent notamment les jeunes de moins de 30 ans sur Bordeaux et Talence (Observatoire régional de la santé Aquitaine et al., 2016).

## LE PRIX RESTE LE PRINCIPAL CRITÈRE POUR LES CHOIX ALIMENTAIRES DES PLUS PRÉCAIRES

À l'échelle nationale, le budget alloué à l'alimentation représente près de 20 % des dépenses en 2014 (soit en moyenne 3600 euros par an) contre 35 % dans les années 60 (Larochette et Sanchez Gonzalez, 2015). Les premiers postes de dépenses concernent le logement, les loisirs, et les transports. En Gironde, 28 % du budget des ménages est dédié à l'alimentation (Chambre de commerce et de l'industrie, 2019). À Bordeaux, le prix représente le premier critère d'achat pour 84 % de personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs), 77 % d'employés et d'ouvriers ainsi que 77 % des 18-29 ans. (Ville de Bordeaux, 2018).

## UNE OFFRE DE SUPERMARCHÉ QUI S'ADAPTE SELON LES QUARTIERS

Les supermarchés adaptent généralement leurs offres et leurs tarifs en fonction des lieux d'implantation (CCAS, 2020).

Certaines enseignes de qualité, moins compétitives, n'iront pas s'implanter sur des territoires où leur clientèle type est absente. Dans les quartiers les plus défavorisés la diversité de l'offre alimentaire est plutôt restreinte ce qui constitue une véritable double peine. Il faut faire un effort pour obtenir une offre de qualité : prendre sa voiture et rouler des kilomètres pour trouver une épicerie de qualité (Trézéguet, 2020). C'est notamment le cas concernant le Biocoop présent dans le quartier de Bacalan limitrophe du quartier de Bordeaux Lac : il s'adresse principalement à des gens prêts à faire l'effort de prendre la voiture pour aller s'approvisionner en produits de qualité (Trézéguet, 2020). Par ailleurs, il n'y a quasiment plus de marchés dans les quartiers les plus pauvres de la métropole bordelaise mis à part à Cenon. Les AMAP sont quasiment absentes (à part une AMAP à Bacalan).

Les magasins discounts se mettent à faire une offre bio très compétitive mais il s'agit de bio "conventionnel", industriel. Ces produits sont certes sans produits phytosanitaires mais ne respectent pas toujours les questions d'éthique sur la rémunération des agriculteurs par exemple (Trézéguet, 2020).

**“** Dans les quartiers défavorisés l'offre alimentaire c'est principalement des supermarchés discount, des petites épiceries halal avec des aliments qui ne sont pas nécessairement de bonne qualité et des kebabs. Pour trouver des épiceries de qualité il faut rouler des kilomètres.”

**Nicolas Trézéguet, Chargé de projet, VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), Antenne de Bordeaux**





# UNE OFFRE DE FAST-FOOD CONCENTRÉE DANS LE CENTRE-VILLE ET AUTOUR DES QUARTIERS LES PLUS DÉFAVORISÉS

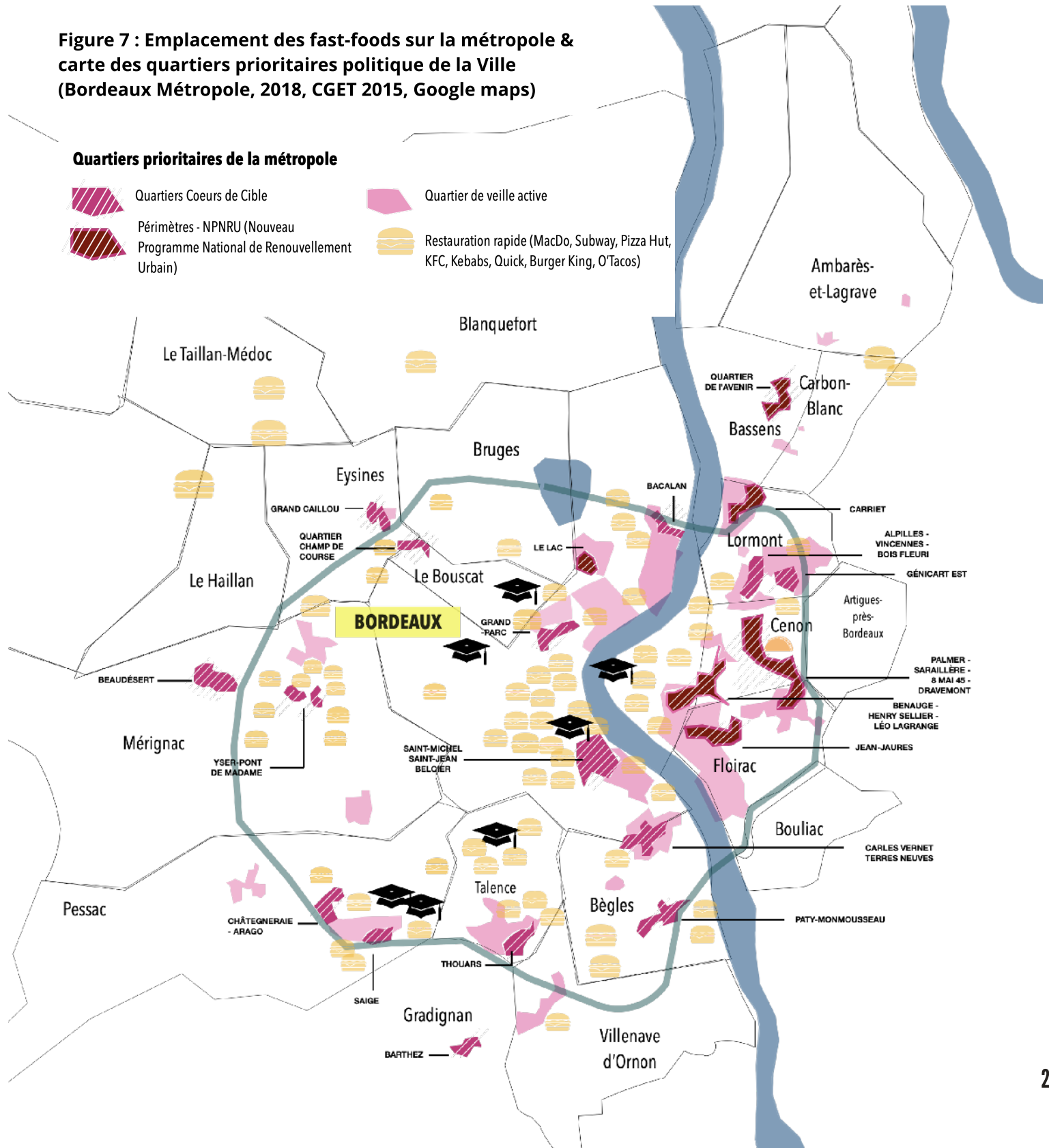
La métropole bordelaise compte 21 quartiers prioritaires, soit plus de 60 000 habitants. Les territoires retenus sont ceux où le revenu par habitant est inférieur à 60 % du revenu médian national (Bordeaux 2015).

Triste record, Bordeaux est également la ville qui compte la plus grande densité d'enseignes de restauration rapide (0,20 fast-foods pour 1000 habitants, contre 0,08 pour Marseille par exemple) (AContreCorps, 2021). L'offre est particulièrement présente autour des quartiers prioritaires mais aussi des universités répondant ainsi aux habitudes de consommation d'une clientèle jeune.

**Figure 7 : Emplacement des fast-foods sur la métropole & carte des quartiers prioritaires politique de la Ville (Bordeaux Métropole, 2018, CGET 2015, Google maps)**

## Quartiers prioritaires de la métropole

-  Quartiers Coeurs de Cible
-  Périmètres - NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)
-  Quartier de veille active
-  Restauration rapide (MacDo, Subway, Pizza Hut, KFC, Kebabs, Quick, Burger King, O'Tacos)



# Sur la ville de Bordeaux, les jeunes de moins de 30 ans sont ceux qui consomment le moins de produits bio, locaux et équitables.

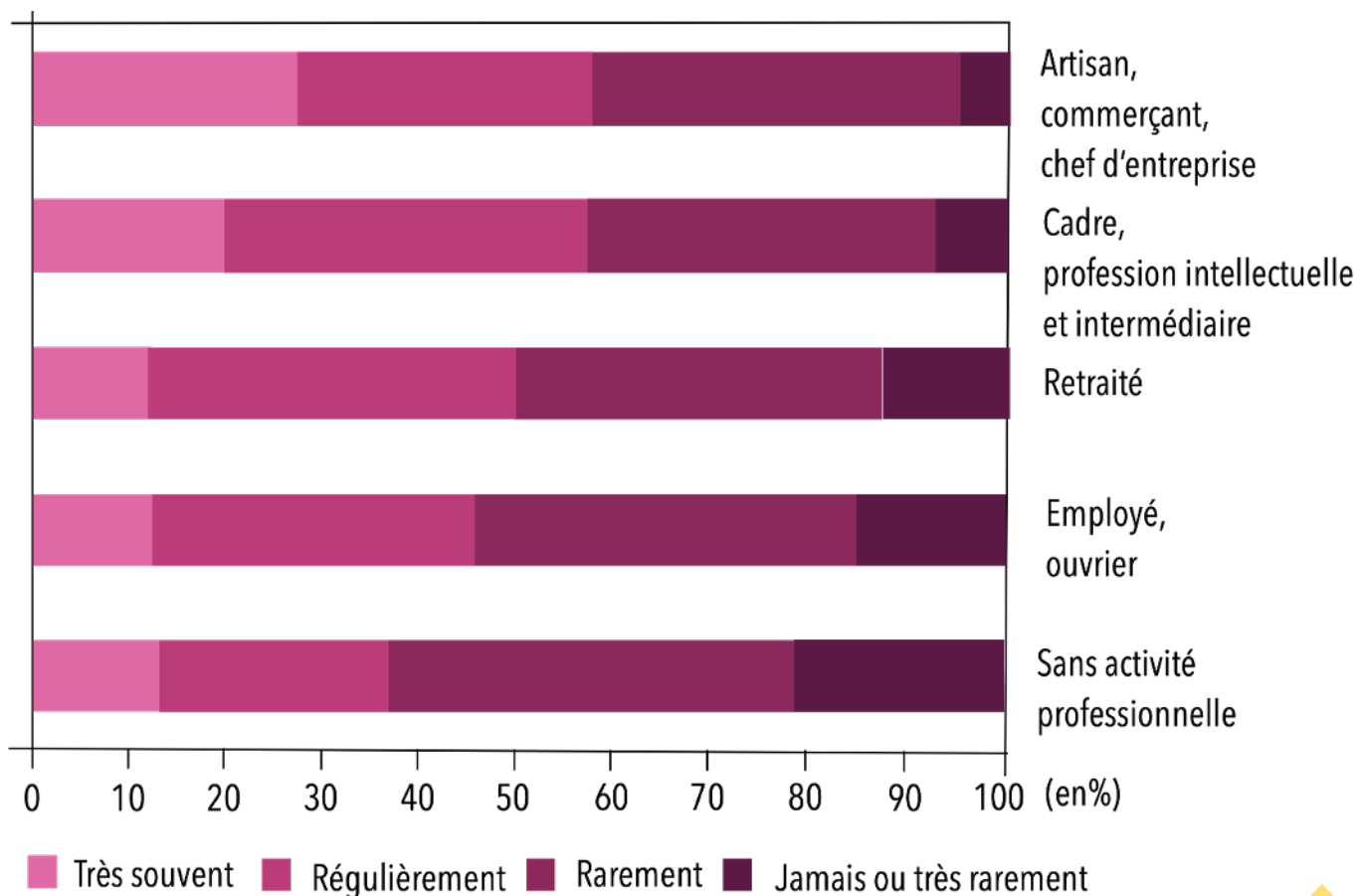
## LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DÉFAVORISÉES CONSOMMENT MOINS DE PRODUITS BIO, LOCAUX ET ÉQUITABLES

La fréquence de consommation de produits bio, locaux et équitables varie selon l'âge et la classe socio-professionnelle. À Bordeaux, ce sont les jeunes de moins de 30 ans qui en consomment le moins. À l'inverse, ce sont les personnes âgées de 30 à 44 ans qui en consomment le plus souvent. Les cadres et les artisans consomment plus fréquemment des produits locaux, biologiques, équitables, contrairement aux employés, aux retraités et aux personnes sans activité professionnelle (Ville de Bordeaux, 2018).

## LA QUALITÉ À PRIX ACCESSIBLES POUR TOUS NE SE TROUVE PAS EN SUPERMARCHÉS

Les produits bio notamment restent plus chers et peu accessibles pour une grande partie de la population. Pour le lait, les œufs et le jus d'orange, un produit bio est en moyenne 35 % plus cher que les autres (Familles rurales, 2018). Cependant, 46 % de ce surcoût serait dû à des "sur-marges" réalisées par les enseignes de grande distribution. En faisant le choix de distributeurs privilégiant les circuits courts et de proximité et réduisant le nombre d'intermédiaires, il est possible de trouver des produits de qualité accessibles financièrement. Il faut pour cela que l'information soit diffusée plus largement (UFC Que Choisir, 2017 (2)).

**Figure 8 : Les classes socio-professionnelles défavorisées consomment moins de produits bio, locaux et équitables (Ville de Bordeaux, 2018 ; CEFIL 2016).**



## DES CHOIX ALIMENTAIRES QUI MÈNENT À DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET FRAGILISENT D'AUTANT PLUS LES MÉNAGES PAUVRES

L'état nutritionnel d'une population est révélateur des pratiques alimentaires mais également de l'environnement alimentaire dans laquelle elle évolue : offre disponible notamment mais aussi connaissance des repères nutritionnels, savoir-faire culinaires ou encore aménagements sportifs des lieux de vie.

A l'échelle de la commune de Bordeaux, le fait de "bien manger" apparaît comme une préoccupation importante : 72 % cuisinent au moins 30 minutes deux fois par semaine, et 88 % achètent principalement des produits frais (Ville de Bordeaux, 2018).

Cependant, à l'échelle de la métropole, certains chiffres sont éloquentes : les communes situées sur la rive droite de la Garonne, notamment Lormont, Ambès, Cenon, présentent des prévalences de diabète 2 à 3 fois supérieures que les communes de Bordeaux et Bouliac (Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine et al., 2016).

Ces populations ont généralement un accès limité aux équipements sportifs, une moindre connaissance des repères nutritionnels, des espaces de cuisine plus petits dans des habitats réduits mais également une offre alimentaire de moins bonne qualité (davantage de restauration rapide par exemple) qui s'adapte à des budgets alimentaires plus serrés.

Dans les quartiers prioritaires, on recense 5,9 installations sportives pour 1000 habitants, contre 6,4 équipements en moyenne dans la métropole (Datajournalismelab, 2016). Ces différentes causes expliquent les cas de malnutrition (manque de nutriments, carence) et de surnutrition, surpoids et obésité (excès de calories menant à des maladies chroniques telles que le diabète l'hypertension et autres maladies cardiovasculaires) parfois au sein d'un même quartier ou d'un même ménage.

En 2013, les affections de longue durée (maladies chroniques nécessitant une prise en charge longue) pour diabète étaient 2 à 3 fois supérieures à Lormont, Ambès et Cenon qu'à Bordeaux et Bouliac.

**“** Dans les quartiers populaires on a 20 % de plus de chance d'être obèse !”

**Nicolas Trézéguet, Chargé de projet VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) Antenne de Bordeaux**

**“** Les personnes dans l'urgence alimentaire veulent juste manger mais quand ils n'ont pas le choix ils se tournent automatiquement vers la quantité.

**Nicolas Trézéguet, Chargé de projet VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) Antenne de Bordeaux**

# UNE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN HAUSSE SUR LA MÉTROPOLE BORDELAISE

**En Gironde, 18 000 personnes par semaine sont bénéficiaires de l'aide alimentaire**

## LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN HAUSSE

La précarité économique des ménages impacte l'accès à une alimentation de qualité. La Banque alimentaire a nourri près de 18 000 personnes chaque semaine en Gironde en 2018, chiffre qui ne cesse d'augmenter (ils étaient 12 000 bénéficiaires par semaine en 2011) (Banque alimentaire de Gironde, 2018).

## LES ÉTUDIANTS PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS

On estime à plus de 3000 le nombre d'étudiants en situation de précarité alimentaire. Ce chiffre semble par ailleurs être une estimation basse car de nombreux étudiants cachent le fait d'avoir besoin d'aide. Une aide alimentaire ciblée est proposée sur les campus par la Banque alimentaire via l'épicerie itinérante (France Bleu, 2018).

**///** *Les publics les plus touchés par la précarité alimentaire sont les publics en fragilité économique et sociale et les jeunes. L'insécurité alimentaire s'amplifie du fait de l'accroissement des inégalités et de la paupérisation grandissante des urbains."*

**Jean Philippe Lasfargues, Directeur de la Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.ses, Centre Social Bordeaux Nord**

## LA BANQUE ALIMENTAIRE EN MANQUE DE PRODUITS FRAIS ET PROTÉINES

La Banque alimentaire de Bordeaux et de la Gironde s'approvisionne auprès du MIN de Brienne et des enseignes de la grande distribution. Elle distribue ensuite les produits alimentaires à 132 associations réparties sur le département. Près de 5000 tonnes de nourriture sont collectées chaque année. Une épicerie itinérante a également été créée pour les zones non couvertes par les associations caritatives. La Banque alimentaire souligne un manque récurrent de protéines animales et de produits frais dans ses approvisionnements (AQUI, 2018).

## LA LOI DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

En février 2016, une loi de lutte contre le gaspillage alimentaire a été adoptée au niveau national. Elle contraint les moyennes et grandes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> à établir une convention avec des associations caritatives pour le don de leurs invendus. La majorité des enseignes de GMS avait l'habitude de détruire ou rendre impropres à la consommation leurs invendus afin d'éviter les intoxications alimentaires au cas où certains produits mis à la poubelle soient récupérés. Ces pratiques sont désormais interdites, sous peine d'amende (Bercy infos, 2016). Cette loi a permis d'augmenter de 8 % les volumes distribués à l'échelle nationale. Pour aller plus loin il faudrait maintenant étendre l'obligation aux magasins de moins de 400 m<sup>2</sup>, et apporter un soutien financier aux associations afin qu'elles puissent collecter plus de volumes (France info, 2019).

## 15 ÉPICERIES SOLIDAIRES SUR LA MÉTROPOLE

Une épicerie solidaire est un commerce de proximité alimentaire permettant à un public en difficulté économique de réaliser ses courses à des prix entre 10 % à 30 % de leur valeur marchande. La première épicerie solidaire du département a ouvert à Blanquefort en 1997 (Rue89Bordeaux, 2016). 20 ans plus tard, le département en compte 20, dont 15 sur la Métropole (Département de Gironde, 2017).

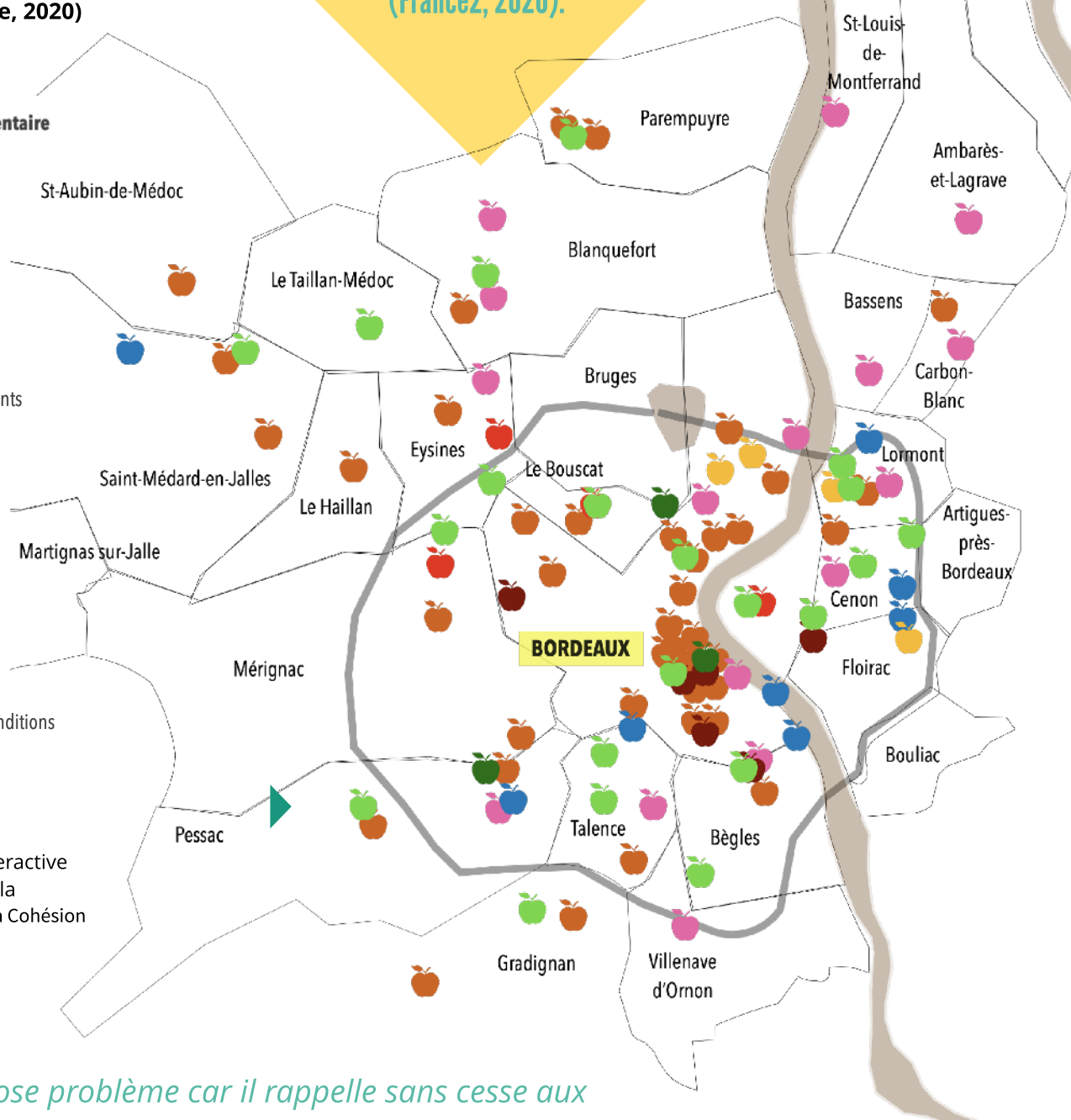


**Figure 9 : Les structures d'aide alimentaire sur le territoire de la métropole bordelaise (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2020)**

**20 % de bénéficiaires de l'aide alimentaire supplémentaires en France en avril 2020 suite à la crise de la COVID-19 (France2, 2020).**

**Les acteurs de l'aide alimentaire**

-  Banque alimentaire
-  Secours populaire
-  Croix Rouge
-  Les Restaurants du Coeur
-  Frigos Solidaires
-  VRAC
-  Epiceries solidaires ouvertes à tous
-  Epiceries solidaires accessibles sous conditions de ressources



Retrouvez la carte interactive en ligne sur le site de la Direction Générale De La Cohésion Sociale.

**“ Le don pose problème car il rappelle sans cesse aux bénéficiaires qu'ils sont pauvres et c'est une souffrance mentale. Selon VRAC l'aide alimentaire ne fonctionne pas, les produits récupérés sont issus des supermarchés et de mauvaise qualité, la poubelle des riches sert à alimenter les pauvres. On enferme les gens dans la précarité.”**

**Nicolas Trézéguet, Chargé de projet, VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), Antenne de Bordeaux**

# RENFORCER L'ACCÈS POUR TOUS À UNE ALIMENTATION SAINES - LES SOLUTIONS LOCALES

## Faciliter l'accès financier aux produits de qualité

### Mailler le territoire avec une offre alimentaire de qualité

#### **SUPERCOOP - SUPERMARCHÉ COOPÉRATIF**

Permettre à tous de bien manger à un prix abordable, c'est possible ! Supercoop, situé dans le quartier des Terres Neuves, relève le défi en rassemblant des consommateurs motivés dans une coopérative. Tout le monde peut y faire ses courses, à condition de participer, 3 heures par mois, au fonctionnement du supermarché. L'un des premiers objectifs de Supercoop est de rendre l'alimentation saine et de qualité accessible au plus grand nombre, en pratiquant des prix 20 à 40 % moins chers par rapport à ceux des supermarchés classiques. Comment ? En se rapprochant des producteurs locaux et en réduisant le nombre d'intermédiaires. Ainsi, la coopérative parvient à proposer des marges réduites et transparentes, et une rémunération juste aux producteurs et fabricants.

#### **YAKAFAUKON - ASSOCIATION DE QUARTIER**

Créée en 2008, Yakafaukon est une association d'habitants du quartier Saint Jean/Sacré Cœur qui vise à favoriser les échanges et les rencontres entre habitants dans un esprit convivial, solidaire et intergénérationnel, soutenir les initiatives de création de lien social, à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion d'une citoyenneté active. C'est dans cet esprit que s'est construit le Petit Grain, un café, lieu d'échanges qui propose boissons et repas mais aussi des cours de cuisine et plein d'autres activités !

#### **VRAC - VERS UN RÉSEAU D'ACHAT EN COMMUN**

L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les quartiers prioritaires de la métropole bordelaise. Le projet de VRAC vise à lutter contre les inégalités de consommation : il permet à des ménages modestes un accès à des produits bio et locaux à des prix accessibles ; il lutte contre l'isolement par une forte implication des habitants dans le fonctionnement de l'association et participe à la lutte contre les maladies liées à la malnutrition. VRAC ne réalise aucune marge sur les produits, achète en grande quantité et limite les intermédiaires et les emballages superflus afin de proposer des produits sains et responsables à des prix abordables.

## **ERNEST - RÉSEAU DE RESTAURATEURS SOLIDAIRES**

A côté du traditionnel pourboire, Ernest a créé un "Pourmanger" qui permet de fournir de la nourriture à ceux qui en ont besoin. Une majoration indolore de quelques centimes que le restaurateur applique sur une addition, un plat, un café dans son établissement afin de financer des programmes d'aide alimentaire de son quartier. Aujourd'hui, Ernest fédère 200 chefs et restaurateurs solidaires à Paris et Bordeaux.

## **LE RELAIS POPOTE - ESPACES CUISINES À DISPOSITION DES PLUS MODESTES**

Engagé dans une démarche d'animation et de coordination des acteurs de l'aide alimentaire, le CCAS de Bordeaux a proposé à ses partenaires de participer à un projet innovant basé sur la mutualisation des moyens. Le dispositif "Relais Popote" a pour but de développer une offre adaptée aux besoins des personnes les plus vulnérables n'ayant pas d'accès direct à un espace dédié à la cuisine, en activant le réseau associatif, par la mise à disposition d'espaces cuisine existants et non utilisés à plein temps. Le secteur marchand est quant à lui mobilisé pour la récupération des invendus ou surplus. Le projet ambitionne de renforcer le maillage territorial de lieux labellisés "Relais Popote" afin d'offrir des possibilités de préparer des repas à des familles ou personnes isolées n'en ayant pas les moyens matériels et financiers.

## **LE COMPTOIR D'ALIÉNOR - ÉPICERIE SOLIDAIRE SUR LE CAMPUS**

Aliénor est une fédération d'associations étudiantes de Nouvelle-Aquitaine. En 2017, elle ouvre le "Comptoir d'Aliénor" dans l'objectif de faciliter l'accès financier à une alimentation de qualité pour les étudiants. Le Comptoir d'Aliénor est une épicerie sociale et solidaire située sur le campus universitaire de Talence. L'épicerie propose des produits à des prix de vente 10 à 30 % plus bas que dans les circuits de commercialisation classiques. En 2018, face à l'ampleur de la demande, Aliénor ouvre 2 nouvelles épiceries itinérantes sur les campus de Careire et Pessac. Ces lieux permettent également de rompre l'isolement et de favoriser le lien social.

## Du bio et local dans les écoles !

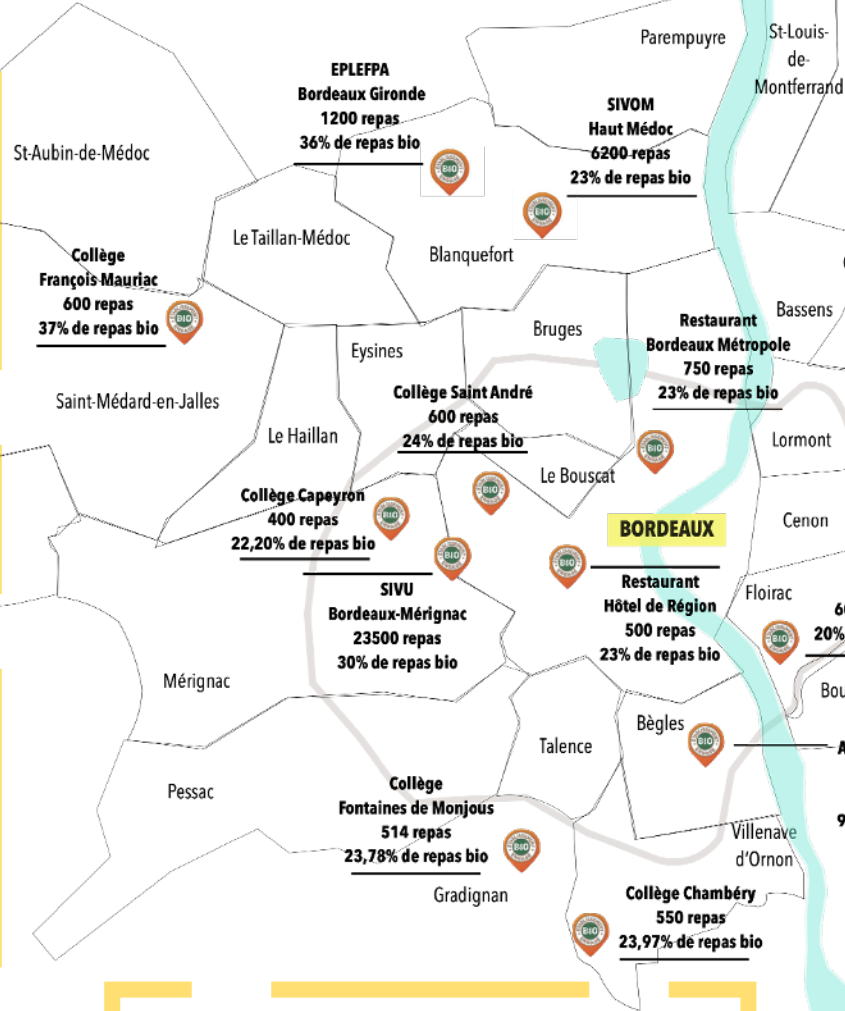
### COMMUNES DE BORDEAUX ET MÉRIGNAC, SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE - RESTAURATION SCOLAIRE DURABLE

Les repas des écoles de Bordeaux et Mérignac sont préparés par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui livre les écoles tous les matins. Chaque jour, plus de 23 000 repas de qualité sont préparés au sein de cet établissement, à destination des enfants des écoles primaires, des centres de loisirs, des seniors, des restaurants du personnel municipal et des repas livrés à domicile. Aujourd'hui, près de 48 % des plats proposés aux enfants sont préparés avec des produits sous signe de qualité et de l'origine (agriculture biologique, AOP, etc.). Près de 30 % de la totalité des approvisionnements en denrées alimentaires sont issus de la Région Nouvelle-Aquitaine (SIVU - La Cuisine Centrale, 2021). Cette proportion est en augmentation régulière. Une fois par semaine, un menu végétarien est proposé. Le groupe Ecocert a attribué le label de niveau 2 sur 3 à la restauration collective bordelaise. Cette labellisation reconnaît qu'une démarche durable est déjà en place et qu'au moins 30 % de produits bio sont déjà intégrés dans les menus (Chanut, 2019).

### DÉPARTEMENT GIRONDE - 9 COLLÈGES LABELLISÉS "ÉTABLISSEMENTS BIO ENGAGÉS"

Avec ses 105 collèges, le Département fournit 8 millions de repas par an, soit un budget de 40,5 millions d'euros. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine accompagne une vingtaine de collèges en Gironde pour leur permettre d'atteindre la labellisation "Établissement BIO Engagé" (plus de 20 % de bio) d'ici la fin de l'année. À ce jour, 9 collèges girondins ont déjà été labellisés parce qu'ils proposent jusqu'à 44 % de bio et 16 % de produits locaux dont 5 sur la métropole (Département de Gironde, 2019).

Figure 10 : Répartition des restaurations collectives certifiées Établissements BIO engagés par Interbio Nouvelle-Aquitaine sur la métropole de Bordeaux (Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2017 (2))



### RÉGION NOUVELLE AQUITAINE ET INTERBIO - LYCÉES "ÉTABLISSEMENTS BIO ENGAGÉS"

En 2016, la Région a adopté un plan qui préconise l'utilisation de 60 % de produits locaux, de proximité et de qualité dans la restauration collective des lycées publics. Un des objectifs est de développer les approvisionnements en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux, dont notamment la restauration collective publique régionale (Nouvelle-Aquitaine, 2018).



+20% de produits bio dans leur restaurant



+20% de produits bio dans leurs restaurants



+8,5% de SAU bio sur le territoire et +20% de produits bio dans leurs restaurants



## CROUS ET WWF - PARTENARIAT POUR MOBILISER LES ÉTUDIANTS DANS LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Les CROUS et WWF France ont signé un accord de partenariat en 2020 pour une durée de 3 ans dans l'objectif d'engager les 2,7 millions d'étudiants en France vers une réflexion et une transition de leur régime alimentaire. Le programme se décompose en 2 grands axes :

- Accompagner les CROUS dans la mise en place d'une offre alimentaire plus durable : doubler les achats de produits bio et locaux, proposer des produits de la mer issus de la pêche durable, multiplier les menus végétariens.
- Mener des actions de sensibilisation et de communication auprès du public étudiant afin de les engager dans un changement de leurs habitudes alimentaires (WWF France, 2020).

## Vers de nouveaux filets de sécurité alimentaire ?

### LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Face au constat d'un droit à l'alimentation non effectif pour tous, d'une insécurité alimentaire croissante, d'un système d'aide alimentaire inefficace, des crises du modèle agricole actuel mais aussi face à la pandémie de COVID-19 qui se traduit par une forte augmentation des personnes en situation de précarité alimentaire, des collectifs (Ingénieurs Sans Frontières, Collectif Démocratie Alimentaire...) travaillent à l'élaboration d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Pensée comme une 6<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale, la SSA est une politique publique systémique, reposant sur le principe d'universalité et un système de cotisations pour assurer le droit à l'alimentation durable pour tous.

À titre d'exemple, le collectif ISF propose de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois et par personne et de l'intégrer dans le régime général de sécurité sociale. Le budget sera défini par des caisses locales de conventionnement gérées par les cotisants et fonctionnant démocratiquement afin d'établir et de faire respecter un cahier des charges (durabilité, etc.) pour les produits alimentaires fléchés. Différentes versions de SSA émergent mais se rejoignent autour d'un objectif commun : remettre l'alimentation au cœur du champ politique. Elles visent une transformation du système alimentaire à partir de décisions collectives autour d'un modèle d'alimentation pour tous (Corvaisier, 2020, Paturel, 2019, IFS, 2020).

# Accompagner les changements de pratiques vers des choix alimentaires plus sains

## **Le PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL À VOCATION SOCIALE PORTÉ PAR LE CCAS DE BORDEAUX**

La Ville de Bordeaux développe un projet à destination des populations les plus vulnérables afin de les sensibiliser à une consommation de qualité. 8 réunions publiques dans chacun des 8 quartiers de Bordeaux ont ainsi été organisées. Ce projet vise à cartographier les atouts alimentaires de chaque quartier (offre de qualité, jardins partagés, etc.) afin de s'assurer que chaque quartier soit équipé. C'est également l'occasion de discuter avec les habitants des différentes notions autour d'une alimentation nutritionnelle de qualité. Un appel à projet a été lancé afin de soutenir les initiatives locales.

## **BANQUE ALIMENTAIRE - ATELIERS CUISINE**

La Banque alimentaire de Bordeaux et de Gironde propose des ateliers de cuisine animés par des conseillères économiques et sociales en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé où les bénéficiaires de ces activités (1800 personnes par an) peuvent apprendre à cuisiner ce qu'ils reçoivent en aide alimentaire. Des activités qui ont lieu sur place à la cuisine-atelier solidaire ou à bord du camion-cuisine.

## **CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET ATELIERS CUISINE**

Les CHU à Bordeaux gérés par le groupe SOS Solidarité organise des ateliers cuisine à destination des personnes sans-abris.

## **DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE**

L'objectif du "défi Familles à Alimentation Positive" est de démontrer qu'une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire, est possible. Pour cela, plusieurs familles doivent relever des défis quotidiens pour améliorer leur alimentation et bénéficient d'un accompagnement d'experts (FAAP, 2019).

## **E-GRAINE - ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE**

E-graine mobilise les citoyens en mettant en évidence les liens étroits qui existent du niveau local au niveau global sur les thématiques d'alimentation et agriculture. Stands ou ateliers, parcours éducatifs ou organisation de débats, projections ou actions de rue, à destination des plus jeunes et des moins jeunes, des particuliers et des professionnels. Le projet "Alimentons le débat" propose :

- un micro-trottoir pour aller à la rencontre des citoyens sur leurs lieux de consommation alimentaire et les questionner sur leurs représentations
- un atelier de compréhension des enjeux de l'alimentation à l'issue duquel chaque participant (invité lors du micro-trottoir) peut se lancer un défi individuel
- une dernière soirée conviviale de projection-débat pour se retrouver, partager son expérience, valoriser son engagement individuel et pourquoi pas aller vers de nouveaux défis collectifs.

## REFEDD - GUIDE : L'ALIMENTATION DURABLE SUR MON CAMPUS

Dans ce guide, le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) propose des pistes aux étudiant.e.s et gestionnaires pour amorcer une démarche vers une alimentation plus respectueuse des consommateur.rice.s et de l'environnement, au sein des campus universitaires. Après une première partie qui présente les bienfaits de l'alimentation durable, la deuxième partie du guide regroupe un certain nombre d'astuces et projets concrets et faciles à mettre en place au sein de son campus. Le REFEDD propose également des formations aux étudiants sur l'alimentation responsable, l'agriculture urbaine ou encore les restaurants universitaires.

## CENTRE SOCIAL BORDEAUX NORD - LA MIAM

La Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs est un lieu ressource d'information, de diffusion, de formation, d'échange, de pratiques, d'expérimentation et de mutualisation autour de l'alimentation durable. Elle a pour objectif de permettre à tous d'accéder à une nourriture saine et de qualité, en faisant évoluer les comportements alimentaires, et en favorisant le lien producteurs /consommateurs. Parmi les activités proposées : ateliers cuisine, jardinage, paniers solidaires, achats groupés en vente directe, sorties chez des producteurs, etc. À ces différentes actions s'est ajouté le laboratoire de transformation alimentaire afin de réaliser compotes et bocaux.

## Bordeaux ville vélo ?

Selon le classement Copenhagene 2017, le territoire se positionne au 6<sup>e</sup> rang des villes cyclables au monde. Bordeaux est également la troisième ville de France où l'on utilise le plus de vélo (Strasbourg est en tête suivie de Grenoble). 11,8 % des Bordelais utilisent ce moyen de transport pour se rendre sur leur lieu de travail mais cela concerne principalement les habitants du centre-ville (Razemon, 2017). Depuis les années 2000, Bordeaux a accompagné la création de trois Maisons du Vélo (Bègles, Blanquefort, Bordeaux) et dispose d'un important maillage du territoire via un réseau de 172 stations V3 et 1425 km de voies aménagées (contre 650 en 2012) (Bordeaux Métropole, 2018 (4)). L'équipe municipale élue en 2020 souhaite aller plus loin en mettant en place des pistes cyclables continues et sécurisées sur l'ensemble des boulevards périphériques de la ville (Bordeaux Respire, 2020).

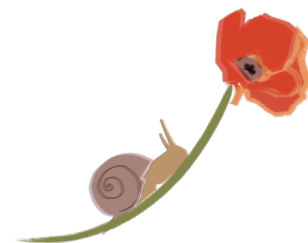
## Bordeaux ville verte ?

Selon l'étude réalisée par Kermap sur la végétalisation des villes de plus de 200 000 habitants, la ville de Bordeaux est moins arborée que la moyenne nationale. La ville se situe en 9<sup>e</sup> position dans le classement national avec 19m<sup>2</sup> de patrimoine arboré par habitant, loin derrière Montpellier par exemple, qui dispose de 43m<sup>2</sup> par habitant (Kermap, 2020). L'équipe municipale élue en 2020 s'est engagée à créer des micro-forêts urbaines de 100 à 200m<sup>2</sup> en ville et des "quartiers apaisés" végétalisés afin de favoriser la pratique de la marche et du vélo, de réduire la pollution de l'air et de rafraîchir l'espace urbain (Bordeaux Respire, 2020)



**1425 km**  
d'aménagements  
cyclables

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

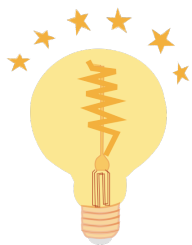


## L'OFFRE DE PRODUITS FRAIS, LOCAUX ET BIO DOIT ÊTRE ACCESSIBLE DANS TOUTES LES COMMUNES ET TOUS LES QUARTIERS DE LA MÉTROPOLE

La métropole bordelaise propose une offre alimentaire dense et variée mais la qualité varie selon les communes et les quartiers. Cette différenciation est corrélée aux fortes disparités économiques. Dans certaines communes de la métropole, les taux de pauvreté peuvent atteindre 26 %. Les habitants de ces quartiers, pour qui le critère du prix est le premier critère d'achat, ont un accès limité aux produits de qualité (frais, locaux, bio), entraînant de nombreux problèmes de santé. Il faut soutenir les circuits de commercialisation alternatifs à la grande distribution qui réduisent le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et consommateurs et permettent ainsi d'accéder à des prix abordables. L'aide alimentaire, qui enregistre de plus en plus de bénéficiaires, doit également évoluer vers une offre plus saine et plus durable afin d'accompagner les changements de comportement alimentaire.

<b>TAUX DE PAUVRETÉ</b> (métropole) (2018)	<b>BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE</b> (département, en % de la population totale)	<b>NOMBRE DE FAST-FOODS POUR 1000 HABITANTS</b> (commune centre) (2021)
<b>NANTES</b> 12,3 %	<b>NANTES</b> 1,1 % (2019)	<b>MARSEILLE</b> 0,08
<b>GRENOBLE</b> 14,2 %	<b>BORDEAUX</b> 1,25 % (2015)	<b>NANTES</b> 0,11
<b>BORDEAUX</b> 14 %	<b>GRENOBLE</b> 1,6 % (2019)	<b>GRENOBLE</b> 0,11
<b>PARIS</b> 15,2 %	<b>LYON</b> 1,7 % (2017)	<b>MONTPELLIER</b> 0,13
<b>LYON</b> 16,1 %	<b>PARIS</b> 2,3 % (2019, Île-de-France)	<b>LYON</b> 0,13
<b>MARSEILLE</b> 18,6 %	<b>MONTPELLIER</b> 4,3 %	<b>PARIS</b> 0,15
<b>MONTPELLIER</b> 19,8 %	<b>MARSEILLE</b> 4,9 % (2019)	<b>BORDEAUX</b> 0,19





## COMMENT ASSURER L'ACCÈS À UNE OFFRE DE QUALITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE?

**///** *Nous n'avons pas encore suffisamment de chiffres concernant la couverture de l'offre de qualité sur la métropole. Il serait utile d'identifier ce qu'on appelle les déserts alimentaires. Sur notre territoire se développent cependant de nombreuses initiatives visant à favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et durable : le projet VRAC, les épiceries solidaires, etc. Nous souhaitons mener une stratégie qui permette d'articuler les capacités d'intervention des différents échelons administratifs (communes, métropole, département) dans ce domaine."*

**Morgane Scouarnec, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole**

**///** *Les projets d'accès à l'alimentation durable (AMAP, circuits-courts...) semblent être en essor sur la métropole, mais ne sont pas toujours lisibles. Je ne suis pas certain qu'ils atteignent tous les publics dans leur diversité (culturelle, sociale, économique)."*

**Jean Philippe Lasfargues, Directeur de la MIAM, Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.ses, Centre Social Bordeaux Nord**

**///** *La collectivisation de l'alimentation pourrait permettre d'assurer une couverture de l'offre de qualité sur tout le territoire. L'alimentation doit être considérée comme un bien commun avec un budget par personne pouvant être pondéré par âge ou selon d'autres critères. Il pourrait s'agir d'un montant de 150 euros par tête par mois dont la collectivité serait en charge. On aurait une carte alimentaire et ces 150 euros ne pourraient être dépensés que dans des produits locaux certifiés selon certains critères de durabilité (bios, locaux, climat, santé...). C'est la seule solution équitable."*

**Nicolas Trézéguet, Chargé de projet, VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), Antenne de Bordeaux**

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **AGORAÉ - ÉPICERIE SOLIDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS**

*Marseille, Grenoble, Lyon, Nantes, Paris, France*

L'AGORAé est un espace d'échanges et de solidarité imaginé par et pour les étudiants. Présent à Grenoble depuis début 2020, L'AGORAé propose aux étudiants dans le besoin (après étude et acceptation des dossiers) l'accès à une épicerie avec des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : autour de 20 % du prix usuel. L'association Inter-asso qui porte le projet sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, propose aussi un accompagnement des étudiants dans leurs projets. De nombreuses animations sont proposées : ateliers, sorties, soirées, activités sportives, petits-déjeuners solidaires, etc. Ce foyer est aussi un lieu convivial pour déjeuner, travailler, se détendre, lire, s'informer, discuter, se rencontrer, etc.

## **LES PETITES CANTINES - LIENS DE PROXIMITÉ ET ALIMENTATION**

*Lyon, France*

Les Petites Cantines, c'est un réseau de cantines de quartier, ouvertes à tous, dont l'objectif est de développer les liens de proximité (intergénérationnels et multiculturels) et de promouvoir l'alimentation durable à travers la préparation d'un repas. Cette initiative propose aux habitants et aux salariés d'un quartier de préparer un repas et manger ensemble. Chaque convive est invité à adhérer à l'association à prix libre afin de profiter des repas. Certains repas sont organisés autour d'une thématique : un pays, un produit, une initiative anti-gaspillage etc.

## **RESTOS DU CŒUR, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET INRA : APPROVISIONNEMENT LOCAL POUR L'AIDE ALIMENTAIRE**

*Montpellier, France*

En 2010, l'UMR Innovation de l'INRA de Montpellier, avec le Marché d'Intérêt National de la métropole et les Restos du Cœur, ont mené une expérimentation d'approvisionnement local des Restos du Cœur dans l'objectif de : proposer aux plus démunis une alimentation de qualité diversifiée, soutenir la production locale et réduire l'impact environnemental lié à l'approvisionnement.

L'expérimentation est ensuite devenue une opération régulière grâce à une collaboration avec 15 producteurs et 4 groupements de producteurs de la région facilitée par l'intermédiaire du marché d'intérêt national.

## **MINISTÈRE CHILIEN DE LA SANTÉ - LOI SUR L'ÉTIQUETAGE ET LA PUBLICITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

### ***Chili***

En 2016, le Chili a voté une nouvelle législation qui vise à faciliter la compréhension des contenus nutritionnels des produits transformés, favoriser l'éducation nutritionnelle des plus jeunes et contrôler les produits auxquels ces enfants ont accès. La législation adoptée par le Ministère de la Santé se décline en plusieurs composantes :

1. Étiquetage des produits alimentaires riches en calories, sucres, sel et graisses saturées sous forme de logo octogonal sur fond noir.
2. Contrôle et retrait de certaines publicités à destination des enfants.
3. Intégration de modules éducatifs à une alimentation saine et à la pratique d'une activité physique dans les établissements scolaires.
4. Retrait du marché de certains produits.
5. Taxe sur les boissons riches en sucres

## **CITÉ DE L'AGRICULTURE - OPÉRATION DÉSERT ALIMENTAIRE**

### ***Marseille, France***

La Cité de l'agriculture est une association née à Marseille en 2015 dont le projet est de promouvoir l'agriculture urbaine et défendre les liens de proximité entre citoyens et producteurs. Afin de lutter contre les inégalités d'accès à une alimentation saine, la Cité a lancé "l'opération désert alimentaire". Pilotée par de centres sociaux, des collectivités, des habitants et des partenaires du monde de la recherche, plusieurs actions sont proposées : ateliers cuisine-nutrition, visites de producteurs, distribution de paniers solidaires bio et locaux, marché retrouvé à la Cité des Arts de la Rue, groupement d'achat local,

## **FOOD2RUE, L'INSERTION DE FEMMES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI VIA L'ALIMENTATION DURABLE**

### ***Paris, France***

Food2rue est un projet associatif d'insertion professionnelle de femmes éloignées de l'emploi via une activité professionnelle au sein du restaurant La Panaméenne à Paris. La structure emploie 12 salariées qui cuisinent du mardi au samedi des produits alimentaires issus de circuits courts, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Food2Rue offre une formation à la cuisine de produits de saison, locaux, aux femmes auparavant exclues du marché de l'emploi.

## **OPTICOURSES - PROMOTION DE LA SANTÉ SUR L'ALIMENTATION ET LE BUDGET**

### ***Marseille, France***

L'objectif du programme Opticourses est de venir en aide aux foyers en difficultés financières, afin de faciliter leur accès à une alimentation saine. Dans le cadre du programme Opticourses, des ateliers thématiques ont été proposés autour d'activités ludiques sur les pratiques d'achat, la qualité nutritionnelle des aliments, leur prix et leur goût, afin d'échanger autour de la notion d'aliments de bon rapport QNP. Notamment, un livret "Prix seuils" a été distribué aux participants afin de les aider à identifier les aliments de bon rapport QNP lorsqu'ils font leurs courses.



## Chapitre II

# DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

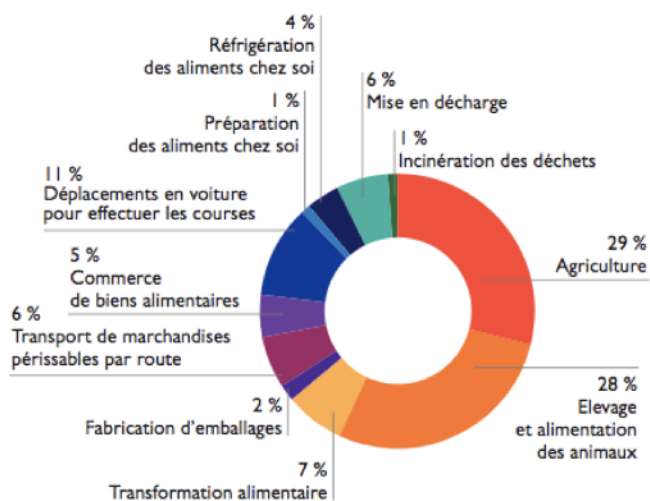
Le système alimentaire de la métropole bordelaise protège-t-il l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et sans polluer ?

# LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Un système alimentaire est dit durable d'un point de vue environnemental lorsque les processus de production, transport, transformation, distribution et consommation agricoles et alimentaires vertueux limitent la pollution des eaux, de l'air, l'épuisement des sols, de la biodiversité et des réserves aquifères.

Le système agricole et alimentaire est aujourd'hui responsable de 26 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale (Poore & Nemecek, 2018) et 30 % à l'échelle de la France (ADEME, 2016). Alors que les systèmes agricoles constituent initialement des puits de biodiversité et de séquestration de carbone, la spécialisation et l'artificialisation de l'agriculture ont contribué à leur affaiblissement. Les externalités positives de l'agriculture ne compensent plus les négatives.

Figure 11 : Répartition des émissions de GES dans la chaîne de production alimentaire en France (ADEME, 2011)



Source : IFEN, 2006

## PRODUCTION

### DES FILIÈRES PLUS IMPACTANTES QUE D'AUTRES

- Élevage bovin émetteur de GES
- Production intensive céréalière et légumière : pollution et raréfaction des ressources en eau si mal gérée (OECD, 2013)

### L'AGRICULTURE RESPONSABLE DES PRINCIPALES POLLUTIONS SUR LES TERRITOIRES

- 70 % des pollutions en pesticides
- 75 % des pollutions en nitrates
- 50 % des consommations nettes en eau (UFC Que Choisir, 2017)

### L'AGRICULTURE RESPONSABLE D'UN TIERS DU GASPILLAGE

- 32 % de ces aliments sont perdus ou jetés à l'étape de la production
- Les causes : des fruits et légumes trop abîmés ou trop petits, ne répondant pas aux critères de standardisation de la grande distribution, des poissons rejetés morts en mer (ADEME, 2016).

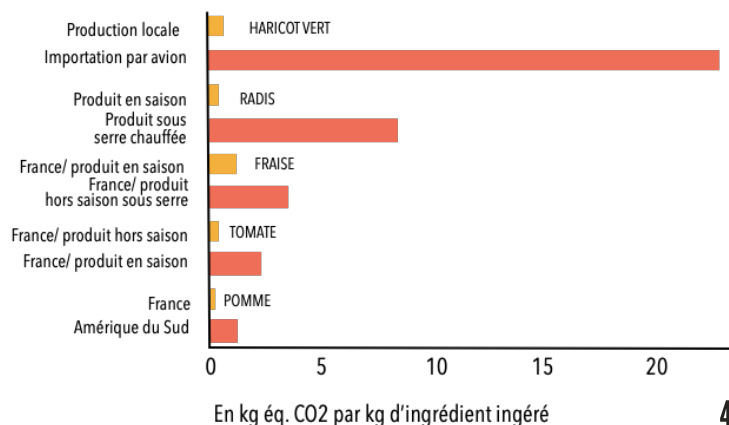
### L'OFFRE DE BIO FRANÇAISE INSUFFISANTE POUR LA DEMANDE



de la surface agricole française en 2021 (Agence Bio, 2021).

**+ 146 %** Évolution du chiffre d'affaire du bio entre 2011 et 2018 (MAA, 2020)

Figure 12 : Émissions de GES associées aux modes de production de quelques fruits et légumes (MTES, 2017)



En kg eq. CO2 par kg d'ingrédient ingéré

# DISTRIBUTION

## LES DIFFÉRENTS MODES DE DISTRIBUTION

Chaque mode a un impact environnemental différent selon le nombre de kilomètres parcourus par les aliments, la performance énergétique et l'utilisation des ressources des infrastructures intermédiaires.

## LE MODÈLE DE LA GRANDE DISTRIBUTION EST LE PLUS IMPACTANT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Les produits en rayon sont principalement issus de l'agriculture conventionnelle. Mais certaines marques bio distributeurs ont également un impact négatif (importation d'autres pays, production sous serres chauffées, conditions de travail non assurées, etc.) (Chaignon A., 2017).
- Le nombre de kilomètres parcourus par les produits et la quantité de gaz à effet de serre émis pour leur acheminement et leur distribution. Une large partie de la gamme de produits proposés sont importés d'autres régions françaises et étrangères et transitent via transports routiers. L'offre locale reste minoritaire (1 à 20 % selon les enseignes) (LSA, 2018).
- Aller faire ses courses en hypermarché en périphérie, en dehors des centres-villes nécessite 30 fois plus d'énergie et émet 70 fois plus de CO<sub>2</sub> que d'aller faire ses courses dans l'épicerie de proximité (Consoglobe, 2013).
- Avec l'éclairage, la climatisation et la réfrigération, on estime qu'en moyenne, une grande surface alimentaire consomme 800 à 900 kWh au m<sup>2</sup>. (ADEME, 2018)
- Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) produisent des déchets. Cartons, plastiques, films, caquettes, palettes... Les emballages représentent 52 % des déchets produits par une grande surface (ADEME, 2018).

## LES PETITS COMMERCE ONT UN IMPACT CARBONE PLUS FAIBLE

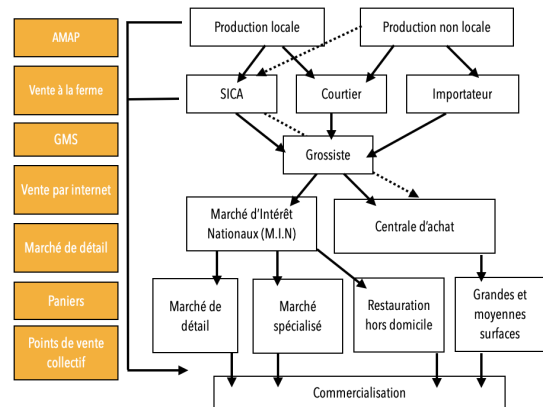
- Usage limité de la voiture des consommateurs mais logistique urbaine de livraison qui peut s'avérer complexe et émettrice (Ritzenthaler, 2016).

# TRANSFORMATION

## LA DIVERSITÉ DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

L'activité consistant à transformer des produits bruts destinés à l'alimentation est appelée l'agroalimentaire. Le secteur agroalimentaire comprend des entreprises de toutes tailles, du grand groupe international à l'artisan, en passant par l'agriculteur transformant lui-même sa production (Ritzenthaler, 2016). En dépit de la multitude des acteurs, un peu plus de 90 % du chiffre d'affaires et 95 % de la valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire sont actuellement réalisés par 3 000 entreprises, soit un nombre restreint de gros industriels (Area, 2018).

Figure 13 : Différents chemins de distribution possibles des aliments (A'Urba, 2016)



- Difficile d'éviter les pertes car une rotation des produits moins importante (ADEME, 2011).
- Davantage de marges de manœuvre pour s'approvisionner auprès de producteurs locaux.

## LES MARCHÉS PROPOSENT DES PRODUITS FRAIS MAIS PAS TOUJOURS LOCAUX !

- De nombreux marchés sont principalement composés de revendeurs qui s'approvisionnent au marché d'intérêt national ou équivalent dont les produits ne sont pas toujours produits localement (et très peu de bio).
- Les marchés représentent 6 % de la quantité totale d'aliments gaspillés le long de la chaîne alimentaire (MDDE, 2011).

## DES CIRCUITS COURTS À L'IMPACT A PRIORI LIMITÉ

- Moins d'intermédiaires mais pas toujours moins de kilomètres (déplacement du producteur pour de petites quantités car manque de mutualisation et déplacement du consommateur).
- Mais moins de surfaces de stockage donc moins d'énergie consommée, une meilleure valorisation des produits non calibrés donc moins de gaspillage, moins d'emballages donc moins de déchets.

## DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE IMPORTANTES

- Plus un aliment a subi des étapes de transformation, plus il a nécessité d'ingrédients et d'énergie et plus il a émis de GES (Les cahiers du développement durable, 2019).
- Parmi les postes de consommation énergétique et d'émission de GES : combustion de gaz dans les process de chauffe (fours et chaudières), combustion de pétrole pour alimenter véhicules, camions transporteurs et groupes électrogènes, process de traitement de la fin de vie des produits.
- Émissions élevées de GES par la consommation énergétique importante liée à l'éclairage des entrepôts et au maintien de la chaîne du froid (ADEME, 2011).

## LA CONSOMMATION ET POLLUTION DES EAUX

- L'usage d'eau dans l'industrie représente près de 20 % de la consommation d'eau dans le monde (INRA, 2013).
- L'eau utilisée peut également être source de pollution des cours d'eau et nappes phréatiques si non traitée avant leur rejet. L'industrie de la viande représente à elle seule 50 % des pollutions des eaux (SUEZ, 2017).

## DE NOMBREUSES PERTES ET GASPILLAGES

- Produits non valorisés à cause des préférences des consommateurs (par exemple abats et cou pour les volailles) ou des défauts d'aspect ou de non-conformité (déclassés techniques).
- 2,1 millions de tonnes d'aliments par an, soit un impact carbone très important, évalué à 3 020 000 t.CO<sub>2</sub> par an (INCOME Consulting, 2016).

## TRÈS PEU D'APPROVISIONNEMENT LOCAL

- Pour les PME, TPE et artisans, même si dotés d'une plus grande marge de manœuvre, le critère prix reste souvent prioritaire, conditionnant l'approvisionnement, local ou non.

# CONSOMMATION

## LES IMPACTS DIRECTS ET INDIRECTS DE NOS HABITUDES ALIMENTAIRES

- L'alimentation représente 16 % des émissions de GES totales générées par les ménages en 2017 (MTES, 2017)
- L'empreinte carbone et eau directe, liée aux procédés de cuisson et lavage lors de la cuisine des aliments.
- L'empreinte carbone et eau indirecte liée aux choix alimentaires (consommation de viande, produits importés).

## LA CONSOMMATION DE VIANDE ET DE PLATS PRÉPARÉS PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION

- Même si la consommation de viande a fortement diminué, elle reste élevée et de loin la plus impactante en termes d'émissions de GES et d'empreinte eau.
- La consommation de plats préparés a été multipliée par 6 depuis 1965 générant entre autres de nombreux emballages dont l'impact carbone est élevé en production puis en traitement (MEDDTL, 2011).

## UN GASPILLAGE ALIMENTAIRE ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE

La consommation représente 33 % en masse des pertes et gaspillages sur l'ensemble des filières agroalimentaires (le pain est un des produits les plus gaspillés). Ces pertes sont évaluées à 6 800 000 de tonnes de CO<sub>2</sub> par an (ADEME, 2016). Les pertes et gaspillages constatés en restauration collective et commerciale sont 4 fois plus élevés qu'au domicile (INCOME Consulting, 2016).

Figure 14 : Sources de pertes et gaspillage des différentes filières en IAA (Ministère de la transition écologique et Solidaire, 2017)

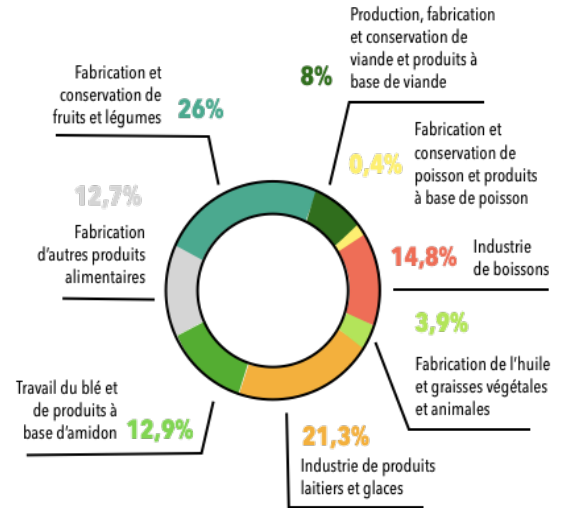
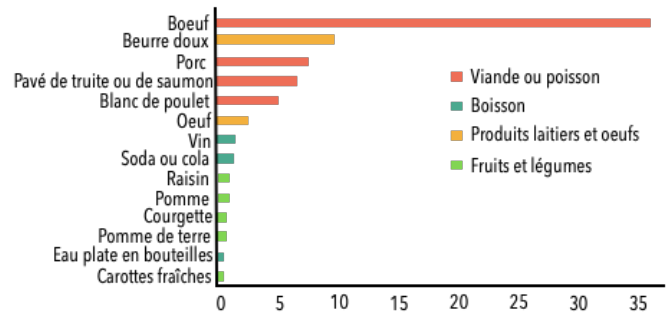


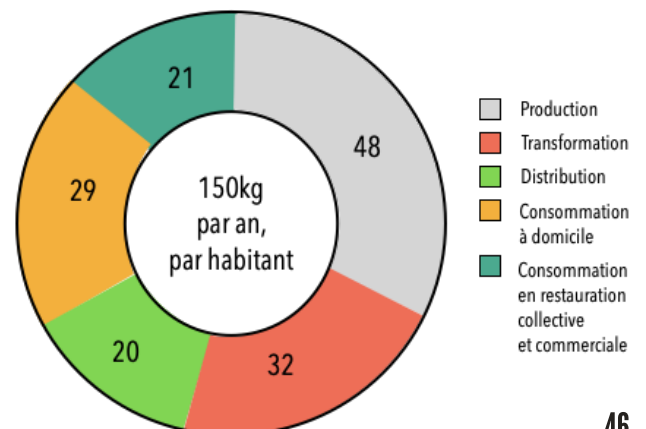
Figure 15 : Émissions de GES associées aux aliments en 2016, selon le type d'ingrédient consommé En kg éq.CO<sub>2</sub> par kg d'ingrédient ingéré (MTES, 2017)



Note : moyenne nationale ou conventionnelle retenue pour chaque type de produit, tous modes de production confondus.  
Source : ADEME (FoodGES, juin 2016), Traitements : SDES, 2016

# PERTES ET GASPILLAGE

Figure 16 : Pertes et gaspillage alimentaire en France (en kg/an par habitant) (MTES, 2017)



# UN SECTEUR VITICOLE POLLUANT MAIS UNE VRAIE DYNAMIQUE VERS LE BIO

Les principales productions agricoles du bassin de production bordelais sont la vigne, les grandes cultures et de façon plus anecdotique le maraîchage et l'élevage. Grâce à une partie de la forêt des Landes de Gascogne recouvrant la moitié de son territoire, la Gironde déploie également d'importantes activités sylvicoles (Préfecture de Gironde, 2016).

## CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX, LES FILIÈRES CONSOMMATRICES D'EAU

L'agriculture en Nouvelle-Aquitaine représente 46 % des volumes d'eau potable prélevés dans les eaux de surface. L'irrigation des vignes étant interdite par le cahier des charges des appellations girondines, les principaux utilisateurs agricoles d'eau sont les producteurs de céréales et oléagineux (Agence France Presse, 2018). Même si la tendance des prélèvements est à la baisse, des problèmes persistent en été sur certaines parties du territoire où coïncident étiages (débit minimal des rivières et des nappes) et importants besoins en eau (AcclimaTerra, 2018).

## LES PESTICIDES UTILISÉS DANS LES VIGNES, PRINCIPALE SOURCE DE POLLUTION DES EAUX

La pollution des sols et des eaux est due aux industries précédemment installées sur le territoire et aux pratiques agricoles et viticoles intensives impliquant l'utilisation de produits phytosanitaires et d'intrants. La proximité océanique est notamment favorable au développement de champignons qu'il faut traiter systématiquement. L'application de produits phytosanitaires en viticulture est plus fréquente qu'en grandes cultures ou culture légumière (Indice de Fréquence de Traitement moyen en viticulture en France en 2013 : 14,7 ; contre 4,9 pour un blé (INSEE, 2017)). L'IFT sur le bassin bordelais en 2016 était de 17,2, soit plus important que la moyenne nationale (Agreste, 2017 (2)).

Les activités de polyculture du Bazadais et Nord-Libournais impliquent également l'utilisation de produits phytosanitaires pour limiter la prolifération des maladies fongiques et ravageurs. Cependant, leur utilisation est 3 à 4 fois moins élevée qu'en viticulture, où les champignons se développent plus facilement (Préfecture de Gironde, 2015).

A l'échelle de la Gironde, 3320 tonnes de pesticides dangereux sont vendues chaque année (France tv info, 2016). Les pesticides impactent l'équilibre des écosystèmes, les conséquences sont multiples : intoxication des organismes vivant, réduction de l'offre de nourriture pour la faune sauvage et déséquilibre des comportements de reproduction des insectes et de la faune. Ils sont également toxiques pour l'Homme. Une exposition courte comme prolongée peut entraîner des empoisonnements et maladies chroniques graves (cancers, infertilité, troubles neurologiques, etc.) (ATMO Nouvelle-Aquitaine, 2020).

## DES MONOCULTURES QUI FRAGILISENT LES SOLS

La diversité de l'assolement dans la région est faible du fait de l'omniprésence de la vigne et d'autres monocultures de céréales impliquant des rotations de cultures courtes (INRA, 2014). Les monocultures réduisent la fertilité des sols, augmentent les risques de maladies et la dépendance aux intrants chimiques pour les traiter (Ecobiose, 2020). À plus long terme, les rendements agricoles finissent par diminuer (Hérault, 2012).



# 1099

## fermes bio en Gironde en 2019

### +23 %

### entre 2018 et 2019

### UNE DYNAMIQUE BIO ENCOURAGEANTE ET ENCOURAGÉE

Le territoire est pourtant dans une dynamique positive et cherche à réduire les impacts environnementaux de l'agriculture. Les conversions vers une agriculture biologique se multiplient, notamment grâce au soutien du département et de la région. Le territoire girondin est le 12<sup>e</sup> département de France en termes de surfaces agricoles bio avec 9,1 % de la SAU (Agence Bio, 2019) et regroupe 70 % des vignobles bio de la région (Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2017). Les exploitations viticoles renommées commencent également à changer leurs pratiques.

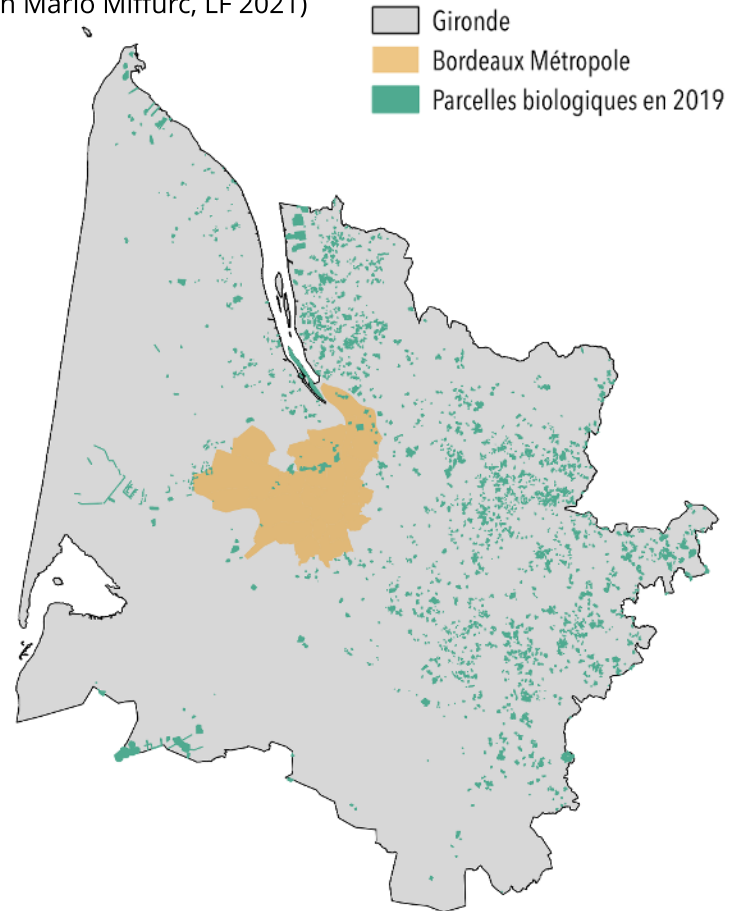
Château Latour, une des exploitations régionales de renommée internationale a terminé sa conversion à la viticulture biologique en octobre 2018 (Naiman, 2018). On compte aujourd'hui 1099 exploitations bio dans le département (+23 % entre 2018 et 2019) pour 17819 ha en bio (soit +16 % entre 2018 et 2019) (Agence Bio, 2020).

**||** *La conversion Bio progresse, certaines exploitations se lancent dans l'agroforesterie et installent des haies. D'autres pratiques existent pour les vignes comme l'enherbement. La chambre d'agriculture accompagne les exploitations dans leurs transitions."*

**Chambre d'agriculture de la Gironde**

### Figure 17 : Exploitations agricoles biologiques recensées à l'échelle de la Gironde en 2019

(CartoBio, 2020, Qgis 2.4, Conception et réalisation Mario Miffurc, LF 2021)



### UNE AGRICULTURE QUI N'ÉMET QUE PEU DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pour autant les activités agricoles viticoles girondines spécialisées sont moins émettrices de GES que l'élevage et les cultures qui occupent une faible part de la SAU. Par ailleurs, les forêts, espaces cultivés, espaces naturels et sols non artificialisés jouent un rôle important dans la capacité de stockage carbone. En 2010, les émissions liées aux activités agricoles et sylvicoles sur le territoire de la Gironde s'estiment à 8 % des émissions totales du territoire girondin (alors qu'elles s'élèvent à 21 % à l'échelle nationale). Le secteur agricole émet 0,84 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par hectare en Gironde (Préfecture de Gironde, 2016), contre 2,89 t<sub>éq</sub> CO<sub>2</sub> en moyenne en France (Chambre d'Agriculture d'Occitanie, 2019) (à titre de comparaison, 1 t<sub>éq</sub> CO<sub>2</sub> correspond en moyenne à un aller-retour Paris-New York en avion ou à 14000 km parcourus avec une voiture de petit calibre (Consoglobe, 2019)).

Mais le captage du carbone en Gironde ne suffit pas à compenser les 82 % d'émissions de GES provenant des secteurs économiques non agricoles (transport, tertiaire, résidentiel et industrie) (Département de la Gironde, 2016). **48**

## CONSÉQUENCES ET MESURES D'ATTÉNUATION DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

L'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement Climatique (ORACLE) de Nouvelle-Aquitaine décrit la réalité du changement climatique et la diversité de ses incidences agricoles en région, notamment sur le raccourcissement des calendriers culturels, le manque d'eau des cultures, l'avancement des dates de vendange, l'augmentation des teneurs en sucres des raisins et du degré alcoolique du vin. Il propose également des mesures d'adaptation pour atténuer le changement climatique. Par exemple, à l'échelle nationale, tripler la surface occupée par les légumineuses à graines (en substitution à du blé, du colza et de l'orge) générerait une réduction de 0,5 à 1 % des émissions agricoles françaises de GES. Transposée à l'échelle régionale, la mise en œuvre de ce scénario reviendrait à augmenter la surface dédiée aux légumineuses à 90 000 ha, soit un peu plus de 4 % de la SAU régionale (Chambre d'Agriculture de Dordogne, 2018).

## DÉPENDANCE DES FERMES AU PÉTROLE

L'agriculture en France est extrêmement dépendante des énergies fossiles, première source d'énergie directe des fermes. L'ADEME estime que sur la période 1990-2020, le coût total des charges dédiées à l'énergie représente 12 à 17 % des charges variables d'une exploitation agricole. L'énergie directe, les semences, les fertilisants, pesticides... la dépendance est multiple. À court terme, la raréfaction de la ressource implique l'augmentation du prix du pétrole, renforçant la vulnérabilité économique des exploitations (ADEME, 2019). À moyen terme, l'extrême rareté de la ressource fragilise énormément le système agroindustriel majoritaire (Jancovici, 2019). En 2010, une exploitation girondine moyenne dépensait 666€/hectare en énergie, soit 3 fois plus que la moyenne nationale (Département de la Gironde, 2016).

## DES PERTES AGRICOLES SUR CHAMPS INDIRECTEMENT RESPONSABLES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

À l'échelle française, 10 millions de tonnes de produits sont perdus ou gaspillés chaque année. L'impact carbone de ces pertes et gaspillages est évalué à 15,3 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit 3 % de l'ensemble des émissions de l'activité nationale, ou encore 5 fois les émissions liées au trafic aérien intérieur. Près de 32 % des produits perdus ou gaspillés le sont à l'étape de production : en cause les aléas climatiques, bioagresseurs, matériel ou moment de récolte inadapté, conditions de stockage, surplus de production par rapport à la demande, produits ne répondant pas aux critères standards des coopératives et de la distribution, etc. Les pertes au stade de production concernent principalement les cultures de fruits et légumes, plus sensibles au climat et faisant l'objet de standards esthétiques stricts dans la distribution (INCOME Consulting, 2016). En Gironde, les filières maraîchère et fruitière étant minoritaires, il ne s'agit pas d'un enjeu prioritaire.

### LE BOCAL LOCAL, VALORISER LES PERTES ET SURPLUS DES PRODUCTEURS

Le Bocal Local est une association dont le but est de lutter contre les gaspillages "potager", en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social. Le gaspillage "potager" est le surplus des arbres fruitiers et autres plantations des particuliers. Les activités du Bocal Local consistent à intervenir chez les particuliers pour l'entretien des potagers et arbres fruitiers, récolter le surplus de production et les redistribuer soit en l'état auprès d'associations alimentaires locales, soit sous forme transformée (bocaux, conserve, soupe et jus). Le Bocal Local propose aussi la création de zones de cultures pédagogiques sur des terrains mis à disposition par les communes, zones appelées "espaces de potaginage". Le Bocal Local souhaite également développer une activité de conserverie anti-gaspi, dont les produits à conserver proviendront aussi bien de particuliers que de producteurs ou tout autre point de vente.

# FAVORISER UNE PRODUCTION DURABLE

## - LES SOLUTIONS LOCALES

### Encourager les pratiques agro-écologiques et la diversification

Pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'écosystème girondin, Clim'Agri appelle à de profondes mutations des exploitations et des pratiques culturales (réduire la dépendance aux machines, aux intrants, recours à l'agroforesterie, passage d'un mode conventionnel vers un mode biologique ou raisonné) mais également à une mutation des activités (grandes cultures vers maraîchage, viticulture vers l'élevage) et des régimes alimentaires afin de valoriser les productions agricoles locales (Département de la Gironde, 2016).

#### **RÉGION NOUVELLE AQUITAINE - PACTE D'AMBITION RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2017-2020**

Avec un accompagnement renforcé, l'ambition est d'atteindre 10 % de la surface agricole utile dédiée en 2020, soit un doublement par rapport à 2017 et 20 % à l'horizon de la future politique agricole commune (2027). Pour la formation : des ateliers bio dans les fermes des lycées agricoles; pour la production, des aides à la conversion : 18000 euros par exploitation et par an. Ce montant sera porté à 21.000 € pour les nouveaux installés et à 20.000 € pour les agriculteurs installés en "zones à enjeu eau". Des aides au maintien sont également proposées : 10000 euros par exploitation et par an pour les agriculteurs ayant 100 % de leur surface agricole utile exploitée en Bio ou situés dans les "zones à enjeu eau". Les aides au maintien s'élèvent à 1500 €/exploitation/an pour les autres agriculteurs (DRAAF NA, 2018 (2)).

#### **ECOBIOSE**

Créé fin 2017 par la région Nouvelle-Aquitaine, le comité scientifique Ecobiose évalue le fonctionnement des socio-écosystèmes. Ces études mettent en avant l'instabilité du vignoble girondin par manque de soutien à la biodiversité : "la biodiversité, qu'elle soit cultivée ou hébergée, soutient la production de raisin et augmente et stabilise les rendements face aux aléas comme les ravageurs de culture." (Ecobiose, 2017)

#### **LE DÉPARTEMENT DE GIRONDE ACCOMPAGNE L'AGRICULTURE ET LA VITICULTURE BIOLOGIQUE**

Depuis 2017, le département de la Gironde s'engage en accompagnant financièrement les agriculteurs et viticulteurs bio et ceux souhaitant se convertir : aides à l'installation, diagnostic de changements de pratiques, plantation d'arbres pour encourager l'agroforesterie en viticulture, aides pour la plantation de haies, la valorisation écologique et paysagère des exploitations, organisation d'événements de sensibilisation (Gironde Le Département, 2019).

#### **FORMATIONS À LA PERMACULTURE**

Des formations aux pratiques de permaculture sont proposées en Gironde par différents acteurs associatifs et entreprises : Perma, etc. à la Réole, Pemaculture design.fr, Terre, Paille & Compagnie, Kiwi Nature...

**“** Je suis responsable d'une spécialisation d'ingénieurs à Bordeaux Sciences Agro qui forme aux métiers d'accompagnement d'une agriculture de proximité porteuse d'un développement durable des territoires (spécialisation "Agricultures, Proximités, Territoires d'Ici et d'Ailleurs). Il faut recréer le lien entre l'agriculture et le développement territorial durable.”

**Nathalie Corade, économiste territoriale, Maître de conférence, Bordeaux Sciences Agro**

### **AGROBIO GIRONDE - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES PRODUCTEURS VERS LE BIO**

Agrobio Gironde rassemble, représente et accompagne dans leurs projets, les producteurs bio en Gironde : viticulteurs, éleveurs, maraîchers, céréaliers, etc. Agrobio Gironde accompagne les agriculteurs dans leur projet de conversion ou d'installation en agriculture biologique. L'association soutient les agriculteurs dans la mise en place des filières, de la production à la distribution en passant par la transformation en proposant diverses formes d'accompagnement individuel ou collectif (journées techniques, formations...) (Bio Nouvelle-Aquitaine, 2018)

### **LA POSSIBLERIE**

La Possiblerie est un domaine viticole bio qui souhaite faire bouger les lignes de la viticulture. La Possiblerie défend l'agroforesterie pour la préservation de la vie du sol et la conservation de l'eau : elle est lauréate du concours "Arbres d'avenir" pour valoriser ce partenariat entre les arbres et la vigne. Les fondateurs souhaitent développer un coworking paysan avec en premier lieu l'installation d'un(e) maraîcher(e) qui cultivera les légumes entre les rangs de vignes. La Possiblerie souhaite également partager ses expériences en mettant à disposition un espace pour pratiquer la cueillette en famille et des vendanges adaptées à tous les âges ; des ateliers pour éduquer au travail de la vigne, la location d'espaces pour les entreprises, un gîte... (La Possiblerie, 2020)

### **INTERBIO NOUVELLE AQUITAINE : LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ**

Créé par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, le label Territoire BIO Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France. Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement, réaffirmées par le Plan Ambition Bio 2017, en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 8,5 %) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20 % de produits bio dans les menus). Interbio propose également des formations à tous les acteurs de la filière bio : développer ses ventes en bio, fournir la restauration collective en produits bio, etc. (Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2017 (2)).

### **CHÂTEAU LATOUR**

Le domaine Château Latour a converti l'ensemble du domaine à l'agriculture biologique en 2018. Il s'agit du seul des quatre premiers grands crus bordelais à avoir passé le cap. Le Château Palmer, à Margaux, pratique également une viticulture biologique et biodynamique depuis plusieurs années et a réduit l'utilisation de cuivre de 20kg à 3kg (Le Monde, 2018).

# Encourager l'autonomie des fermes dans une perspective post pétrole

"Avec la révolution verte, le système agricole a perdu en cyclicité, il est devenu majoritairement extractiviste. L'ensemble du système dépend très fortement du pétrole, et produit une grande quantité de pollutions (gaz à effet de serre, résidus de pesticides, excès de nutriments)" Les Greniers d'Abondance, 2020

## ADEME & DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE - OUTIL CLIMAGRI®

ClimAgri® est un outil et une démarche de diagnostic énergie-gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires, diffusé par l'ADEME. En 2013, le Conseil Départemental se porte candidat pour expérimenter l'outil et mettre en relations trois types d'indicateurs : les consommations d'énergie de l'agriculture, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants et la production de matière première agricole (potentiel nourricier). En Gironde, la contribution actuelle de ce secteur est évaluée à 7,5 % des émissions de GES totales du département. C'est peu par comparaison avec d'autres départements français, mais s'intéresser aux GES reste pertinent, dès lors que cet objectif agro-environnemental conduit à évoquer les multiples enjeux territoriaux qui vont du stockage de carbone à la production de bio-ressources, en passant par l'alimentation (Préfecture de Gironde, 2016) (ADEME, 2020).

## LES MICRO-FERMES PLUS RÉSILIENTES ?

Si les micro-fermes peuvent être considérées comme plus autonomes et résilientes du point de vue énergétique, ce n'est pas tant dans la mobilisation des énergies renouvelables dont l'accès et l'installation sont parfois trop coûteux, mais davantage dans leur sobriété d'utilisation des ressources fossiles. La petitesse et donc la capacité d'adaptation de ces fermes les rend plus robustes face à une éventuelle crise qui conduirait à une pénurie de pétrole par exemple. Bien que les micro-fermes soient plus sobres en énergies fossiles, le post-pétrole est encore très loin. Par exemple, le plastique reste encore largement utilisé (serre, bâches, caisses de récolte et de transport, manches d'outils, irrigation, ficelle, etc.) (Toublant, 2020).

*“ Les micro-fermes reposent sur l'autonomie collective ou territoriale, bien plus que sur l'autonomie des fermes en elles-mêmes. Elles savent profiter des ressources du territoire et y participer tout au long de leur cycle de vie.”*

**Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur MicroAgri 2017-2020.**

## PROJET MICROAGRI

De dimension inférieure aux standards (5ha), les micro-fermes s'inspirent de pratiques innovantes (le maraîchage bio-intensif, la permaculture, etc.) et diversifiées (combinaison de productions, multifonctionnalité). Le projet de recherche-action MicroAgri vise à développer la connaissance et reconnaissance des micro-fermes en Gironde, notamment dans l'objectif de démontrer qu'il s'agit de projets de fermes viables et durables pour le territoire comme les producteurs (MicroAgri, 2020).

# Privilégier la qualité à la quantité concernant les filières d'élevage

Fondé en 2010, The Shift Project est un think tank qui travaille "en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone". Il se donne pour mission de fournir des informations et de mener un lobbying dans le débat sur la transition énergétique, de la France à l'Europe. En complément de la publication du Manifeste pour décarboner l'Europe, The Shift Project a élaboré 9 propositions qui décrivent ce que l'Europe pourrait faire a minima pour respecter l'accord de Paris sur le climat. La 9<sup>e</sup> proposition vise à réussir le passage à une agriculture durable. Elle préconise de diviser par deux du gaspillage alimentaire tout comme la consommation de viande, de mieux valoriser les filières de production de viande de qualité (au travers des signes officiels de la qualité et de l'origine) et enfin de mieux répartir la valeur ajoutée pour une meilleure rémunération des éleveurs et des politiques de reforestation ambitieuses (The Shift Project, 2017).

## GROUPEMENT DES ÉLEVEURS GIRONDINS

Créé en 1983, le Groupement des Éleveurs Girondins, seule Coopérative de Production à vocation exclusivement départementale, regroupe aujourd'hui 150 adhérents (120 éleveurs de bovins et 30 éleveurs d'ovins) sur le département de la Gironde. Le groupement travaille sous deux démarches Qualité propres au terroir girondin : le Bœuf Certifié Sous Signature Gironde et l'IGP Agneau de Pauillac associé à un label rouge. La coopérative permet aux éleveurs de bénéficier de services d'accompagnement à l'installation, à la gestion des troupeaux et de l'administratif (Éleveurs Girondins, 2019).

## QUELS FREINS À LA PRODUCTION DURABLE ?

### DES FREINS ÉCONOMIQUES ET LA DIFFICULTÉ D'INTÉGRER DE NOUVELLES PRATIQUES CULTURALES

Plusieurs freins existent pour une production durable généralisée. Si le frein économique est la première raison avancée empêchant le changement des pratiques, il faut mentionner que certaines techniques de culture sont parfois mal connues et donc mal perçues. Par exemple le développement de la culture sous abris (serres) qui, certes, impacte la qualité paysagère mais qui pourtant permet une meilleure maîtrise de la production : irrigation plus économe, moins de traitements, protection contre la pluie, ce qui évite le développement des maladies (Brajeul et. al, 2011). De fait, les leviers pour dépasser ces freins sont avant tout la formation et l'accompagnement à destination des porteurs de projets d'agriculture durable, des agriculteurs, des collectivités en passant par les écolieux.

L'écoute, l'accompagnement de parcours "atypiques", la formation personnalisée et professionnalisante, les interventions d'experts au plus proche des territoires et des acteurs mais aussi les outils de préservation du foncier agricole sont autant de leviers pour favoriser l'agriculture durable et territorialisée (Toublant, 2020).

**Il faut remettre de l'humain dans les territoires. La majorité des problèmes de notre société humaine ne sont pas résolus par l'argent, les machines, les techniques, mais par les humains eux-mêmes : Donnons-nous les moyens de revenir sur nos territoires."**

**Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur MicroAgri 2017-2020.**

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LE SECTEUR VITICOLE EST PEU REMIS EN QUESTION ALORS QUE SES IMPACTS NE SONT PLUS À DÉMONTRER.

Le secteur agricole sur la métropole bordelaise et en Gironde a un impact avéré sur les ressources naturelles. La culture de la vigne, majoritaire sur le territoire, implique de nombreux traitements chimiques (jusqu'à 17 passages par an) afin de protéger la plante des attaques fongiques et ravageurs, polluant alors les sols et cours d'eau. Ce recours aux traitements phytosanitaires implique une dépendance accrue aux énergies fossiles. Par ailleurs, le maintien des rendements en viticulture est de plus en plus difficile du fait du changement climatique : le secteur viticole est à la fois contributeur et victime du changement climatique qui s'accélère. La place du secteur est peu remise en question du fait d'enjeux économiques évidents. On observe cependant une dynamique encourageante de conversion à la viticulture biologique sur le bassin bordelais, même si encore émergente. Il est nécessaire d'aller plus loin dans la remise en question d'un secteur qui ne contribue peu ou pas à la construction d'une résilience alimentaire territoriale. D'autres modes de production existent, permettant d'allier production alimentaire, viticole et préservation des ressources. Ils doivent être largement démocratisés et faire l'objet d'incitations pour accélérer la transition.

<b>SAU DÉDIÉE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE</b> (département, en % de la SAU totale)	<b>CO<sub>2</sub> ÉMIS PAR LE SECTEUR AGRICOLE PAR HECTARE DE TERRE AGRICOLE</b> (département ou région) (en tonnes équivalent CO <sub>2</sub> par hectare)	<b>INDICE DE RÉCURRENCE DES SÉCHERESSES</b> (département) (2012 - 2020)
<b>MARSEILLE</b> 29 % (2019)	<b>BORDEAUX</b> 0,84 (Gironde) (2016)	<b>PARIS</b> 0,41
<b>MONTPELLIER</b> 16,4 % (2018)	<b>MONTPELLIER</b> 1,91 (Occitanie) (2019)	<b>MARSEILLE</b> 0,67
<b>NANTES</b> 16,1 % (2018)	<b>LYON</b> 2,9 (AURA) (2017)	<b>NANTES</b> 0,86
<b>GRENOBLE</b> 9,1 % (2018)	<b>GRENOBLE</b> 2,9 (AURA) (2017)	<b>MONTPELLIER</b> 1,08
<b>BORDEAUX</b> 9,1 % (2018)	<b>MARSEILLE</b> 3,96 (PACA) (2015)	<b>BORDEAUX</b> 1,95
<b>LYON</b> 8,4 % (2019)	<b>NANTES</b> 4,92 (Loire Atlantique) (2017)	<b>LYON</b> 2,65
<b>PARIS</b> 3,5 % (2019) (ÎLE-DE-FRANCE)	<b>PARIS</b> n.d	<b>GRENOBLE</b> 3,62

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## VIA ORGÁNICA : FERME, MAGASIN ET RESTAURANT BIOLOGIQUE

*San Miguel de Allende, Mexique*

Via Orgánica est une association mexicaine dont la mission est de promouvoir l'agriculture biologique, le commerce équitable, ainsi que les modes de vie plus sains et la protection des ressources naturelles.

Elle vise à mettre en relation les producteurs, les fournisseurs, les commerçants, les associations locales et les transformateurs alimentaires afin de créer une offre de produits biologiques de qualité impliquant les différentes composantes de la chaîne alimentaire au moyen de connaissances et de ressources partagées. Ainsi, Via Orgánica est un véritable écosystème alimentaire composé de :

- une ferme-école en agriculture biologique ;
- un magasin biologique dans le centre de San Miguel de Allende ;
- une unité de transformation des aliments ;
- un restaurant-café biologique.

## UNIVERSITÉ D'IRAPUATO - CENTRE DE FORMATION EN AGRICULTURE DURABLE

*Irapuato, Mexique*

L'objectif du Centre de Formation en Agriculture Durable de l'Université d'Irapuato est de sensibiliser et former les communautés rurales de la région à des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Depuis 14 ans, le centre accueille des groupes d'étudiants, des jeunes des communautés rurales et des producteurs pour les former à :

- La gestion et l'enrichissement organique des sols ;
- La lutte biologique contre les organismes nuisibles ;
- La culture, les avantages et l'utilisation des plantes médicinales ;
- La culture de nopal pour l'alimentation du bétail dans les zones asséchées.

Centre de formation Irapuato © Let's Food





## VIGNES EN TRANSITION - VERS DES SYSTÈMES VITICOLES DIVERSIFIÉS ET NOURRICIERS

*Montpellier, France*

Face à l'impact climatique sur le vignoble héraultais et sa pression grandissante sur les sols et ressources en eau, un collectif de formateurs et viticulteurs ont mis en place le projet " Vignes en Transition ". La démarche Vignes en Transition propose une méthodologie expérimentale pour basculer d'une monoculture viticole à une polyculture plus respectueuse des ressources en mettant à profit quatre techniques culturales :

- L'enherbement annuel ou permanent et les engrais verts qui permettent de ne plus déstructurer le sol.
- L'agroforesterie qui désigne les pratiques associant arbres et cultures, en bordure ou en plein champ et permet, entre autres, d'optimiser la captation de la lumière solaire.
- Les techniques d'hydratation naturelle qui rendent au sol sa perméabilité.
- Le pâturage holistique qui redynamise les cycles biologiques du sol et contrôle l'enherbement.

Une première phase d'expérimentation permet de tester différentes pratiques qui seront ensuite transmises au travers de formation et de fiches techniques.

### ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MEKNÈS, ÉQUIPE DE RECHERCHE "AGRO-ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT (AGREE)" - FORMATION ET SENSIBILISATION À L'AGRO-ÉCOLOGIE

*Meknès, Maroc*

L'équipe AGREE est constituée d'enseignants-chercheurs et doctorants de l'ENA de Meknès souhaitant expérimenter et former aux pratiques agro-écologiques. Différentes actions sont ainsi menées ou envisagées : création d'une parcelle expérimentale au sein de la ferme pédagogique de l'ENA afin de démontrer les performances agronomiques et environnementales de l'agro-écologie et de sensibiliser les étudiants, volonté de créer une spécialisation de dernière année "agro-écologie" dans le cursus ingénieur de l'ENA, collaboration avec des producteurs du pays afin de créer des fermes-écoles pilotes pour les agriculteurs locaux.

### ASSOCIATION TUNISIENNE DE PERMACULTURE - FORMATION DES FORMATEURS ET SYSTÈME PARTICIPATIF DE GARANTIE

*Tunisie*

L'Association Tunisienne de Permaculture accompagne la transition des agriculteurs vers des systèmes agricoles plus respectueux des ressources naturelles. Elle coopère avec le Ministère de l'Agriculture pour former les formateurs agricoles à la permaculture dans chaque gouvernorat. L'association démarre en 2020 un projet d'accompagnement de 50 microfermes en permaculture pour les jeunes chômeurs de 18-25 ans sur l'ensemble du pays. Elle développe également le système participatif de garantie qui permet de sortir de la logique actuelle de grandes monocultures en agriculture biologique sous certification européenne (principalement dattes et olives exportées) et de permettre aux petits producteurs qui n'ont pas les moyens de payer une certification de vendre leurs produits agro-écologique certifiés.

# LA GRANDE DISTRIBUTION DOMINE, POLLUANTE ET PEU RÉSILIENTE

42 %

des parts de marché  
du bio en France  
détenues par la  
GMS en 2018

(Hu, 2018)

77 % des achats alimentaires se font en GMS  
sur la métropole bordelaise

*Les grandes et moyennes surfaces (GMS) sont à l'origine d'impacts environnementaux bien plus importants que tous les autres distributeurs.*

## LES GRANDES SURFACES, PLÉBISCITÉES À BORDEAUX, CONTINUENT À SE MULTIPLIER

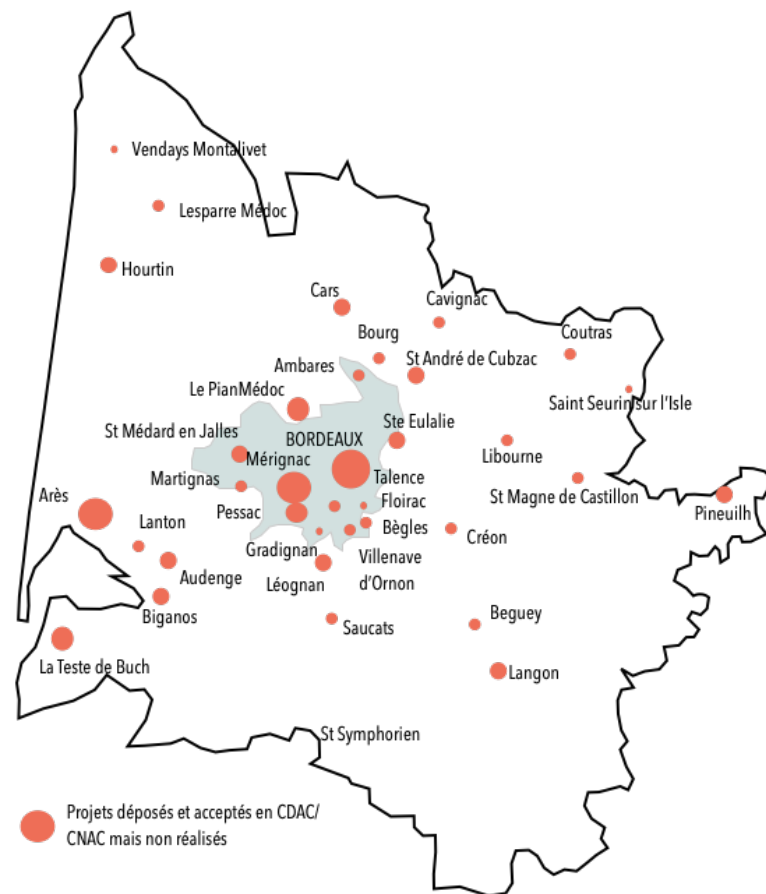
Sur le territoire métropolitain, la GMS détient une part de marché plus importante que dans le reste de la France (72 % à l'échelle nationale) car elle représente 77 % des achats alimentaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie Bordeaux Gironde, 2019). Le nombre d'hypermarchés ne cesse d'augmenter, plébiscités par les consommateurs. 34 grandes surfaces ont vu le jour entre 2017 et 2018 dans le département dont 16 GMS en alimentaire généraliste. 65 projets commerciaux attendent d'être réalisés, principalement sur la métropole bordelaise qui représente le bassin de consommation le plus important (Chambre de Commerce et de l'Industrie Bordeaux Gironde, 2019). La commune de Bordeaux compte un supermarché pour 6714 habitants (Ville data, 2019).

*Les petits commerces ont a priori un impact carbone plus limité car limitent les derniers kilomètres et augmentent la marge de manœuvre pour s'approvisionner localement. Il y a cependant un risque de gaspillage plus élevé du fait d'une moindre rotation des produits.*

## LES PETITS COMMERCE, TRÈS NOMBREUX SUR LA MÉTROPOLE : MOINS POLLUANTS

Le nombre de supérettes s'est accru de 39 % en France métropolitaine entre 2005 et 2015. Bordeaux Métropole comptait, fin 2016, pas moins de 13 170 commerces. Cela représente une augmentation de 13 % entre 2011 et 2016 (Club commerce connecté, 2017).

Figure 18 : Les projets de grandes surfaces à venir (Chambre de Commerce et de l'Industrie Bordeaux Gironde, 2019)



Ces petits commerces correspondent souvent à des supérettes filiales des grandes enseignes de GMS dominantes. Cette tendance est liée au retour des GMS dans les centres urbains, tout comme dans les bourgs et villes moyennes. Cette stratégie répond aux exigences d'accessibilité liées au vieillissement de la population, mais aussi à la demande de "multimodal" qui offre à la fois la proximité, le choix et les prix bas d'un hyper qui se veut reconnecté avec les consommateurs, et le drive via Internet.

# 13,6 %

du gaspillage sur la chaîne alimentaire en France est imputable aux GMS

(Garot, 2014)

## ZOOM

### MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL BORDEAUX-BRIENNE

Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Bordeaux-Brienne est un des principaux distributeurs du territoire bordelais. Il s'étend sur 50 000 mètres carrés de bâtiments et compte une centaine d'entreprises pour environ 1 000 emplois sur site. Cette plateforme d'échanges de grande proximité met en relation les vendeurs (grossistes) et les acheteurs (restaurateurs, etc.). Il s'agit du premier lieu de transit de fruits et légumes de l'agglomération, hors centrales d'achat. Le M.I.N de Bordeaux serait "le 3<sup>e</sup> pôle français d'importation et de distribution de fruits et légumes. 150 000 tonnes de fruits et légumes transitent chaque année par les installations du quai de Paludate" (Bordeaux Métropole, 2019).

Les impacts environnementaux de ces plateformes de distribution sont importants du fait d'une multiplication de trajets, d'intermédiaires et de zones d'entrepôts, dont les zones de réfrigération qui sont particulièrement consommatrices d'énergies. Ces zones ont été conçues comme des structures d'optimisation logistique. Pour mieux évaluer l'impact, il faut calculer l'impact carbone en relation avec le volume de marchandises transportées. En effet, les émissions par kilomètre parcouru et par tonne transportée sont environ 10 fois plus faibles pour un poids lourd de 32 tonnes et 100 fois plus faibles pour un cargo transocéanique que pour une camionnette de moins de 3,5 tonnes : ils permettent de parcourir de plus grandes distances avec des émissions de gaz à effet de serre équivalentes (ADEME, 2017). La centralisation des marchandises en périphérie de la métropole bordelaise réduit les risques d'une logistique urbaine congestionnante et source de pollution dues aux nombreux ralentissements. Tout dépend alors des véhicules utilisés aussi bien par les vendeurs que par les acheteurs qui acheminent les produits en centre-ville.

Il est difficile d'estimer la proportion d'aliments produits localement transitant par le MIN. Néanmoins, on note une volonté de la métropole de favoriser l'agriculture de son territoire, même si majoritairement viticole, au travers du développement d'un carré de producteurs locaux et bio sur le MIN : Loc'Halle Bio. Loc'Halle Bio rassemble 22 producteurs provenant d'un rayon de 150 km autour de Bordeaux (Loc'Halle bio, 2018).

Une rationalisation des flux logistiques est également nécessaire afin de limiter les flux inutiles et favoriser l'approvisionnement local et la diminution des intermédiaires. À titre d'exemple, Marmande Val-de-Garonne, qui possède 40 000 ha de terres agricoles contre 6600 ha pour Bordeaux Métropole, distribue seulement 5 % de sa production agricole à Bordeaux, et 80 % au MIN de Rungis. Bordeaux Métropole a ainsi signé en 2018 un accord de coopération avec Marmande afin de renforcer leurs relations de proximité et ainsi augmenter l'approvisionnement local du MIN de Bordeaux (Cheminade, 2018).

Dans le sillage de la loi de transition énergétique, qui imposera le tri à la source à tous les producteurs de biodéchets en 2025, la société Bee&Co a installé depuis juillet 2017 au sein du marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne, la Biobeebox, premier méthaniseur autonome de la région, transformant les déchets organiques en gaz et en compost. Construite sous forme de conteneur, elle occupe une surface limitée afin de s'intégrer facilement dans le paysage urbain, au plus près des lieux de production de déchets.

L'énergie que produit la box par la valorisation des biodéchets est utilisée pour chauffer le conteneur sur place. Le dispositif pourra aussi bientôt alimenter une serre en compost et en eau (La Tribune, 2019).

## ZOOM -

### LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS DANS LA RESTAURATION COMMERCIALE

Selon une étude réalisée par l'Agence Bio auprès de 1040 restaurants commerciaux en 2019, les produits issus de l'agriculture biologique sont de plus en plus sollicités par les restaurateurs. 43 % des restaurants disent servir des produits issus de l'agriculture biologique régulièrement. Si pour la moitié d'entre eux il ne s'agit que de quelques ingrédients, 34 % des répondant proposent des plats entièrement bio.

Les restaurateurs s'approvisionnant en produits bio encouragent également à 67 % l'approvisionnement bio de proximité. La majorité des restaurateurs interrogés disent compenser le surcoût du bio en limitant le gaspillage et en s'approvisionnant davantage en produits bruts (Agence Bio, 2019 (1)).

Cependant, de nombreux restaurateurs se tournent encore vers des grossistes conventionnels pour des raisons de praticité : la logistique est facilitée et la centralisation de l'offre permet de commander des volumes importants de produits diversifiés auprès du même interlocuteur. Si le MIN de Brienne développe une offre de produits bio et locaux, la diversité est encore parfois insuffisante pour certains restaurateurs. Il est nécessaire d'encourager le développement du carreau de producteurs bio et locaux sur le MIN et les initiatives de mise en relation des producteurs locaux et restaurateurs.

#### SERVI EN LOCAL - METTRE EN LIEN LES MICRO FERMES ET LES RESTAURATEURS

Servi en Local propose de mettre en lien les agriculteurs (des micro-fermes situées moins de 50km de Bordeaux) avec les professionnels de la restauration (privée et publique), à travers :

1/ **La centralisation des commandes des cuisiniers auprès des producteurs** : valorisation des produits auprès des restaurateurs en faisant gagner du temps aux producteurs

2/ **La livraison des produits auprès des cuisiniers** : travailler sur la qualité gustative des produits avec les agriculteurs puis faciliter l'approvisionnement.

*Il y a une vraie volonté de la restauration de s'approvisionner en circuits courts. Dans notre étude, plusieurs restaurants situés dans les zones dites "bobo", ont déjà enclenché un approvisionnement en produits locaux (Copine Claude, Food du goût, Le comptoir des saveurs, Le bar de la marine etc.). D'autres souhaiteraient le faire mais il y a plusieurs blocages : sur la junk food, les volumes sont souvent trop petits pour un approvisionnement local, la gestion des stocks est plus facile pour les restaurateurs lorsqu'on fait appel à un grossiste, la logistique est de fait le point noir, la multiplicité des producteurs est également un vrai problème. Des initiatives comme My farmers ou Servi en Local essaient d'approvisionner les restaurateurs en produits locaux, elles sont à développer."*

**Agnès Soulard, Responsable pôle Europe, Agence de l'Alimentation**

# RÉDUIRE L'IMPACT DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE - LES SOLUTIONS LOCALES

## Réduire l'impact environnemental des grandes distributions

### **BORDEAUX METROPOLE - CHARTE D'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU TERTIAIRE**

Bordeaux Métropole travaille indirectement avec les grandes et moyennes surfaces pour réduire leurs impacts énergétiques. Elle a mis en oeuvre une charte d'engagement à destination des acteurs du secteur tertiaire dont font partie par exemple les magasins Auchan et Casino. Cette Charte a vocation à mobiliser les acteurs qui s'engagent de manière volontaire pour améliorer l'efficacité énergétique de leur parc et le confort des occupants. Elle permet aux acteurs de partager leurs bonnes pratiques afin de réduire leurs consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

### **MAGASINS U - SOUTIEN À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET LOCALE**

Les Magasins U privilégient les partenariats avec les agriculteurs et les éleveurs locaux. Ils travaillent depuis 2008 aux côtés des 2000 producteurs de la coopérative Biolait, qui fournit 100 % du lait U bio. En 2012, les Magasins U ont également conclu avec "Les Porcs Bio de France" un contrat de filière, qui alimente l'intégralité de la gamme boucherie-charcuterie U Bio, soit 1200 tonnes par an. Ces partenariats se traduisent par une revalorisation des prix d'achat et une meilleure rétribution des producteurs (Magasins-U, 2019). Dans certains magasins U, l'approvisionnement local peut atteindre 20 % de l'ensemble des produits de la marque distributeurs et des fruits et légumes (Mazieres, 2016).

### **BIOCOOP**

Biocoop est le premier réseau de magasins de moyenne distribution en France à proposer exclusivement des produits bio, locaux et de saison, issus du commerce équitable. Biocoop est une coopérative qui travaille avec des groupements de producteurs et transformateurs biologiques. En 2019, les groupements de producteurs bio partenaires et sociétaires de Biocoop sont : Bio Breizh, Bio Centre Loire, Bio Direct, Biocer, Biolait, Bretagne Viande Bio, Cabso, Chèvres Bio France, Cocebi, Corab, Ferme de Chassagne, Lait de Brebis, Le Pré Vert, Norabio, Probiolor, Solebio et Volailles Bio de l'Ouest (Biocoop, 2019).

## **RET21 - "LES CHARGEURS S'ENGAGENT EN FAVEUR DU CLIMAT"**

Le dispositif " FRET21 les chargeurs s'engagent en faveur du climat ! " porté par l'ADEME et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs à mieux intégrer l'impact environnemental des transports dans leur stratégie de développement durable, au travers de 4 axes d'action : taux de chargement, distance parcourue, moyen de transport et achats responsables. Sur la base de 200 entreprises engagées d'ici fin 2020, le déploiement de ces actions permettrait d'économiser annuellement 400.000 tonnes de CO<sub>2</sub> (ADEME, 2019).

## **Encourager un approvisionnement en produits bio & locaux**

### **LOC'HALLE BIO**

Cette structure coopérative réunit 22 producteurs de fruits et légumes bio, tous situés à moins de 150 km de Bordeaux. Sa vocation est de proposer aux commerçants et restaurateurs de l'agglomération bordelaise une offre maraîchère de qualité, exclusivement bio. Détaillants primeurs, magasins spécialisés, restaurateurs et professionnels de la restauration collective peuvent ainsi profiter toute l'année, auprès d'un seul fournisseur et en un seul lieu, de l'ensemble de la gamme de fruits et légumes de saison cultivés localement. Plateforme souple et légère issue de l'économie sociale et solidaire, LOC'HALLE BIO garantit la compétitivité de ses produits grâce notamment à la mutualisation des frais logistiques entre producteurs. En s'installant sur le MIN de Bordeaux-Brienne, LOC'HALLE BIO a fait le choix de la proximité avec sa clientèle (Loc'Halle Bio, 2018).

### **METRO - OFFRE EN PRODUITS LOCAUX**

METRO, grossiste alimentaire et matériel à destination des professionnels et notamment des restaurateurs, a mis en place des corners et espaces spécifiquement dédiés aux produits locaux afin d'encourager les restaurateurs à se tourner vers le local.

# Limiter les pertes agricoles, réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets

## **SOLS & FRUITS - MARQUE "LES GUEULES CASSÉES"**

En 2014, l'entreprise Sols & Fruits a créé la marque "Les Gueules Cassées" afin de valoriser les fruits et légumes "moches" habituellement écartés par la grande distribution. Les produits sont alors proposés à un prix plus avantageux aux consommateurs. D'abord déployée dans les grandes enseignes de distribution, la marque s'est ensuite répandue dans les petits commerces (Le Monde, 2015).

## **LES DÉTRITIVORES - VALORISER LES BIO-DÉCHETS DES RESTAURATEURS ET PARTICULIERS**

Les Détritivores propose un service professionnel de sensibilisation, de collecte, de compostage et de valorisation des déchets organiques produits par les acteurs de la restauration et les particuliers. Les Détritivores forment convives et cuisiniers, mettent à disposition des bacs, assurent les récoltes de bio-déchets jusqu'aux plateformes de compostage, assurent la production de compost et le mettent à disposition des jardiniers urbains un compost 100% naturel, sans aucun intrant chimique ni additif, bénéfique à l'amendement de leur sol. Ce compost peut être utilisé pour fertiliser les espaces verts ou peut être distribué aux convives des restaurants. Ce sont aujourd'hui plus de 100 clients qui font appel à leur service.



© Les Détritivores.

### LE SIVU BORDEAUX - MÉRIGNAC S'ENGAGE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole adopte un plan d'action **zéro déchet zéro gaspi**, qui accorde une place centrale à la réduction du gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective publique. Celui-ci représenterait annuellement plus de 11 000 tonnes de déchets sur le territoire métropolitain. La plupart des établissements desservis par le SIVU sont équipés de tables de tri, permettant la revalorisation d'une partie des déchets. Ces déchets sont redistribués à hauteur de 20 tonnes par an à la Banque alimentaire de Bordeaux Métropole, ce qui permet leur revalorisation partielle. Le SIVU s'engage également à respecter le principe de valorisation de l'ensemble d'une production (achat d'une carcasse entière d'animal, d'une production fruitière complète, incluant les fruits plus petits ou imparfaits) afin de limiter les pertes post-production, en amont de la restauration. Certains restaurants administratifs s'engagent également au compostage d'une partie des déchets alimentaires, comme celui de Mériadeck, qui revalorise ainsi 11 000 kilos de nourriture par an (SIVU - La Cuisine Centrale, 2021).

### LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES LYCÉES DE LA RÉGION

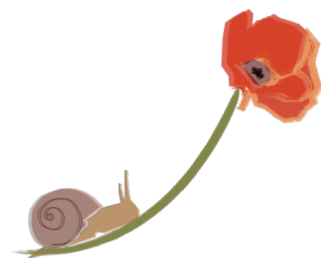
Selon une étude de l'Ademe en 2018, les pertes liées au gaspillage alimentaire des lycées de Nouvelle-Aquitaine représentent environ 25 millions d'euros par an (68 centimes d'euro par repas) (Amathieux, 2018).

Les 296 lycées de la région ont décidé de se donner pour objectif de réduire les bio-déchets de 30 % d'ici 2020. Pour ce faire, des initiatives " anti-gaspi " et des actions pédagogiques sont organisées pour sensibiliser les lycéens. De plus, pour tout ce qui n'est pas consommé les lycées ont mis en place plusieurs projets : fournir à manger à un élevage canin, mise en place d'un poulailler, ou construction de composteurs. Certaines cantines ont même opté pour des assiettes plus petites ou la mise en place d'un tube en verre permettant de mesurer les restes de pain, de tables de tri ou de balance pour peser les biodéchets.

L'ADEME s'est engagé à soutenir la Région dans la formation du personnel de cuisine pour permettre d'offrir plus de choix aux élèves, modifier les quantités et cuisiner des produits plus frais et de saison (ADEME Nouvelle-Aquitaine, 2018).



# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRANDE DISTRIBUTION DOIT ÊTRE PLUS STRICTEMENT RÉGULÉ.

Dans la métropole de Bordeaux, la grande majorité des achats alimentaires se fait dans des grandes et moyennes surfaces. Si les commerces de proximité se multiplient, notamment en centre-ville, ils dépendent très souvent d'une enseigne nationale de grande distribution répondant ainsi à la même logique : approvisionnement via des centrales d'achats nationales, offre de produits biologiques essentiellement transformés, suremballés et parfois importés, consommation énergétique importante, etc. Dans le même temps, des initiatives émergent pour faciliter l'approvisionnement en produits bio et locaux des commerces indépendants, restaurants et cantines scolaires, limiter et revaloriser les déchets organiques, ou encore favoriser l'accès direct aux produits bio. Ces initiatives doivent coexister avec la grande distribution qui propose une praticité d'accès pour les consommateurs et des prix hyper compétitifs au détriment des ressources naturelles. Il faut désormais réguler de manière plus stricte la multiplication des grandes et moyennes surfaces afin que les alternatives d'aujourd'hui deviennent la norme de demain.

<b>DENSITÉ DE SUPERMARCHÉS</b> (2019)	<b>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU MARCHÉ DE GROS/MIN</b> (évaluation sur la base de 5 critères)	<b>STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION SCOLAIRE</b> (écoles primaires, commune centre, sur base de 7 critères)
<b>GRENOBLE</b> 1 pour 9900 habitants	<b>MONTPELLIER</b> 5	<b>MONTPELLIER</b> 5
<b>NANTES</b> 1 pour 8427 habitants	<b>GRENOBLE</b> 5	<b>PARIS</b> 5
<b>MONTPELLIER</b> 1 pour 8166 habitants	<b>MARSEILLE</b> 5	<b>LYON</b> 5
<b>MARSEILLE</b> 1 pour 7302 habitants	<b>PARIS</b> 5	<b>BORDEAUX</b> 5
<b>LYON</b> 1 pour 6936 habitants	<b>BORDEAUX</b> 4	<b>GRENOBLE</b> 3
<b>BORDEAUX</b> 1 pour 6749 habitants	<b>NANTES</b> 4	<b>MARSEILLE</b> 3
<b>PARIS</b> 1 pour 4517 habitants	<b>LYON</b> 2	<b>NANTES</b> 3

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **SUPER HALLE D'OULLINS**

*Lyon, France*

La Super Halle est un lieu multifonctionnel situé à Oullins, près de Lyon, qui vise à faciliter l'accès et à promouvoir les produits locaux issus d'une agriculture raisonnée. On distingue 3 espaces :

- Une épicerie avec des produits biologiques, du vrac, des produits locaux et artisanaux, des produits en circuit-court de producteurs de la région,
- Un restaurant-traiteur nommé " la Fabrique des Producteurs " proposant une cuisine fraîche, de saison, locale et responsable,
- Un magasin indépendant.

La Super Halle est une coopérative qui emploie 13 personnes. Le lieu propose également ponctuellement des événements de sensibilisation à l'alimentation durable.

## **RÉSEAU DES INITIATIVES AGRO-ÉCOLOGIQUES AU MAROC - MARCHÉS PAYSANS**

*Maroc*

Le RIAM est un réseau d'acteurs dont l'objectif est de mettre en lumière les initiatives et faciliter la coopération territoriale pour encourager la transition agro-écologique. En collaboration avec le CIRAD, le RIAM a initié une démarche de création de marchés paysans, associée à la mise en place d'un label " agro-écologie " sur le principe du système participatif de garantie. Au travers de ces marchés paysans, le RIAM souhaite encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement, tout en démocratisant et sensibilisant les consommateurs aux démarches " bio ". Le nombre d'intermédiaires étant drastiquement réduit, les marchés permettent une meilleure rémunération pour les producteurs.

## **MANGEZ BIO ISÈRE**

*Grenoble, France*

Créée en 2005, l'association de producteurs et productrices " Mangez Bio Isère " est née de la volonté de paysans bio isérois d'approvisionner la restauration collective en produits issus de l'agriculture biologique (ou en conversion), en direct de leur ferme. L'association regroupe une cinquantaine de producteurs et transformateurs isérois, livrant leurs produits au sein d'établissements scolaires, de cuisines centrales, de centres de loisir ou de restaurants d'entreprise. Les restaurateurs ou responsables de cantines collectives contactent l'association afin d'élaborer un menu avec l'équipe de Manger Bio en fonction des produits disponibles. Les produits sont ensuite livrés, accompagnés de visuels ou d'une animation pour mettre en valeur le repas du jour. 120 établissements isérois bénéficient de leur service.

## **FRAB AURA ET FL CONSEIL - MANGER BIO ET LOCAL EN ENTREPRISE**

*Région Auvergne-Rhône-Alpes, France*

Manger Bio et Local en Entreprise est un projet initié dans la région Rhône-Alpes en 2011 par FL Conseil et la FRAB AuRA (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en AURA). Ce projet vise à l'introduction de produits biologiques régionaux dans les menus des restaurants d'entreprise (objectif fixé à 20 %). Les coordinateurs du projet accompagnent les entreprises et leur partenaire de restauration collective dans l'introduction des produits biologiques régionaux par :

- Un éclairage sur les principes de l'agriculture biologique,
- Des conseils sur l'approvisionnement en produits biologiques régionaux,
- Le suivi et l'analyse de l'achat et de la consommation des produits biologiques au sein du restaurant.

## LA GRANDE BARGE - BAR, RESTAURANT, ÉPICERIE DURABLE

*Nantes, France*

La Grande Barge est un bar-restaurant-épicerie géré par la coopérative " Le Début des Haricots ". C'est un lieu de rencontres et de partage, qui cherche à valoriser un système alimentaire durable. Grâce à un réseau de producteurs et de fournisseurs locaux, artisanaux et/ou en agriculture biologique, la Grande Barge propose une alimentation saine à ses clients. Le bar, situé sur l'Île de Nantes, organise différents types d'événements et animations. La coopérative souhaite aller plus loin en multipliant les lieux hybrides tels que " La Grande Barge " sur le territoire des Pays de Loire, en mettant en lien les producteurs, les transformateurs, les acteurs locaux et les consommateurs. Elle a par exemple lancé le dispositif des " micromarchés ". Il s'agit de minis marchés s'adressant principalement aux personnes en situation de précarité, leur fournissant des paniers bio/locaux à moindre coût et sans engagement.

En 2017, la SCIC " Le Début des Haricots " était composée de :

- 31 coopérateurs dont 4 salariés,
- 4 producteurs du réseau,
- 3 associations partenaires.

## MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

*Montpellier, France*

Le Marché d'Intérêt National de Montpellier, regroupe près de 220 producteurs, grossistes, négociants, ateliers de transformation et 3000 acheteurs professionnels. Grâce à la politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole, le MIN de Montpellier est l'un des pionniers à intégrer des démarches alternatives dans son fonctionnement, au travers notamment d'actions phares de renforcement de la place des produits locaux et issus d'une agriculture biologique, d'optimisation de l'utilisation de l'énergie et de diminution et valorisation des déchets produits.

### Le "Carreau Bio & Local"

Depuis 2017, une trentaine de producteurs proposent des produits locaux de saison - dont une dizaine certifiée Agriculture Biologique (Aude, Hérault, Tarn). Ce service permet aux producteurs locaux d'accéder à une clientèle professionnelle diversifiée en réduisant le temps de transport et les flux logistiques en ville. Au total, 50 % des produits vendus sur le MIN (fruits et légumes, viandes, vin) sont produits dans le sud de la France.

### Optimisation énergétique

Une stratégie de mutualisation et massification des flux sur le MERCADIS a permis de diminuer le nombre de véhicules de livraison. L'accès au MIN a été rendu gratuit pour certains transporteurs s'engageant à réduire leurs émissions de GES.

### Gestion des déchets

A ce jour, 73 % des déchets produits sur le MIN sont recyclés, au travers de 4 filières : 14 % compost, 28 % animaux, 13 % bois, 18 % cartons. Depuis 2016, les grossistes du MIN font également don de leurs invendus consommables à l'association d'aide alimentaire Perséphone.

# DES PROCÉDÉS AUX IMPACTS PEU COMMUNIQUÉS

80

des dépenses alimentaires  
des Français concernent  
des produits alimentaires  
transformés

(Larochette et Sanchez Gonzalez, 2015)

1656 transformateurs  
dont 404 bio en Gironde

## UNE MAJORITÉ D'UNITÉS DE TRANSFORMATION VITICOLES

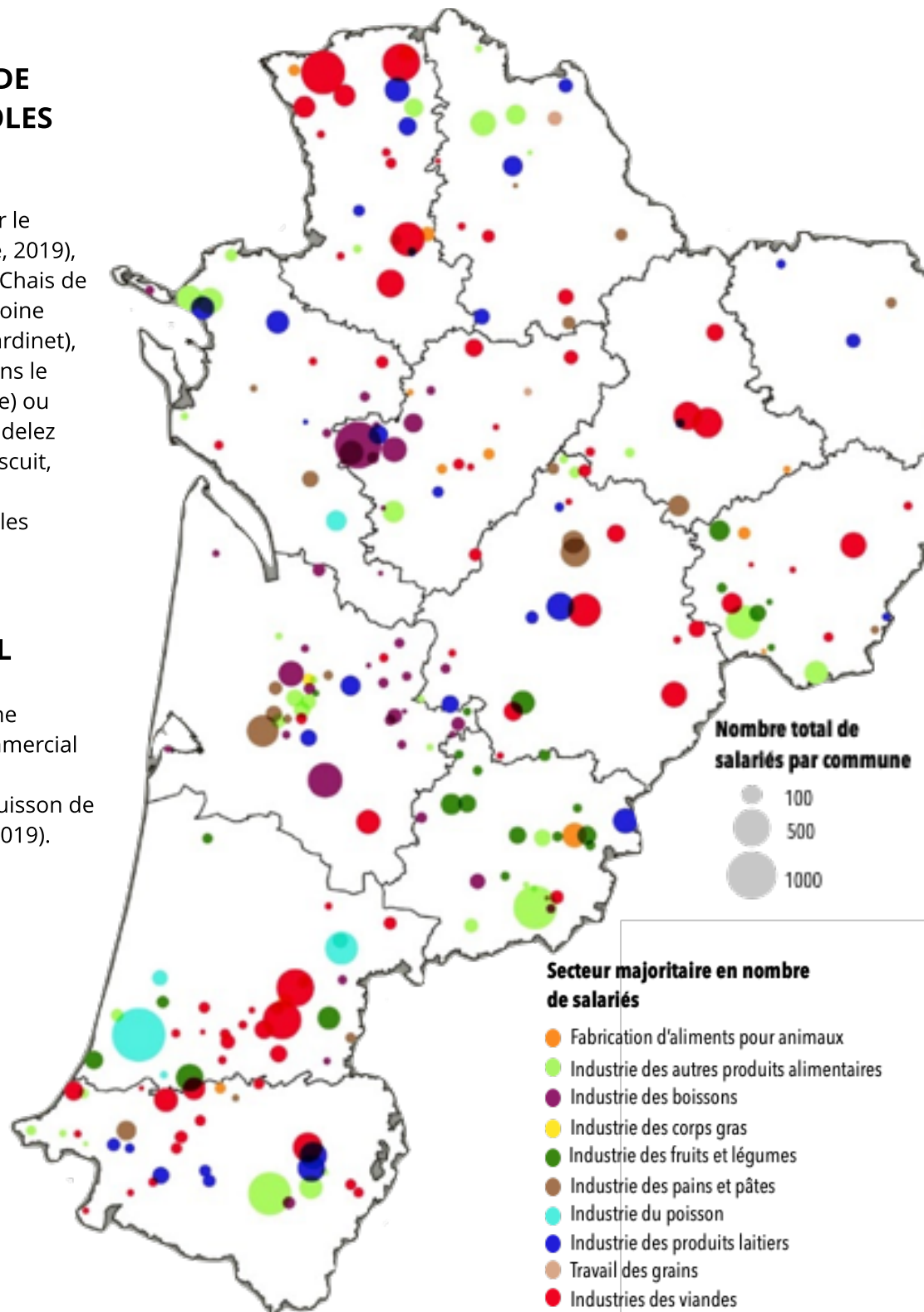
En 2016, on compte 1 656 unités de transformation agroalimentaires sur le département de la Gironde (Agreste, 2019), principalement viticoles (Les Grand Chais de France, Les vigneron du Tutiac, Antoine Moneix, etc.) ou autres boissons (Bardinet), puis des entreprises spécialisées dans le découpage de viande (LDC Aquitaine) ou dans la boulangerie-pâtisserie (Mondelez France Biscuits, La compagnie du biscuit, CEMOI Chocolatiers, Lesieus, Jock, Mademoiselle Margaux), ou encore les produits laitiers (Le Petit Basque).

## L'ARTISANAT COMMERCIAL

En 2016, la région Nouvelle-Aquitaine recense 4162 unités d'artisanat commercial (charcuterie, boulangerie, boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, cuisson de produits de boulangerie) (Agreste, 2019).

**Figure 19 : Les industries agroalimentaires en Nouvelle-Aquitaine en 2015 (Agreste, 2019)**

Champ : IAA, établissements de 20 salariés et plus, hors artisanat commercial, tabac et commerce de gros



L'activité de transformation alimentaire génère différents types d'impacts environnementaux : usage de ressources, notamment d'eau et pollutions de ces dernières lors de la gestion des déchets, émissions de gaz à effet de serre lorsque la matière première parcourt beaucoup de kilomètres mais également à cause de l'usage des multiples procédés et machineries dépendant du pétrole, production d'emballages et suremballages et enfin pertes et gaspillage alimentaires face aux nombreuses exigences imposées par la transformation et distribution alimentaire industrielle. Très peu d'informations sont néanmoins disponibles vis-à-vis de ces pollutions.

## LES IMPACTS DE LA VINIFICATION



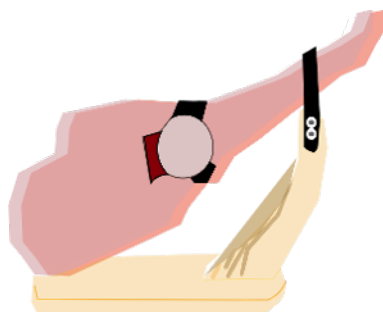
Les procédés liés à la vinification sont énergivores et impactants pour l'environnement. Le matériel de conditionnement est particulièrement visé : les bouteilles en verre et boîtes en carton sont rarement recyclées ou réutilisées. Des initiatives de réduction du poids des bouteilles, de vente en vrac, ou de réduction de la quantité de carton utilisée pourraient être mises en place (Trioli et al., 2015). De ces procédés sont également issus des coproduits en quantités importantes, qui pourraient être revalorisés : marcs de raisins, lies de vin et bourbes. Ces coproduits peuvent être épandus, compostés ou non, sur les parcelles agricoles afin d'améliorer le niveau de matière organique des sols, ou générer de l'énergie par des processus de méthanisation (Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015). L'activité de distribution est également source d'émissions de GES : fret routier vers les clients (jusqu'à 20 % de contribution sur certains domaines) et consommation d'électricité (Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015).

## LES IMPACTS DE LA TRANSFORMATION BOULANGERIE - BISCUITTERIE



Les impacts du secteur de transformation boulangère sont multiples : choix des matières premières (mode de production des céréales), énergie nécessaire aux processus de transformation et lieux de stockage, consommation d'eau (et parfois le rejet d'eaux sales pour les minoteries), gestion des déchets et résidus. Très peu de données chiffrées existent concernant cette filière et les impacts des différentes entreprises.

## LES IMPACTS DE LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE



Les industries de la viande représentent à elles seules 50 % des pollutions des eaux. Il s'agit également de pollutions plus difficiles à réduire et mitiger que celles générées par d'autres productions (lait, fruits et légumes) (SUEZ, 2017). Le non-respect du bien-être animal est également régulièrement pointé du doigt. Différentes actions peuvent être mises en place pour limiter cet impact : construction de stations d'épuration en interne pour traiter les eaux usées, réutilisation des déchets organiques pour l'alimentation animale, accompagnement des producteurs pour des pratiques d'élevage moins impactantes comme l'agroforesterie, stratégies de réduction des quantités d'énergie et d'eau utilisées.

## LA TRANSFORMATION BIO, UN MOINDRE IMPACT?

En Nouvelle-Aquitaine en 2018, le nombre d'opérateurs bio de l'aval, principalement des transformateurs et des distributeurs, affiche une croissance de 13 %, stable par rapport à 2017 (Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2018). Depuis les années 2000, le nombre de transformateurs, distributeurs et importateurs biologiques augmente avec pour exemple : 1411 opérateurs régionaux bio en 2014 contre 1909 en 2017 (Observatoire régional de l'agriculture biologique, 2017). D'après les chiffres de l'Agence Bio, en 2019, le département de la Gironde compte 404 transformateurs et 275 distributeurs bio (Agence bio, 2020). Néanmoins, les critères de transformation biologique ne concernent que le produit. Les produits bruts utilisés doivent être issus de l'agriculture biologique et l'utilisation d'additifs est extrêmement règlementée. Aucune obligation n'existe quant à l'impact environnemental du processus de transformation (Natexbio, 2018).

## L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ARTISANS

Les artisans ont un rôle à jouer dans la diminution de l'impact environnemental du secteur : provenance et mode de production de la matière première, consommation énergétique du fournil, de la boucherie, du magasin, gestion des quantités et des invendus, optimisation des déplacements (Inbpinnov, 2013).

Une enquête a été menée en 2016 par la Chambre des métiers de Nouvelle-Aquitaine à destination de trois groupes d'artisans : Farine (boulangerie, pâtisserie, etc.), Viande (poissonnerie, boucherie/charchuterie, etc.) et traiteur/restaurateur (173 réponses sur 2749 entreprises identifiées sur la région). Cette enquête visait à identifier l'impact du gaspillage alimentaire sur le développement économique des entreprises et les solutions mises en place. Parmi les résultats : les commandes sont souvent faites à la semaine ce qui limite les pertes, pour les groupes Farine et Traiteur/restauration 95,6 % de l'échantillon déclarent moins de 25kg de pertes par semaine. Les pertes se situent au niveau des invendus plutôt qu'au cours du processus de fabrication.

Pour le groupe viande, les pertes sont parfois plus importantes, notamment à l'étape de fabrication (68,2 % déclarent moins de 25 kg/semaine, 18,1 % estiment les pertes entre 25 et 100kg et 13,6 % plus de 100 kg).

Parmi les principales explications : clientèle difficile à anticiper (74,1 %), dates de consommation (24,1 %) et respect des normes d'hygiène (25,3 %). Parmi les solutions évoquées : pour le groupe farine, la transformation des invendus, pour le groupe viande la mise sous vide et pour les traiteurs la vente à prix réduit voire le don alimentaire. (Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016).

### CHAMBRE DES MÉTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE - ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ÉNERGETIQUE

Le réseau des Chambres des Métiers de Nouvelle-Aquitaine, la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME s'engagent à accompagner les artisans à réduire le gaspillage alimentaire. Pour cela, la Chambre des Métiers a mis en place un questionnaire d'auto-diagnostic permettant aux artisans le souhaitant d'évaluer leur gaspillage alimentaire et les mesures prises. Ils ont ensuite publié un guide pratique pour réduire le gaspillage alimentaire dans l'artisanat métiers de bouche. Le guide met à disposition des informations et des ressources susceptibles d'aider les artisans à bâtir un plan d'actions et aller vers le zéro déchet. Des diagnostics personnalisés poussés peuvent également être conduit par les Chambres des Métiers. La Chambre propose également des diagnostics aux artisans pour réduire les gaspillages énergétiques.

L'enquête de 2016 révèle cependant que très peu d'artisans sont intéressés par un accompagnement dans la lutte contre le gaspillage ou la réduction de consommation d'énergie : seuls 23,8 % intéressés par un audit alimentaire, 27,5 % pour un audit énergétique. (Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016).

# RÉDUIRE L'IMPACT DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES - LES SOLUTIONS LOCALES

## Faire évoluer les procédés pour limiter les pollutions

### STRATÉGIE RSE DU GROUPE LDC

Le groupe LDC, spécialisé en découpe de viande et présent sur le territoire girondin a mis en place une stratégie RSE ambitieuse à plusieurs niveaux afin de limiter ses impacts environnementaux : construction de stations d'épuration et gestion en interne pour traiter les eaux usées, réutilisation des déchets organiques pour l'alimentation animale, accompagnement des producteurs pour des pratiques d'élevage moins impactantes comme l'agroforesterie, partenariats avec les banques alimentaires locales, stratégies de réduction des quantités d'énergie et d'eau utilisées (LDC, 2018).

### ARIA - ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE RSE

L'association régionale des industries agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine accompagne les entreprises dans la construction de leur stratégie de responsabilité sociale et environnementale. L'association propose aux entreprises un diagnostic RSE sur 6 thématiques : gouvernance, performance économique, relations et conditions de travail, environnement, protection du consommateur, communautés et développement local. Suite à ce diagnostic, un rapport exposant les bonnes pratiques et pistes d'amélioration est remis à l'entreprise. Des ateliers d'information et réflexion " Club RSE " sont également organisés régulièrement par l'ARIA (ARIA, 2018).

## Encourager un approvisionnement en produits locaux et bio

### LU MONDELEZ - APPROVISIONNEMENT EN BLÉ FRANÇAIS

Lu Mondelez à Cestas produit 45 000 tonnes de biscuits chocolatés par an et possède 11 lignes automatisées de 5 à 10 machines chacune et des robots qui conditionnent les paquets en palettes avant leur chargement dans les camions. La transformation repose également sur un four de 63 mètres de long. 60 % de la production est dédiée à la France, 40 % à l'export (Invest in Bordeaux, 2014). En 2008, l'entreprise Mondelez internationale a démarré en France un programme de production de blé durable, cette matière première représentant 70 % de leur impact environnemental. Ils ont co-construit une charte développement durable ("LU Harmony") avec producteurs et experts et ont ainsi réussi à réduire de 20 % l'apport en produits phytosanitaires, en travaillant directement avec les producteurs (LU, 2019).

### LA COMPAGNIE DU BISCUIT - SITES CERTIFIÉS BIO ET ŒUFS DE POULES EN PLEIN AIR

La compagnie du biscuit à Pessac est intégrée au groupe Biscuits Bouvard créé en 1902 et engagée dans une démarche RSE. 75 % des sites de l'entreprise sont certifiés BIO et l'utilisation des œufs de poules élevées en plein air a été décidée en 2018. La même année, la filière farine Bouvard a été mise en place sans traitement d'insecticide de stockage (Biscuits Bouvards, 2019).

## YOOJI - DES PRODUITS BIO ISSUS DE LA PÊCHE DURABLE

Yooji propose des repas surgelés en portions pour bébé. Leurs recettes sont préparées avec des ingrédients bio ou issus de la pêche durable, sans additif (sauf les purées de fruits qui contiennent de l'acide citrique et de l'acide ascorbique, deux anti-oxydants reconnus comme inoffensifs), sans gluten. Grâce à une cuisson douce et une surgélation rapide, les qualités nutritionnelles sont préservées (Yooji, 2020).

## RÉGION NOUVELLE AQUITAINE - PACTE D'AMBITION RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2017-2020

Au travers de ce Pacte, les entreprises transformant des produits issus de l'agriculture biologique régionale sont soutenues prioritairement par la Région dans le cadre de leurs projets d'investissement. La Région Nouvelle-Aquitaine apporte également un soutien à l'investissement pour des industries agroalimentaires bio et pour des ateliers de transformation bio à la ferme (DRAAF, 2017).

## MENEAU - JUS DE FRUITS ET SIROPS BIO, LOCAUX ET ÉQUITABLES

La Maison Meneau est née au port de Bordeaux en 1879. Désormais, implantée en Gironde, elle propose une large gamme de sirops, jus, nectars, smoothies, citronnades et pétillants, sous les marques FIZZ Limo, FIZZ Cola, Bella Lula, etc. Elle se base sur des fruits, un savoir-faire et sur une fabrication artisanale. Tous leurs produits sont sans additifs, sans conservateurs, ni exhausteurs de goût. La Maison Meneau utilise des fruits de saison et hors gabarits qui ne seraient pas utilisés pour éviter le gaspillage. L'achat des fruits se fait au maximum en Nouvelle-Aquitaine. La Maison Meneau a également mis en place un partenariat en Commerce Equitable sur la filière sucre de canne BIO équitable du Paraguay sous le référentiel FAIR FOR LIFE, pour des échanges Equitables, Solidaires et Responsables (Maison Meneau, 2020).

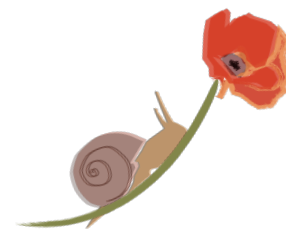


*Il faut regarder les outils de transformation existants sur les territoires et mieux les utiliser. Le risque de créer de nouveaux outils est de mettre en péril ceux qui existent. Il faut aussi revenir à des outils collectifs et à taille humaine. Passé un certain seuil, les structures n'ont pas d'autres choix que de basculer dans des systèmes moins durables car en prise avec des questions de rentabilité qui ne sont plus compatibles avec la durabilité."*

**Nathalie Corade, économiste territoriale, Maître de conférence, Bordeaux Sciences Agro**



# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UN ACCOMPAGNEMENT INSUFFISANT DES ARTISANS ET TRANSFORMATEURS VERS LA RÉDUCTION D'IMPACT

Le département de la Gironde compte peu de grandes industries agroalimentaires mais de nombreux artisans et petites unités de transformation viti-vinicoles. Les quelques industries agroalimentaires présentes sur le territoire ne communiquent pas ou très peu sur leurs stratégies de réduction d'impact. Les artisans et transformateurs viti-vinicoles sont encore peu nombreux à limiter leurs impacts. Si le nombre de transformateurs et artisans biologiques augmente, il s'agit souvent d'une réponse à une demande grandissante des consommateurs, rarement accompagnée de mesures pour limiter le gaspillage alimentaire, la consommation énergétique ou le suremballage. Par ailleurs, la question des impacts environnementaux n'est que très peu traitée par les organismes fédérateurs ou de formation. Ces derniers doivent s'appropriier ces enjeux et proposer des solutions pour encourager le changement de pratiques.

<b>NOMBRE DE TRANSFORMATEURS BIOLOGIQUES</b> (département) (2019)	<b>NOMBRE DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES IAA À LA RÉDUCTION DE LEUR IMPACT</b>	<b>NOMBRE DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS À LA RÉDUCTION DE LEUR IMPACT</b>
PARIS 620	LYON 3	LYON 1
MARSEILLE 447	GRENOBLE 3	<b>BORDEAUX</b> 1
NANTES 430	MARSEILLE 1	MARSEILLE 0
<b>BORDEAUX</b> 404	<b>BORDEAUX</b> 1	GRENOBLE 1
LYON 397	MONTPELLIER 1	MONTPELLIER 0
MONTPELLIER 329	NANTES 0	NANTES 0
GRENOBLE 260	PARIS 0	PARIS 0

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## FONDALIM® PACA – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

*Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France*

La Fédération Régionale des Industries Agroalimentaires de PACA, en partenariat avec COOP de France Alpes Méditerranée et les Banques Alimentaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pris l'initiative de créer en 2015 le fond de dotation régional FONDALIM® PACA, dans l'objectif de promouvoir et de faciliter les dons alimentaires des coopératives agricoles et industries agroalimentaires de la région. Ce fonds vise à permettre à ces entreprises de mieux identifier et soutenir les acteurs régionaux de l'aide alimentaire, à rendre les circuits de donations plus efficaces, et à lutter contre le gaspillage en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises peuvent faire leurs dons alimentaires via une plateforme en ligne qui assure la mise en relation avec les structures d'aide alimentaire.

## AB EPLUCHE

*Grenoble, France*

AB Epluche est une entreprise créée avec le soutien financier du programme LEADER en 2012. Il s'agit d'une légumerie qui transforme les fruits et légumes bio isérois à destination de la restauration collective. Les produits sont épluchés, découpés et prêts à être cuisinés. AB Epluche est portée par le Pays Voironnais, avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole et du département de l'Isère.

## ARIA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE "CIRCUITS-COURTS AGROINDUSTRIELS"

*Auvergne-Rhône-Alpes, France*

L'association régionale des industries agroalimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les entreprises du secteur au développement de stratégies d'approvisionnement local dans une logique de "circuits courts agro-industriels". L'association apporte son soutien dans la recherche de fournisseurs et partenaires locaux, la rédaction de cahiers des charges adaptés aux capacités de production et marchés ciblés ou encore la montée en compétences en termes de transformation de produits locaux. L'ARIA a collaboré par exemple avec l'entreprise "Charles et Alice", spécialisée en transformation de fruits.

## EX RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON - CHARTE DE PROGRÈS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

*Montpellier, France*

En 2010, l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires de l'ex région Languedoc-Roussillon a lancé la "Charte de Progrès pour le Développement Durable des entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon". Cette charte était signée fin 2010 par 19 entreprises de la région, qui s'engagent ainsi dans des démarches de développement durable, notamment en termes de réduction de la consommation d'énergie. L'association fournit des recommandations et exemples aux entreprises pour montrer la marche à suivre. Cette charte inclut des lignes directrices sur la protection des eaux des pollutions et la diminution de son utilisation, la réduction et valorisation des déchets des industries, ou encore l'implantation territoriale des industries, en termes d'approvisionnement et d'emploi local (LRIA, 2011). Cependant, cette charte concerne les grandes entreprises de l'agroalimentaire et le tissu agroalimentaire du département de l'Hérault et de la métropole de Montpellier est constitué principalement de petites entreprises vinicoles, non signataires de cette Charte.

## MISS CONFITURES - TRANSFORMATION DE FRUITS LOCAUX INVENDUS

*Sfax, Tunisie*

Aïcha Frikha, ingénieure en biologie industrielle et d'origine agricole, s'est lancée dans l'entrepreneuriat social en 2016 en créant "Miss Confitures". Pour la création de ses confitures et tartinades artisanales, elle se base sur la valorisation de fruits et légumes locaux ou écartés de la vente car présentant des défauts physiques, qu'elle associe avec originalité, sans additifs ni conservateurs chimiques. Elle est particulièrement attentive à l'impact environnemental de ses produits : elle s'approvisionne uniquement chez des producteurs et marchands locaux, se rationne en eau et en énergie et trie tous les déchets de cuisine.

Miss Confitures © Let's Food



# UNE CONSOMMATION BIO, LOCALE, MOINS CARNÉE - DES TENDANCES QUI NE CONCERNENT PAS TOUT LE MONDE

65 % des Bordelais consomment bio au moins 1 fois par semaine

Les choix de consommation des ménages ont un réel impact sur l'environnement : local ou non, bio ou non, emballés ou en vrac, quantité de plats préparés, d'eau en bouteille, quantité de viande et autres produits émetteurs (fruits exotiques, café, thé, etc.). Il en est de même pour leurs pratiques : achat en voiture ou non, nombre de déplacements associés, consommation hors domicile génératrice d'emballages, modes de cuisson liés à la consommation d'eau et d'énergie, gaspillage alimentaire, etc. À l'échelle française, on note une évolution positive : les consommateurs prennent conscience que des solutions existent et que chacun peut agir à son niveau, notamment via ses choix de consommation (MTES, 2017).

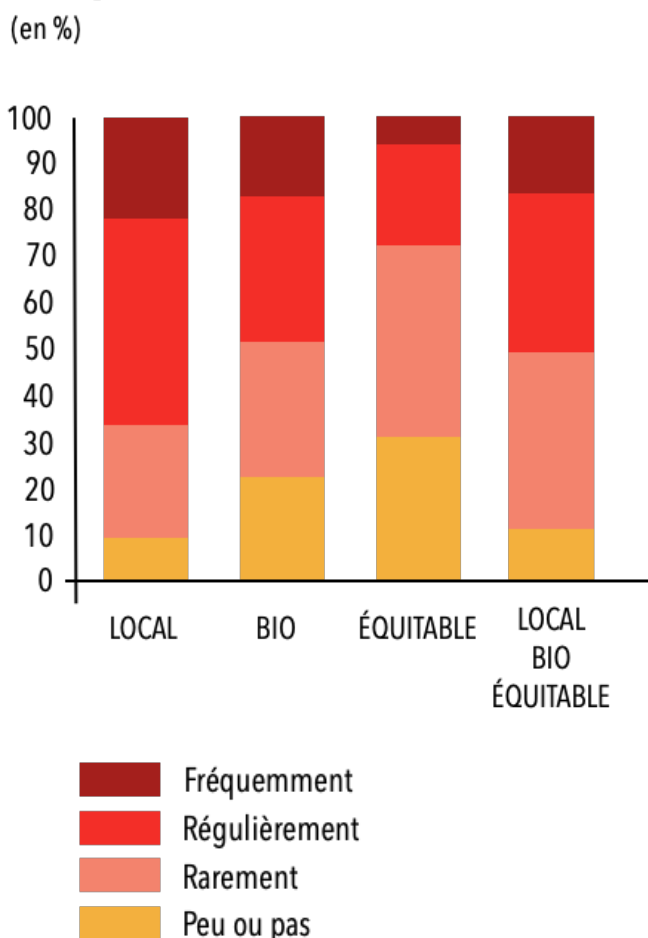
## DE PLUS EN PLUS DE CONSOMMATEURS DE PRODUITS LOCAUX DANS LA VILLE DE BORDEAUX, LE BIO PROGRESSE

Si les produits locaux sont entrés dans les habitudes de consommation des Bordelais, ce n'est pas encore le cas pour les produits étiquetés "bio" ou commerce équitable. En effet, 65 % des répondants en consomment au moins une fois par semaine, contre 48 % pour les produits issus de l'agriculture biologique et seulement 28 % pour les produits issus du commerce équitable. La fréquence de consommation de produits "bio", locaux et équitables varie selon l'âge du répondant. Ainsi, les personnes âgées de 30 à 44 ans sont celles qui consomment le plus souvent ces produits. À l'inverse, ce sont les jeunes de moins de 30 ans qui en consomment le moins souvent (Ville de Bordeaux, 2018).

## PEU DE DONNÉES, PEU DE SENSIBILISATION QUANT À LA RÉDUCTION NÉCESSAIRE DE LA CONSOMMATION DE VIANDE

L'élevage est responsable de 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Malgré une baisse de la consommation de viande en France ces 20 dernières années, et en particulier de viande bovine, l'image de cette dernière demeure très positive et la quantité consommée annuellement une des plus élevée au monde : 87,5kg/personne en 2018 (Delmas & Guillot, 2019).

Figure 20 : Consommation de produits bio, locaux ou équitables des Bordelais (Ville de Bordeaux, 2018)



## LE GASPILLAGE CONCERNE AVANT TOUT LES CSP FAVORISÉES

Sur les 933 personnes interrogées, 96 jettent souvent ou très souvent la nourriture. Ce sont majoritairement des personnes de moins de 44 ans et ayant un emploi. Par ailleurs, les retraités et les personnes sans activité sont ceux qui jettent le moins de nourriture. 96 % des retraités ne jettent que très rarement de la nourriture (Ville de Bordeaux, 2018).

## DU BIO ET DES REPAS SANS VIANDE À LA CANTINE

Les cantines des écoles primaires des communes de Bordeaux et Mérignac proposent des repas cuisinés avec 35 % de produits issus de l'agriculture biologique. Toutes les semaines, les enfants bénéficient également d'un à deux repas sans protéine animale (SIVU - La cuisine centrale, 2021).

La commune de Bègles propose également près de 50 % de produits bio ainsi qu'un menu sans viande par semaine. Bègles est d'ailleurs la première commune de Nouvelle-Aquitaine à avoir obtenu le label " Territoire Bio Engagé ", certifiant dès 2012 d'un approvisionnement de 20 % en produits biologiques.

Certaines communes de la métropole ont fait le choix de mutualiser et de faire appel à un prestataire pour une gestion déléguée de leurs cantines. Le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) du Haut Médoc (regroupant 6 communes soit 60 000 habitants) a ainsi choisi de déléguer la gestion de ses cantines à l'entreprise Ansamble, qui s'engage à proposer des menus à base de 20 % de produits bio et 80 % de produits sous signes de qualité et d'origine (Let's Food, 2020).

## UN SYSTÈME DE COMPOSTAGE À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE UNIQUEMENT

Bordeaux Métropole encourage le traitement local des déchets organiques. Pour cela, elle met à disposition des habitants des composteurs individuels et partagés (40 000 composteurs individuels distribués, 200 sites de compostage partagé installés) (Bouchaudy, 2020).

Une enquête citoyenne a montré que l'instauration d'un système de collecte et compostage public des déchets organiques susciterait une forte adhésion auprès

habitants de la métropole.

Parmi les personnes qui ne trient pas leurs déchets organiques, quatre sur cinq seraient prêtes à le faire si la collecte était gérée par la collectivité (Bordeaux Métropole, 2019). À ce jour la métropole a fait le choix d'un traitement local des biodéchets (composteurs individuels et collectifs) plutôt qu'un système de collecte qu'elle juge déresponsabilisant et qui sensibilise peu à la réduction des quantités de déchets produites (Bouchaudy, 2020).

Par ailleurs, Bordeaux Métropole collecte chaque année en centre de recyclage plus de 40 000 tonnes de déchets verts transformés en compost labellisé Écocert utilisable en agriculture biologique (Bouchaudy, 2020).

**Les écoles de Bordeaux et Mérignac proposent un repas végétarien 1 à 2 fois par semaine**

*" La gestion des déchets des professionnels n'est pas une compétence des collectivités territoriales. Néanmoins, nous lançons un groupement de commande à l'attention des restaurations collectives, portant une ambition de 10 000 tonnes par an, pour faire émerger une solution de traitement pour les professionnels dont la filière peine à se structurer "*

**Bertrand Bouchaudy, Responsable de la collecte et du traitement des déchets, Bordeaux Métropole**

# RÉDUIRE L'IMPACT DES CHOIX ALIMENTAIRES

## - LES SOLUTIONS LOCALES

### Encourager les Bordelais à consommer de façon responsable

#### **LES REPAS VÉGÉTARIENS DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES DE LA MÉTROPOLE**

Conformément à la Loi Egalim (2018) qui prévoit la possibilité de 2 repas végétariens par semaine d'ici 2022, la majorité des écoles primaires et maternelles de la métropole propose d'ores et déjà une option végétarienne hebdomadaire (SIVU La cuisine centrale, 2018).

#### **LA MAISON ÉCOCITOYENNE**

La maison écocitoyenne est un espace pédagogique et ludique géré par Bordeaux Métropole, ouvert à tous, qui vise à sensibiliser les Bordelais à l'écocitoyenneté au quotidien. La maison accueille des expositions (notamment sur l'alimentation durable), des espaces informatifs, des rencontres, débats et ateliers pour apprendre à changer son quotidien pour plus de durabilité.

#### **I-BOYCOTT BORDEAUX**

i-boycott.org est une plateforme participative qui rassemble les actions de boycott bienveillant autour de campagnes afin d'inciter les entreprises, notamment agroalimentaires, à faire évoluer leurs pratiques. L'antenne locale i-boycott de Bordeaux a pour mission de porter la voix d'i-boycott en organisant des actions dans le but de sensibiliser à la consom'action.

#### **LES PETITS PANIERS CAMPUS**

Constitués de fruits et légumes de saison, ces paniers sont délivrés sur chacun des sites universitaires (Talence-Pessac-PUSG-Carreire-Victoire) pour une valeur de 5€, payables d'avance et sur présentation de la carte étudiante. La commande se fait d'une semaine sur l'autre. Les ventes ont lieu généralement de mi-septembre à fin mai.

#### **L'ADAPEI GIRONDE PROPOSE DES FORMATIONS "NUTRITION ET ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE"**

Créé en 2005 par l'ADAPEI de la Gironde, BM Formation est un organisme agréé qui propose une offre diversifiée de formations pour personnes accompagnées en IMPro, travailleurs d'ESAT et salariés d'établissements médico-sociaux ou d'entreprises du milieu ordinaire. Les formations "nutrition et équilibre alimentaire" permettent aux ouvriers d'ESAT et EA de mieux gérer leur quotidien – faire du lien entre les concepts d'alimentation, de bien-être, santé, et relations sociales (ADAPEI, 2019).

# Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets organiques à l'échelle individuelle

## **RECUP', COMPOSTEURS INDIVIDUELS**

Recup' met à disposition des particuliers et entreprises un composteur Bokashi, assure un ramassage en vélo électrique puis se charge de revaloriser les biodéchets jusqu'aux maraîchers partenaires en zones périurbaines. Ce type de composteur est inodore et prend très peu de place.

## **LES APPLICATIONS MOBILES PHENIX OU TOO GOOD TO GO**

Tous les jours, des commerces de quartier (supermarchés, restaurants, boulangeries...) se débarrassent de leurs produits, faute de les avoir vendus dans la journée. Les applications mobile Phenix et Too Good to go proposent de sauver ces produits en les proposant à plus bas prix aux consommateurs locaux.

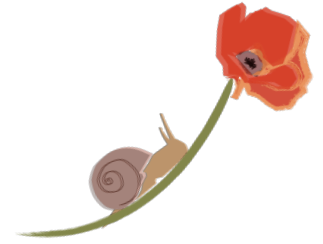
## **LE CREPAQ DÉVELOPPE DES FRIGOS SOLIDAIRES**

Le Frigo Zéro Gaspi est une démarche citoyenne innovante initiée en 2018 par le CREPAQ consistant à mettre à disposition sur la voie publique un équipement en libre-service, 24h sur 24, composé d'un réfrigérateur et d'un garde-manger, intégrés dans un meuble support en bois, dans lesquels tout un chacun peut venir déposer et/ou prendre de la nourriture à sa convenance et ce, dans un strict respect d'hygiène et de sécurité alimentaire. Il en existe aujourd'hui 5 à Bordeaux.

## **BORDEAUX MÉTROPOLÉ ACCOMPAGNE LES HABITANTS À LA PRATIQUE DU COMPOST**

Bordeaux Métropole met régulièrement des composteurs gratuits à disposition des habitants du territoire. La métropole propose également un appel à projets ouvert toute l'année pour développer les composteurs collectifs dans un quartier, une résidence, etc. Une carte interactive des composteurs collectifs est disponible. Dans le but d'aider les habitants à réduire leur quantité de bio-déchets, Bordeaux Métropole organise à la Maison Ecocitoyenne, avec le concours de l'association "Au ras du sol", des formations sur le compostage et le lombricompostage.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UNE STRATÉGIE DE GESTION COLLECTIVE DES DÉCHETS ORGANIQUES DOIT ÊTRE PENSÉE.

À Bordeaux, les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'impact de leurs choix de consommation : impact sur l'environnement, sur les producteurs ou encore sur leur santé. Si les produits locaux sont maintenant bien identifiés et plébiscités par les consommateurs, il faut encourager davantage la consommation de produits biologiques. Leurs prix élevés dans les circuits de distribution classiques en limitent l'accès pour les jeunes notamment. Par ailleurs, la viande reste le premier poste d'émission carbone des ménages français. À ce sujet, les collectivités mènent des actions timides en proposant quelques repas végétariens dans les cantines scolaires, mais il faut désormais aller plus loin dans la sensibilisation et le positionnement politique. Une campagne forte doit être menée afin de communiquer sur les enjeux environnementaux associés à la consommation ainsi que sur ses alternatives.

Le maillon "consommation" de la chaîne alimentaire est responsable de 21 % du gaspillage alimentaire total. À Bordeaux, la métropole encourage le compostage à l'échelle individuelle mais l'impact territorial passera par la mise en place d'un service public adapté de tri et de gestion des déchets organiques.

<b>% DE BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE</b> (Ville centre, écoles primaires)	<b>LIEU PUBLIC DÉDIÉ À LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT/ L'ALIMENTATION DURABLE</b> (métropole ou ville)
<b>GRENOBLE</b> 50 % (2020)	<b>MONTPELLIER</b> L'écolothèque
<b>MARSEILLE</b> 50 % (2019)	<b>BORDEAUX</b> La Maison Ecocitoyenne
<b>PARIS</b> 46,2 % (2019)	<b>PARIS</b> Maison des Acteurs du Paris durable
<b>LYON</b> 40 % (2019)	<b>LYON</b> Non
<b>BORDEAUX</b> 35 % (2021)	<b>GRENOBLE</b> Non
<b>NANTES</b> 20 % (2017)	<b>NANTES</b> Non
<b>MONTPELLIER</b> 20 % (2020)	<b>MARSEILLE</b> Non



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité des habitudes de consommation des ménages :

- la proportion de produits bio dans les menus des cantines scolaires (indicateur de moyen),
- l'existence d'un lieu public de sensibilisation à l'alimentation durable (indicateur de moyen),
- le niveau de mise à disposition de matériel de compostage par la collectivité aux habitants (indicateur de moyen),
- la stratégie de collecte et revalorisation des déchets organiques par la collectivité (indicateur de moyen).

Le choix des indicateurs résulte des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent. Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif des leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de consommation durables.

<b>MATÉRIEL DE COMPOSTAGE MIS À DISPOSITION DES HABITANTS PAR LA COLLECTIVITÉ</b>	<b>FILIÈRE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES DES PARTICULIERS PAR LA COLLECTIVITÉ</b>
<b>MONTPELLIER</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs, poules pondeuses	<b>MONTPELLIER</b> Oui - biogaz
<b>MARSEILLE</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>GRENOBLE</b> Oui - biogaz
<b>GRENOBLE</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>PARIS</b> Biogaz et compost
<b>PARIS</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>NANTES</b> Biogaz et compost
<b>NANTES</b> Individuels, collectifs, lombricomposteurs	<b>MARSEILLE</b> Non
<b>BORDEAUX</b> Individuels, collectifs	<b>BORDEAUX</b> Non
<b>LYON</b> Collectifs	<b>LYON</b> Non

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## VILLE DE GRENOBLE - CANTINES BIO, APPROVISIONNEMENTS LOCAUX & TARIFICATION SOLIDAIRE

*Grenoble, France*

10 000 repas par jour sont servis aux enfants des écoles primaires, maternelles et crèches de la ville de Grenoble. L'engagement du maire écologiste de Grenoble Eric Piolle depuis 2014 a mené à un système de restauration scolaire durable et ambitieux. Entre 2016 et 2018, la part du bio/local dans les menus proposés est passée de 20 à 50 %. La ville a devancé les objectifs nationaux de 4 ans (50 % de bio/local d'ici 2022, loi EGALIM). Afin d'assurer ces approvisionnements, la ville de Grenoble travaille principalement avec 2 plateformes :

- Mangez Bio Isère, la coopérative de producteurs et de transformateurs bio
- AB Epluche, la légumerie bio située sur le Marché d'Intérêt National de Grenoble.

## FONDATION GOOD PLANET - L'ÉCOLE GOOD PLANET

*Paris, France*

La Fondation GoodPlanet, créée en 2004 et présidée par Yann Arthus-Bertrand, est un lieu dédié à l'écologie et la solidarité situé à Paris, en plein cœur du Bois de Boulogne. Pour approfondir son travail de sensibilisation des jeunes, des familles et des entreprises, la Fondation a inauguré l'Ecole GoodPlanet, dédiée à l'alimentation et l'agriculture durables, en avril 2019. Si de nombreuses thématiques liées à l'écologie y sont évoquées (biodiversité, énergie, eau et océans...), la majorité des ateliers a été conçue pour que les participants comprennent et agissent en faveur d'une alimentation plus responsable. En 2019, plus de 18 000 personnes ont assisté aux ateliers de l'Ecole dont voici quelques exemples : cuisine anti-gaspi, recettes de saison, découverte de la permaculture, reconnaissance et transformation de plantes sauvages, décryptage des étiquettes de produits alimentaires, voyage à la rencontre des agriculteurs du monde... Un objectif commun à tous ces ateliers : comprendre d'où viennent nos aliments, comment ils sont produits et ce que cela implique pour la santé des consommateurs, les agriculteurs et la planète.

## **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - COLLECTE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS**

*Montpellier, France*

Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place un système complet de collecte et valorisation des déchets organiques à l'échelle des ménages. Des bacs oranges sont distribués aux particuliers afin de collecter les biodéchets. Les particuliers peuvent également jeter leurs biodéchets dans les points d'apports volontaires dédiés. Des sacs biodégradables sont mis gratuitement à disposition de tous dans les guichets uniques de la métropole. Sont acceptés : les déchets alimentaires, marc de café, filtres à café, sachets d'infusion, essuie-tout, mouchoirs en papier, fleurs fanées. Un guide est mis à disposition des habitants afin de respecter au mieux les consignes de tri. Les biodéchets sont ensuite traités à 100 % par l'usine de méthanisation AMETYST. Le processus de méthanisation transforme les biodéchets en biogaz. 2400 logements de l'éco-quartier des Grisettes à Montpellier sont chauffés grâce à ce biogaz. Les matières organiques issues du processus sont transformées en compost (28 000 tonnes de compost ont été produites en 2018).

## **COLLECTIF LES PIEDS DANS LE PLAT - FORMATIONS POUR DES CANTINES DURABLES**

*France*

Le collectif les Pieds dans le Plat est le premier réseau national d'experts techniques pour la restauration collective bio-locale. Depuis plus de 10 ans, le collectif s'engage pour une transition alimentaire durable en formant et accompagnant les collectivités et établissements de restauration hors domicile. Le collectif les Pieds dans le Plat propose des formations en restauration collective pour cuisiner des produits bio, locaux, bruts, frais, de saison et fait-maison le tout en maîtrisant le coût. Les formateurs interviennent principalement en binôme cuisine / nutrition et intègrent dans leur démarche les élus, les gestionnaires, les chefs d'établissements et les parents d'élèves en coopération avec les acteurs de la filière.

## **ASSOCIATION NATIONALE DES VÉGANS ET DES VÉGÉTARIENS AU MAROC - VEGFEST**

*Maroc*

L'association nationale des végétariens et des végétariens au Maroc rassemble des individus partageant les mêmes causes et valeurs, tout en sensibilisant le public marocain au végétarisme et véganisme. À travers leur organisation, ils réalisent des vidéos de démocratisation et de vulgarisation du végétarisme et du véganisme. Ils s'efforcent également de développer des initiatives de sensibilisation et formaliser des collaborations internationales afin de développer la portée de leurs messages au Maroc. Le premier festival Veg'Fest qui s'est tenu à Fès en 2018 au Médina Social Club a ainsi permis de faire intervenir des personnalités engagées venues du monde entier.

# Chapitre III

## DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

Le système alimentaire de la métropole bordelaise s'appuie-t-il sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois et réduisant les inégalités de pouvoir entre acteurs ?

# LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

*Le système alimentaire à l'échelle locale implique de nombreux acteurs sur chacun des maillons. Il génère également de la valeur, est créateur d'emploi et a un fort potentiel de valorisation des savoir-faire et traditions locales. Un système alimentaire économiquement et socialement durable peut être défini par un système qui : est créateur d'emplois durables et non délocalisables, pourvoit des conditions de travail favorables, favorise le développement des entreprises locales, favorise la fabrication de services ou produits durables permettant une réduction de l'empreinte environnementale et permet une répartition équitable de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire.*

## EMPLOI ET RÉPARTITION DES RICHESSES

### LE SECTEUR AGRICOLE EN FRANCE

#### MOINS D'EXPLOITATIONS, MOINS D'EMPLOIS

La spécialisation des territoires, la mondialisation des échanges et la mécanisation des procédés ont entraîné :

- la diminution du nombre d'exploitations et de la main d'œuvre agricole ;
- l'augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles en France : 55 ha en 2014 contre 21 ha en 1970.
- Néanmoins, 43 % des exploitations font toujours moins de 20 ha, et seulement 2 % sont de plus de 200 ha (Agreste, 2014).

#### UN MÉTIER DIFFICILE, DÉVALORISÉ ET PEU RÉMUNÉRÉ

- Facteurs de pénibilité physique : la position debout, le déplacement de charges lourdes, les postures pénibles.
- Contraintes horaires et sur la possibilité de prendre des vacances.
- Le revenu mensuel moyen était de 1 370 € en 2016 (Georges-Kot, 2017), soit plus de trois fois moins que les entrepreneurs des autres secteurs.
- 30 % d'entre eux touchaient en 2016 moins de 350€/mois (MSA, 2016).
- 8,5 % des agriculteurs en France ont moins de 35 ans. Seuls 2 départs en retraite d'agriculteurs sur 3 sont remplacés (MSA, 2018).

**500 000**  
exploitations  
agricoles

**966 000**  
actifs  
permanents

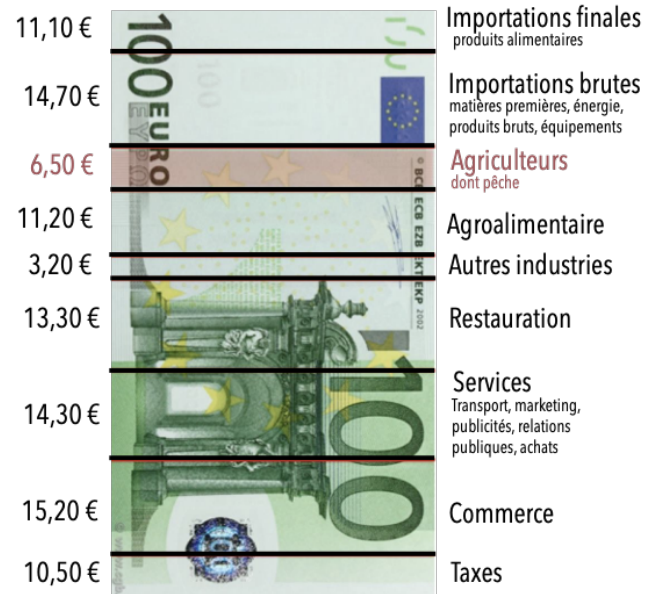
**30 %**  
des producteurs  
touchent moins de

**350€ /mois**

## UN RAPPORT DE FORCE DÉFAVORABLE AUX AGRICULTEURS DANS LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION CLASSIQUES

- En l'absence de mécanismes publics de régulation, les marchés agricoles sont devenus plus instables, ce qui rend les négociations au sein des filières d'autant plus difficiles.
- Les transformateurs et les distributeurs sont de plus en plus concentrés et imposent les prix.
- Les agriculteurs les accusent d'indexer leurs prix d'achat sur les marchés mondiaux lorsque ceux-ci baissent et de ne pas répercuter les hausses lorsque la situation s'inverse.
- De manière générale, l'écart entre prix à la consommation et prix agricoles a augmenté, se traduisant par une augmentation de la marge brute au stade de la distribution et, dans une moindre mesure, au stade de la transformation. Ces évolutions sont toutefois contrastées selon les filières et les produits. Les agriculteurs sont les premiers à en subir les conséquences (France Agrimer, 2019).

Figure 24 : Répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne (France Agrimer, 2019)



## LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN FRANCE

### LE MONOPOLE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE SUR L'ARTISANAT

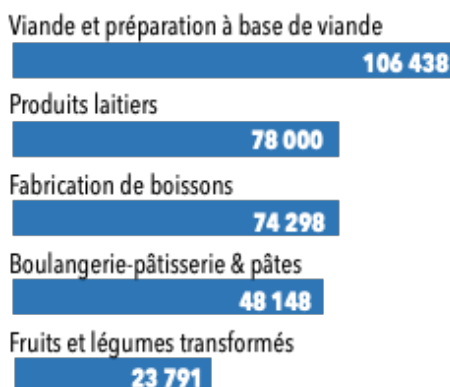
- Les entreprises agroalimentaires incluent les industries agroalimentaires, les entreprises d'artisanat commercial et les commerces de gros.
- C'est le premier secteur de l'industrie manufacturière en France avec un chiffre d'affaires de 377 milliards d'euros en 2018.
- Les IAA représentent seulement 19 % du nombre d'entreprises agroalimentaires mais génèrent 58 % des emplois et 56 % du CA du secteur.
- Les secteurs viandes, produits laitiers et boissons sont les plus importants en termes de CA comme d'effectifs salariés, avec une part d'export importante pour les boissons et produits laitiers (MAA, 2020).

### UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOIS DE MAUVAISE QUALITÉ

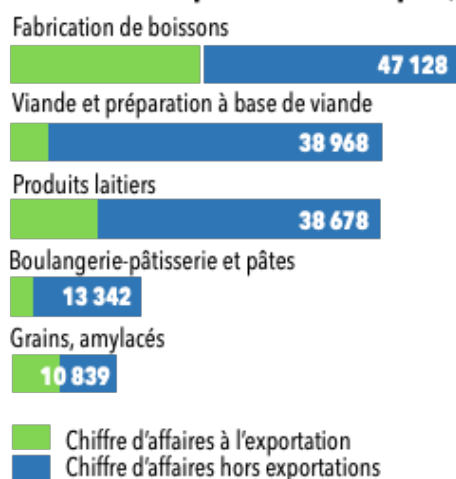
- 789 074 salariés au 31 décembre 2017 : les IAA emploient un taux supérieur d'ouvriers et d'employés et un taux inférieur de cadres par rapport aux autres industries manufacturières.
- 74 % des ouvriers non qualifiés des industries de process et 77 % des bouchers/charcutiers/boulangers sont soumis à des contraintes physiques intenses. Les IAA totalisent un quart de l'ensemble des troubles musculo-squelettiques reconnus comme maladie professionnelle (AgroMedia, 2014 (1)).
- Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont en moyenne de 20 % et peuvent aller jusqu'à 50 % pour les ingénieurs. Si les IAA emploient plus de femmes que la moyenne des industries (38 % contre 24 %), seuls 6 % des cadres sont des femmes.

Figure 25 : Les 5 premiers secteurs des IAA en France en 2017 (Insee - Esame Traitement SSP)

#### Effectifs salariés en ETP



#### Chiffre d'affaires par secteur dont export (M€)

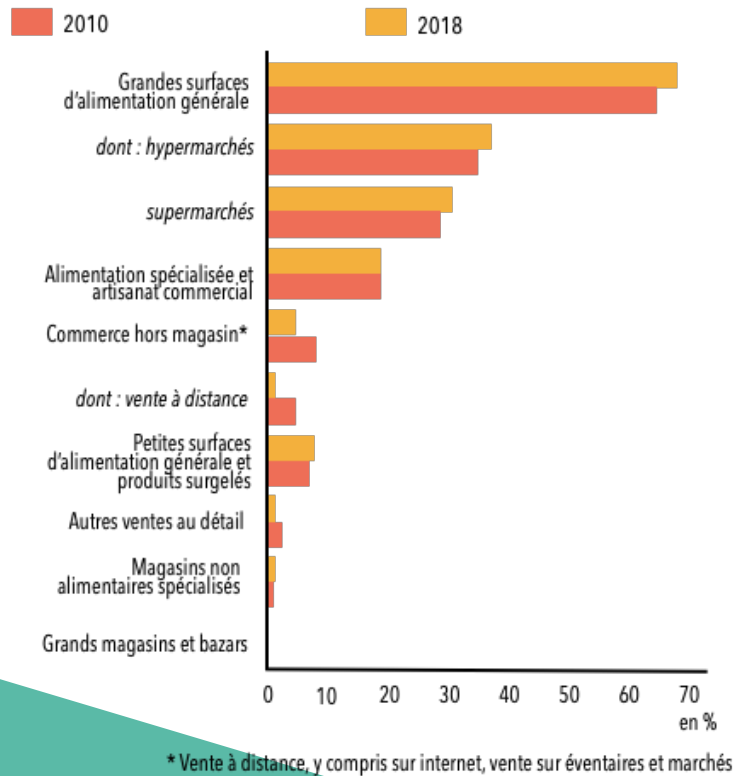


789 074  
emplois

6 %  
des cadres  
sont des femmes

# LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE EN FRANCE

Figure 26 : Part de marché des produits alimentaires par forme de vente (Perrin-Haynes, 2020)



**500 000**  
emplois en GMS

## UNE OFFRE ALIMENTAIRE QUI SE DIVERSIFIE ET DES CONSOMMATEURS PLUS SOUCIEUX DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LEURS CHOIX ALIMENTAIRES

La part du budget des ménages dédiée à l'alimentation n'a cessé de diminuer depuis 50 ans, passant de 28 % en 1960 à 17 % en 2007. Cette baisse s'est faite au profit des services, des loisirs, de l'énergie, du logement et de l'eau. Néanmoins depuis 2007, on observe une augmentation légère de cette part (18 % en 2014), du fait de la diminution globale du pouvoir d'achat mais également d'un début de prise de conscience des consommateurs (INSEE, 2015).

Ces nouveaux circuits de production et commercialisation alternatifs s'inscrivent dans une dynamique de revalorisation du travail du producteur et de tous les acteurs de la chaîne. Pour 82 % des Français, la possibilité d'agir par sa consommation s'est améliorée ces 10 dernières années. L'offre dite équitable se fait plus accessible :

- Le chiffre d'affaire du bio a augmenté de 146 % de 2011 à 2018 (MAA, 2020).
- Le chiffre d'affaire du commerce équitable a augmenté de 110 % entre 2008 et 2016 (Moyou, 2019).
- Plus de 60 % des PME de distribution ont développé une offre régionale ou locale en 2013 (Ethicity & ADEME, 2014).

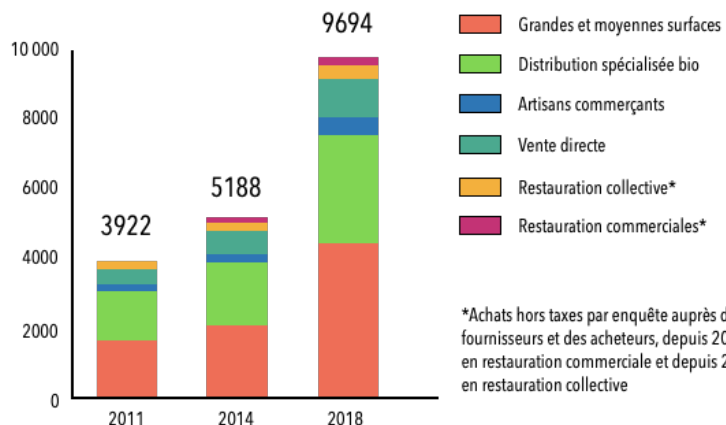
## LE MONOPOLE DE LA GRANDE ET MOYENNE DISTRIBUTION SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- La distribution alimentaire regroupe l'ensemble des circuits de commercialisation alimentaire : grande et moyenne distribution, épicerie, vente directe, vente en ligne, circuits courts, etc.
- La GMS représente un chiffre d'affaire d'environ 200 milliards d'euros. Sa part de marché s'élevait à 64 % en 2018 pour les produits alimentaires (Perrin-Haynes, 2020).

## LA GMS, UN DES 1<sup>ERS</sup> EMPLOYEURS DE FRANCE

- Avec 500 000 salariés en hypermarchés et supermarchés, la GMS est l'un des plus gros employeurs français (Ameli, 2019).
- La grande distribution est le secteur du régime général qui enregistre le plus grand nombre de troubles musculo-squelettiques en volume (Ameli, 2019).
- De vives critiques des conditions de travail en GMS : manutentions répétitives, horaires décalés, temps partiels subis, contrats précaires, stress lié au bruit et à l'éclairage, centralisation des responsabilités, manque de transparence.

Figure 27 : Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 2011 (en millions d'euros) (Agence Bio & AND-International 2019)



# L'AGRICULTURE GIRONDINE A PERDU LE QUART DE SES FERMES EN 10 ANS

L'agriculture représente 1/4 du territoire et 4,2 % de l'emploi girondin

## L'AGRICULTURE : UN SECTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Avec 6 300 exploitations agricoles recensées en 2019, la SAU du département de la Gironde s'étend sur 272 000 ha. La viticulture représente 87 % de l'ensemble de la valeur agricole produite (Chambre d'Agriculture de Gironde, 2019). Le vin est une économie qui s'exporte. En 2016-2017, 56 % de la production de vin de Bordeaux s'est vendue en France et 44 % a été exportée dans différents pays du monde (Chambre de Commerce et d'Industrie, 2019 (2)). À l'échelle de la Métropole, 176 exploitations agricoles sont recensées dont 40 % ont recours à de la main d'œuvre permanente et 22 % emploient des personnes à temps partiel. Cela génère un total d'environ 1500 emplois agricoles, soit 0,3 % de l'emploi métropolitain (Bordeaux Métropole, 2018). Avec seulement 15,9 % de son territoire dédié à l'agriculture, l'activité agricole reste limitée sur le territoire métropolitain (Bordeaux Métropole, 2018 (1))

## DES EMPLOIS SAISONNIERS PRÉCAIRES LIÉS AUX ACTIVITÉS VITICOLES

En Gironde, ce sont les filières viticoles et horticolas qui recrutent le plus : à titre indicatif, elles représentaient 6 499 projets de recrutement en 2016 (contre 2414 dans le domaine agricole hors viticulture et horticulture). Cependant, il s'agit souvent d'emplois précaires et instables : 91 % des postes en viticulture et horticulture et 86,7 % des postes en agriculture (hors viti-horticulture) étaient saisonniers en 2016 (Pôle emploi, 2018). Cette dynamique tend à s'aggraver : entre 2010 et 2016, alors que le nombre de salariés permanents diminuait de 0,8 % par an, le nombre total de salariés saisonniers a augmenté d'environ 4,4 % par an (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2019 (2)).

## DE NOUVELLES INSTALLATIONS QUI PEINENT À COMPENSER LA PERTE DES EXPLOITATIONS EN GIRONDE

Ces dernières décennies, le métier agricole a perdu en attractivité, notamment auprès des jeunes. En région Nouvelle-Aquitaine, 1 exploitant sur 5 a plus de 60 ans (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2020). La difficulté à identifier des repreneurs entraîne la disparition d'un certain nombre d'exploitations agricoles : entre 2000 et 2010, l'agriculture girondine a ainsi perdu le quart de ses exploitations (Agreste Aquitaine, 2010).

Cependant on observe une tendance nouvelle avec l'installation de néo-ruraux en agriculture. Pour l'année 2019, la Chambre d'Agriculture en Gironde a identifié 191 nouvelles installations (hors transferts entre époux) dont 67 % ont moins de 40 ans. Les principales productions concernées sont la viticulture (72), le maraîchage (39), les équins (15), les volailles (10), l'élevage bovin (10), les plantes à parfum (9) et l'arboriculture (7) (Chambre d'agriculture de Gironde, 2019). Pour autant, ces installations ne permettent pas de compenser la diminution du nombre d'exploitations et de chefs d'exploitation qui chute d'environ 3 % par an (moyenne calculée sur la période 2010-2016) (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2019 (2)).



## UN RENOUVELLEMENT DU MÉTIER D'AGRICULTEUR ?

En France, un tiers des nouvelles installations agricoles sont des personnes Hors du Cadre Familial (HCF - qui ne possède pas de famille dans l'agriculture) et ce chiffre est en constante augmentation. Ces nouveaux entrants se tournent principalement vers l'agriculture biologique et les circuits courts. Leur choix de production se porte souvent sur le maraîchage car le capital de départ et le foncier nécessaires pour démarrer sont moins importants que dans d'autres filières. La surface des fermes est en moyenne de 1,5 ha pour un ETP (Morel, 2018). Ces néo-agricultrices et agriculteurs partagent pour la majorité l'envie de construire un nouveau modèle de société dans lequel une agriculture respectueuse de l'environnement occupe une place centrale. Ils sont particulièrement présents au sein des différents syndicats agricoles mais également des réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Selon les études de MicroAgri, ce sont autant des femmes que des hommes (contrairement à la tendance globale en agriculture, encore aujourd'hui, à une certaine masculinisation de la profession). Ils sont plutôt diplômés et ont souvent une première partie de carrière derrière eux. Ils arrivent donc dans ce monde agricole avec quelques bagages qui leur permettent de manier prudence (qui se traduit par la progressivité de leur développement) et aisance dans l'ensemble de leurs activités. La plupart trouve des formations et des expériences suffisantes pour se lancer (Toublant, 2020). Ces nouveaux agriculteurs et agricultrices semblent avoir le souci du territoire, dans le sens où leur projet, leur future ferme sera d'autant plus "manœuvrable" qu'elle sera en lien avec le territoire. Décrivant cette nouvelle dynamique, certains auteurs évoquent un mouvement de repaysannisation (Ploeg, 2014).

Ce terme-concept a encore besoin d'être confronté à la réalité du terrain, et notamment ici en Gironde, dans un territoire fortement urbanisé et métropolisé, au-delà des représentations idéelles (Toublant, 2020).

## LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT POUR L'INSTALLATION

Les collectivités territoriales s'engagent pour protéger les terres agricoles de l'urbanisation et favoriser l'installation des agriculteurs et le renouvellement des générations :

- **Bordeaux Métropole a signé un partenariat avec la SAFER** afin de faciliter l'acquisition ou l'attribution de certaines terres à fort intérêt agricole et environnemental à des agriculteurs locaux. En 2017, la Ville de Mérignac a bénéficié du dispositif en proposant aux producteurs souhaitant s'installer sur la commune l'acquisition de 27 ha de terres sans spéculation foncière (Bordeaux Métropole, 2017).
- En 2012, **le département de Gironde et Bordeaux Métropole ont mis en place un périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP)** sur le territoire de Jalles (785 ha répartis sur 6 communes de la métropole). Le PEANP permet de limiter la spéculation foncière et de construire un projet agricole dynamique pour le territoire. Un animateur territorial a été recruté dans cet objectif (PQNA, 2020).
- **La Ville de Floirac s'engage également en louant certaines terres agricoles municipales** pour le développement d'une micro-ferme maraîchère biologique innovante : Le Conservatoire du Goût. La ferme propose des produits biologiques aux consommateurs et restaurateurs de la métropole.
- Bordeaux Métropole et le Grand Projet des Villes (GPV) de la Rive Droite (groupement d'intérêt public réunissant les villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont) portent également le projet "**Cultivons nos quartiers**", qui prévoit en 2021 la mobilisation de 10 ha de terres municipales sur les 4 communes du GPV pour produire des légumes pour la restauration collective (Bordeaux Rive Droite, 2021).

## LES EXPLOITATIONS VITICOLES MENACÉES ?

De nombreuses inquiétudes pèsent également sur le domaine viticole bordelais. La vigne est une culture particulièrement sensible aux variations climatiques. Au cours des 30 dernières années, la température moyenne pendant le processus de maturation a augmenté de 1,5° (INRA et al., 2018). Les forts écarts de températures peuvent impacter le potentiel œnologique des raisins (plus de sucres, moins d'acides, etc.) ainsi que la qualité finale du vin (Destrac Irvine, 2018). La délimitation géographique des terroirs ne permet pas de déplacer les vignes pour s'adapter aux conditions climatiques. L'enjeu du changement climatique est crucial pour l'avenir du vignoble bordelais et français. Il apparaît nécessaire de combiner, au sein de chaque vignoble, différents leviers techniques pour favoriser la résilience des vignes et assurer sur le long terme l'activité viticole.

Par ailleurs, le secteur est extrêmement vulnérable aux fluctuations du marché mondial. Le Brexit, les soulèvements sociaux à Hong Kong et plus récemment la crise sanitaire mondiale de la COVID19 sont autant d'exemples qui révèlent la vulnérabilité du secteur viticole bordelais reposant en grande partie sur les exportations. La crise de la COVID19 a paralysé les exportations vers la Chine (premier acheteur du vignoble bordelais avec 25 % des volumes) et limité fortement les exportations vers les États-Unis (Pignot, 2020).

## LES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ POUR RÉDUIRE LE NOMBRE D'INTERMÉDIAIRES

La relocalisation des ventes et la réduction du nombre d'intermédiaires est un moyen de conserver davantage de valeur aussi bien pour les producteurs que pour le territoire afin de créer des cercles vertueux. En 2010, 37 % des exploitations girondines déclarent vendre une partie de leur production via des circuits courts.

Il s'agit principalement des maraîchers et horticulteurs qui sont 66 % à vendre via des circuits courts. Les exploitations viticoles sont également nombreuses à utiliser ces modes de commercialisation pour une partie de leur production (42 %).

L'ensemble de ces exploitations privilégie la vente directement à la ferme ou sur les marchés de la région (Agreste Aquitaine, 2012).

## LA TAILLE DES EXPLOITATIONS : UN CRITÈRE DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ?

On peut formuler une hypothèse sur le fait que les micro-fermes sont les fermes les plus résilientes économiquement car cette résilience est justement construite par ce maillage territorial et social. La crise de la COVID 19 et la fermeture des frontières ont révélé la faible résilience de certaines grandes exploitations maraîchères du territoire dépendantes de travailleurs détachés étrangers. Au contraire, les petites fermes et micro-fermes en maraîchage diversifié ont bénéficié d'un intérêt grandissant de la population pour la consommation de produits locaux et la vente directe. Le modèle économique des micro-fermes reste pour autant assez fragile, d'où l'importance de renforcer la présence de médiation territoriale (Toublant, 2020).



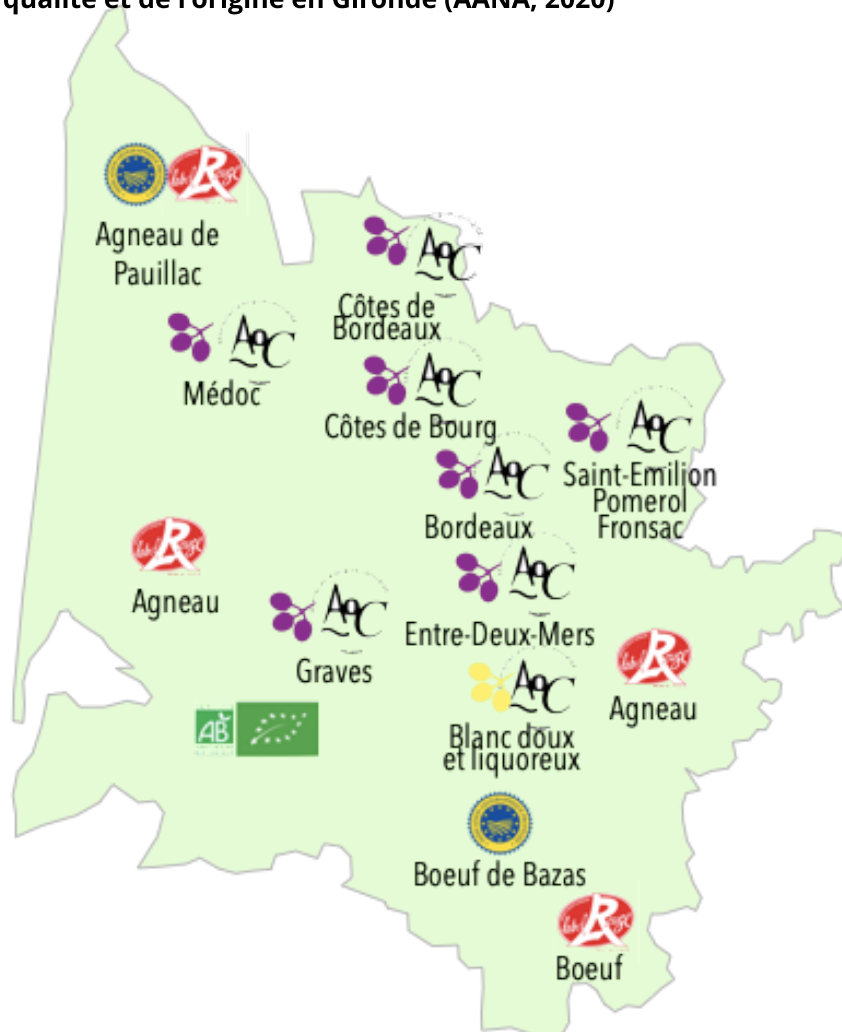
*Le caractère petit et localisé produit un certain nombre de "garanties" quant aux éventuels risques que l'on peut prendre, en tant que responsable de ferme ou en tant qu'acteur territorial accompagnant."*

**Damienoublant, Ingénieur Agronome,  
coordinateur MicroAgri 2017-2020.**

## LES PRODUCTEURS GIRONDINS DÉVELOPPENT LES SIGNES DE QUALITÉ POUR MIEUX VALORISER LEURS PRODUITS




La Gironde compte de nombreux signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO) permettant aux producteurs de mieux valoriser leur production et conserver une grande partie de la valeur qui en est issue (Joseph & Marmier, 2018). En Gironde, 8 exploitations sur 10 bénéficient d'une production sous AOP, la grande majorité est recensée en viticulture. Cependant, certaines productions vivrières sont également sous IGP (le Bœuf de Bazas, l'asperge du Blayais, l'Agneau de Pauillac, les huîtres du Bassin d'Arcachon ou encore la Volaille des Landes) ou sous Label Rouge (La signature Bœuf du Groupement des Eleveurs Girondins). Ces signes de qualité représentent une véritable force de frappe économique et participent à garantir une alimentation de qualité à la métropole bordelaise. Certains territoires de projet commencent également à exploiter leurs avantages concurrentiels en s'appuyant sur des marques territoriales ou une valorisation des produits locaux. Le Pays Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre réfléchit à un approvisionnement des cantines scolaires par la filière locale de la pêche. De nombreuses initiatives touristiques et culturelles valorisent ces productions désormais reconnues par tous (Faucher, 2014).

**Figure 25 : Les signes d'identification de la qualité et de l'origine en Gironde (AANA, 2020)**







**56**  
signes de qualité sur le  
Département de la  
Gironde

### En France

-  Label Rouge (LR)
-  Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)
-  Agriculture Biologique (AB)

### En Europe

-  Indication géographique Protégée (IGP)
-  Appellation d'Origine Protégée (AOP)
-  Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)
-  Agriculture Biologique (AB)

# FAIRE DE L'AGRICULTURE UN SECTEUR ÉCONOMIQUE MOTEUR - LES SOLUTIONS LOCALES

## Faciliter l'installation des producteurs et accompagner la création de valeur ajoutée

La demande grandissante des consommateurs en productions locales encourage de nouvelles vocations, notamment en maraîchage et en micro-ferme (face à un foncier assez cher), et l'émergence de nouveaux métiers nécessitant des formations adaptées. Le BPREA Maraîchage à Blanquefort accueille par exemple des jeunes hors cadre familial. Concernant l'offre de formation, on retrouve à Bordeaux une école d'ingénieurs en agronomie (Bordeaux Sciences Agro) mais aussi de nombreux masters dédiés aux métiers viticoles (INSEEC, etc.). En Nouvelle-Aquitaine, 38 lycées agricoles sont recensés. Pour autant, ces filières ne sont pas privilégiées et parfois mal identifiées. En 2016, seuls 22 000 élèves sur 204 000 se sont tournés vers des formations agricoles en région Nouvelle-Aquitaine (AROFE, 2018).

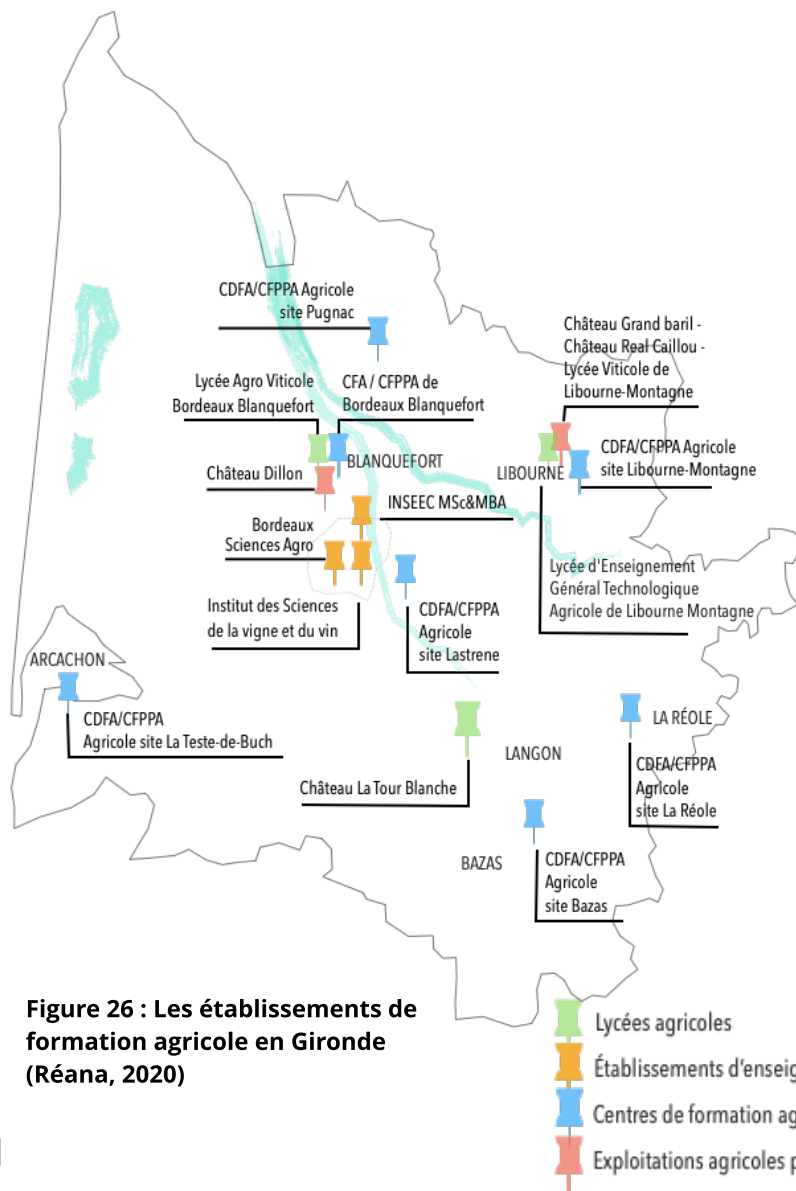


Figure 26 : Les établissements de formation agricole en Gironde (Réana, 2020)

### CFPPA - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE INTÉGRÉ AU LYCÉE AGRICOLE DE BLANQUEFORT

Pour devenir maraîcher, il faut obtenir un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole au CFPPA intégré au lycée agricole de Blanquefort, une filière soutenue par la Ville d'Eysine dès 2010 afin de revaloriser le métier de maraîcher, lequel appartient en quelque sorte au patrimoine de la commune. En suivant une formation en alternance, les étudiants peuvent se tester avant de se lancer, notamment grâce à l'association Porte-Greffe qui propose des espaces test sur Blanquefort. Pour que rien ne se perde, une partie de la production est donnée à des épiceries solidaires installées à Blanquefort, Eysines, Bordeaux, au Bouscat ou encore à Cenon.

Afin de faciliter l'installation de micro fermes, Micro-Agri s'est lancé dans un travail d'analyse des formations existantes en Gironde et en Dordogne (début 2021) dans le cadre du programme MicroAgri – Compagnonnage (2020-2024). Pour l'instant, les indices montrent l'inadéquation des formations avec les besoins des porteurs de projets agricoles. Cependant, il y a eu beaucoup d'améliorations et le levier ne se situe pas uniquement dans les formations mais aussi dans les stages et l'accompagnement post-installation. Au-delà des formations et accompagnements, il y a un travail de rencontre entre l'offre foncière, les demandes des cédants et demandes des porteurs de projets qui nécessiterait une médiation inter-territoriale (Toublant, 2020).

## Faciliter l'installation de micro-fermes agro-écologiques, diversifiées et résilientes

### TERRE DE LIENS

Terre de Liens est née en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements dans l'objectif de faciliter l'installation de nouveaux paysans en France grâce à l'investissement solidaire de citoyens engagés. L'action principale de Terre de Liens est l'acquisition de fermes et de terres qui vont rejoindre le réseau des fermes Terre de Liens. Ces terres s'inscrivent dans la volonté de retrouver une utilité sociale et économique, tout en prenant leur place au sein d'un territoire. Elles accueillent des projets en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique et génèrent des dynamiques humaines et du lien social. Terre de Liens accompagne également les paysans dans leur installation.

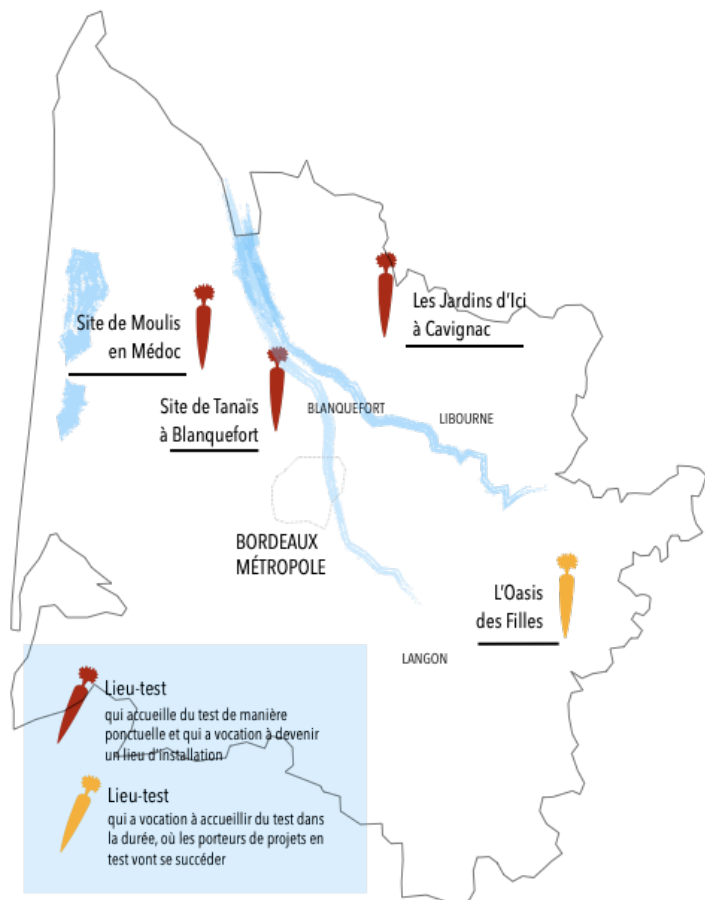
### FERMES D'AVENIR

Créée en 2013, Fermes d'Avenir est une association de promotion et d'accompagnement au développement de l'agro-écologie et de la permaculture. Pour cela, l'association mobilise plusieurs outils : conseil aux porteurs de projet de création ou conversion de fermes, création de références technico-économiques et de fermes modèles, sites de formation et d'expérimentation sur ces pratiques, formation longue sur le développement de filières locales et dynamiques territoriales, programme de compagnonnage avec des réfugiés pour apprendre le métier de maraîcher dans des fermes permacoles, financement innovants et participatifs (Blue Bees et autres fonds en création).

**“** On ne manque pas de candidats à l'installation mais on manque de dispositifs qui accompagnent les nouveaux "agriculteurs". Les dispositifs qui existent sont normatifs... Ils sont faits pour un type de candidats, pour un type d'exploitation, pour un type d'installation. Or aujourd'hui nombreux sont ceux qui ne veulent pas s'installer ni sur ces formats ni avec ces dispositifs. Il faut leur donner la possibilité d'essayer, de se tromper et corriger le tir.”

**Nathalie Corade, économiste territoriale, Maître de conférence, Bordeaux Sciences Agro**

**Figure 27 : Les lieux tests accompagnés par Porte-Greffe (RENETA,2020)**



## PORTE-GREFFE ET RENETA

Porte Greffe accompagne en Gironde les personnes non issues du milieu agricole qui souhaitent tester leur projet de création d'activité agricole "grandeur nature" avant de se lancer. Cette période de test permet d'évaluer un projet et la capacité à le mener, dans le but de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Depuis 2015, 11 porteurs de projet ont été/sont accompagnés en test d'activité. Porte Greffe est membre du réseau national des espaces-test agricoles (RENETA), qui rassemble aujourd'hui plus de 60 structures similaires en France. RENETA est aussi un espace d'échange de pratiques et conduit également à des projets de recherches action comme le projet Newbie qui consiste à développer et diffuser de nouveaux modèles économiques, y compris de nouveaux modèles d'installation, à l'ensemble des nouveaux entrants.

## ASSOCIATION LA GLUTAMINE

Créée en 2017, la Glutamine est une association dont l'objectif premier est de faciliter l'installation et le lancement d'activité de jeunes maraîchers. L'activité principale de la Glutamine est d'accompagner les maraîchers vers une installation pérenne sur les plans humains et économiques en les incubant au sein d'un coworking agricole. Pendant 3 ans, l'association prête 4000m<sup>2</sup> de terrain à des maraîchers en quête d'installation. Les maraîchers disposent alors d'une Tiny House (petite maison autonome et mobile) pour vivre, et d'outils Low-Tech pour cultiver et respecter la Terre.

## SOUTIEN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

Les collectivités territoriales ne proposent pas d'aides directes aux producteurs engagés dans une démarche de circuit court. Néanmoins, elles financent des coopératives de producteurs et certains intermédiaires "conscients" afin de faciliter la commercialisation locale des produits. Par exemple, le département de Gironde a aidé à hauteur de 70 000 € la coopérative Expalliance en 2019 en soutien à la commercialisation locale de viande bovine de Gironde (L'avenir agricole et viticole aquitain, 2019).

# Accompagner le groupement de producteurs pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés et mutualiser charges et compétences

Un groupement de producteurs peut prendre différentes formes juridiques. Il peut s'agir de sociétés coopératives agricoles, sociétés coopératives d'intérêt collectif, sociétés coopératives de production, groupements d'intérêt économique, etc. Créée par des agriculteurs, ces structures visent à mettre en commun des compétences, du matériel et de l'expérience afin de s'entraider et réduire les coûts dans leur filière de production. La mutualisation peut porter sur du partage de machines, de l'achat groupé d'intrants et de semences, du stockage groupé de la récolte, de l'utilisation d'ateliers de transformation communs ou encore de la vente commune de débouchés.

## SICA MARAÎCHÈRE

La SICA Maraîchère bordelaise est une coopérative de producteurs de légumes. Elle a été fondée en 1963 par des producteurs de la région bordelaise souhaitant la mise en commun d'un outil de vente de leurs productions. Après une présence sur le Marché d'Intérêt National de Bordeaux-Brienne, elle s'est installée en 1997 au cœur même de la zone de production maraîchère bordelaise, à Eysines. Elle regroupe aujourd'hui une dizaine de producteurs. Depuis 2006, une partie de leur activité est orientée directement vers les particuliers via la vente de "Paniers Fraîcheurs".

## MARQUE TERRITORIALE BIO SUD OUEST

La marque Bio Sud Ouest France est gérée par l'association interprofessionnelle bio régionale INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et soutenue par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Elle a été créée afin de valoriser une production et un approvisionnement régional ; soutenir les relations contractuelles entre les producteurs et les entreprises bio de Nouvelle-Aquitaine ; apporter une identification claire aux produits bio et régionaux. 27 producteurs régionaux vendent sous la marque Bio Sud Ouest en 2020 (INTERBIO NA, 2019).



## COOPÉRATIVE MANGER BIO SUD OUEST

Manger Bio Sud Ouest a été créée pour répondre à deux grands objectifs : développer les approvisionnements bio de proximité et mettre en place une offre de produits en conversion à l'Agriculture Biologique ; fournir 1 million de repas bio sur le Sud-Ouest d'ici 5 ans. Pour répondre à ces objectifs, Manger Bio Sud Ouest dispose d'une équipe commerciale et d'une plateforme de distribution et propose un catalogue de 500 références, regroupant des produits bio et locaux (Manger Bio Sud Ouest, 2019).



# La reterritorialisation du système alimentaire, source de nouveaux emplois

**La reterritorialisation du système alimentaire peut également être source de nouveaux emplois,** selon un scénario établi par la plateforme Emplois-Climat (Plateforme Emplois-Climat, 2016).

Une transition des exploitations agricoles vers des systèmes agro-écologiques, moins mécanisés, augmente les besoins en main d'œuvre sur les fermes. Pierre Radanne (Expert et ancien Président de l'ADEME) souligne ainsi que "le maraîchage possède un taux d'emploi à l'hectare supérieur à l'industrie lourde" (Agam, 2013). Par ailleurs, le métier d'agriculteur évolue : ce dernier n'est plus uniquement producteur, mais assure également le métier de transformateur et parfois de commerçant.

Le développement de nouveaux intermédiaires "conscients", soucieux d'une répartition équitable de la valeur ajoutée avec les producteurs, compensera la suppression de certains distributeurs centralisés et des emplois liés.

De nombreuses associations et acteurs privés se saisissent aujourd'hui des enjeux d'alimentation durable et le nombre de postes dédiés à l'intégration de ces nouvelles thématiques et enjeux sociétaux augmente rapidement depuis quelques années. Les structures et activités autour de la gestion des épiceries solidaires, de l'animation des jardins partagés ou encore du compostage des déchets organiques se multiplient et créent des emplois durables et non délocalisables sur les territoires dans l'optique de construire des systèmes alimentaires durables à l'échelle locale.

Les postes en collectivité liés à l'alimentation sont de plus en plus nombreux afin de répondre aux différentes exigences des Projets Alimentaires Territoriaux : coordination interne, animation des acteurs, diagnostic, mise en place d'un plan d'action, etc. Les objectifs étant multiples et complexes, les collectivités sont amenées à recruter plusieurs ETP et une diversité de profil pour co-construire et appliquer une politique alimentaire territoriale efficiente.

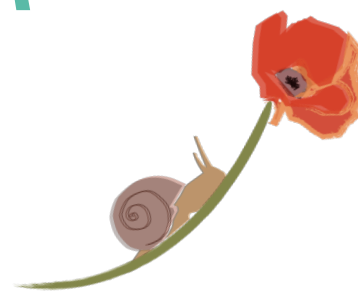
Les chambres d'agriculture créent depuis quelques années des postes de structuration des filières en circuits courts, d'accompagnement des producteurs dans leurs stratégies de commercialisation, notamment auprès des cantines scolaires, ou encore de formations et de transfert d'outils d'ingénierie auprès des agriculteurs. Cette tendance est amenée à se renforcer comme la démontrer la crise sanitaire et les objectifs de la loi EGalim.

Le secteur de la restauration, notamment collective, connaît également des transformations profondes : les gestionnaires doivent écrire de nouveaux marchés adaptés aux producteurs locaux, les cuisiniers doivent désormais cuisiner des produits bruts... Toutes ces transitions impliquent la redéfinition de certains métiers, la mise en place de formations adaptées mais aussi la création de nouveaux emplois en légumerie, moulins et autres outils de transformation qui se réimplantent progressivement à l'échelle des territoires.

Les circuits logistiques d'approvisionnement et de distribution, en restauration comme en grandes surfaces, en épiceries ou en magasins de producteurs sont à repenser pour limiter les impacts environnementaux et sociaux : moins d'intermédiaires, une meilleure gestion de la chaîne du froid, la construction de nouveaux contrats d'approvisionnement plus locaux, plus durables, plus équitables, le renouvellement des flottes de transport, des réflexions pour limiter les emballages, le gaspillage alimentaire... autant de compétences à mobiliser et d'emplois à inventer pour construire des systèmes alimentaires durables, solidaires et résilients.



# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## UN SECTEUR AGRICOLE À BOUT DE SOUFFLE REDYNAMISÉ PAR L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX MODÈLES.

Le secteur viticole représente 87 % de la valeur agricole produite en Gironde et 44 % de cette valeur sont exportés à l'international. Le secteur du vin, donc l'essentiel de l'agriculture girondine et des emplois associés, sont extrêmement dépendants des marchés extérieurs. Les crises récentes impactant la demande et les canaux de distribution du vin à l'international ont mis en évidence les risques et facteurs de vulnérabilité menaçant les emplois et le secteur.

Par ailleurs, la culture de la vigne est également vulnérable au changement climatique. Les rendements sont de plus en plus fluctuants et le respect des cahiers des charges des appellations de plus en plus difficile. Une diversification du secteur agricole, des parcelles et des exploitations doit être initiée et facilitée par les pouvoirs publics.

Le secteur agricole souffre d'un déclin important : depuis les années 2000, l'agriculture girondine a perdu le quart de ses fermes.

On observe cependant l'arrivée de néo-ruraux qui font le choix de s'installer sur le territoire girondin, principalement en maraîchage. Ils développent des modèles de production biologiques et vendent leurs produits en circuits courts.

Il faut encourager l'essaimage et accompagner ces installations, qui ne compensent malheureusement pas encore les départs à la retraite sans successeur. Ces modèles vertueux doivent être soutenus par les pouvoirs publics et chambres consulaires notamment en termes d'accès à des marchés de proximité : ils sont gage d'une gestion raisonnée des ressources, de revenus décents et contribuent au développement d'une résilience alimentaire locale.

### NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LA MÉTROPOLE

(pour 100 000 habitants)

**FRANCE**  
**657 (2020)**

**MONTPELLIER**  
**136 (2018)**

**MARSEILLE**  
**125 (2020)**

**NANTES**  
**51 (2018)**

**GRENOBLE**  
**47 (2018)**

**BORDEAUX**  
**24 (2018)**

**LYON**  
**23 (2016)**

**PARIS**  
**3 (2018)**

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux vis-à-vis des 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer la durabilité économique et sociale de l'agriculture locale :

- le nombre d'exploitations sur la métropole (indicateur de suivi)
- le pourcentage que représente l'emploi agricole sur la métropole (indicateur de suivi)
- le pourcentage d'exploitants agricoles de plus de 60 ans (indicateur de suivi)
- le pourcentage d'exploitants agricoles vendant au moins un produit en circuit court (indicateur de moyen).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de production dynamiques. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>EMPLOI AGRICOLE SUR LA MÉTROPOLE</b> (2018)	<b>% D'EXPLOITANTS AGRICILES DE PLUS DE 60 ANS</b> (département ou région)	<b>% D'EXPLOITATIONS AGRICILES VENDANT AU MOINS 1 PRODUIT EN CIRCUIT COURT</b> (département) (2010)
FRANCE 2,6 %	NANTES 11 % (département) (2019)	LYON 42 %
MARSEILLE 0,6 %	FRANCE 13 % (2019)	<b>BORDEAUX</b> 37 %
MONTPELLIER 0,4 %	LYON 16 % (département) (2010)	MARSEILLE 30 %
NANTES 0,4 %	<b>BORDEAUX</b> 20 % (région) (2017)	GRENOBLE 26 %
<b>BORDEAUX</b> 0,3 %	GRENOBLE 25 % (département) (2010)	FRANCE 21 %
GRENOBLE 0,2 %	MARSEILLE 31,6 % (région) (2017)	NANTES 19 %
LYON 0,1 %	MONTPELLIER 33 % (département) (2007)	MONTPELLIER 16 %
PARIS Ville : 0 % / Région : 5,8 %	PARIS n.d	PARIS 15 % (Île-de-France)

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## LES CHAMPS DES POSSIBLES

*Paris, France*

Les Champs des Possibles est une couveuse d'activités agricoles, une coopérative d'activités et d'entrepreneurs et un organisme de formation. La couveuse permet à des porteurs de projets qui souhaitent s'installer de tester leur activité en grandeur nature tout en limitant leur prise de risque. Les Champs des Possibles met à disposition des futurs agriculteurs des moyens de production et un accompagnement technique. La coopérative d'activités agricoles permet à des agriculteurs de créer leur entreprise tout en se déchargeant des aspects juridiques et comptables, en disposant du statut de salarié. Leur comptabilité est gérée par la coopérative et ils peuvent mutualiser certains des moyens de production.

Les Champs des Possibles propose également des modules de formation continue à destination des agriculteurs installés et accompagne les aspirants exploitants agricoles dans la construction de leur projet.

## LES JARDINS DU PAYS D'AUBAGNE - VALORISER DES PRODUITS DE QUALITÉ, FRAIS ET LOCAUX

*Marseille, France*

Créée en 1996 par Aix-Marseille-Provence Métropole, les Jardins du Pays d'Aubagne est une marque qui valorise les produits locaux, frais et de qualité. Ces produits doivent répondre à des critères définis dans un cahier des charges dont le contrôle est assuré par un organisme extérieur. Aujourd'hui, une vingtaine d'agriculteurs utilisent cette marque et valorisent leurs produits dans les marchés locaux, AMAP et dans la vente au détail.



Les jardins  
du Pays d'Aubagne

**CENTRE DE FORMATION LA CÔTE  
SAINT-ANDRÉ - LICENCE  
PROFESSIONNELLE AGRO-ÉCOLOGIE**

*Grenoble, France*

La formation a pour but de former des professionnels exerçant leur activité dans des productions agricoles (végétale, animale, horticole, arboricole et maraîchère, gestion des entreprises agricoles, etc.) ainsi que les collectivités territoriales (entretien des espaces ruraux, développement d'unités de traitement de déchets verts, etc). Il s'agit de les former aux techniques de l'agro-écologie pour une application dans différents contextes : technicien agricole, technicien en chambre d'agriculture, en institut technique, formateur technique ou encore exploitant agricole.

**COOPÉRATIVE VIGNE DE COCAGNE -  
DOMAINE MIRABEAU**

*Montpellier, France*

Vigne de Cocagne est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2016 dans le cadre du réseau Cocagne sur le domaine de Mirabeau. La coopérative vise à accompagner des personnes éloignées de l'emploi vers une insertion professionnelle dans la viticulture biologique. L'apprentissage se fait en 2 ans et débouche sur un certificat permettant de renforcer l'employabilité des apprenants et faciliter leur installation. L'exploitation viticole est entièrement biologique et artisanale (vendange à la main). Le domaine s'engage à utiliser des techniques d'agro-écologie et agroforesterie afin d'entretenir les sols et la biodiversité.

**INITIATIVE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN  
(INDH) - SOUTIEN AUX COOPÉRATIVES RURALES**

*Maroc*

Lancée en 2005 par le Roi Mohammed VI, l'INDH est un chantier de destiné à réduire les grands déficits socio-économiques, favoriser l'intégration économique des plus démunis et préserver ainsi leur dignité. L'INDH mène plusieurs types d'action de développement, dont notamment le développement par l'inclusion économique en milieu rural. L'INDH octroie des financements aux groupements et coopératives rurales pour l'achat de matériel de production et transformation. Ces subventions ont permis la création et le maintien de coopératives rurales, des emplois stables pour les producteurs et transformateurs. Depuis 2005, 9 400 activités génératrices de revenus ont été soutenues, dont 64 % en milieu rural.

## **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE - SUBVENTIONS AUX AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES DE LA MÉTROPOLE**

*Grenoble, France*

Grenoble Alpes Métropole propose différentes aides financières pour soutenir les producteurs sur son territoire :

- Aides à l'installation : aide forfaitaire au démarrage de l'activité accordée sur critères.
- Aide à l'investissement : aide à hauteur de 40 % des dépenses plafonnées à 10 000€ pour les projets de développement des circuits courts.
- Aide à l'agri-environnement : aide à hauteur de 40 % des dépenses plafonnées à 10 000€ pour les projets d'entretien des espaces et le développement de l'environnement.

Grenoble-Alpes-Métropole s'engage également en mobilisant différents outils de protection du foncier agricole et en accompagnant les producteurs dans leurs projets d'installation ou développement.

Productrice Durban © Let's Food

## **MUNICIPALITÉ D'ETHEKWINI - SOUTIEN AUX PRODUCTEURS LOCAUX**

*Durban, Afrique du Sud*

55 % du territoire de la municipalité d'eThekweni est considéré comme rural. La Municipalité soutient les producteurs à développer l'agro-écologie grâce à 7 "Agri-hubs " répartis sur la métropole : ces pôles proposent des infrastructures (irrigation, clôtures, semences) et formations aux agriculteurs et mutualisent les points d'entrée pour accéder aux marchés. Ce sont des plateformes logistiques qui collectent la production agro-écologique des petits agriculteurs et approvisionnent cantines scolaires, soupes populaires et supermarchés. Le programme permet aux agriculteurs de développer leur activité, d'améliorer leur sécurité alimentaire et de dégager un revenu en vendant leur production à bon prix.



# L'EMPLOI AGROALIMENTAIRE DOMINÉ PAR LE SECTEUR VITICOLE

## PEU D'EMPLOIS LIÉS À L'AGROALIMENTAIRE EN GIRONDE

Le poids des industries agroalimentaires en Gironde sur l'ensemble des établissements est assez faible en comparaison à la moyenne nationale. On compte 401 établissements en agroalimentaire en Gironde en 2016, dont seulement 93 de plus de 20 salariés. L'ensemble représente 4265 emplois (DRAAF NA, 2018). La métropole de Bordeaux concentre le plus grand nombre d'IAA en Gironde (17 %). Le sud de la métropole se compose d'établissements de transformation de viandes mais également de fabrication "d'autres produits alimentaires" (Pôle emploi, 2018 (2)).

## LA VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES GIRONDINES PROFITE PEU AU TERRITOIRE

La transformation viti-vinicole est source de valeur ajoutée pour le territoire. L'ensemble du raisin transformé est produit dans le département et possède une valeur monétaire élevée grâce à la réputation mondiale du vin bordelais. Néanmoins, la grande majorité du vin produit est exportée à l'étranger ou dans d'autres régions françaises. À titre indicatif, 80 % du chiffre d'affaire des Grands Chais de France (négociant de vin, fortement implanté en Gironde) se fait grâce à l'exportation de ce vin (Groupe CGF, 2018).

En dehors de la production vinicole, les principales unités de transformation du département ne sont que très peu implantées sur le territoire, du moins par leurs approvisionnements et débouchés. Par exemple, si la quasi-totalité du blé utilisé par les usines françaises LU est produit en France, aucune information n'est disponible sur la provenance spécifique des matières premières de l'usine de Cestas (Lu Harmony, 2019).

A l'échelle française, la charte LU Harmony mise en place pour la marque LU, permet à plus de 1700 producteurs français de bénéficier de contrats longue durée et d'une prime pour assurer les services écosystémiques demandés par la charte.

Mais il n'y a pour l'instant aucun producteur signataire de la charte dans le département de Gironde (Lu Harmony, 2019).

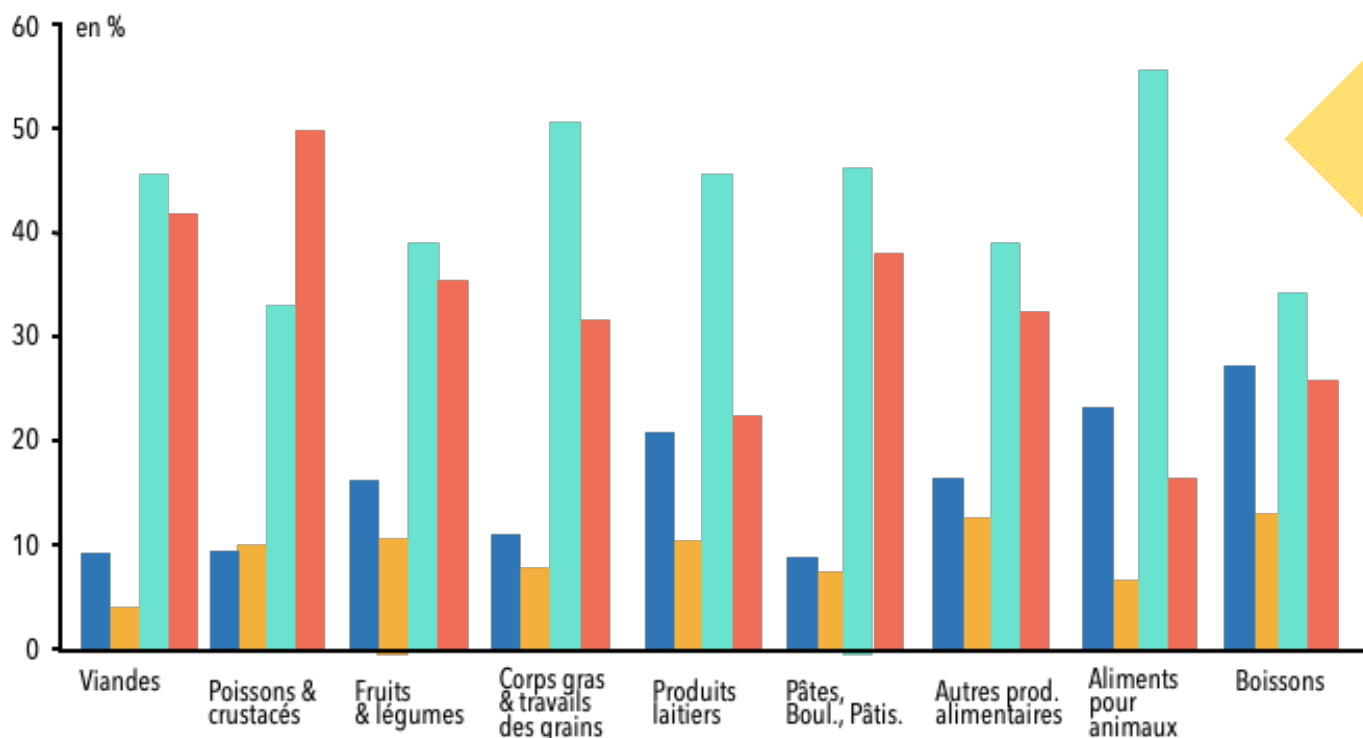
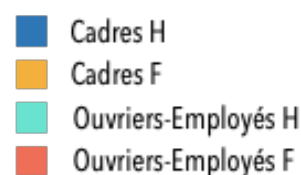
L'entreprise de charcuterie L.D.C également implantée en Gironde s'engage auprès de ses éleveurs partenaires en leur garantissant des contrats longue durée et un accompagnement technique, au travers de la structure interne "Nature d'éleveur" (LDC, 2018). Néanmoins, aucune information n'est disponible concernant l'usine girondine.

**“** *Ce que l'on ne dit pas, c'est que si la viticulture en Gironde rapporte beaucoup, il y a aussi de nombreuses "fuites" de richesses : les investisseurs ou grands groupes qui ont acheté les domaines ont des actionnaires, des fournisseurs ou prestataires qui ne sont pas sur le territoire. En amont comme en aval tout n'est pas ancré sur le territoire. (...) À côté de ça, nombreux sont les viticulteurs qui souffrent, la crise du vignoble bordelais est encore d'actualité.”*

**Nathalie Corade, économiste  
territoriale, Maître de conférence,  
Bordeaux Sciences Agro**

## L'AGROALIMENTAIRE EMPLOIE MAJORITAIREMENT DES OUVRIÈRES PEU RÉMUNÉRÉES

Figure 28 : Répartition ouvriers/cadres - hommes/femmes par secteur d'entreprises agroalimentaires dans les établissements de 20 salariés et plus en Nouvelle-Aquitaine (AGRESTE Nouvelle-Aquitaine, 2014)



A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, le secteur de la transformation agroalimentaire n'est pas créateur d'emplois de qualité : il s'agit principalement d'emplois ouvriers, aux conditions de travail difficiles et dont les revenus sont bas (Agreste, 2014 (2)).

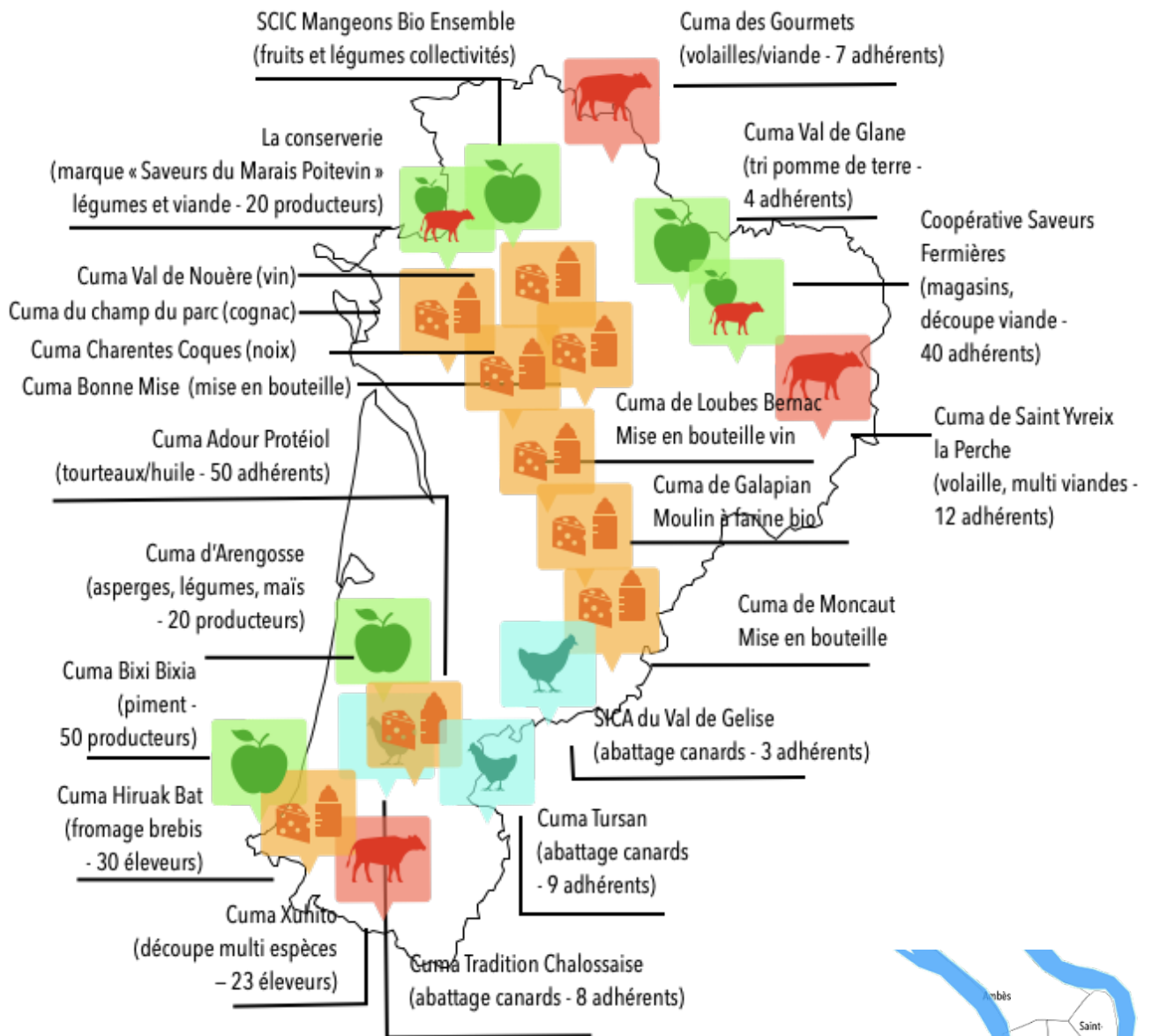
### L'ARTISANAT - DES MÉTIERS À PRÉSERVER ET À ENCOURAGER

En 2019, l'artisanat commercial représentait 43 % de l'ensemble des unités agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine. Si ces entreprises ne représentent que 12 % de la valeur ajoutée de l'IAA, elles sont créatrices de 23 % des emplois en IAA en NA. Par ailleurs, 99,7 % de cette valeur reste sur le territoire, contre seulement 70 % de la valeur ajoutée générée par les industries agroalimentaires. L'artisanat commercial contribue considérablement à l'économie et l'emploi local : il faut maintenir un tissu actif d'artisans (Agreste, 2019).

### OUTRE LE VIN, LA GIRONDE DOIT DÉVELOPPER SES OUTILS DE TRANSFORMATION

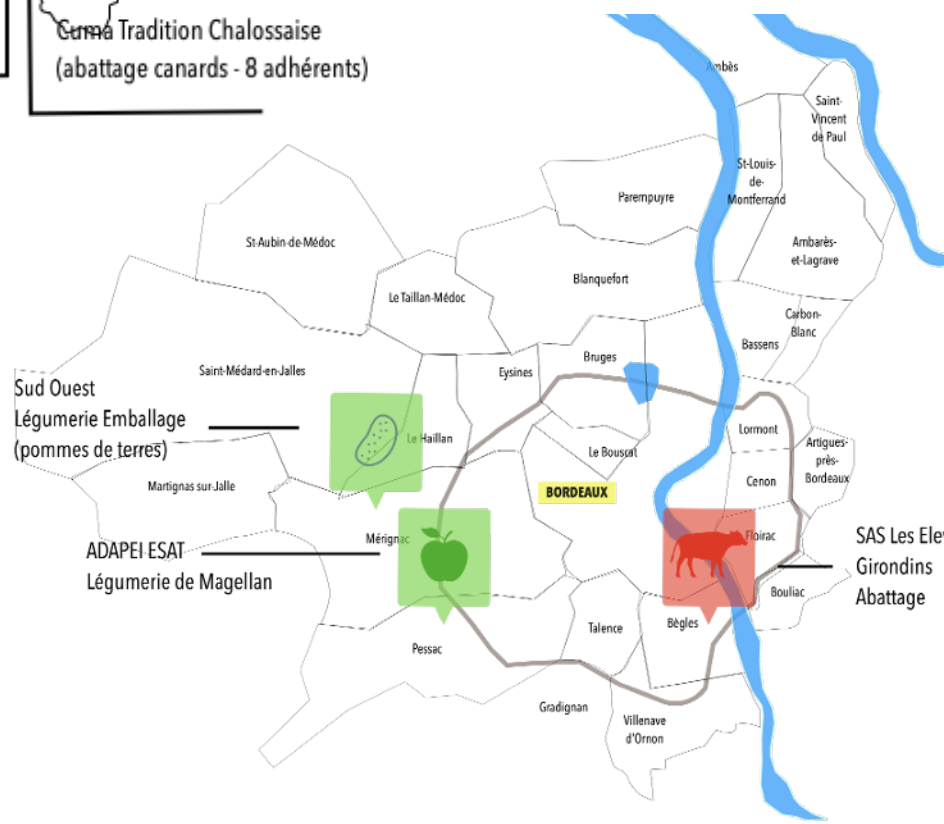
La transformation individuelle à la ferme est d'ores et déjà assez présente sur le département, principalement grâce aux exploitations viticoles qui transforment le raisin en vin directement sur site. Il est nécessaire d'étendre ces modèles de transformation aux secteurs maraîchers, horticoles et de l'élevage afin de valoriser le savoir faire local et de créer de nouvelles valeurs ajoutées pour les producteurs. Dans cette optique, les ateliers de transformation collectifs se développent. Gérés par un collectif d'agriculteurs, ils permettent de mutualiser les coûts pour investir dans les équipements nécessaires à la transformation et faciliter ainsi la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité. On dénombre plus de 130 ateliers de ce type aujourd'hui en France (Thomas, 2016). Il n'en existe aujourd'hui aucun en Gironde, mais la région Nouvelle-Aquitaine en comptait une quarantaine en 2018 (Région Nouvelle-Aquitaine, 2018).

**Figure 29 : Répartition des ateliers de transformation collectifs en Nouvelle-Aquitaine (ATC, 2020)**



## DES PETITES ENTREPRISES TRANSFORMATRICES SE DÉVELOPPENT SUR LE TERRITOIRE BORDELAIS

Afin de répondre aux besoins locaux de transformation, des petites entreprises se développent dans la métropole : légumeries, abattoirs et moulins. Elles approvisionnent les structures de restauration collective, les artisans, restaurants commerciaux et particuliers.





# FAIRE DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE TERRITOIRE - LES SOLUTIONS LOCALES

## Encourager l'artisanat et la transformation locale, créateurs d'emplois

### **CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT NOUVELLE AQUITAINE - ATELIER-ACCOMPAGNEMENT ARTISANAT DE BOUCHE**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine propose des ateliers-conseils gratuits aux artisans des métiers de bouche sur différents aspects de leur activité : mise en conformité avec la réglementation étiquetage, amélioration des recettes proposées, augmentation de la part de produits locaux dans ses fournisseurs ou encore accroître sa visibilité auprès des consommateurs. Ces ateliers collectifs de deux heures sont gratuits et peuvent être suivis d'un accompagnement individualisé réalisé par un conseiller spécialisé en alimentaire (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine, 2019).

### **LES ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS**

Un atelier de transformation collectif (ATC) est une structure gérée par un collectif d'agriculteurs qui mutualisent leurs moyens pour disposer des équipements nécessaires à la transformation de leurs produits afin d'en assurer la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité. On dénombre plus de 130 ateliers en France (Thomas, 2016). Souvent portés par les CUMA (société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), ces ateliers créent de nouvelles activités de transformation de viandes, fruits, légumes, miel, produits laitiers, etc. Il n'en existe encore aucune en Gironde, mais la région Nouvelle-Aquitaine en décompte une quarantaine en 2018. La Région, au travers de sa feuille de route régionale 2018-2020 Agriculture, Alimentation et Territoire, souhaite soutenir leur développement. Plus spécifiquement, la Région s'engage à soutenir 100 projets de transformation et commercialisation individuels et 100 projets de transformation et commercialisation collectifs. En 2017, on en comptait déjà respectivement 68 et 38 (Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine, 2018).

**”** *Les abattoirs ont été rationalisés et beaucoup ont été supprimés. Ceux qui restent nécessitent de gros volumes pour être rentables : certains n’y arrivent pas et malgré ça les éleveurs doivent faire des kilomètres pour faire abattre leurs bêtes, générant des coûts de transport considérables. Pour y remédier certains éleveurs mettent en place des outils collectifs, cela réduit les coûts mais aggrave la non rentabilité des abattoirs existants... la question est importante mais pas simple.”*

**Nathalie Corade, économiste territoriale, Maître de conférence,  
Bordeaux Sciences Agro**

### **ELIXIR, CONSERVERIE SOLIDAIRE**

La légumerie Elixir Saveurs Solidaires adresse les besoins des restaurations collectives tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

L’association récupère les fruits et légumes écartés des circuits de distribution classiques du fait de leur aspect visuel pour les transformer en soupes et compotes et les vendre sous la marque “Sains et saufs”. Elixir est une entreprise solidaire d’utilité sociale car elle emploie du personnel handicapé et permet à des personnes exclues du marché de l’emploi de se réintégrer. Les produits sont vendus en grandes surfaces ainsi qu’aux établissements de restauration collective (Ganet, 2018).

### **ENTR-AUTRES**

L’Association Entr-Autres est une activité de traiteur à base de produits bio et locaux qui vise à aider les jeunes de 16 à 25 ans à faire leurs premiers pas dans le monde du travail au travers d’une expérience d’emploi encadrée et pédagogique. L’association a développé 3 missions permettant d’utiliser l’alimentation et la cuisine pour réconcilier les jeunes en difficultés avec le milieu du travail.

### **PAIN & PARTAGE**

Le réseau des boulangeries Solidaires Pain et Partage assure la fabrication de pains biologiques pour les associations caritatives, entreprises, écoles, crèches, la restauration collective, les groupements d’achat solidaire, etc. Il s’agit par ailleurs d’un chantier d’insertion qui propose des contrats de travail à des personnes rencontrant des difficultés d’accès à l’emploi.

## **ESAT PESSAC - MAGELLA, LA LÉGUMERIE DE MAGELLAN**

L'ESAT METROPOLE Site Pessac Magellan (Établissement et Service d'Aide par le Travail) a créé un atelier de découpe de légumes et proposé du travail à une douzaine de personnes en situation de handicap. Cet atelier achète des légumes bio et conventionnels directement aux agriculteurs ou à Loc Halle Bio situé sur le MIN de Bordeaux Brienne. Ils transforment ces légumes en produits quatrième gamme, c'est-à-dire prêts à cuisiner (épluchés, lavés, découpés, emballés ; entiers, émincés, râpés, en cubes ou en rondelles ; conditionnés sous vide ou en sachet) pour les cuisines centrales, et la restauration collective, par exemple (ADAPEI33, 2018).

## **REESSTo de DIDEE**

Dans le quartier de Génicart, le REESSTo de DIDEE, ou Restaurant Éphémère Économique Social et Solidaire pour Tous, est un restaurant qui a pour ambition d'être un lieu accessible à tous grâce à des prix bas. L'objectif du restaurant est d'être un lieu de rencontres et de sociabilité, qui facilite l'intégration sur le marché de l'emploi. L'association coordonne la vie du restaurant associatif et articule circuits courts, unité de production du chantier insertion-formation.

# Accompagner les industries agroalimentaires et artisans dans leur stratégie de développement

## **CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE AQUITAINE & ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DE BOUCHE - ARTISANS GOURMANDS**

Les "Artisans Gourmands" est une appellation attribuée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine et les Organisations Professionnelles des métiers de bouche aux artisans pour leur savoir-faire. Sous appellation " Artisans Gourmands ", les artisans s'engagent à fabriquer maison au minimum 80 % de leur production, proposer un service de proximité, mener des actions pour transmettre leur savoir-faire et innover dans leurs produits et procédés. 47 artisans détiennent l'appellation dans le département de la Gironde. Au travers de ce dispositif, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine et les Organisations Professionnelles des métiers de bouche proposent des formations aux artisans pour développer leur activité : étiquetage, création d'applications mobiles, pratiques d'hygiène et de qualité alimentaire, etc.

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

## DES OUTILS DE TRANSFORMATION LOCAUX ENCORE EN NOMBRE INSUFFISANT

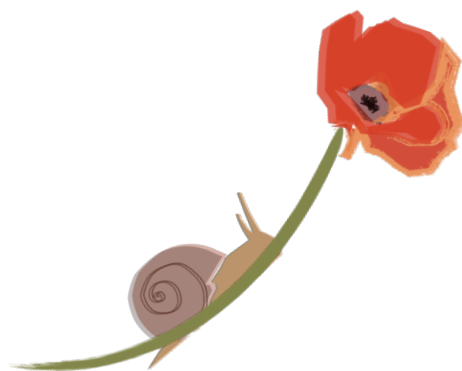
Le secteur de la transformation agroalimentaire en Gironde est principalement représenté par la transformation viti-vinicole, soit des petites unités de transformation sur site.

Cependant, depuis quelques années, des investisseurs achètent les domaines viticoles : ces derniers sont alors gérés comme des grandes entreprises et prévoient la distribution de bénéfices à des actionnaires et autres partenaires qui ne sont pas sur le territoire. Cette nouvelle dynamique bénéficie peu au territoire. Les modèles de transformation vinicole traditionnels, créateur de valeur locale, doivent être préservés et valorisés auprès des consommateurs.

Par ailleurs, en Nouvelle-Aquitaine, les artisans représentent près du quart des emplois du secteur et produisent une valeur ajoutée non délocalisable.

Dans la région, les outils de transformation collectifs se développent : ils permettent à des producteurs de mutualiser le matériel de transformation et de vendre leurs produits à de meilleurs prix en créant de la valeur ajoutée. Ils sont cependant encore trop peu nombreux pour couvrir la demande en produits transformés de l'aire urbaine bordelaise et peinent à concurrencer l'industrie agroalimentaire qui tire les prix vers le bas en proposant une diversité de produits peu chers de moindre qualité.

Il faut maintenir et continuer à réinventer un tissu artisanal de qualité, favorisant les produits locaux et les savoir-faire du territoire.



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer la contribution du secteur de la transformation agroalimentaire à l'économie territoriale durable :

- nombre d'unités de transformation (indicateur de suivi),
- nombre d'emplois générés par le secteur (indicateur de suivi),
- nombre d'ateliers de transformation collectifs (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de transformation locaux dynamiques. Le choix des indicateurs résulte de données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE</b> (département)	<b>NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE</b> (département) (2015)	<b>NOMBRE D'ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS</b> (département) (2016)
<b>PARIS</b> 864 (2015)	<b>PARIS</b> 13 316	<b>NANTES</b> 4
<b>MARSEILLE</b> 584 (2020)	<b>NANTES</b> 8 464	<b>LYON</b> 4
<b>BORDEAUX</b> 401 (2015)	<b>MARSEILLE</b> 5 548	<b>GRENOBLE</b> 2
<b>MONTPELLIER</b> 389 (2015)	<b>LYON</b> 4 747	<b>BORDEAUX</b> 0
<b>LYON</b> 342 (2015)	<b>BORDEAUX</b> 4 265	<b>MARSEILLE</b> 0
<b>NANTES</b> 303 (2015)	<b>GRENOBLE</b> 4 116	<b>MONTPELLIER</b> 0
<b>GRENOBLE</b> 293 (2015)	<b>MONTPELLIER</b> 2 236	<b>PARIS</b> 0

Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## LES SAVOUREUX COMPAGNONS

*Lyon, France*

Les Savoureux Compagnons sont un collectif qui vise à créer du partage et de la mise en commun de connaissances sur la cuisine conviviale et locale. Le collectif met en place plusieurs formes de restaurations autogérées, organise des cycles d'ateliers de cuisine, propose des prestations traiteurs à plusieurs, des achats groupés, de l'accompagnement de personnes en reconversion et de la mise en avant d'établissements promouvant une alimentation éthique et locale. Par exemple, une fois par semaine à la MJC Monplaisir a lieu l'événement " les Toqués du jeudi " où des chefs viennent cuisiner avec des bénévoles souhaitant se former au milieu de la restauration. Un mardi sur deux, une cantine participative prend place dans l'École Santé Social Sud-Est, où les étudiants peuvent venir cuisiner avec les chefs. Le projet a pour mission de permettre à tous les " savoureux " de trouver des débouchés dans leurs métiers respectifs (cuisinier, formateur, animateur etc.). Des rencontres sont organisées pour faire du lien entre les professionnels de l'alimentation dans le but de créer de nouvelles activités rémunératrices en passant par la coopération plutôt que par la concurrence.

## PÔLE AGROALIMENTAIRE NANTES AGROPOLIA

*Nantes, France*

Nantes Agropolia est un pôle agroalimentaire de près de 55 hectares, situé sur la commune de Rezé. La zone accueille depuis le printemps 2019 le marché d'intérêt national de Nantes Métropole. Nantes Agropolia connecte artisans et entreprises agroalimentaires, maraîchers et producteurs locaux et plateforme logistique du MIN. Cette proximité vise à créer des synergies directes entre acteurs locaux de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire. Sur 55 hectares, 7 sont réservés à l'artisanat commercial alimentaire. Le site accueille 200 entreprises et génère 2000 emplois. Le pôle agroalimentaire Nantes Agropolia et le MIN Nantes Métropole sont des maillons essentiels du Projet Alimentaire Territorial de Nantes Métropole.

## VILLE DE MONTPELLIER - AGRIPARC DU MAS NOUGUIER : PRODUCTION DE VIN BIOLOGIQUE AVEC UN ESAT

*Montpellier, France*

L'agriparc du Mas Nouguier est une réserve agricole entièrement entretenue par la Ville de Montpellier. Le Mas Nouguier comprend 10 hectares de vignoble biologique. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la conduite du vignoble a été confiée à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Villeneuve-de-Maguelone. L'agriparc facilite donc le retour à l'emploi par l'activité viticole. Une partie de la vendange fait l'objet d'ateliers pédagogiques au profit des écoles du quartier. La vinification s'effectue à la cave coopérative d'Assas. Les cuvées ne sont pas à la vente, elles sont servies uniquement lors des réceptions officielles de la commune. Le Mas Nouguier comprend également une oliveraie et quelques ruches.

## **CRITT AGROALIMENTAIRE PACA - DÉMARCHE 3D®**

*Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France*

Créé en 1989 par les industriels agroalimentaires de la région PACA, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologies agroalimentaires (CRITT) est un outil d'innovation spécialisé visant à aider les entreprises régionales à être « durablement performantes ». Le CRITT soutient l'innovation et le transfert de technologies à la fois au niveau des procédés, des produits et des méthodes. Parmi ces outils, le CRITT propose depuis 2011, la Démarche 3D qui consiste à réaliser un diagnostic développement durable spécifique à la filière agroalimentaire visant à améliorer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) des acteurs économiques du secteur.

## **LOU PAN D'ICI - UNE BAGUETTE 100% LOCALE**

*Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France*

En région PACA, des agriculteurs et transformateurs ont créé une filière « Céréale, Farine, Pain » locale et en circuit court qui a donné lieu à la baguette " Lou Pan d'ici ". Initié en 2018, ce projet régional réunit quatre coopératives céréalières, trois moulins et plus de 150 boulangers qui ont commencé en 2019-2020 à vendre la baguette " Lou Pan d'ici ". Cette initiative a été soutenue par la Région Sud et par de nombreux autres acteurs (CMAR, Coop de France, risingSUD...) qui l'ont accompagnée et financée. Fort de son succès, ce projet a permis de relancer la production de blé tendre à l'échelle régionale et d'encourager l'agriculture, l'artisanat et la transformation locale.

## **LE FRUIT - UNE MARQUE QUI ASSURE UNE PRODUCTION ET UNE TRANSFORMATION RESPONSABLE DANS LE DELTA DU MÉKONG**

*Vietnam*

Les Vergers du Mékong est une entreprise française basée depuis 20 ans au Vietnam. Elle propose des jus de fruits et confitures sous la marque *Le Fruit* et du café et du thé sous la marque *Folliet*. L'entreprise a mis en place une politique de responsabilité sociale et environnementale exemplaire. Elle accompagne ses producteurs de goyave, ananas ou mangue dans le Delta du Mékong vers des pratiques plus durables tout en assurant des revenus décents, limitant ainsi l'impact des fluctuations de prix des marchés. Les fruits sont transformés en jus et confitures sur le site de transformation de Can Tho, puis distribués dans les restaurants, hôtels, supermarchés et magasins spécialisés principalement au Vietnam (70 % du marché) et à l'étranger (30 %).

Des contrats avec les producteurs sont établis sur le long terme avec l'entreprise, sans intermédiaire. Ceci permet au producteur une certaine sécurité de revenu et une meilleure traçabilité. L'entreprise a également créé trois centres à destination des producteurs, leur permettant de bénéficier de conseils pour leur production et de formations, et faisant figure de plateforme de collecte des fruits.

# LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ÉQUITABLE RESTE MINORITAIRE DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE

1 à 20 %  
des produits proposés dans les supermarchés sont d'origine locale selon les enseignes de supermarchés (Mazieres, 2016)

## UN MONOPOLE DE LA GRANDE DISTRIBUTION AUX STRATÉGIES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE TIMIDES

Sur le territoire de la métropole, comme à l'échelle française, les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) sont pourvoyeuses de nombreux emplois, principalement de manutention. Certaines enseignes de la GMS telles que Carrefour, Casino et Intermarché travaillent à l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés. Intermarché propose ainsi à ses employés des formations pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (Les Mousquetaires, 2018). Carrefour accompagne et forme ses employés pour qu'ils puissent prétendre à des postes à responsabilité plus importante (Carrefour, 2016). Les offres en nature proposées aux employés se multiplient mais les salaires n'augmentent pas (chez Carrefour par exemple, hausse moyenne de 0,1 % entre 2014 et 2015 (Picard, 2015)).

## LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES DES GMS RESTENT MARGINALES

Sur le territoire de la métropole, deux groupes de moyenne et grande distribution sont principalement présents : E. Leclerc et Casino. Même si l'approvisionnement au travers de centrales d'achats reste majoritaire, les enseignes développent des partenariats à long terme avec les producteurs (locaux ou non), afin de leur assurer un meilleur revenu et davantage de stabilité.

30 % de la viande vendue par le groupe Casino est ainsi issue des partenariats développés avec les coopératives Altitude, Feder Sicarev et Arcadie (Groupe Casino, 2017). L'approvisionnement n'est pas forcément local mais il n'y a plus qu'un intermédiaire entre le producteur et le supermarché.

E. Leclerc a lancé en 2013 les "Alliances Locales". Ce dispositif permet aux producteurs de vendre leurs produits en direct dans le magasin Leclerc le plus proche (Leclerc, 2018). Ces initiatives sont encourageantes mais restent très ponctuelles par rapport à l'ensemble des produits distribués par la GMS. À ce jour, la part des produits d'origine locale proposés dans les supermarchés n'excède pas les 20 % dans les meilleurs des cas, la majorité des GMS propose entre 1 et 5 % de produits d'origine locale.

## DES DISTRIBUTEURS BIO PLUS ÉQUITABLES ?

En 2017, près de 46 % du surcoût des produits bio vendus en conventionnel proviennent des marges réalisées par les distributeurs (UFC Que Choisir, 2017 (2)). Certains distributeurs spécialisés dans la vente de produits issus de l'agriculture biologique proposent cependant d'autres modèles où la valeur est mieux répartie entre les acteurs de la chaîne alimentaire. Par exemple, Biocoop est une coopérative. Elle n'a pas d'actionnaires et réinvestit ses bénéfices dans la coopérative. En coopérative, une personne équivaut à une voix quel que soit le montant de son capital. Les sociétaires de Biocoop sont des coopératives de producteurs, associations de consommateurs, entreprises et salariés. La gouvernance participative permet de maîtriser au mieux les étapes de fabrication de certains de ses produits (Biocoop, 2019). On compte 12 magasins Biocoop dans la métropole de Bordeaux.

Les circuits courts  
représentent 6 % des achats  
alimentaires en France en 2015  
(ADEME, 2017).



## LE DÉVELOPPEMENT D'INTERMÉDIAIRES CONSCIENTS

Les intermédiaires dits "conscients" visent à faciliter l'accès au marché aux petits producteurs locaux, tout en proposant des produits de qualité à des prix raisonnables aux consommateurs. Ils prennent la forme de coopératives, d'associations ou d'entreprises sociales.

### LE SYSTÈME DES AMAP

Les dispositifs particuliers comme les AMAP permettent également un partage des risques avec le consommateur : c'est désormais l'offre disponible qui influence les choix de consommation et non le contraire. En Gironde, le nombre d'AMAP est passé de 10 en 2005 à 90 en 2014, avec plus de 200 producteurs affiliés et 2500 familles bénéficiaires (Département de Gironde, 2019 (2)).

### LES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Organisés avec le soutien du Département de la Gironde, les marchés des producteurs de pays répondent à une marque nationale portée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par les Chambres d'Agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques. En Gironde, on compte 14 marchés réguliers qui mobilisent 130 producteurs et accueillent tous les ans plus de 25 000 visiteurs (Département de Gironde, 2019 (2)).

## LE PRIX, UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT D'UN COMMERCE ÉQUITABLE ?

La construction des prix des denrées regroupe un certain nombre de critères complexes. Afin que les produits alimentaires issus d'une production locale ou/et d'une micro-ferme puissent être vendus à un prix équitable, juste et sans impression de surcoût par le consommateur, il faut d'abord prendre en compte l'ensemble des coûts induits par l'agriculture conventionnelle. L'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation pour soutenir la demande en complément des soutiens publics à l'offre pourrait également être une partie de la solution (Toublant, 2020).

## LES MAGASINS DE PRODUCTEURS

Un magasin de producteurs est un magasin géré collectivement par des producteurs locaux. Il permet de réduire le nombre d'intermédiaires et d'offrir un lieu de vente privilégié pour les producteurs locaux. Le département girondin compte 4 magasins (Coop Paysanne, Maison des producteurs du Médoc, 2 magasins la Compagnie fermière) dont 3 sur la métropole bordelaise. Au total, ils rassemblent plus de 120 producteurs (Magasin de producteurs, 2019).

### LES SUPERMARCHÉS COOPÉRATIFS

Un supermarché coopératif est un magasin dont les clients sont aussi co-propriétaires et travailleurs bénévoles. Ce fonctionnement permet de limiter drastiquement la marge appliquée par les distributeurs classiques et de valoriser des produits à plus haute valeur ajoutée, locaux ou bio, vendus à des prix accessibles. La Supercoop à Bordeaux propose depuis 2016 une gamme de 3000 produits locaux ou équitables 20 à 40 % moins chers que dans les circuits de distribution classiques (Supercoop, 2019).

### LES DRIVES FERMIERS

Un drive de produits fermiers est un dispositif initié et coordonné par les Chambres d'Agriculture, proposant la vente sur internet de produits locaux, fermiers, artisanaux et de saison issus des producteurs d'un même territoire, à récupérer sur des points relais. Drive Fermier Gironde coordonne 40 producteurs locaux pour une distribution sur 5 points de retraits dans le département (dont 4 sur la métropole bordelaise). Il s'agit du plus gros réseau Drive Fermier de France (Drive Fermier Gironde, 2019)

**“ Il faut absolument sensibiliser sur le prix juste de l'alimentation, un prix rémunérateur pour le producteur. Chez VRAC, quand on veut proposer des fruits et légumes on a besoin de subventions pour avoir des prix alignés sur ceux du Lidl, alors que nous, contrairement à Lidl, on travaille en circuit court. C'est anormal que le prix de l'alimentation soit faussé comme ça. Il n'y a aucune transparence ”** **Nicolas Trézéguet, Chargé de projet, VRAC Bordeaux.**

# DÉVELOPPER UN COMMERCE ÉQUITABLE POUR TOUS LES ACTEURS - LES SOLUTIONS LOCALES

## Encourager une logistique de proximité qui limite les intermédiaires

### CIRCUITS COURTS : 1<sup>er</sup> département néo-aquitain mais à nuancer

S'ils restent pour l'instant marginaux dans les achats alimentaires, les circuits de distribution réduisant les distances et le nombre d'intermédiaires se développent. La Gironde est le premier département aquitain en termes de nombre d'exploitations commercialisant via un circuit court soit près de 37 % des exploitations girondines. Cependant, sur les 3650 exploitations, 77 % sont à dominante viticole.

En Gironde, sur les 840 exploitations ne produisant pas de raisin ou de vin, 800 utilisent ce type de commercialisation pour leurs produits, il s'agit ainsi du mode de commercialisation majoritaire. Parmi ces 800 exploitations, 2 sur 3 réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires via ces circuits. À noter que 90 % des exploitations girondines concernées par les circuits courts n'utilisent qu'un seul mode de commercialisation, la vente directe à la ferme étant le mode le plus utilisé (40 % des cas), suivi par la vente sur les marchés (20 %) et les paniers de type AMAP (5 %) (Producteurs Girondins, 2018). Cependant, les acteurs des circuits courts font souvent face à des problèmes liés à la logistique. Il existe encore peu de mutualisation, les véhicules individuels utilisés sont peu récents, ce qui implique un coût économique mais également écologique. Des solutions plus durables de logistique en circuit-court doivent être proposées aux acteurs (Scouarnec, 2020).

#### PROJET CASDAR REALISAB : ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR L'ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ

Le CASDAR REALISAB est un projet collaboratif à l'initiative des Chambres d'Agriculture visant à structurer, avec les agriculteurs, des circuits de proximité adaptés aux besoins de l'approvisionnement de la restauration collective. Le projet s'est organisé en 5 volets. Le volet 3 "optimisation logistique des flux liés à l'approvisionnement de la restauration collective" a abouti à l'élaboration d'un guide à destination des groupes de producteurs souhaitant approvisionner la restauration collective, intitulé : "Organiser une logistique collective de proximité" (Chambres d'Agriculture, 2014).

#### LOGICOÛT

Logicoût est un logiciel financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt 2015-2020 "Transition écologique et valorisation économique". Le logiciel permet d'évaluer différents scénarios de livraison, avec plus ou moins de relais et d'intermédiaires, et d'en évaluer le coût précis. Logicoût calcule également les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques pour chaque scénario de livraison.

## **CAGETTE.NET**

Cagette.net est un site internet favorisant les achats groupés de produits locaux entre consommateurs, en direct de la ferme, bio ou équitables. Il représente aujourd'hui 1000 producteurs, 440 groupes de consommateurs, 20 000 foyers actifs et 10 000 commandes par mois. Cagette.net est un logiciel libre : le code source est public. Le modèle économique repose sur la formation des producteurs à l'utilisation du logiciel (en présentiel ou visioconférence) (Cagette.net, 2019).

## **UNE TARIFICATION SOLIDAIRE ET UNE VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX ET BIO DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE**

35 % des produits servis dans les cantines scolaires de la Ville de Bordeaux sont issus de l'agriculture biologique et 30 % de filières locales. Pour autant, la Ville de Bordeaux a mis en place une tarification progressive des repas, permettant à toutes les familles de bénéficier d'un repas complet et de qualité tous les jours, tout en rémunérant au mieux ses producteurs locaux et bio. 12 tranches salariales ont été identifiées (sur la base du quotient familial de la CAF), correspondant à 12 prix différents pour un repas à la cantine. Ces prix varient de 0,45€ à 4,41€. La Ville de Bordeaux prend en charge une partie du coût du repas (Ville de Bordeaux, 2019).

## **DES PRODUITS LOCAUX ET BIO DANS LES RESTAURANTS DE L'ENTREPRISE ORANGE**

L'entreprise de télécommunication Orange a initié en 2016 une réflexion sur l'approvisionnement des cantines de ses établissements en France. Le projet a d'abord été testé en région Rhône-Alpes avec l'appui du dispositif " Manger bio en entreprise " (lancé par la région Rhône-Alpes et la FRAB Rhône Alpes en 2011). Par la suite, l'entreprise Orange décide d'étendre le projet sur l'ensemble de ses restaurants d'entreprise en 2017, en partenariat avec la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique. Aujourd'hui, 41 restaurants Orange sont engagés dans une démarche bio et locale. 16 établissements servent 20 % de produits bio et locaux, 25 autres ont atteint les 10 %. L'objectif est d'atteindre les 20 % dans 75 restaurants du groupe en 2021. Il s'agit à terme de 11 millions de repas par an pour un budget total de 95 millions d'euros (Restauration Collective, 2019).

## BORDEAUX MÉTROPOLE / GALAS - MUTUALISATION LOGISTIQUE

Lors de la création du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable, les acteurs du territoire ont identifié comme action phare " l'accompagnement des acteurs de l'aide alimentaire dans un changement de pratiques vers plus de durabilité ". L'objectif de cette action est de construire des outils pour faciliter le partage et la mutualisation des ressources en matière d'approvisionnement. En 2020, Bordeaux Métropole a accueilli en stage Laure Gautier afin d'initier aux côtés de l'association GALAS (Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire) une réflexion sur les besoins des structures d'aide alimentaire en termes d'approvisionnement et de logistique, dans un objectif de mutualisation.

## Développer le commerce et la distribution équitables

### LABEL "TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE"

"Territoires de Commerce Équitable" est un label à destination des collectivités territoriales. Il participe à transformer la consommation des habitants d'un territoire en mobilisant des actions de sensibilisation. Bordeaux Métropole est labellisé depuis 2009.



## LA MIEL, MONNAIE LOCALE EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE TERRITORIALE

La Monnaie d'Intérêt Économique Locale, la MIEL est la monnaie complémentaire utilisée à Bordeaux et alentours (créée à Libourne).

Les prestataires qui acceptent la MIEL s'engagent à l'utiliser chez leurs fournisseurs adhérents à la MIEL. En adhérent, ils reconnaissent une charte qui les incite à favoriser, le plus possible, le commerce et les producteurs locaux. Ils s'engagent à respecter l'environnement, à favoriser le lien social et à ne pas établir une concurrence agressive. La MIEL comptait déjà 200 prestataires en février 2019 en Gironde (Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes, 2019).



### CAFÉ MICHEL

Café Michel est un torréfacteur artisanal basé à Pessac. Le torréfacteur a fait le choix d'un statut de coopérative (SCOP) afin de garantir l'indépendance de l'entreprise, maintenir l'emploi localement. La SCOP a l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Le Café Michel s'approvisionne en café issu du commerce équitable, produit en agro-écologie et établit des contrats à long terme avec les producteurs.

# Sensibiliser et accompagner sur le 'prix juste' à payer

## BORDEAUX MÉTROPOLE - CARTE MANGER LOCAL

Bordeaux Métropole promeut les circuits courts et de proximité, notamment avec la carte Manger local : une carte participative qui recense les exploitants réalisant de la vente directe (sur site, sur marché, dans les AMAP, les ruches, les drive fermiers ou encore les coopératives agricoles).

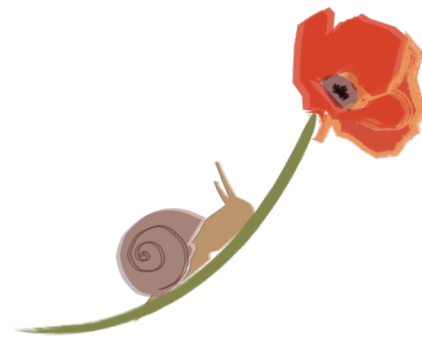
## BORDEAUX MÉTROPOLE / CCGAD - UN SUPER DÉFI ALIMENTATION

Les membres du CCGAD participent à l'élaboration d'un Super Défi alimentation lancé en avril 2021. C'est un nouveau volet des Défis qui portent déjà sur les sujets énergie, eau et déchets. L'idée est d'impulser des changements de comportements alimentaires, de promouvoir la consommation saine et durable au même budget. Des activités permettront de faire le lien entre alimentation et production agricole : visite de fermes, etc.

Figure 30 : Carte "Manger Local" publiée par Bordeaux Métropole (Bordeaux Métropole, 2018 (2))



# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## LES MODES DE COMMERCIALISATION ALTERNATIFS EN ATTENTE DE SOLUTIONS LOGISTIQUES.

Dans la métropole bordelaise, le secteur de la distribution alimentaire est largement dominé par les grandes et moyennes surfaces. Si certaines enseignes développent des programmes de contractualisation avec les producteurs locaux, l'essentiel des produits proposés sont issus de chaînes de valeur souvent longues, n'octroyant qu'une infime partie du prix de revient au producteur.

Afin de contourner les GMS et de proposer une rémunération équitable aux producteurs, les initiatives de vente directe et "intermédiaires conscients" se multiplient dans la métropole bordelaise. Les collectivités s'engagent également en proposant de plus en plus de produits locaux dans les menus des repas des cantines scolaires.

Ces alternatives sont encore minoritaires et les modèles économiques restent fragiles notamment du fait d'une logistique de transport des marchandises coûteuse. Les réflexions autour de mutualisations menées notamment au sein du CCGAD doivent permettre de trouver des solutions plus intéressantes d'un point de vue économique et écologique.

Si les consommateurs sont de plus en plus sensibles à ces modes de commercialisation, il faut continuer à sensibiliser les habitants de la métropole sur les bienfaits d'une alimentation bio et locale mais également sur les prix réels de l'alimentation.

## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs ont été choisis pour évaluer la contribution du secteur de la transformation agroalimentaire à l'économie territoriale durable :

- la part d'approvisionnement local dans les cantines scolaires (indicateur de moyen),
- le nombre d'AMAP (indicateur de suivi),
- le nombre de marchés de producteurs de pays et de magasins de producteurs (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de modèles de distribution territoriaux dynamiques. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>PART D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DANS LES CANTINES SCOLAIRES</b> <small>(commune centre, écoles primaires)</small>	<b>NOMBRE D'AMAP</b> <small>(département)</small>	<b>NOMBRE DE MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS ET DE MAGASINS DE PRODUCTEURS</b> <small>(département) (2020)</small>
<b>LYON</b> <b>55 % (2020)</b>	<b>BORDEAUX</b> <b>90 (2014)</b>	<b>MONTPELLIER</b> <b>46</b>
<b>MONTPELLIER</b> <b>50 % (2020)</b>	<b>LYON</b> <b>84 (2020)</b>	<b>LYON</b> <b>22</b>
<b>GRENOBLE</b> <b>50 % (2018)</b>	<b>PARIS</b> <b>79 (2020)</b>	<b>GRENOBLE</b> <b>20</b>
<b>PARIS</b> <b>42 % (2018)</b>	<b>GRENOBLE</b> <b>70 (2020)</b>	<b>BORDEAUX</b> <b>18</b>
<b>BORDEAUX</b> <b>30 % (2020)</b>	<b>MARSEILLE</b> <b>56 (2020)</b>	<b>PARIS</b> <b>14</b>
<b>NANTES</b> <b>30 % (2019)</b>	<b>NANTES</b> <b>32 (2020)</b>	<b>NANTES</b> <b>8</b>
<b>MARSEILLE</b> <b>30 % (2020)</b>	<b>MONTPELLIER</b> <b>28 (2020)</b>	<b>MARSEILLE</b> <b>2</b>

Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **INRA UMR INNOVATION & VILLE DE GRABELS - MARQUE ICI.C.LOCAL**

En 2008, la municipalité de Grabels décide de créer un marché pour redynamiser son centre-ville et fait appel à l'INRA. Face à la défiance de certains consommateurs concernant l'origine des produits, l'élu en charge du marché a l'idée d'utiliser les pique-prix présents sur les stands pour donner davantage d'information sur la provenance des produits (nombre de kilomètres entre le lieu de production et le marché). Ici.C.Local est née, et sera déposée à l'INPI en 2014 comme marque collective, encadrée par un règlement d'usage. Après 10 ans d'expérimentation à Grabels, Ici.C.Local se déploie dans l'Hérault, l'Aveyron, le Var, le Gard et l'Ar-dèche. Ici.C.Local est aujourd'hui coordonnée à l'échelle nationale par l'INRA UMR Innovation basée à Montpellier, et s'appuie sur des partenaires nationaux et locaux pour assurer son déploiement (Iciclocal, 2020).

## **APPROXIMITÉ.FR : UN SITE INTERNET DESTINÉ À LA VENTE DES PRODUITS LOCAUX**

*Pays de la Loire, France*

Approximité.fr est une plateforme internet, conçue et animée par les Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire, dans l'objectif de faciliter la mise en relation des producteurs, transformateurs et consommateurs locaux. Mis à jour en temps réel, le site compte aujourd'hui près de 5 000 références. Approximité.fr permet de rechercher, par catégorie de produits ou par géolocalisation, les sources d'approvisionnement en produits locaux. Cet outil a été construit pour les particuliers comme pour les gestionnaires de restaurants collectifs. Le site propose également des informations, des recettes et des conseils adaptés à chaque profil (consommateur, gestionnaire de cantine scolaire).

## **GRAINE D'ESPOIR - LE MARCHÉ AUTREMENT**

*Sfax, Tunisie*

L'association Sfaxienne Graine d'Espoir a été créée en 2018 dans l'objectif de promouvoir la sensibilisation à un environnement durable. Afin de favoriser l'accès pour tous à des produits locaux de qualité, l'association a mis en place une nouvelle forme de marché pour la ville : "Le Marché Autrement". Il s'agit d'un marché dédié aux petits producteurs locaux, pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement. L'association, au travers de cette initiative, offre un espace de vente privilégié aux producteurs locaux et leur permet de vendre leurs produits directement aux consommateurs intéressés par le fait de consommer mieux et soutenir l'économie locale. À ce jour, trois éditions du marché ont été organisées.

## **LE PRODUCTEUR LOCAL - RÉSEAU DE MAGASINS DE PRODUCTEURS**

*Paris, France*

"Le producteur local" est un réseau de magasins de producteurs situés à Paris, au Havre, à Belbeuf, à Rouen, à Caen et à Beauvais. Les magasins du réseau proposent exclusivement des produits locaux (80km pour les produits frais, 150km pour les produits secs). Le dispositif est porté par une coopérative de producteurs de type SCIC nommée "Le Local". Les magasins ne réalisent aucune marge sur les produits vendus, l'ensemble des bénéfices sont reversés aux producteurs et artisans associés. Ces derniers s'acquittent d'une contribution fixe afin de payer les charges associées aux surfaces de vente.



## **PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'ISÈRE - PLATEFORME DIGITALE DE MISE EN RELATION DES PRODUCTEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX**

*Isère, France*

Le pôle agroalimentaire de l'Isère est une association créée en novembre 2018 pour développer l'agriculture et l'agroalimentaire de qualité en Isère. Le pôle est porté par le département, Grenoble, Alpes Métropole, le Pays Voironnais, la communauté de communes du Grésivaudan, la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, la Chambre d'agriculture de l'Isère, la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère, la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble et la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Isère. En avril 2020, le pôle a créé une plateforme digitale dans l'objectif de faciliter la rencontre entre producteurs, artisans et commerçants locaux. La plateforme est dédiée aux produits de la marque territoriale Is(h)ere et aux produits bénéficiant des labels AOP ou IGP.

## **FAIR FOOD COMPANY - SOUTENIR ET FACILITER L'ACCÈS AU MARCHÉ POUR LES PETITS PRODUCTEURS**

*Durban, Afrique du Sud*



La Fair Food Company est une entreprise sociale qui travaille avec des agriculteurs émergents de la province du Kwazulu-Natal en leur facilitant l'accès aux marchés et en les accompagnant dans l'amélioration de leur production. L'entreprise ajoute de la valeur à ces produits en les pré-découpant et les conditionnant.

Un contrat longue durée est signé avec chaque producteur pour la provision d'une certaine quantité de légumes. Le contrat inclut différents services mis à disposition par l'entreprise : distribution de semences, intrants, formations à des techniques plus respectueuses de l'environnement. Depuis 4 ans, la Fair Food Company approvisionne quelques enseignes de la grande distribution en légumes pré-découpés, des restaurants d'entreprises et cantines scolaires qui ont besoin de légumes prêts à l'emploi en grandes quantités. L'entreprise a notamment noué des liens commerciaux avec l'enseigne Woolworth, et plus récemment avec Pick-n-Pay. 80 % des haricots Edamame vendus dans les magasins Woolworth sont produits par des petits producteurs grâce à la Fair Food Company.



## Chapitre IV

# GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

**Le système alimentaire de la métropole bordelaise apporte-t-il l'information nécessaire pour permettre la cohésion sociale, la confiance et la participation des citoyens ?**

# LE RÔLE SOCIAL DE L'ALIMENTATION

“L’histoire de la relation entre agriculture et alimentation, entre producteurs agricoles et consommateurs, est celle d’une distanciation : géographique, avec l’allongement des distances d’approvisionnement des marchés ; économique, avec la multiplication des intermédiaires dans les filières ; cognitive, avec la spécialisation des connaissances et l’accès des mangeurs à des informations de plus en plus complexes. Les étiquettes sur les produits alimentaires se surchargent sans pour autant totalement rassurer les consommateurs.”

Nicolas Bricas, Nature Sciences Sociétés, 2013



Nicolas Bricas © CIRAD

***L'alimentation participe au dialogue et à l'intégration des citoyens dans une société mue par des valeurs de partage, ouverture et curiosité culinaire, mais pas seulement... Seuls des citoyens informés et éclairés sur leurs options alimentaires et ce qu'elles impliquent d'un point de vue environnemental, social et économique sont en mesure de faire des choix responsables pour leur propre alimentation et celle de la communauté dans laquelle ils évoluent.***

***Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer dans la construction d'un système alimentaire local adapté aux contraintes et ressources de leur territoire. Afin d'être en mesure de prendre des décisions dans ce sens, elles doivent bénéficier des compétences et finances adéquats. Les collectivités ont également un rôle de médiateur et coordinateur sur leur territoire : elles doivent plus que jamais impliquer la société civile et les citoyens dans la prise de décision pour qu'ils se les approprient et s'impliquent dans la construction d'un système alimentaire durable et résilient.***

## PERTE DE CONFIANCE

### SEULS 28 % DES FRANÇAIS DÉCLARENT AVOIR CONFIANCE EN CE QU'ILS MANGENT

Chez les 25-34 ans, le niveau de confiance est encore plus faible (18 %) (IPSOS, 2016). Si le niveau de confiance est élevé envers les producteurs (74 %) et petits commerçants (73 %), celui-ci reste bas vis-à-vis de l'industrie (41 %) et de la grande distribution (53 %) (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (2)). Selon la dernière étude menée par le CREDOC et la Chaire “Food Studies”, quatre grandes inquiétudes liées à l'alimentation ressortent :

- À près de 60 %, leurs craintes portent sur le modèle de production agricole avec la présence de pesticides, métaux lourds et autres produits chimiques dans les aliments.
- La question animale, notamment vis-à-vis de leur alimentation et de leurs conditions de vie et d'abattage.

- L'inquiétude grandit aussi sur les produits industriels, notamment sur l'utilisation d'huile de palme et d'acides gras trans, de colorants et de conservateurs.
- La sécurité sanitaire des aliments. Les consommateurs veulent des informations sur l'origine, la composition et les caractéristiques des produits (Sciences et Avenir, 2016).

Ces craintes s'expliquent par les crises à répétition depuis l'affaire de la vache folle en 1996 et de l'écho médiatique qu'elles suscitent. Au-delà des crises sanitaires, les crises “de confiance” ont montré l'importance symbolique et sociale de l'alimentation. La crise des lasagnes à la viande de cheval, où aucun risque sanitaire n'était attesté, en a été une démonstration.

# RENFORCER LA TRANSPARENCE

## RÉGLEMENTATIONS ET INFORMATIONS

Au niveau de l'Union européenne, depuis 2011, le règlement lié à l'étiquetage des produits s'est renforcé (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, 2018). L'indication du contenu en énergie et en certains nutriments et l'indication du pays pour les lieux d'élevage et d'abattage des viandes deviennent obligatoires. La plateforme Alim'confiance a été mise en ligne en mars 2017, et permet à tous de consulter les contrôles officiels réalisés en matière de sécurité sanitaire des aliments, tout au long de la chaîne alimentaire (Alim'Confiance, 2019).

# PRÉSERVER SAVOIR FAIRE ET CONVIVIALITÉ

## DES RYTHMES CHANGEANTS

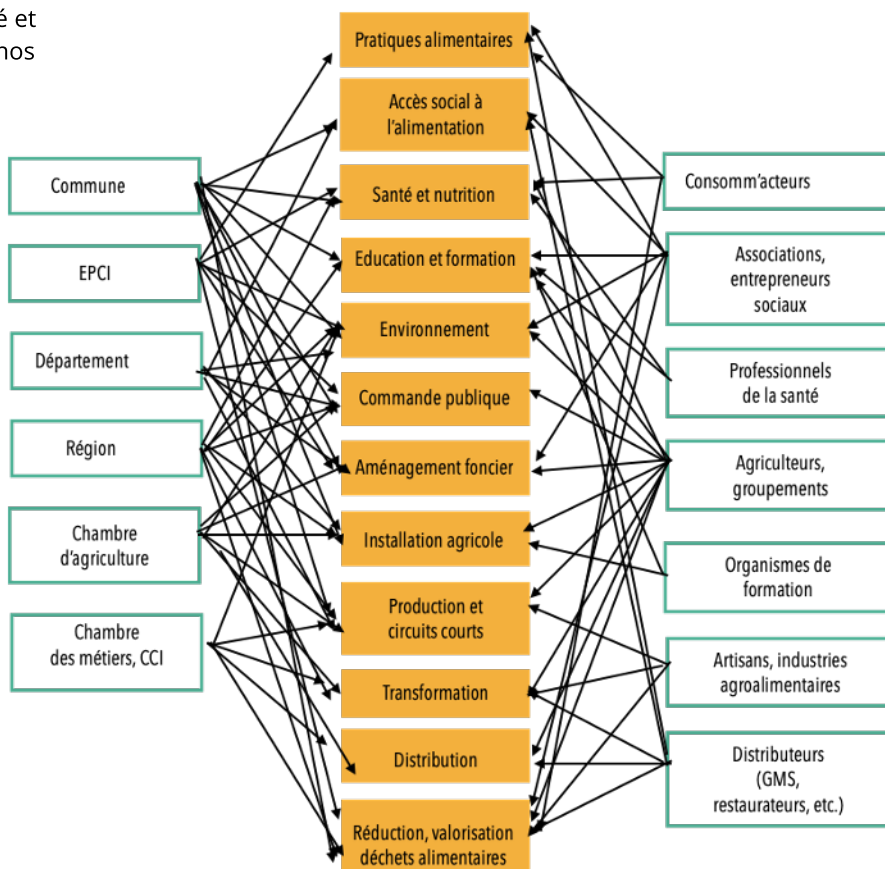
En France, les repas restent des moments d'échanges et des éléments structurants de la journée. Pour autant les pratiques alimentaires de consommation évoluent : les repas sont pris hors domicile, particulièrement chez les jeunes, rapidement et souvent seul ou associés à une autre activité (Saint-Pol et Ricroch, 2012). Par manque de temps et d'intérêt, les nouvelles générations ont tendance à se désintéresser de la cuisine. Il est indispensable de préserver les savoir-faire culinaires et de préserver les valeurs de convivialité et d'échange autour des repas qui sont les socles de nos sociétés.

# CONSTRUIRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE LOCALE

## ASSURER LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La participation des acteurs à la définition d'une vision commune concernant l'alimentation de leur territoire apparaît indispensable au sein d'un système où les leviers d'actions et la décision sont à la fois multi-scalaire et multi-acteurs. La mise en place d'une nouvelle gouvernance ne peut être qu'hybride, elle doit permettre de reprendre des marges de manœuvre à l'échelle locale au service de la qualité de vie des habitants mais également d'échanges durables et équitables avec les acteurs extérieurs au territoire.

UE/Etat



# CRÉER DU LIEN SOCIAL

## INTÉGRATION INTERGÉNÉRATIONNELLE, INTÉGRATION SOCIALE

Des initiatives collectives liées à l'alimentation et l'agriculture peuvent représenter de véritables vecteurs de création de lien social et d'intégration. Parmi les initiatives aujourd'hui reconnues pour ce rôle social : les jardins partagés, cantines de quartier et ateliers cuisine, épiceries solidaires, groupements d'achat ou encore supermarchés coopératifs.

## CONTRIBUER À L'INTÉGRATION DES MIGRANTS PAR L'ALIMENTATION

L'alimentation peut également être un outil pour initier des espaces de dialogue interculturels et d'intégration des migrants. Ces projets doivent avoir pour objectif de rendre leurs participants plus indépendants et moins vulnérables comme par exemple utiliser la gastronomie des pays d'origine des migrants pour qu'ils se sentent bienvenus, partager des recettes, jardiner ensemble, etc (Fernandez Gil et al., 2019).

Figure 32 : Champs d'intervention des différents acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire (Faucher, 2014)

## PERMETTRE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Consultations, co-construction, débat, réunions de quartiers, budget participatif, vie associative, vote... De nombreux outils existent pour permettre la participation des habitants. Les citoyens doivent pouvoir participer à la construction des politiques publiques et devenir acteurs à leur tour en faisant le choix d'une alimentation responsable.

## ASSURER LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les acteurs privés, entreprises et associations doivent être représentés et investis dans la construction des orientations stratégiques concernant l'alimentation sur leur territoire car sans eux, le changement d'échelle n'aura pas lieu.

## COORDONNER LA SUBSIDIARITÉ DES ACTEURS PUBLICS

Les différents acteurs publics (État, collectivités territoriales et antennes) doivent appliquer le principe de subsidiarité et participer, selon leur compétence, à la mise en place de politiques alimentaires cohérentes avec la politique globale portée par leur structure mais également avec celles portées par les échelons infra et supra afin d'éviter les démarches contre-productives.

## ENCOURAGER LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Enfin, il est indispensable que les différents services de la collectivité intègrent davantage de transversalité dans leurs méthodes de travail. Les silos qui persistent sont synonymes de projets parfois contre-productifs qui perdent de vue l'intérêt général.

## DÉVELOPPER DE NOUVELLES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

### RÉÉQUILIBRER LES TERRITOIRES

Les métropoles participent aujourd'hui à nourrir le capitalisme : elles génèrent des exclusions sociales, alimentent la crise écologique et creusent les déséquilibres aussi bien économiques que culturels au sein des territoires. La nécessaire désurbanisation passera par une revalorisation des petites et moyennes villes (Faburel, 2018).

### REPENSER LES COMPLÉMENTARITÉS

La mise en place d'une stratégie alimentaire territoriale doit permettre d'imaginer de nouvelles solidarités territoriales, prenant en compte les caractéristiques et besoins des différents territoires, notamment entre urbains et ruraux, pour construire ensemble une résilience territoriale.

## UN DISPOSITIF UNIQUE AU MONDE : LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

### PRÉVU DANS LA LOI

En 2014, l'article 39 de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt introduit la notion de projets alimentaires territoriaux : ils doivent être élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire ; répondre à un objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.

### CO-FINANCÉ PAR L'ÉTAT

Chaque année, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalise un appel à projet répondant aux 4 critères du Programme National pour l'Alimentation (justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire et ancrage territorial et patrimoine alimentaire). Depuis 2016, l'appel à projet finance également les PAT (jusqu'à 45 000 euros).

### PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités et notamment les métropoles, de par leurs compétences et leur légitimité à animer une réflexion territoriale sur l'alimentation se sont particulièrement emparées du sujet. La réussite d'un PAT dépend entre autre du portage politique, des moyens financiers et humains qui sont dédiés à la coordination des projets et des acteurs.

## ÉCHANGER ET PARTAGER AVEC SES PAIRES POUR ASSURER UNE TRANSITION GLOBALE

### LES RÉSEAUX FRANÇAIS

Différents réseaux existent : Terres en Ville, coordinateur du Réseau National des PAT mais également Un Plus Bio, France Urbaine, etc.

### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'Académie d'Agriculture de France préconise dans un rapport en faveur de la transition alimentaire un rapprochement entre systèmes alimentaires territorialisés notamment via les outils de coopération décentralisée (Bourgeois et al., 2019). Les territoires peuvent également participer à des réseaux européens voire internationaux tels que C40 ou le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines.

# LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE À L'AGENDA POLITIQUE DE LA MÉTROPOLE

La Ville de Bordeaux a initié une réflexion sur la gouvernance alimentaire dans le cadre de son Agenda 21. En 2014, elle a été désignée ville-pilote d'un projet innovant sur l'approche territoriale de l'alimentation porté par la DREAL avec le Pays Basque et la Communauté d'Agglomération du Libournais. La DRAAF et l'ARS ont apporté également un soutien technique et financier à la démarche. À la suite d'un diagnostic territorial et d'une cartographie d'acteurs, le territoire a fait le choix de construire un espace d'échange pérenne pour les acteurs du système alimentaire. Suite au passage à la métropole en 2015, la Direction Énergie, Écologie et Développement durable et son élu ont défendu la place de l'alimentation dans l'agenda politique et ont ainsi réussi à justifier la création d'un poste d'animation de la gouvernance alimentaire. Le territoire bordelais est particulièrement pionnier en France dans sa démarche alimentaire, c'est la première métropole à avoir mis en place un conseil de politique alimentaire sur le format des *Food Policy Councils* en Amérique du Nord.

## LES OBJECTIFS DU PROJET DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Le projet de gouvernance alimentaire à l'échelle de Bordeaux Métropole vise à :

- garantir la place des enjeux de l'alimentation durable dans la stratégie métropolitaine ;
- favoriser la complémentarité des compétences entre échelons administratifs et acteurs du système alimentaire ;
- offrir aux collectivités et aux acteurs du territoire le moyen de valoriser et faire émerger des initiatives originales en faveur d'une relocalisation du système alimentaire.
- valoriser le patrimoine et les filières de qualité
- créer de nouvelles solidarités entre urbain et rural.

Deux événements ont permis de réunir les acteurs du territoire, partager les réflexions et construire les bases d'une gouvernance alimentaire territoriale :

- **Juin 2015** : "Mangeons", 1<sup>er</sup> forum de l'alimentation durable organisé par la Ville de Bordeaux et l'IUFN, a réuni plus de 90 professionnels autour de la présentation du diagnostic territorial et de la cartographie d'acteurs ;



- **Octobre 2015** : un 2<sup>e</sup> événement participatif intitulé "Vers un conseil de gouvernance alimentaire" a réuni les mêmes acteurs, autour de la co-construction d'un document d'orientation, "feuille de route pour un système alimentaire territorial et durable" (Fabrique Territoires Santé, 2018).



## LA CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DURABLE (CCGAD)



CONSEIL CONSULTATIF  
DE GOUVERNANCE  
ALIMENTAIRE DURABLE  
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE

## LE CCGAD : MUTUALISER ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Le conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable a débuté à titre expérimental pour une durée de 3 ans. Ce dernier a été acté en mai 2017 suite à une série d'ateliers co-pilotés par Bordeaux Métropole sur sept thématiques alimentaires :

- Préserver les terres agricoles et alimentaires ;
- Encourager l'activité agricole ;
- Renforcer l'autonomie et la résilience alimentaires ;
- Répartir de façon juste et équitable la valeur, en relocalisant les filières ;
- Encourager les circuits courts et de proximité ;
- Permettre à tous les citoyens d'exercer leur choix d'une alimentation durable et de qualité ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Ces travaux ont débouché sur la proposition d'une stratégie et d'un programme de 25 actions s'inscrivant dans la politique métropolitaine Haute Qualité de Vie. Ils ont permis de recenser les initiatives des différents acteurs du territoire pour faciliter l'interconnaissance et les synergies. Le conseil a pour mission de valoriser les initiatives existantes, mettre en réseau les acteurs de l'alimentation, renforcer et encourager les projets partenariaux pour permettre l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité (Fabrique Territoires Santé, 2018).

## Le CCGAD : 3 ans, 100 acteurs, 5 collèges, 4 thématiques

### LE FONCTIONNEMENT DU CCGAD

Le CCGAD est composé d'une centaine d'acteurs engagés, parties prenantes du système alimentaire, répartis dans 5 collèges d'acteurs :

1. Acteurs des politiques publiques et accompagnateurs
2. Acteurs de la production alimentaire et agricole et accompagnateurs
3. Acteurs de la transformation alimentaire et accompagnateurs
4. Acteurs de la distribution alimentaire et accompagnateurs
5. Acteurs pour la sensibilisation, la défense des intérêts et l'aide aux changements de pratiques des mangeurs.

Les membres du CCGAD élisent des représentants qui portent les intérêts de leur collège au sein du comité de pilotage et contribuent à la construction des stratégies du CCGAD. La présidence du conseil est assurée en binôme par le vice-président de Bordeaux Métropole en charge de la résilience alimentaire et un membre élu du CCGAD.

Le CCGAD se réunit en plénière 5 fois par an afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'actions. Des groupes de travail sont formés ponctuellement autour des sujets précis pour répondre aux besoins du CCGAD. Le comité de pilotage du CCGAD se réunit 2 fois par an pour assurer le suivi et l'évaluation de son action (CCGAD, 2020 (1)).

### UN ÉLU ET DEUX POSTES DÉDIÉS AU SEIN D'UNE DIRECTION TRANSVERSALE

L'animation du CCGAD est assurée par les agents de Bordeaux Métropole en charge de la mission gouvernance alimentaire et des politiques publiques liées à l'alimentation. Un poste de chargée de mission dédié à l'animation du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable a été créé au sein de la direction Énergie, Écologie et Développement durable de Bordeaux Métropole en 2017. En janvier 2021, un 2<sup>e</sup> poste est créé pour soutenir le travail d'animation (Scouarnec, 2020). Si aujourd'hui ces postes deviennent de plus en plus fréquents avec la mise à l'agenda politique des enjeux alimentaires et le soutien de l'appel à projet PNA, la métropole bordelaise a été une des premières à engager un temps plein pour la construction d'une politique alimentaire territoriale.

Depuis 2020, la métropole dispose par ailleurs d'un vice-président à la stratégie nature, à la biodiversité et à la résilience alimentaire, qui porte ces enjeux dans l'agenda politique.

## LE TRAVAIL DE MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTRE ÉCHELONS ADMINISTRATIFS

Le CCGAD a également pour objectif de faciliter la transversalité entre les services de la métropole concernés par la thématique alimentaire ainsi qu'avec les différents acteurs publics et collectivités en compétence. La restauration collective et la solidarité alimentaire ont été deux sujets sur lesquels les acteurs publics ont réussi à se coordonner. Le CCGAD a permis la mise en place d'actions communes entre la Région, le Département et la Métropole mais également entre les communes de la métropole. Les efforts de coordination et complémentarités se sont accélérés à l'occasion de la crise de la COVID-19 (Scouarnec, 2020).

## LES DIFFICULTÉS POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE COHÉRENTE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

Un des principaux défis consiste à faire circuler les informations (projets, acteurs, objectifs) au sein des différents services de la métropole. Plusieurs difficultés existent, comme l'absence de compétence alimentaire en tant que telle attribuée aux collectivités : cela signifie que l'action dans ce domaine doit articuler plusieurs dispositifs et qu'elle dépend d'une politique volontariste. Par ailleurs, la transversalité de la thématique alimentaire met à l'épreuve l'organigramme d'une collectivité : cela implique de promouvoir une approche "projet", qui favorise l'implication de plusieurs services. Il est donc nécessaire de montrer l'intérêt pour chaque service d'engager du temps, en identifiant les retombées positives pour leurs missions initiales (Scouarnec, 2020).

## LES RÉSULTATS

### LA PLATEFORME DU CCGAD

La plateforme internet dédiée au CCGAD est un outil de communication ainsi qu'un centre de ressources (initiatives, documents, événements, appels à projet). La plateforme permet également de présenter les différents types d'événements, les initiatives, les financements qui peuvent concerner les acteurs locaux de l'alimentation.

### LES PROJETS CONCRETS

Le CCGAD a développé plusieurs projets concrets sur le territoire, notamment :

- Publication d'un **appel à manifestation d'intérêt " alimentation durable "**, en collaboration avec la Ville de Bordeaux, pour

*" Ce travail de mise en cohérence vise d'une part à améliorer la pertinence et l'efficacité de l'action publique dans le champ alimentaire, mais aussi de la rendre plus lisible auprès des acteurs concernés et des habitants du territoire."*

**Morgane Scouarnec, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole**

*" La question de la transversalité est un des plus gros enjeux. La mise en place du CCGAD a été toutefois une première étape pour avancer."*

**Morgane Scouarnec, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole**

soutenir financièrement l'émergence de projets innovants et collaboratifs pour un système alimentaire durable et résilient.

- **L'exposition temporaire " MIAM "** à la Maison écocitoyenne de Bordeaux, afin de sensibiliser les citoyens au changement de pratiques alimentaires et de les informer sur les actions menées par la métropole et les acteurs du territoire.
- **Le " Super Défi Alimentation "**, afin d'encourager les citoyens à se réapproprier leur alimentation et changer leurs habitudes de consommation sans augmenter leur budget. Le défi est co-animé par la Maison écocitoyenne, le CREAQ et Terre d'ADELES (CCGAD, 2021).



**Figure 32 : La plateforme du CCGAD, à retrouver à l'adresse suivante : <https://cggad.bordeaux-metropole.fr>**



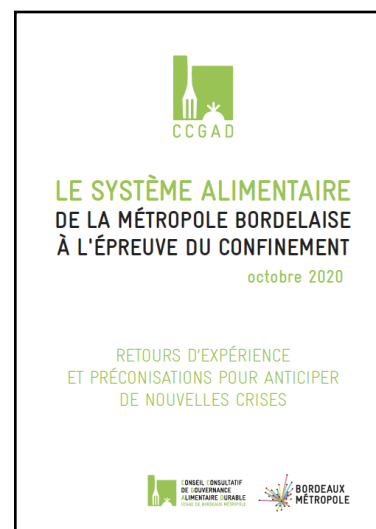
## LE RÔLE DU CCGAD PENDANT LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Le CCGAD s'est montré particulièrement utile pour proposer et coordonner des réponses adaptées au territoire face à la crise de la COVID-19. Pendant la première période de confinement liée à la crise sanitaire, le CCGAD a été identifié comme un point focal pour la transmission d'information notamment pour faciliter l'identification des points de vente de produits locaux.

Le CCGAD a ainsi répertorié et publié l'ensemble des initiatives locales favorisant l'accès aux produits locaux, les points de dons alimentaires ou encore les besoins de main d'œuvre des producteurs.

Au lendemain de la première période de confinement, les membres du CCGAD ont réalisé une enquête auprès des acteurs du système alimentaire afin d'identifier les problématiques rencontrées, compléter le recensement d'initiatives locales et construire un plan d'action de résilience alimentaire.

Ce rapport, rédigé en octobre 2020, présente une analyse synthétique du système alimentaire local pendant la période de confinement du printemps 2020. Cette analyse s'appuie sur 30 témoignages issus des membres du CCGAD et sur les comptes-rendus des 6 groupes de travail du CCGAD organisés en juin 2020 (CCGAD, 2020 (2)).



## L'ÉVALUATION DU CCGAD 3 ANS APRÈS

En 2021, en collaboration avec les bureaux d'études TERO et Terralim, Bordeaux Métropole a mené un travail d'évaluation du conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable dans l'objectif de définir des préconisations opérationnelles pour améliorer son fonctionnement. Pour cela, différents entretiens ont été menés avec les représentants et membres des collèges du CCGAD ainsi que les partenaires étatiques et les coordinateurs du conseil. Par la suite, trois ateliers ont été organisés avec le comité de pilotage du CCGAD ainsi que les élus concernés, autour de trois thèmes :

- la clarification de la finalité et des rôles ;
- l'orientation générale du plan d'action du CCGAD ;
- les modalités d'exercice du rôle d'orientation des politiques publiques.

Le travail d'évaluation a mis en évidence quatre principales conclusions pour renforcer le rôle du CCGAD dans la construction d'un système alimentaire métropolitain durable :

- Augmenter le nombre et la diversité des membres pour une meilleure représentativité des acteurs ;
- Consolider les liens entre élu.e.s, institutions, organisation de la société civile et monde de la recherche en formalisant davantage l'organisation interne du conseil ;
- Investir son rôle d'observateur des démarches alimentaires territoriales ;
- Exercer son rôle d'orientation des politiques publiques en favorisant l'implication des élus et en définissant un pilotage des actions d'orientations des politiques publiques (Scouarnec, 2020).

## UNE MANDATURE 2020-2026 QUI RENFORCE LA PLACE DE LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DANS L'AGENDA POLITIQUE

Les élections municipales de juin 2020 marquent un tournant historique pour Bordeaux et sa métropole : l'accord entre Pierre Hurmic, nouveau Maire EELV de Bordeaux et Alain Anziani, nouveau président PS de la métropole met fin à la cogestion en place depuis les années 1970 et laisse entrevoir une accélération de la transition écologique et solidaire du territoire.

La nouvelle équipe municipale, menée par Pierre Hurmic, également 1<sup>er</sup> vice-président de la métropole en charge du pilotage et de l'évaluation du projet de transition métropolitain, affiche des engagements ambitieux en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable :

- Objectif " zéro artificialisation " des terres agricoles.
- Expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation, favorisant l'accès de tous aux produits de qualité.

- Multiplication des jardins partagés en permaculture, encouragés notamment par la réhabilitation des friches urbaines.
- Restauration scolaire : approvisionnement 100 % bio et local, 2 repas végétariens par semaine, intégration du " bien-être animal " dans les critères d'attribution des marchés publics des cantines.
- Création d'une SCIC pour une gestion participative de la collecte et valorisation des déchets alimentaire afin de fertiliser les espaces agricoles et végétalisation de la métropole (Bordeaux Respire, 2020).

En nommant un vice-président en charge de la stratégie nature, biodiversité et résilience alimentaire, Bordeaux Métropole affiche sa volonté de renforcer les actions initiées en faveur de la transition agro-écologique et alimentaire.

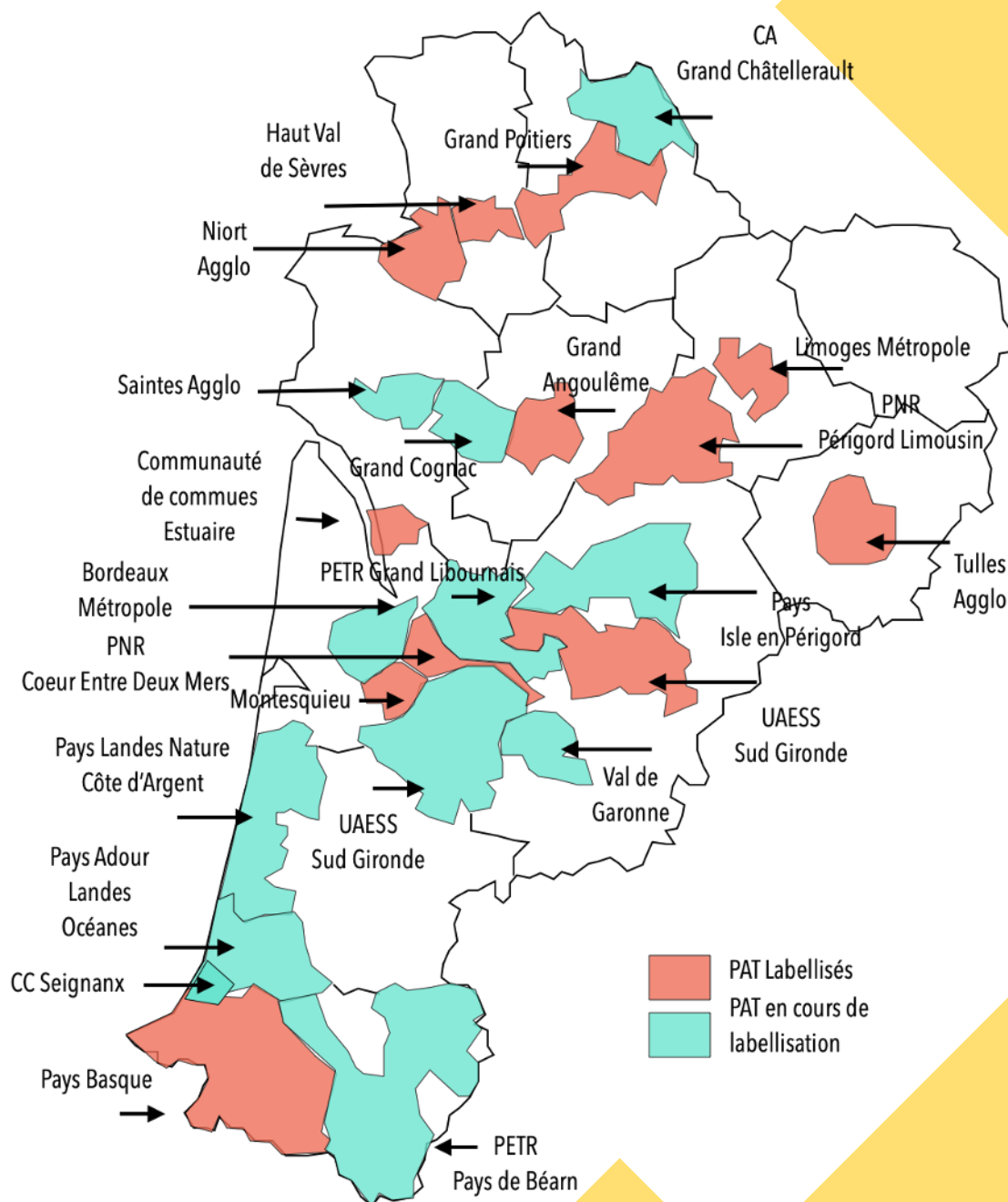
# LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE INVESTIE POUR L'ALIMENTATION DURABLE

## LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE COMPTE 24 PROJETS ALIMENTAIRES DE TERRITOIRES

La DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine ont confié à PQNA (Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine) la mission de construire et d'animer le réseau d'acteurs impliqués dans le développement de dynamiques territoriales. La thématique alimentaire bénéficie de chargés de mission dédiés qui organisent différents moments d'échange et réunions territoriales afin de faciliter l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et la construction de coopérations territoriales.

Un outil web collaboratif a également été construit à l'initiative de la DRAAF, la DREAL et l'ARS afin de valoriser les initiatives et les projets autour de l'alimentation saine et durable : l'Essaimeur (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2020).

Figure 33 : Répartition des projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2020).



## LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE NÉO TERRA

En 2019, la feuille de route NéoTerra est co-construite par la Région Nouvelle-Aquitaine en collaboration avec les acteurs du territoire afin de fixer des objectifs environnementaux ambitieux et d'y associer les moyens techniques et financiers adaptés. NéoTerra s'articule autour de 11 grandes ambitions à l'horizon 2030, dont la transition agro-écologique (NéoTerra, 2019). En 2020, un budget de 69 millions d'euros est alloué au déploiement de la feuille de route (Région Nouvelle-Aquitaine, 2020). Mais il s'agit plus largement de construire et d'orienter l'ensemble des politiques publiques de la Région autour des objectifs de NéoTerra. En 2020, un an après le lancement de NéoTerra, 42 % de l'ensemble des financements octroyés par la région Nouvelle-Aquitaine s'inscrivaient dans la transition écologique, énergétique et agricole (Lerivrain, 2020).

## FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE 2018-2020 : AGRICULTURE, ALIMENTATION, TERRITOIRES

En 2017, suite aux États Généraux de l'Alimentation, des débats locaux ont été organisés dans l'ensemble de la région afin d'identifier les défis à relever et leviers à actionner pour accélérer cette transition agricole et alimentaire à l'échelle régionale. En 2018, la région Nouvelle-Aquitaine et l'État, en partenariat avec les acteurs de l'alimentation, ont co-construit une feuille de route sur deux ans, pour fédérer, coordonner et soutenir les initiatives de "développement de l'agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux" en région. 18 actions stratégiques ont été identifiées autour de 4 objectifs stratégiques :

- Favoriser les circuits de proximité et la vente directe
- Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux
- Structurer l'offre et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux
- Développer des approches transversales.

Pour chaque action identifiée, un type d'accompagnement ou soutien est prévu : soutiens financiers, soutien technique, mise à disposition d'outils.

Un comité de pilotage a été constitué afin de garantir la cohérence des interventions et suivre la réalisation des actions. Ce comité est constitué de la DRAAF, la Région, l'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine, l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires, Coop de France Nouvelle-Aquitaine, les interprofessions régionales, le GIP Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre Régionale d'Agriculture (Région Nouvelle-Aquitaine, 2018).

## LE PACTE ALIMENTAIRE NOUVELLE-AQUITAINE

En janvier 2021, la région renouvelle son engagement au travers de la signature du Pacte Alimentaire de Nouvelle-Aquitaine. Ce Pacte, lancé à l'initiative conjointe de la Région et de l'État, a été signé par une quinzaine d'acteurs et réseaux régionaux. Une feuille de route 2021-2025 a ensuite été produite, se déclinant en différentes actions autour de 5 enjeux principaux :

- Favoriser les circuits de proximité et la vente directe
- Faciliter les initiatives et dynamiques territoriales
- Structurer l'offre et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux (approche régionale)
- Éveiller, informer et former les acteurs et les consommateurs
- Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaire

Aucun budget spécifique ne semble dédié à la mise en œuvre de cette feuille de route qui s'appuie alors sur l'engagement et l'expertise de ses signataires et les financements de la feuille de route NéoTerra (Région Nouvelle-Aquitaine, 2021).



# FAIRE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE TERRITORIALE UNE PRIORITÉ

## - LES SOLUTIONS LOCALES

### Développer les instances d'échanges entre acteurs du territoire

#### LE CESER - ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, seconde assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. Conformément à la loi NOTRe, sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales a été renforcée en 2016.

#### BORDEAUX MÉTROPOLE - CONSEIL CONSULTATIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DURABLE

Après un long travail de diagnostic et d'ateliers participatifs, la métropole bordelaise a mis en place un Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (mai 2017) s'inscrivant dans la politique métropolitaine Haute Qualité de Vie. Le conseil consultatif est composé de cinq collèges d'acteurs. C'est le premier conseil de politique alimentaire institutionnalisé en France. L'enjeu est d'assurer la représentation de toutes les parties prenantes du système alimentaire : politiques publiques, production alimentaire et agricole, transformation alimentaire, distribution alimentaire, sensibilisation, défense des intérêts et aide au changement de pratiques des mangeurs.

#### DÉPARTEMENT DE GIRONDE - LABASE

LaBase, accueillie par le Département de la Gironde, est un laboratoire d'innovation territoriale qui vise à moderniser l'action publique et les administrations en favorisant les collaborations entre administrations et en innovant aussi bien dans le contenu que dans la façon de construire les politiques publiques. Il est porté par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), le Conseil départemental de la Gironde et Bordeaux Métropole.

#### LE DÉPARTEMENT DE GIRONDE, LES LABOS MOBILES

Le Labo'Mobile est un dispositif d'animation territoriale proposé aux territoires ruraux pour expérimenter la mise en œuvre d'objectifs de transformation et co-concevoir des projets dédiés à de l'innovation sociale, écologique et participative qui nécessitent de "faire autrement". Les Labo'Mobiles s'installent en résidence pour soutenir les territoires volontaires afin de prototyper l'objectif réussi et de définir les conditions à réunir pour l'atteindre.

## COLLECTIF GIRONDE - PLAIDOYER POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

A l'initiative de l'association bordelaise le Bocal Local, plusieurs structures "engagées dans l'alimentation saine et responsable" en Gironde ont signé un plaidoyer dans l'idée de créer "des synergies partenariales pour permettre aux citoyens d'aller de la graine à l'assiette". Ce "collectif d'acteurs engagés" se propose d'accompagner les élus "sur ces réflexions pour relever les défis d'aujourd'hui pour un monde de demain soutenable".

### BORDEAUX MÉTROPOLÉ - C2D

A la fois tête chercheuse, porte-voix, boîte à idées, boîte à outils et caisse de résonance, le Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole (C2D) agit comme un stimulateur de citoyenneté. En organisant la participation citoyenne aux grandes questions et orientations qui intéressent la métropole, le Conseil de développement durable favorise la contribution de la société civile à l'élaboration du projet métropolitain. Il offre un cadre à l'expression des idées et à l'exercice de la citoyenneté et il incarne et promeut la démocratie participative.

### LA RONDE DES QUARTIERS

La Ronde des Quartiers de Bordeaux est une association de commerçants et d'artisans qui a pour objectif de fédérer, animer et dynamiser les quartiers de la ville. Elle accompagne ses 1200 membres vers la mise en place de mesures environnementales et l'approvisionnement en produits locaux en réalisant des guides à destination des artisans, des commerçants et de la grande distribution.

## Accompagner le développement des acteurs locaux

### VILLE DE BORDEAUX - APPEL À PROJETS ALIMENTATION DURABLE

Pour encourager les projets permettant l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité, la Ville de Bordeaux a souhaité lancer un Appel à manifestation d'intérêt destiné à tous les acteurs associatifs œuvrant dans ce but et ayant un ancrage bordelais. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est une contribution au plan d'action du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable à l'échelle de la ville de Bordeaux. C'est un cahier des charges plus ouvert, qui permet d'identifier et soutenir des projets innovants et collaboratifs.

### VILLE DE BORDEAUX - APPEL À PROJETS « RÉSILIENCE ALIMENTAIRE »

En 2021, la Ville de Bordeaux a lancé pour la première fois un appel à projet dédié au renforcement de la résilience alimentaire du territoire. Doté d'une enveloppe de 100 000 € en 2021, l'appel à projet vise à soutenir les acteurs locaux dans le développement d'initiatives de renforcement de la production alimentaire locale, de l'accès à l'alimentation pour tous, de structuration des circuits-courts ou encore de valorisation des déchets alimentaires.

## VILLE DE BORDEAUX, DES ATELIERS PARTICIPATIFS DANS LES 8 QUARTIERS DE BORDEAUX

La Ville de Bordeaux est lauréate de l'appel à projets 2016-2017 du Programme National pour l'Alimentation, pour son Projet Alimentaire à vocation sociale. Il vise à garantir l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous. Autrement dit, il s'adresse à tous les Bordelais de manière inclusive avec une attention particulière aux publics fragiles ou vulnérables. Le Projet Alimentaire à vocation sociale se décline dans les huit quartiers de la ville, où des ateliers participatifs ont permis aux habitants de partager leurs connaissances, attentes ou interrogations sur l'alimentation saine et durable à Bordeaux. À partir de ces échanges, la Ville a identifié des projets à mener ou à soutenir afin de garantir l'accès de tous les Bordelais à une alimentation saine et durable.

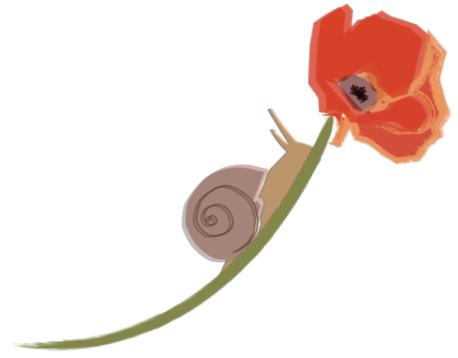
Parmi les potentiels projets identifiés, celui des Frigos Zéro Gaspi, également proposés dans le cadre du budget participatif de la Ville de Bordeaux. Cet exemple invite à penser des projets à l'échelle d'un quartier, qui peuvent mêler jardins collectifs, Frigos Zéro Gaspi, Relais Popote, etc. La feuille de route résilience alimentaire de la Ville de Bordeaux (2021-2026) va inclure ces actions.



## BORDEAUX SCIENCES AGRO, L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE À L'HORIZON 2050 #BM2050

Dans le cadre de la mission Bordeaux Métropole 2050, ou #BM2050, Bordeaux Sciences Agro a été sollicitée pour mobiliser un petit groupe d'élèves-ingénieurs afin de réfléchir à la question complexe de l'autonomie alimentaire pour la métropole, à l'horizon 2050. Seize d'entre eux – élèves de première année – ont travaillé sur ce thème, sous la direction de Nathalie Corade, épaulée par Bernard Del'homme et Marie Boutry. En faisant varier plusieurs paramètres dont on sait d'ores et déjà qu'ils sont importants pour l'avenir des territoires - le climat, les pratiques alimentaires, les dynamiques et politiques territoriales, la politique agricole, les techniques agronomiques, l'économie - les étudiants ont dessiné 3 scénarios avec comme consigne d'intégrer l'atteinte de 1 million d'habitants d'ici 2050 : la farm city, Bordeaux sous l'eau et "Bordeaux Métrophage".

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?



## **BORDEAUX MÉTROPOLE BÉNÉFICIE D'UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE UNIQUE MAIS DOIT ALLER PLUS LOIN DANS SA PRISE DE POSITION ET LA CONSTRUCTION DE PROJETS COLLECTIFS.**

Désignée dès 2014 “ville pilote de la gouvernance alimentaire” par le Ministère de l'Environnement, la Ville de Bordeaux fait figure de collectivité pionnière dans la construction d'une nouvelle voie de gouvernance à l'échelle locale en faveur d'une transition agricole et alimentaire.

Dès 2015, les différents échelons administratifs ont été associés à la co-construction d'un plan alimentaire territorial pour la métropole de Bordeaux afin de coordonner au mieux l'action publique : Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Département de la Gironde, Région, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, ARS, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Cette réflexion a abouti à la création d'un Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable, réunissant différents services de la métropole, les représentants du système alimentaire au sein de la société civile (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) afin de définir ensemble un nouveau projet de territoire. La région Nouvelle-Aquitaine, première région agricole d'Europe, est également fortement impliquée dans la transition agricole et alimentaire. Différents dispositifs sont mis en place pour orienter les financements de la région vers la mise en place de circuits courts et le renforcement de l'agriculture de proximité.

Cependant, face à un système alimentaire globalisé et dominé par des acteurs privés, les marges de manœuvre restent encore limitées et les conflits d'acteurs nombreux pour engager un changement radical des modes de production, distribution, transformation et consommation. Les collectivités territoriales doivent aller encore plus loin, intégrer davantage la GMS et les industries agroalimentaires ainsi que la recherche mais aussi assumer des choix parfois difficiles pour limiter l'appropriation du système alimentaire par quelques acteurs privés déconnectés du territoire et encourager des modèles de production vertueux : refus d'implantation d'hypermarchés, supermarchés et centres commerciaux, restriction d'accès au MIN aux producteurs locaux et biologiques, réflexion sur la place de la vigne, cantines 100 % locales et bio sur l'ensemble des communes de la métropole, métropole zéro pesticides, etc.



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 3 indicateurs de suivi ont été choisis pour évaluer l'intégration des enjeux d'alimentation durable dans l'agenda politique locale :

- élu.e dédié.e,
- nombre de pleins-temps dédié.s au sein de la collectivité,
- instance de gouvernance alimentaire animée par la collectivité.

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour faciliter l'intégration de l'enjeu alimentaire territorial dans l'agenda politique des collectivités locales. Le choix des indicateurs résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<p><b>ÉLU(E) DÉDIÉ(E) (VP OU ADJOINT) À L'ALIMENTATION DURABLE</b></p> <p>(0 si aucun, 1 si métropole uniquement, 2 si métropole et ville centre)</p>	<p><b>NOMBRE DE PLEINS-TEMPS DÉDIÉS À LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ</b></p>	<p><b>INSTANCE DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE ANIMÉE PAR LA COLLECTIVITÉ</b></p>
---	---	--

<p><b>MONTPELLIER</b> 2</p>	<p><b>MONTPELLIER</b> 2 (métropole)</p>	<p><b>BORDEAUX</b> Oui</p>
<p><b>NANTES</b> 2</p>	<p><b>NANTES</b> 2 (métropole)</p>	<p><b>NANTES</b> Oui</p>
<p><b>PARIS</b> 2</p>	<p><b>PARIS</b> 2 (ville)</p>	<p><b>GRENOBLE</b> Oui</p>
<p><b>GRENOBLE</b> 2</p>	<p><b>BORDEAUX</b> 2 (métropole)</p>	<p><b>LYON</b> Non</p>
<p><b>MARSEILLE</b> 2</p>	<p><b>LYON</b> 2 (métropole)</p>	<p><b>PARIS</b> Non</p>
<p><b>BORDEAUX</b> 1</p>	<p><b>MARSEILLE</b> 1 (ville)</p>	<p><b>MARSEILLE</b> Non</p>
<p><b>LYON</b> 1</p>	<p><b>GRENOBLE</b> 1 (métropole)</p>	<p><b>MONTPELLIER</b> Non</p>

*Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.*

## **M3M - MOIS DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE**

**Montpellier, France**

Depuis 2014, la Métropole de Montpellier s'engage dans une politique agro-écologique et alimentaire ambitieuse. Elle organise depuis lors le mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable tous les ans en septembre. Cette manifestation permet de mettre en avant les acteurs associatifs, universitaires et privés qui s'engagent pour cette transition sur le territoire métropolitain et de faciliter la construction de synergies. De nombreux événements sont organisés : projections, conférences débats, ateliers, marchés, visites, etc.

## **NANTES MÉTROPOLE - CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES ACTEURS DE L'ALIMENTATION**

**Nantes, France**

Le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation est une instance de gouvernance ouverte qui veille à la cohérence des actions engagées dans le cadre du projet alimentaire territorial de la métropole avec la feuille de route définie lors de la construction du PAT. Ils sont également chargés de rendre compte des avancées du PAT au public et à l'ensemble des acteurs impliqués dans sa construction. Ils doivent également être en veille prospective pour le compte du territoire afin d'anticiper les changements et d'adapter au mieux la feuille de route du PAT. Le conseil est composé de 22 membres, représentant les différents maillons du système alimentaire. Ces membres sont désignés pour 3 ans.

## **GRAP - GROUPEMENT RÉGIONAL ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ**

**Lyon, France**

GRAP (Groupement Régional Alimentaire de Proximité) est une coopérative réunissant des activités citoyennes de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale, à 150 km autour de Lyon. L'objectif du GRAP est de coordonner et de fédérer les acteurs de l'alimentation durable locale en région lyonnaise. La coopérative fournit à ses membres des services : achats groupés, optimisation de la logistique, incubation, etc. GRAP est également une coopérative d'activité et d'emploi. Elle héberge des entrepreneurs dont l'activité est émergente et liée à la transformation ou la distribution alimentaire. GRAP est par exemple à l'origine de la première épicerie bio et locale de Lyon, 3 P'tits Pois, mais également de l'ouverture de la Halle d'Oullins, ou encore de la Halle de la Martinière.

## **7 TERRITOIRES DE LA RÉGION GRENOBLOISE - LE PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL**

*Grenoble, France*

7 territoires du bassin de vie de la région grenobloise collaborent dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) : Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la Communauté de communes du Grésivaudan, les PNR Chartreuse et Vercors, la Ville de Grenoble et la Communauté de communes du Trièves. L'objectif de ce PAiT est de repenser l'agriculture et l'alimentation à une échelle plus large afin d'encourager un système alimentaire territorial durable et vertueux. Différentes actions sont menées afin de favoriser la préservation et transmission du foncier et de l'emploi agricole et d'augmenter la part des productions locales et de qualité dans les assiettes des consommateurs de la région. La coopération interterritoriale permet une structuration de filières plus cohérente et l'élaboration de politiques publiques adaptées aux atouts et contraintes de chaque territoire qui deviennent alors complémentaires.

## **LE BOL - PÔLE DE COOPÉRATION POUR UNE ALIMENTATION DURABLE**

*Lyon, France*

Le Bol est un pôle de coopération sur l'alimentation œuvrant sur le territoire de la métropole lyonnaise. Il rassemble une trentaine de membres : associations, entreprises et centres de recherche impliqués dans la relocalisation alimentaire. L'objectif du Bol est de faciliter les partenariats, coopérations entre structures du territoire lyonnais. Le Bol mène de nombreuses actions afin de favoriser les coopérations entre les structures adhérentes et construire un système agroalimentaire local, solidaire et écologique : réunions régulières, suivi des appels à projets et concertation pour les demandes de subventions, etc. Le Bol organise un événement annuel sur les berges du Rhône - *La Fête des Récoltes* - afin de valoriser les acteurs locaux et montrer les alternatives qui existent sur le territoire. Le regroupement sous forme de collectif permet également un dialogue facilité avec la collectivité locale.

# LA POPULATION ENCORE TROP PEU MOBILISÉE POUR LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE SON TERRITOIRE

## DES CITOYENS BORDELAIS IMPLIQUÉS DANS LA PRISE DE DÉCISION DU TERRITOIRE

Les citoyens bordelais sont amenés à s'exprimer et contribuer à la prise de décision par rapport à leur système alimentaire à différents niveaux. La Ville de Bordeaux compte 8 conseils de quartier, et 6 conseils citoyens dans les quartiers "Politique de la Ville" où les citoyens peuvent s'exprimer. Au travers des conseils de quartier subdivisés en plusieurs conseils de proximité, les citoyens sont amenés à réfléchir sur les propositions faites par l'équipe municipale, ou discuter de nouvelles propositions pour améliorer la qualité de vie des habitants de la ville et du quartier (Ville de Bordeaux, 2017). Depuis 2020, la Ville de Bordeaux dispose d'une adjointe au Maire dédiée à la démocratie permanente. La nouvelle mandature s'engage ainsi à mettre à disposition des citoyens des outils pour favoriser la participation de tous à la prise de décision (Ville de Bordeaux, 2020).

## L'ALIMENTATION DURABLE AU SEIN DU BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE BORDEAUX

La Ville de Bordeaux a lancé en janvier 2019 un budget participatif à hauteur de 2,5 millions d'euros pour donner à tous les habitants l'opportunité de contribuer au développement durable du territoire. À l'occasion de cette première édition, 407 projets ont été déposés par les habitants en lien avec le développement durable. Un comité composé d'élus et d'habitant(e)s tirés au sort a analysé et sélectionné près de 134 projets qui ont été soumis au vote des Bordelais tout au long du mois de mai. Chaque bordelais a eu la possibilité de voter pour trois projets par ordre de préférence. 13 303 votes ont été comptabilisés permettant ainsi de choisir 41 projets lauréats qui seront réalisés dans un délai de 2 ans, comme la mise en place de composteurs collectifs, l'installation de nichoirs, l'installation de frigos solidaires et la plantation d'arbres fruitiers dans toute la ville (Ville de Bordeaux, 2019 (2)). Ces projets voient désormais le jour sur tout le territoire.

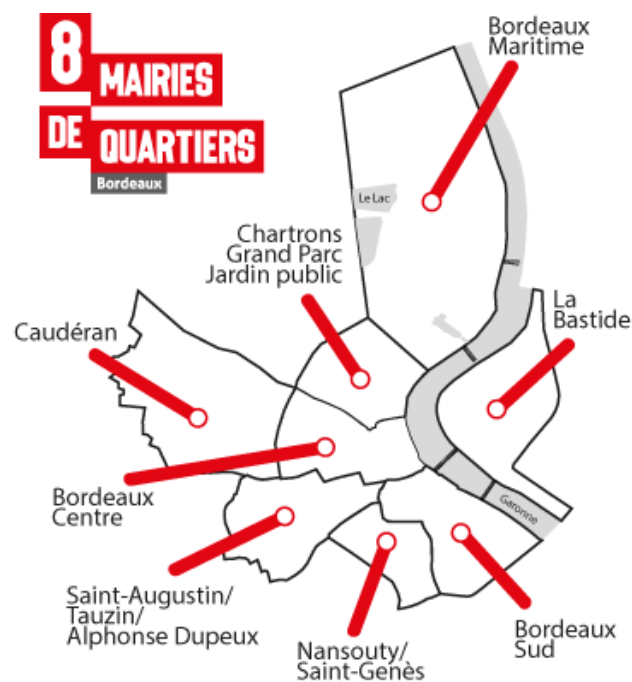


Figure 34 : Les 8 conseils de quartier à Bordeaux (Ville de Bordeaux, 2019)

## UNE COMMISSION CITOYENNE FACE À LA CRISE DE LA COVID-19

Un appel à propositions a été lancé en avril et mai 2020 par la Ville de Bordeaux afin de permettre aux citoyens de s'exprimer sur cinq thématiques clés en lien avec la crise sanitaire : l'alimentation, la santé, l'école, la mobilité et l'économie locale. Chaque proposition citoyenne est accessible en ligne et soumise au vote et à la discussion afin de porter ces idées au sein du débat public. Ces propositions permettent de nourrir la réflexion de la Commission Citoyenne en temps de crise ainsi que de guider les élus et représentants responsables de l'action publique.

**Il n'existe pas encore de dispositif de consultation citoyenne pour l'alimentation durable à l'échelle métropolitaine : ceux-ci sont surtout utilisés par les communes, tels que les budgets participatifs, qui recensent un grand nombre de projets liés à notre système alimentaire. Le CCGAD va initier en 2021 un tour des communes visant à valoriser leurs actions en matière d'alimentation, et à identifier des leviers de coopération."**

**Morgane Scouarnec, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole**

## L'IDENTITÉ CULINAIRE AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE ?

### L'ALIMENTATION VECTEUR DE LIENS SOCIAUX

Rassembler une communauté autour d'une culture ou des cultures culinaires est un vecteur de cohésion sociale. On observe par exemple que l'animation d'ateliers de cuisine dans des maisons de quartier ou/et la co-écriture des livres de recettes sont autant de leviers pour augmenter la participation citoyenne dans les démarches alimentaires (Dourian, 2020).

### LA CULTURE CULINAIRE DU SUD-OUEST : UNE FIERTÉ GASTRONOMIQUE ?

Bordeaux est une ville dynamique, attractive et ouverte qui évolue rapidement mais qui reste également très attachée ses produits et ses traditions. Les bordelais sont très fiers de leur patrimoine culinaire.

Ouverte depuis juin 2016, la Cité du Vin combine des espaces thématiques interactifs, un restaurant, un bar à vin et une cave, des ateliers et visites guidées, des expositions, des événements, etc. (La Cité du Vin, 2019).

Bordeaux étant considérée comme la capitale mondiale du vin, des circuits dans les vignobles, des nuitées dans les châteaux, des dégustations autour des tables étoilées, la découverte des cavistes ou encore des cours de cuisine sont organisés sur le territoire (Bordeaux tourisme, 2018).

**Les traditions culinaires ne sont pas nécessairement synonymes de pratiques durables."**

**Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae**

### UNE OFFRE ALIMENTAIRE PAS TOUJOURS ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS

Conserver et mettre en valeur une offre alimentaire qui correspond aux différentes cultures des habitants permet de favoriser la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle (Scherer, 2020).

Plus de 64 000 immigrés vivent au sein de la métropole, soit 8,7 % de la population, part comparable à la France métropolitaine. L'origine géographique est diversifiée mais une part importante est originaire des pays d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc), ainsi que du Portugal et d'Espagne (Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine et al., 2016). Les préférences alimentaires sont donc multiples dans la métropole. On retrouve en centre-ville une offre, présente mais insuffisante, en épicerie asiatiques, africaines ainsi que des restaurants proposant des cuisines étrangères (Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine, ARS, BM, 2016).

**La préservation d'une culture ou d'une identité culinaire est fondamentale, mais il s'agit aussi de reconnaître qu'elle n'est pas figée ni intemporelle : elle est mouvante et reflète la diversité des citoyens qui la composent."**

**Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie à l'Inrae**

# RENFORCER LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET FAIRE DE L'ALIMENTATION UN VECTEUR DE LIENS SOCIAUX - LES SOLUTIONS LOCALES

## Encourager la participation des citoyens et favoriser la cohésion sociale

### TERRE D'ADELES

Créée en 2004, l'association Terre d'Adèles (Association pour le développement d'échanges locaux équitables et solidaires) rassemble différentes activités, notamment le soutien à l'agriculture paysanne AMAP et circuits courts (production de légumes, distribution de panier), la promotion de l'économie solidaire, la promotion du jardinage naturel et de la biodiversité, l'organisation de café-causerie, de chantiers collectifs, d'ateliers de cuisine, de marchés de Noël, etc. Les Jardins associatifs et pédagogiques d'Adèles sont situés à Pessac et ont pour objectif de créer du lien social tout en favorisant l'entraide.

### LE PETIT ALTERN'ACTIF

Le Petit Altern'actif est un guide local qui rassemble des alternatives qui promeuvent des valeurs de solidarité, d'écologie et de respect de l'autre. Ces bonnes adresses bordelaises se déclinent sur toutes les thématiques : comment mieux se nourrir, se loger et se déplacer, bien sûr, mais également des projets dans lesquels s'investir, des lieux à favoriser pour nos sorties, et même des conseils en jardinage. Pour chaque alternative, sont listés l'adresse, les horaires ainsi que les avantages économiques, sociaux et environnementaux par rapport aux lieux de consommations traditionnels.

### GROUPE SOS SOLIDARITÉS - PROJET CO'ALIM

Le projet Co'Alim a été initié en janvier 2019 par le groupe SOS Solidarité dans l'objectif de faire de l'alimentation un levier pour l'insertion durable. Le projet pilote a été expérimenté dans le centre d'hébergement d'urgence Dormecq à Bordeaux. Plusieurs actions ont ainsi été menées : repas préparés avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique et de filières de proximité, mise à disposition d'une épicerie équitable au sein du centre accessible à tous les résidents, distribution hebdomadaire gratuite de paniers de légumes locaux, organisation d'ateliers collectifs de cuisine chaque semaine, mise à disposition de cuisines individuelles et d'une cuisine commune accessible à tous les résidents. Des partenariats ont été établis avec des coopératives agricoles régionales et associations bordelaises pour l'approvisionnement en produits locaux et de qualité.



## **AKEBIA - ÉCOSYSTÈMES NOURRICIERS EN VILLE ET LIEN SOCIAL**

AKEBIA est une entreprise spécialisée dans la conception d'écosystèmes nourriciers en ville. Son objectif : favoriser l'accès pour tous à une alimentation saine et locale à travers le développement de projets d'agriculture urbaine. AKEBIA accompagne les citoyens, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités dans la conception et l'entretien d'espaces nourriciers en ville. L'entreprise organise des formations avec l'ensemble des usagers de ces espaces afin d'assurer une bonne appropriation des jardins. Des animations autour de l'espace nourricier permettent également d'encourager la rencontre et la cohésion sociale au sein d'un quartier ou d'une entreprise.

## **Faciliter l'intégration des migrants et la découverte des différentes cultures alimentaires**

### **REFUGEE FOOD FESTIVAL**

Initiative citoyenne, le Refugee Food Festival est un projet itinérant développé par l'association Food Sweet Food (avec le soutien de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés), qui propose de confier les cuisines de restaurants à des chefs réfugiés, le temps d'un festival gourmand et solidaire. Au-delà du festival, l'association développe des activités qui permettent d'accompagner l'insertion professionnelle des personnes réfugiées à travers la cuisine. Deux éditions ont déjà été organisées à Bordeaux en 2017 et 2018, rassemblant 7 restaurants et 17 chefs réfugiés.

### **PROJET FOOD RELATIONS**

Le projet européen Food Relations a pour objectif de rassembler et d'analyser des initiatives européennes qui placent l'alimentation au cœur de leur projet d'intégration sociale des migrants. 35 projets et initiatives ont été analysés par Food Relations et couvrent 15 pays de l'Union Européenne. Le projet a permis d'évaluer l'impact de telles initiatives sur l'intégration professionnelle, la santé mentale, le bien-être, l'intégration sociale, la formation, la création de réseaux et la résilience économique des migrants. Des recommandations ont ensuite été émises pour la construction de projets futurs du même type (Fernandez et al., 2020).

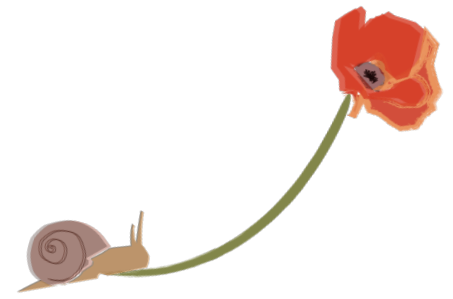
# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

**DES DISPOSITIFS EXISTENT POUR PERMETTRE AUX CITOYENS DE CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE MAIS ILS DOIVENT ÊTRE PLUS INCLUSIFS.**

Les habitants de la métropole bordelaise bénéficient de plusieurs moyens d'exprimer leurs idées et opinions pour influencer sur la construction de politiques alimentaires et agricoles durables. Ils s'expriment au travers des différents conseils de quartier ou encore du budget participatif de la Ville depuis 2019. Ce dernier recense de nombreux projets en lien avec l'alimentation et l'agriculture, témoignant d'un intérêt croissant des citoyens pour la thématique.

Cependant, le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable n'implique pas encore les citoyens dans son fonctionnement. Il pourrait être intéressant de l'ouvrir et de mettre à disposition des citoyens une plateforme permanente de partage d'idées et d'informations sur la thématique. L'implication des citoyens est primordiale pour pérenniser la transition du système alimentaire : ils doivent être informés des enjeux du territoire et du rôle qu'ils ont à jouer. En les impliquant dans une démarche de co-construction, ils deviennent acteurs et non plus spectateurs du changement : adaptation de leur régime alimentaire (moins de viande, plus de bio, de local), de leurs habitudes (limitation du gaspillage, compostage), implication dans des associations et initiatives locales, etc.

Par ailleurs, l'alimentation est encore peu mobilisée comme vecteur de cohésion sociale. L'identité culinaire du territoire, construite autour de vin, reste excluante pour une partie de la population. Une identité territoriale plus accessible peut et doit être valorisée afin d'amener les différentes communautés, générations, classes sociales à se réunir autour d'enjeux et perspectives communes pour leur territoire.



## APPEL(S) À PROJETS DÉDIÉ(S) À L'ALIMENTATION DURABLE

(1 point pour chaque échelon administratif publiant un appel régulier sur ces sujets)

**LYON**  
4/4

**BORDEAUX**  
4/4

**NANTES**  
3/4

**GRENOBLE**  
3/4

**MARSEILLE**  
2/4

**PARIS**  
2/4

**MONTPELLIER**  
1/4



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 4 indicateurs ont été choisis pour évaluer l'implication des citoyens et de la société civile sur les enjeux alimentaires et la cohésion sociale créée autour de l'alimentation :

- appels à projet dédiés publiés par les collectivités locales (indicateur de moyen),
- organisation par la collectivité d'un événement annuel de sensibilisation (indicateur de moyen),
- existence d'une plateforme digitale de consultation citoyenne gérée par la collectivité (indicateur de moyen),
- nombre de participation de la ville au " Refugee Food Festival " (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour encourager la participation citoyenne dans la construction d'un système alimentaire durable et fédérateur. Le choix des indicateurs résulte des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

<b>ÉVÉNEMENT ANNUEL DÉDIÉ À L'ALIMENTATION DURABLE</b> (à l'initiative de ou soutenu par la collectivité)	<b>PLATFORME DIGITALE DE CONSULTATION CITOYENNE</b> (animée par la ville/métropole)	<b>NOMBRE DE PARTICIPATIONS DE LA VILLE AU REFUGEE FOOD FESTIVAL</b> (depuis 2016)
PARIS Oui	PARIS Oui	PARIS 5
NANTES Oui	NANTES Oui	<b>BORDEAUX</b> 4
MONTPELLIER Oui	<b>BORDEAUX</b> Oui	LYON 4
GRENOBLE Oui	GRENOBLE Oui	MARSEILLE 4
LYON Oui	MONTPELLIER Non	NANTES 1
MARSEILLE Non	LYON Non	MONTPELLIER 0
<b>BORDEAUX</b> Non	MARSEILLE Non	GRENOBLE 0

*Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.*

# S'INSPIRER D'AILLEURS

## **LE COMPTOIR DES ALOUETTES, FAVORISER LA COHÉSION SOCIAL AU SEIN D'UN QUARTIER GRÂCE À L'ALIMENTATION**

***Nantes, France***

Le comptoir des Alouettes est une épicerie associative qui cherche à privilégier les circuits courts et lutter contre le gaspillage alimentaire, dans le quartier de Chantenay-Bellevue, à Nantes. L'association vise également à favoriser les liens de voisinage dans un quartier à forte mixité sociale sur le sujet de l'alimentation. Pour cela, l'association propose des repas collectifs de voisinage à prix libre, des ateliers de cuisine et des produits locaux accessibles par tous.

## **CHAIRE UNESCO ALIMENTATIONS DU MONDE**

***Montpellier, France***

Au printemps 2011, Montpellier SupAgro a créé une Chaire en alimentations du monde, labellisée par l'UNESCO dans le cadre du programme international Unitwin/Chaires UNESCO, en partenariat avec les institutions d'Agropolis International. L'objectif de la Chaire est d'accroître et de diffuser les connaissances théoriques et empiriques sur les systèmes alimentaires dans le monde (urbains notamment), sur leur diversité, leurs dynamiques et leurs impacts sur l'Homme et l'environnement, dans un objectif de développement durable. La Chaire contribue à 3 types d'activités : la formation, la coordination de programmes de recherche et le dialogue sciences-société. Elle organise chaque année un séminaire de rentrée invitant plusieurs experts à venir s'exprimer sur un thème choisi annuellement.

## DISPOSITIFS DE CONSULTATION CITOYENNE - VILLE DE GRENOBLE & GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

### *Grenoble, France*

Les citoyens Grenoblois sont amenés à s'exprimer et contribuer à la prise de décision sur leur système alimentaire à différents niveaux et sur différents sujets et politiques publiques. Ils peuvent s'engager dans des instances pérennes telles que le conseil de développement, la commission consultative des services publics locaux ou les comités d'usagers. Ces instances permettent aux citoyens d'émettre un avis sur les actions menées par la métropole, sur le long terme et de façon régulière. Un dispositif "d'interpellation citoyenne" permet de proposer des projets au conseil métropolitain, sous réserve que le projet ait obtenu un minimum de 6 000 signatures. Les citoyens ont également la possibilité de déposer un projet collectif pour obtenir un financement. Enfin, la métropole fait appel aux citoyens ponctuellement, en ligne ou au travers de réunions, lors de la mise en œuvre de stratégies et politiques publiques spécifiques (SCoT, PLUI, projets d'aménagements, de rénovation d'infrastructures, etc.).

La Ville de Grenoble dédie également chaque année 2 % de son budget municipal pour le budget participatif. Elle a été la première grande ville à le mettre en place en 2014. Ces différents types d'engagements citoyens sont rassemblés sur une plateforme en ligne, créée en 2016. Cette plateforme participative a par exemple permis de soutenir financièrement des projets tels que la création participative d'un jardin-forêt pédagogique ou encore d'organiser deux sessions de consultation sur le plan 2020-2030 de gestion des déchets.

## VILLE DE PARIS - IDEE.PARIS, PLATEFORME DE CONSULTATION CITOYENNE

### *Paris, France*

En 2017, la Ville de Paris a voté une "Charte de Participation Citoyenne de Paris" afin d'encourager une participation libre, inclusive, connue de tous et toutes, lisible et transparente, des parisiens dans les projets de la Ville. Différents outils sont alors mobilisés : les conseils de quartiers, les maisons de la vie associative, le budget participatif, mais également la plateforme de participation Idée.Paris. Idée.Paris est le site de coopération entre les services de la Ville de Paris, les Parisiens et les acteurs des projets de la Ville de Paris. Il permet à tous ceux qui le souhaitent d'être informés des projets en cours, de s'y associer et de suivre les réalisations. Une consultation a par exemple été organisée en 2017 pour la construction de la stratégie alimentaire durable de la Ville de Paris.



# LA PLACE DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE ALIMENTAIRE À RENFORCER

La métropole bordelaise coopère également à l'échelle nationale et internationale, consciente du fait que si les solutions sont locales, les enjeux globaux impliquent la coopération des territoires à l'échelle nationale comme internationale.

## UN TERRITOIRE ASSEZ BIEN INTÉGRÉ DANS LES RÉSEAUX NATIONAUX

Bordeaux a construit un partenariat privilégié avec l'association "Un Plus Bio", qui promeut le développement de cantines bio en France. La ville fait également partie du réseau de France Urbaine, aux côtés de 103 grandes villes de France, métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération (France Urbaine, 2019), lui permettant ainsi de bénéficier de retours d'expérience d'autres territoires en France. Bordeaux Métropole a contribué à la rédaction d'une Déclaration commune "Pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire" avec 74 autres collectivités françaises.

## UNE IMPLICATION NAISSANTE DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Bordeaux Métropole a signé le Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines (MUFPP) dès sa création en octobre 2015. Ce sont aujourd'hui 209 villes dans le monde qui ont rejoint ce plaidoyer en faveur d'une plus grande reconnaissance du rôle des gouvernements locaux pour des systèmes alimentaires durables sur la scène internationale. La métropole est également membre du réseau Eurocities et plus particulièrement du groupe de travail sur l'alimentation (Eurocities, 2019). Bordeaux participe aux rencontres annuelles de ces deux réseaux.

## PROJET H2020 - FOOD TRAILS

Bordeaux Métropole est lauréate avec FOOD TRAILS de l'appel à projet Horizon 2020 : FOOD 2030 – Empowering cities as agents of food system transformation.

Le projet FOOD TRAILS est porté par un consortium de 19 partenaires, dont 11 villes européennes. Coordonné par le réseau Eurocities et la Ville de Milan, ce projet européen vise à renforcer le rôle des villes dans la mise en œuvre de systèmes alimentaires durables. Il doit permettre à la métropole bordelaise de construire une stratégie alimentaire métropolitaine transversale, en s'appuyant sur le CCGAD. Au-delà de l'action qu'elle doit mener, Bordeaux Métropole bénéficiera des travaux des partenaires de recherche et des échanges d'expériences avec les 10 autres villes du consortium.



DÉCLARATION : POUR UNE TRANSITION EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE (2019)



PACTE DE MILAN POUR DES POLITIQUES ALIMENTAIRES URBAINES (2015)

## ENCORE PEU DE COOPÉRATIONS ALIMENTAIRES ET ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES À L'INTERNATIONAL

Bordeaux Métropole a construit des coopérations décentralisées fortes avec les communes de Douala (Cameroun), l'État du Telangana (Inde) et l'État de Guanajuato (Mexique).

Les échanges d'expériences et transferts de compétences entre les territoires portent sur des thèmes variés : métropolisation, ville durable, participation citoyenne, gestion de l'eau et des déchets, aménagement, aéronautique, biotechnologies, informatique, échanges culturels et universitaires. Néanmoins, l'alimentation durable était jusqu'en 2017 absente des coopérations internationales de la métropole. Le projet Let's Food Cities entre Bordeaux Métropole et Guanajuato est le premier projet visant des coopérations et partages d'expériences sur les systèmes alimentaires territoriaux durables. En 2020, Bordeaux Métropole a également intégré l'agriculture et l'alimentation durable dans son accord de coopération avec Douala au Cameroun (Bordeaux Métropole, 2021).

## LA COOPÉRATION BORDEAUX - GUANAJUATO ET LE PROJET LET'S FOOD CITIES

Depuis 2011, Bordeaux Métropole et l'État de Guanajuato au Mexique sont liés par un accord de coopération (2015-2019). L'accord s'organise autour du thème "Métropolisation, ville durable et participation citoyenne" et se décline en différentes actions d'intérêt métropolitain :

- Actions économiques (développement des échanges économiques, visibilité des entreprises, croissance du tourisme),
- Projets urbains (aménagement durable, valorisation du patrimoine),
- Transports (conception d'une agence de la mobilité, soutien aux initiatives cyclistes),
- Développement durable (gouvernance alimentaire durable et solidaire)

Depuis 2012, un Volontaire de Solidarité Internationale basé à Guanajuato est chargé de la coordination et du suivi des différentes actions de l'accord. La coopération s'est construite à partir de 2008 entre la Direction des Relations Internationales de Bordeaux Métropole et l'IPLANEG (Instituto de Planeación, Estadística y Geografía).

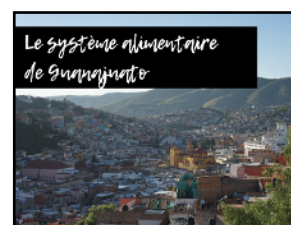
Dans le cadre de l'axe 4 de l'accord de coopération entre les 2 territoires, l'association Let's Food souhaite encourager les échanges de bonnes pratiques pour accélérer la transition alimentaire de chaque territoire. Une mission de 2 mois a été réalisée fin 2018 à Guanajuato, afin de réaliser un diagnostic de durabilité du système alimentaire local, d'identifier des pistes d'amélioration et de coopération, les initiatives locales à renforcer et de sensibiliser les acteurs locaux et citoyens à une agriculture et alimentation durable. 2 événements ont été organisés permettant entre autres de valoriser l'expérience du Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable visant à co-construire une stratégie alimentaire sur Bordeaux Métropole. À la suite de la mission, les ateliers entre acteurs du système alimentaire ont perduré un temps à Guanajuato afin d'établir un recensement et une cartographie des initiatives.

# Résultats



**LE RAPPORT**

DIAGNOSTIC DE DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE GUANAJUATO

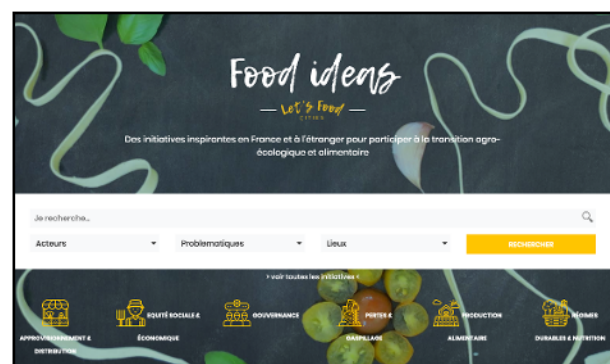


**LE FILM**

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE GUANAJUATO

**LA CARTOGRAPHIE D'ACTEURS**

RECENSEMENT D'INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES



**LE LIVRET DES SOLUTIONS**

PARTAGE D'INITIATIVES D'ICI ET D'AILLEURS

**ALLER PLUS LOIN**

# LES SOLUTIONS SONT-ELLES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

## LES ACCORDS DE COOPÉRATION DE BORDEAUX DOIVENT MIEUX INTÉGRER LES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE AFIN DE PARTICIPER À UNE TRANSITION GLOBALE

Bordeaux Métropole connaît l'importance du partage d'expériences et s'implique d'ores et déjà dans de nombreux réseaux aussi bien à l'échelle nationale que européenne et internationale : France Urbaine, Un Plus Bio, Groupe alimentation du réseau Eurocities, signature du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines dès sa création en 2015, etc.

La métropole s'engage également à collaborer au travers de projets concrets, notamment à l'échelle européenne avec le projet Food Trails, permettant ainsi de partager son expérience novatrice de gouvernance alimentaire participative et de bénéficier de retours d'expériences de 10 autres villes d'Europe.

Cependant, la collectivité s'engage encore trop peu à l'échelle internationale sur ces sujets. Outre la signature du Pacte de Milan, peu d'actions ont été menées afin de concrétiser cet engagement. Si le soutien de Bordeaux Métropole au projet Let's Food Cities montre un intérêt à faire de l'alimentation durable un sujet de coopération internationale, le manque de suivi et continuité ne permet pas de mener à bien des actions aux impacts mesurables et durables.

Si Bordeaux Métropole a su faire de la transition agro-écologique et alimentaire une des priorités de son agenda politique local, elle doit maintenant consolider ses coopérations internationales dans ce sens.

Cependant, le nouveau projet de coopération proposé par l'Université de Bordeaux Montaigne en coopération avec la Ville de Douala et l'Université de Tchang révèle une prise de conscience quant aux opportunités d'échanges liées à l'alimentation durable.



## QUELQUES INDICATEURS POUR SE SITUER

Afin de situer le territoire de Bordeaux par rapport aux 6 autres territoires étudiés dans le cadre du projet Let's Food Cities, 2 indicateurs ont été choisis pour évaluer l'implication de la collectivité dans le développement de coopérations territoriales alimentaires :

- nombre de participations aux sommets annuels du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines (indicateur de moyen),
- nombre de projets de coopération internationale sur les enjeux d'agriculture et alimentation durable (indicateur de suivi).

Ces indicateurs proposent un aperçu non exhaustif de la situation et de quelques leviers à activer pour faciliter l'émergence de coopérations territoriales alimentaires. Le choix résulte également des données disponibles pour chaque territoire, à périmètre équivalent.

**NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUX SOMMETS DU PACTE DE MILAN POUR DES POLITIQUES ALIMENTAIRES URBAINES**

**NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LES QUESTIONS ALIMENTAIRES**

LYON 5	LYON 2
NANTES 4	GRENOBLE 2
MONTPELLIER 3	<b>BORDEAUX</b> 2
GRENOBLE 3	MONTPELLIER 1
PARIS 3	NANTES 1
<b>BORDEAUX</b> 2	PARIS 1
MARSEILLE 2	MARSEILLE 1

*Précisions sur la construction des indicateurs et sources des données disponibles en annexe.*

# CE QU'IL FAUT RETENIR . . .

## **REPENSER LA PRODUCTION AGRICOLE POUR UNE MEILLEURE AUTONOMIE ALIMENTAIRE**

La métropole bordelaise a une autonomie alimentaire estimée à 1,76 %. La métropole de Bordeaux n'est donc pas en capacité de nourrir sa population. La vigne occupant l'essentiel de la surface agricole utile du département, l'offre et la demande alimentaire locale peinent à se retrouver ce qui entraîne une dépendance accrue aux importations d'aliments : 78 % de la production est exportée et 61 % des besoins alimentaires sont importés. Une réflexion sur la mise en cohérence des flux alimentaires doit être menée : meilleure adaptation de la production locale aux besoins de consommation locaux, création de marchés de proximité rémunérateurs, coopérations territoriales alimentaires, facilitation et/ou mutualisation de la logistique, etc.

## **LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE À L'AIDE D'OUTILS INNOVANTS**

Dans certaines communes de la métropole bordelaise, les taux de pauvreté peuvent atteindre 26 %. Les habitants de ces quartiers, pour qui le critère prix est le premier critère d'achat, ont un accès limité aux produits de qualité (frais, locaux, bio), entraînant parfois de graves problèmes de santé. L'alimentation est un droit et son accès ne doit pas dépendre de la situation financière de chacun. Des outils innovants pourraient être testés à Bordeaux : sécurité sociale de l'alimentation, chèques alimentaires ciblant les produits frais et locaux, ou encore revenu universel. Par ailleurs, les alternatives locales à la grande distribution doivent également se démocratiser : certains circuits de distribution n'impliquant que peu d'intermédiaires proposent des produits locaux et de qualité à des prix accessibles et les choix d'implantation doivent s'assurer de couvrir l'ensemble du territoire.

## **SENSIBILISER SUR LE VRAI COÛT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ALIMENTATION**

Les consommateurs, à Bordeaux comme ailleurs en France et dans le monde, ont perdu la réalité des coûts de leur alimentation. De nombreux acteurs sont impliqués dans sa production, sa transformation, son transport, sa commercialisation... Ces acteurs doivent être rémunérés de manière juste et équitable pour être en mesure de produire et transformer sans externalités négatives sur l'environnement. Le consommateur, au travers de ses choix de consommation et du prix qu'il décide de payer pour son alimentation, joue un rôle crucial dans la construction d'une chaîne de valeur équitable et durable.

## **RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE VIANDE**

La viande reste le premier poste d'émission carbone des ménages français. Les collectivités mènent quelques actions timides, en proposant quelques repas végétariens dans les cantines scolaires, mais la viande reste profondément ancrée dans les mœurs tout comme l'élevage et le débat reste encore sensible. Il est pourtant urgent de réinterroger nos pratiques alimentaires et agricoles : la diminution de notre consommation de viande est au cœur des enjeux.

## **REMETTRE EN QUESTION LA PLACE DU SECTEUR VITICOLE**

La culture de la vigne, majoritaire sur le territoire, implique de nombreux traitements chimiques, responsables de la pollution des sols et cours d'eau et impactant la santé des agriculteurs. Le maintien des rendements en viticulture est de plus en plus difficile du fait du changement climatique qui s'accélère : le secteur viticole en est à la fois contributeur et victime. S'il est également pourvoyeur de nombreux emplois sur le territoire, son extrême dépendance aux marchés extérieurs en termes de débouchés le rend très vulnérable en cas de rupture des flux commerciaux. Malgré ses impacts avérés sur les ressources naturelles, sa vulnérabilité grandissante face aux multiples crises et son absence de contribution à la construction d'une autonomie alimentaire territoriale, la place du secteur est peu remise en question du fait d'enjeux économiques évidents. Une réflexion doit être menée sur la diversification des productions, activités et pratiques culturelles au sein des exploitations viticoles.



## **SOUTENIR LES MODÈLES DE PRODUCTION ALTERNATIFS**

Le secteur agricole souffre d'un déclin important : depuis les années 2000, l'agriculture girondine a perdu le quart de ses fermes. On observe cependant une tendance nouvelle avec l'installation de néo ruraux, souvent en maraîchage, qui développent des modèles de production biologiques et vendent leurs produits en circuits courts. Elles ne compensent malheureusement pas encore les départs à la retraite sans successeur. Ces modèles vertueux doivent être largement soutenus par les pouvoirs publics et chambres consulaires : ils permettent une gestion raisonnée des ressources, des revenus décents pour les producteurs et contribuent au développement d'une résilience alimentaire locale.

## **RÉGULER LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRANDE DISTRIBUTION ET FACILITER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES DE DISTRIBUTION**

Dans la métropole de Bordeaux, la grande majorité des achats alimentaires se fait dans les grandes et moyennes surfaces. Ces magasins répondent à des logiques d'approvisionnement et de fonctionnement standardisées, ne favorisant ni les petits producteurs ni une consommation responsable. Si les initiatives de circuits courts et de proximité se multiplient dans la métropole bordelaise, elles peinent à rivaliser avec les prix bas et le choix proposé par les supermarchés. Il faut réguler la construction de nouvelles zones commerciales, supermarchés et hypermarchés pour limiter leur expansion tout en proposant des solutions logistiques pour faciliter le développement d'une offre alternative.

## **SOUTENIR L'ÉMERGENCE D'UNE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE LOCALE, DIVERSIFIÉE ET DURABLE**

En dehors de la transformation viti-vinicole, la métropole de Bordeaux et le département de la Gironde ne comptent que très peu d'entreprises de transformation alimentaire. Si quelques initiatives de transformation locale diversifiée émergent, elles restent à ce jour encore largement minoritaires par rapport à la demande en produits transformés d'un centre urbain comme Bordeaux, encore assurée par une industrie agroalimentaire globalisée. Un accompagnement est également nécessaire afin de favoriser les pratiques de transformation durables (énergie, déchets, approvisionnements, etc.).

## **METTRE EN PLACE UNE FILIÈRE DE COLLECTE, TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES**

Le maillon "consommation" de la chaîne alimentaire est responsable de 21 % du gaspillage alimentaire total. À Bordeaux, la Métropole encourage le compostage à l'échelle individuelle, mais ne souhaite pas développer une collecte et valorisation à grande échelle, alors que 4 personnes sur 5 se disent prêtes à trier leurs déchets alimentaires si un tel dispositif existait. La collectivité doit proposer un service adapté permettant de répondre à cette attente.

## **RENFORCER LES COOPÉRATIONS ALIMENTAIRES INTERNATIONALES**

Bordeaux Métropole s'est engagée dans la construction d'une stratégie alimentaire territoriale ambitieuse, aboutissant à la création d'un conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable, premier et unique dispositif de gouvernance participative autour des enjeux d'agriculture et alimentation territoriale et durable. Cependant, si Bordeaux Métropole a su faire de la transition agro-écologique et alimentaire une des priorités de son agenda politique local, elle doit maintenant collaborer avec d'autres territoires dans le monde. La construction de coopérations alimentaires doit être au cœur des stratégies alimentaires territoriales. Elles doivent permettre d'améliorer l'autonomie alimentaire de tous par l'apprentissage des expériences de chacun et de construire des relations d'interdépendance équitables et résilientes.

# GLOSSAIRE

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité

**AOP** : Appellation d'Origine Protégée

**ARIA** : Association Régionale des Industries Alimentaires

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**AUTF** : Association des Utilisateurs de Transport et de Fret

**BPREA** : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

**CA** : Chiffre d'Affaire

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CCGAD** : Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable

**CCI** : Chambre de Commerce et de l'Industrie

**CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial

**CESER** : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

**CFA** : Centre de Formation Agricole

**CFPPA** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

**CHU** : Centre Hospitalier Universitaire

**CIVAM** : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

**CNOUS** : Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires

**CO<sub>2</sub>** : Dioxyde de Carbone

**CSP** : Catégorie Socio Professionnelle

**DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**EELV** : Europe Écologie les Verts

**EHPAD** : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**ESAT** : Etablissements et Services d'Aide par le Travail

**FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

**FRAB** : Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique

**GES** : Gaz à Effet de Serre

**GMS** : Grande et Moyenne Distribution

**IAA** : Industrie agroalimentaire

**IFT** : Indice de Fréquence de Traitement

**IGP** : Indication géographique protégée

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**IPES** : International Panel of Experts on Sustainable Food Systems

**MIN** : Marché d'Intérêt National

**MOOC** : Massive Open Online Course

**NA** : Nouvelle-Aquitaine

**NFU** : National Farmers' Union

**NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**ORACLE** : Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique

**PAT** : Projet Alimentaire Territorial

**PS** : Parti Socialiste

**PEANP** : Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

**REFEDD** : Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable

**RENETA** : Réseau National des Espaces-Test Agricoles

**RSE** : Responsabilité Sociétale et Environnementale

**SAFER** : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

**SAU** : Surface Agricole Utile

**SIQO** : Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine

**SIVU** : Syndicat intercommunal à vocation unique

**UE** : Union Européenne

**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

**Figure 1 :** Les acteurs d'un système alimentaire à l'échelle locale

**Figure 2 :** Les compétences des collectivités sur les enjeux alimentaires

**Figure 3 :** Répartition démographique de Bordeaux Métropole & occupation agricole des sols

**Figure 4 :** Activités agricoles dominantes par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2010

**Figure 5 :** Répartition des jardins collectifs à Bordeaux Métropole

**Figure 6 :** Répartition de l'offre de qualité alimentaire et des supermarchés sur Bordeaux Métropole

**Figure 7 :** Emplacement des fast-food sur la métropole & carte des quartiers prioritaires de la Ville

**Figure 8 :** Les classes socio-professionnelles défavorisées consomment moins produits bio, locaux et équitables

**Figure 9 :** Les structures d'aide alimentaire sur le territoire de la métropole bordelaise

**Figure 10 :** Répartition des restaurations collectives certifiées Établissements BIO engagés par Interbio Nouvelle-Aquitaine sur la métropole de Bordeaux

**Figure 11 :** Répartition des émissions de GES dans la chaîne de production alimentaire en France

**Figure 12 :** Émissions de GES associées aux modes de production de quelques fruits et légumes

**Figure 13 :** Différents chemins de distribution possibles des aliments

**Figure 14 :** Sources de pertes et gaspillage des différentes filières en IAA

**Figure 15 :** Émissions de GES associées aux aliments en 2016, selon le type d'ingrédient consommé, en kg éq., CO<sub>2</sub> par kg d'ingrédient ingéré

**Figure 16 :** Pertes et gaspillage alimentaire en France (en Kg/an par habitant)

**Figure 17 :** Exploitations agricoles biologiques recensées à l'échelle de la Gironde en 2019

**Figure 18 :** Les projets de grandes surfaces à venir

**Figure 19 :** Les industries agroalimentaires en Nouvelle-Aquitaine en 2015

**Figure 20 :** Consommation de produits bio, locaux ou équitables des Bordelais

**Figure 21 :** Répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne

**Figure 22 :** Les 5 premiers secteurs des IAA en France en 2017

**Figure 23 :** Part de marché des produits alimentaires par forme de vente

**Figure 24 :** Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution depuis 2011 (en millions d'euros)

**Figure 25 :** Les signes de qualité en Gironde

**Figure 26 :** Les établissements de formation agricole en Gironde

**Figure 27 :** Les lieux tests accompagnés par Porte-Greffe

**Figure 28 :** Répartition ouvriers/cadres -hommes/femmes par secteur d'entreprises agroalimentaires dans les établissements de 20 salariés et plus en Nouvelle-Aquitaine

**Figure 29 :** Répartition des ateliers de transformation collectifs en Nouvelle-Aquitaine

**Figure 30 :** Carte "Manger Local" publiée par Bordeaux Métropole

**Figure 31 :** Champs d'intervention des différents acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire

**Figure 32 :** La plateforme du CCGAD à retrouver à l'adresse suivante : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr>

**Figure 33 :** Répartition des projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine

**Figure 33 :** Les 8 conseils de quartier à Bordeaux

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>CHAPITRE I</b>			
<b>Degré d'autonomie alimentaire des aires urbaines (2017)</b>	Cet indicateur est issu de l'étude produite par Utopies en 2017: "autonomie alimentaire des villes". Selon Utopies : "Le "degré d'autonomie alimentaire" est évalué à travers la part en % de la production agricole locale (exprimée en euros) dans la totalité des produits agricoles incorporés dans les différents produits alimentaires consommés localement sur une année."	1,76 % (53ème) <i>Utopies, 2017</i>	1,27 % (69ème) <i>Utopies, 2017</i>
<b>Surface agricole utile sur la métropole en proportion de la superficie totale</b>		15,9 % (2018) <i>Bordeaux Métropole, 2018</i>	2 % (2018) <i>Métropole Grand Paris, 2018</i>
<b>Nombre de jardins partagés pour 100 000 habitants sur le territoire de la ville centre</b>		14 <i>Ville de Bordeaux, 2019</i>	0,621 <i>Ville de Paris, 2019</i>
<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le département, en % de la population totale sur le département</b>		1,25 % (2015) <i>Banque alimentaire de Gironde, 2018</i>	2,3 % (2019, région Ile-de-France) <i>Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, 2019</i>
<b>Taux de pauvreté (métropole)</b>		14 % (2018) <i>INSEE, 2021 (3)</i>	15,2 % (2018) (Ville de Paris) <i>INSEE, 2021</i>
<b>Nombre de "fast-food" pour 1000 habitants sur la commune centre</b>	Étude annuelle réalisée par AContreCorps.com comptabilisant les 16 plus grandes chaînes de restauration rapide en France.	0,1959 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1533 <i>AContreCorps, 2021</i>
<b>CHAPITRE II</b>			
<b>SAU dédiée à l'agriculture biologique sur le département, en % de la SAU totale</b>		9,1 % (2018) <i>Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2018</i>	3,5 % (2019) <i>Bio Ile-de-France, 2019</i>
<b>CO<sub>2</sub> émis par le secteur agricole par hectare de terre agricole (département ou région) en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par hectare</b>		0,84 (Gironde) (2016) <i>Département de Gironde, 2016</i>	n.d
<b>Indice de récurrence des sécheresses (département)</b>	Indicateur construit sur la base du nombre de mois déclarés en restriction de l'usage de l'eau par le préfet. Pondération en fonction de la gravité de l'alerte. Données 2012 - 2020.	1,95 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,41 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>
<b>Performance environnementale du marché de gros/marché d'intérêt national</b>	Évaluation sur la base de 5 critères : - Espace dédié aux producteurs locaux - Espace dédié aux produits issus de l'agriculture biologique - Stratégie d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable - Stratégie de gestion et revalorisation des déchets organiques - Stratégie d'optimisation logistique en termes de transport Un point est attribué pour chaque critère rempli.	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>Loc halle bio, 2018 ; La Tribune, 2019 ; Bordeaux Métropole, 2019 (4).</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>Rungis international, 2018 ; Rungis International, 2019 ; Rungis International, 2019 (1)</i>

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
2,93 % (19ème) <i>Utopies, 2017</i>	1,37 % (66ème) <i>Utopies, 2017</i>	2,22 % (33ème) <i>Utopies, 2017</i>	2,02 % (41ème) <i>Utopies, 2017</i>	6,37 % (3ème) <i>Utopies, 2017</i>	
20 % (2015) <i>Agence d'urbanisme aire métropolitaine lyonnaise, 2015</i>	15 % (2015) <i>SCOT région Grenoble, 2015</i>	20 % (2017) <i>AGAM, 2017</i>	33 % (2018) <i>M3M, 2017 (1)</i>	26 % (2018) <i>Nantes Métropole, 2018</i>	
16 <i>La Passe Jardins, 2018</i>	14 <i>Ville de Grenoble, 2019</i>	9 <i>Ville de Marseille, 2020</i>	7 <i>M3M, 2017</i>	25 <i>Nantes métropole, 2018</i>	
1,7 % (2017) <i>Banque alimentaire du Rhône, 2017</i> <i>Beaumont &amp; Gilbert, 2015</i>	1,6 % (2019) <i>Banque alimentaire de l'Isère, 2020</i>	4,9 % (2019) <i>Banque alimentaire 13, 2020</i>	4,3 % (2020) <i>France3 Régions, 2020</i>	1,1 % (2019) <i>Banque alimentaire de Loire Atlantique, 2019</i>	8,2 % (2017) <i>Sénat, 2018</i>
16,1 % (2018) <i>INSEE, 2021 (4)</i>	14,2 % (2018) <i>INSEE, 2021 (6)</i>	18,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (1)</i>	19,8 % (2018) <i>INSEE, 2021 (2)</i>	12,3 % (2018) <i>INSEE, 2021 (5)</i>	14,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (1)</i>
0,1295 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1063 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,0777 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1329 <i>AContreCorps, 2021</i>	0,1096 <i>AContreCorps, 2021</i>	
430 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	9,1 % (2018) <i>Agreste Auvergne Rhône Alpes, 2018</i>	29 % (2019) <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	16,4 % (2018) <i>Agreste, 2019 (1)</i>	16,1 % (2018) <i>Observatoire régional économique et social (ORES), 2020</i>	8,5 % (2019) <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>
2,9 (Auvergne Rhone Alpes) (2017) <i>Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de</i>	2,9 (Auvergne Rhone Alpes) (2017) <i>Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre,</i>	3,96 (PACA) (2015) <i>Groupe Energies Renouvelables, environnement et</i>	1,91 (Occitanie) (2019) <i>Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2019</i>	4,92 (Loire Atlantique) (2017) <i>Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2017</i>	2,89 (2019) <i>Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2019</i>
2,65 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	3,62 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,67 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	1,08 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	0,86 <i>Ministère de la Transition écologique, 2020</i>	
- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 0 - Énergie : 0 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>Baritoux &amp; Chazoule, 2018 ; Marché Privé de Gros de Lyon Corbas, 2017</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>MIN de Grenoble, 2019 ; Marchandiau L., 2016 ; MIN de Grenoble, 2018 ; MIN de Grenoble, 2018 (1) ; MIN de Grenoble, 2019 (1)</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>AMP&amp;M &amp; Pays d'Arles, 2019 ; MIN de Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019 ; Observatoire régional des transports (ORT) PACA, 2008 ; La Marseillaise, 2019 ; Elziere L., 2019</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 1 <i>M3M, 2017 (2) ; Mercadis, 2018 (1) ; Mercadis, 2018 ; Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) &amp; Préfecture de la région Occitanie, 2016.</i>	- Producteurs locaux : 1 - Produits bio : 1 - Énergie : 1 - Déchets : 1 - Transport : 0 <i>MIN Nantes Métropole, 2018 (1) ; MIN Nantes Métropole, 2018 (1) ; MIN Nantes Métropole, 2019</i>	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Densité de supermarchés et hypermarchés</b>	Commune centre, 2016.	1 pour 6749 habitants <i>Ville Data, 2019</i>	1 pour 4 517 habitants <i>Ville Data, 2019 (1)</i>
<b>Stratégie de limitation du gaspillage alimentaire en restauration scolaire (écoles primaires, commune centre)</b>	<p>Évaluation de la stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire sur la base de 7 critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des convives</li> <li>- Mise en place de tables de tri</li> <li>- Adaptation des menus aux goûts/besoins des enfants (diminution des portions, retrait de certains plats peu appréciés, retrait de l'entrée rarement consommée...)</li> <li>- Convention avec associations d'aide alimentaire pour les aliments non consommés</li> <li>- Outils pour faciliter la consommation de certains produits (kit de découpe, sauce vinaigrette à part...)</li> <li>- Revalorisation des déchets organiques en compost ou énergie</li> </ul> <p>Un point est attribué pour chaque critère rempli.</p>	<p>Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 1 <i>Let's Food, 2020 (10); De Chastignac C., 2020 ; CDE7, 2020 ; Ville de Paris, 2019 (1).</i></p>	<p>Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 1 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (1)</i></p>
<b>Nombre de transformateurs biologiques sur le département</b>	2019.	404 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	620 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>
<b>Nombre de dispositifs identifiés d'accompagnement des industries agroalimentaires dans la réduction de leur impact</b>	<p>Dispositifs d'accompagnement des industries agroalimentaires pour la réduction et la valorisation des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et production d'énergie propre, la structuration de filières d'approvisionnement en circuits courts, en produits biologiques.</p> <p>Dispositifs mis en place par : région, département, métropole, ville, association régionale des industries agroalimentaires, DRAAF, DREAL.</p>	<p>ARIA Nouvelle-Aquitaine - Accompagnement à la définition d'une stratégie RSE <i>Association Régionale des Industries Agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine, 2018</i></p>	0
<b>Nombre de dispositifs identifiés d'accompagnement des artisans à la réduction de leur impact</b>	<p>Dispositifs d'accompagnement des artisans pour la réduction et la valorisation des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et production d'énergie propre, la structuration de filières d'approvisionnement en circuits courts, en produits biologiques.</p> <p>Dispositifs mis en place par : chambre de l'artisanat et des métiers, chambre de commerce et de l'industrie, métropole, ville, département, région.</p>	<p>Chambre des Métiers de Nouvelle-Aquitaine - Accompagnement des artisans à la réduction des gaspillage alimentaire et énergétique <i>Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016.</i></p>	0

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
1 pour 6936 habitants <i>Ville Data, 2019 (2)</i>	1 pour 9 900 habitants <i>Ville Data, 2019 (3)</i>	1 pour 7302 habitants <i>Ville Data, 2019 (4)</i>	1 pour 8166 habitants <i>Ville Data, 2019 (5)</i>	1 pour 8427 habitants <i>Ville Data, 2019 (6)</i>	un pour 5 859 habitants <i>Ville Data, 2019 (6)</i>
Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Lyon Plus, 2019 ; Let's Food, 2020 (2) ; Girardon C., 2020.</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (4) ; Sud Radio, 2018 ; Ville de Marseille, 2020 (1).</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 1 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 0 Convention avec associations d'aide alimentaire : 1 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 1 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	Sensibilisation : 1 Tables de tri : 1 Adaptation des menus : 0 Adéquation entre nombre de repas commandés/nombre de convives et repas distribués : 1 Convention avec associations d'aide alimentaire : 0 Outils pour faciliter la consommation de certains produits : 0 Revalorisation des déchets organiques : 0 <i>Lambert S., 2020 ; Let's Food, 2020 (6).</i>	
359 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	260 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	447 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	329 <i>Agence Bio, 2019 (2)</i>	430 <i>Agence Bio, 2019</i>	
DRAAF Auvergne Rhône Alpes - déclinaison régionale du Pacte National contre le gaspillage alimentaire  ARIA AURA - accompagnement dans le développement de "Circuit Court Agro-Industriel" (Circuit Agro-Industriel de proximité)  Coop de France AURA - Programme "CAP Energie IAA" pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire et l'utilisation/production d'énergies renouvelables <i>DRAAF AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 (1) ; ARIA AURA, 2020 ; CESER AURA, 2020.</i>	DRAAF Auvergne Rhône Alpes - déclinaison régionale du Pacte National contre le gaspillage alimentaire  ARIA AURA - accompagnement dans le développement de "Circuit Court Agro-Industriel" (Circuit Agro-Industriel de proximité)  Coop de France AURA - Programme "CAP Energie IAA" pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire et l'utilisation/production d'énergies renouvelables <i>DRAAF AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 ; La coopération agricole AURA, 2019 (1) ; ARIA AURA, 2020 ; CESER AURA, 2020.</i>	Fond de dotations FONDALIM® PACA - promouvoir et faciliter les dons alimentaires des coopératives agricoles et industries agroalimentaires de la région <i>Association Nationale des Industries Alimentaires, 2015</i>	AREA Occitanie - Charte de progrès pour le développement durable des entreprises agroalimentaire <i>Let's Food, 2020 (7)</i>	0	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon - Rhône - Accompagnement des TPE-PME sur l'optimisation des consommations d'énergie, de matières premières, de consommables, de déchets, d'éclairage ou encore d'emballages <i>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon-Rhône, 2019</i>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Isère - dispositif de soutien pour faciliter l'approvisionnement local des artisans commerciaux et métiers de bouche <i>Chambres des Métiers et de l'Artisanat, 2016</i>	0	0	0	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Proportion de produits biologiques servis dans les cantines scolaires</b>	Écoles primaires de la ville centre.	35 % (2021) <i>SIVU - La cuisine centrale, 2021</i>	36 % (2018) <i>Ville de Paris, 2019 (1)</i>
<b>Matériel de compostage mis à disposition des habitants par la collectivité</b>	Différentes options possibles : composteurs individuels, composteurs collectifs, lombricomposteurs, mise à disposition de poules pondeuses.	Collectifs et individuels <i>Bordeaux Métropole, 2019 (1)</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Let's Food, 2020 (9)</i>
<b>Organisation d'une filière de collecte et valorisation des déchets organiques des particuliers par la collectivité</b>	Filière de tri des déchets organiques et de valorisation en biogaz pour la production d'énergie ou en compost pour l'agriculture. Appliqué à l'ensemble du territoire ou en test dans certains quartiers ou certaines communes.	Non	Oui - biogaz et compost (test) <i>Ville de Paris, 2019 (3)</i>
<b>Lieu public dédié à la sensibilisation à l'environnement/l'alimentation</b>	Lieu public géré par la collectivité dédié aux enjeux agricoles et/ou alimentaires, ou les traitant sous un angle environnemental.	La Maison écocitoyenne	La Maison des Acteurs du Paris durable
<b>CHAPITRE III</b>			
<b>Nombre d'exploitations agricoles sur la métropole (pour 100 000 habitants)</b>		24 <i>Bordeaux Métropole, 2018</i>	3 <i>Métropole Grand Paris, 2018</i>
<b>Emploi agricole sur la métropole</b>	Nombre d'emplois agricoles en pourcentage du nombre d'emplois total sur la métropole (Ville pour Paris).	0,3 % (2018) <i>INSEE, 2021 (3)</i>	Ile de France : 5,8 % (2018) Paris : 0 % (2018) <i>INSEE, 2021</i>
<b>Proportion d'exploitants agricoles de plus de 60 ans (département ou région)</b>		20 % (région) (2017) <i>Agrreste Nouvelle-Aquitaine, 2020</i>	n.d
<b>Proportion d'exploitations agricoles vendant au moins 1 produit en circuit court</b>	Maximum 1 intermédiaire. Échelle département, données 2010.	15 % <i>Agrreste Aquitaine, 2012</i>	37 % (Ile-de-France) <i>Agrreste Ile-de-France, 2012</i>
<b>Nombre d'unités de transformation agroalimentaire sur le département</b>		401 (2015) <i>MAA, 2018</i>	864 (2015) <i>MAA, 2018 (1)</i>
<b>Nombre d'emplois générés par le secteur de la transformation agroalimentaire sur le département (2015)</b>		4265 <i>MAA, 2018</i>	13316 <i>MAA, 2018 (1)</i>
<b>Nombre d'ateliers de transformation collectifs sur le département (2016)</b>	"Un atelier de transformation collectif (ATC) est une structure gérée par un collectif d'agriculteurs qui mutualisent leurs moyens pour disposer des équipements nécessaires à la transformation de leurs produits afin d'en assurer la commercialisation via des circuits alimentaires de proximité." (Thomas, 2016)	0 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>
<b>Part d'approvisionnement local dans les cantines scolaires (commune centre, écoles primaires)</b>	Les chiffres indiqués ici ont été communiqués par les collectivités concernées. La définition de "local" peut être différente d'une collectivité à l'autre.	30 % (2021) <i>SIVU - La cuisine centrale, 2021</i>	42 % (2018) <i>Ville de Paris, 2019 (2)</i>



Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
40 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (2)</i>	50 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	50 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (4)</i>	20 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	20% (2017) <i>Let's Food, 2020 (6)</i>	
Collectifs <i>Let's Food, 2020 (8)</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>GAM, 2019 ; GAM, 2019 (1) ; GAM, 2020 (3).</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019.</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs, poules pondeuses <i>M3M, 2016 (1) ; M3M, 2015 ; M3M, 2019.</i>	Individuels, collectifs, lombricomposteurs <i>Nantes Métropole, 2020.</i>	
Non	Oui - biogaz (test) <i>Grenoble Alpes Métropole, 2019 ; Grenoble Alpes Métropole, 2019 (1) ; Grenoble Alpes Métropole, 2020 (3).</i>	Non	Oui - biogaz <i>M3M, 2016 (1) ; M3M, 2015 ; M3M, 2019.</i>	Oui - compost (test) <i>Nantes métropole, 2020</i>	
Non	Non	Non	L'ecolothèque	Non	
23 <i>Terres en Ville, 2016</i>	47 <i>Grenoble Alpes Métropole, 2018</i>	125 <i>Aix-Marseille-Provence métropole, 2020</i>	136 <i>Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2018</i>	51 <i>Nantes Métropole, 2018 (1)</i>	657 <i>INSEE, 2020 (10)</i>
0,1 % (2018) <i>INSEE, 2021 (4)</i>	0,2 % (2018) <i>INSEE, 2021 (6)</i>	0,6 % (2018) <i>INSEE, 2021 (1)</i>	0,4 % (2018) <i>INSEE, 2021 (2)</i>	0,4 % (2018) <i>INSEE, 2021 (5)</i>	2,6 % (2017) <i>INSEE, 2020</i>
16 % (département) (2010) <i>DRAAF Rhône-Alpes, 2011</i>	25 % (département) (2010) <i>DRAAF Rhône-Alpes, 2011</i>	31,6 % (région) (2017) <i>Chambre d'Agriculture PACA, 2017</i>	33 % (département) (2007) <i>Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2009</i>	11 % (département) (2019) <i>Agreste Pays de la Loire, 2020</i>	13 % (2019) <i>Chardon et al., 2020</i>
42 % <i>DRAAF AURA, 2019 (1)</i>	26 % <i>DRAAF AURA, 2019 (1)</i>	30 % <i>Agreste PACA, 2019</i>	16 % <i>DRAAF Occitanie, 2015</i>	19 % <i>Agreste Pays de la Loire, 2020 (2)</i>	21 % <i>Agreste primeur, 2012</i>
342 (2015) <i>MAA, 2018 (2)</i>	293 (2015) <i>MAA, 2018 (2)</i>	584 (2020) <i>MAA, 2018 (6)</i>	389 (2015) <i>MAA, 2018 (4)</i>	303 (2015) <i>MAA, 2018 (5)</i>	
4747 <i>MAA, 2018 (2)</i>	4116 <i>MAA, 2018 (2)</i>	5548 <i>MAA, 2018 (6)</i>	2236 <i>MAA, 2018 (4)</i>	8464 <i>MAA, 2018 (5)</i>	
4 <i>Thomas, 2016</i>	2 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>	0 <i>Thomas, 2016</i>	4 <i>Thomas, 2016</i>	130 <i>Thomas, 2016</i>
55 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (2)</i>	50 % (2018) <i>Let's Food, 2020 (3)</i>	30 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (4)</i>	50 % (2020) <i>Let's Food, 2020 (5)</i>	30 % (2019) <i>Let's Food, 2020 (6)</i>	

Indicateur	Détail	Bordeaux	Paris
<b>Nombre de marchés de producteurs de pays et de magasins de producteurs (département) (2020)</b>	"Marchés des Producteurs de Pays" est une marque des Chambres d'agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques. Les magasins de producteurs regroupent plusieurs exploitants agricoles dans un point de vente collectif. Ils ne peuvent proposer que des produits de leur propre production, qu'elle soit brute ou transformée. Ces produits doivent représenter en valeur au moins 70 % du chiffre d'affaires total de ce point de vente.	18 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>	14 <i>Magasin de producteurs, 2020</i> <i>Marchés des producteurs de pays, 2020</i>
<b>CHAPITRE IV</b>			
<b>Elu(e) dédié(e) (VP ou adjoint) à l'alimentation durable (0 si aucun, 1 si métropole uniquement, 2 si métropole et ville centre)</b>	Champs de compétence pris en compte : agriculture, alimentation, résilience alimentaire, agriculture urbaine, restauration collective.  Point comptabilisé uniquement s'il s'agit d'un vice-président ou d'un adjoint au Maire.	1 <i>Bordeaux Métropole, 2020 (2)</i>	2 <i>Métropole Grand Paris, 2020</i> <i>Ville de Paris, 2020</i>
<b>Nombre de pleins-temps dédiés à la stratégie alimentaire</b>	Nombre de pleins-temps dédiés à la stratégie alimentaire au sein de la collectivité. Lorsque disponible, nombre total d'ETP dédiés au sein de la collectivité porteuse de la stratégie alimentaire (indiqué entre parenthèses). Données 2021.	2 (4) - Métropole <i>Scourarnec, 2020</i>	2 - Ville
<b>Instance de gouvernance alimentaire animée par la collectivité</b>	Instance de gouvernance réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le projet alimentaire territorial. Cette instance, portée par la collectivité, permet de coordonner les actions de chacun. Des rencontres régulières sont organisées.	Oui : Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable <i>Bordeaux Métropole, 2020 (1)</i>	Non
<b>Appel(s) à projets dédié(s) à l'alimentation durable (1 point pour chaque échelon administratif publiant un appel régulier sur ces sujets)</b>	Sujets pris en compte : agriculture urbaine, circuits courts, projets alimentaires territoriaux. Échelons administratifs considérés : ville, métropole, département, région.	4/4 <i>Ville : Ville de Bordeaux, 2021</i> <i>Métropole : CCGAD, 2020</i> <i>Département : Département Gironde, 2020</i> <i>Région : Région Nouvelle-Aquitaine, 2019</i>	2/4 <i>Ville : Mairie de Paris, 2017</i> <i>Mairie de Paris, 2019</i> <i>Région : Agence régionale de la biodiversité, 2019</i>
<b>Événement annuel dédié à l'alimentation durable (à l'initiative de ou soutenu par la collectivité)</b>		Non	Fête des jardins et de l'agriculture urbaine <i>Ville de Paris, 2020 (1)</i>
<b>Plateforme digitale de consultation citoyenne (animée par la ville/métropole)</b>		Oui : Participation.Bordeaux Métropole <i>Bordeaux Métropole, 2020</i>	Oui : idée.Paris
<b>Nombre de participations de la Ville au Refugee Food Festival (depuis 2016)</b>	Participation comptabilisée dès qu'un restaurant de la ville y participe.	4	5
<b>Nombre de participations aux sommets du Pacte de Milan</b>	Au moins un représentant de la collectivité présent aux sommets annuels (depuis 2015) du Pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines.	2017, 2019 <i>Michel, 2020.</i>	2015, 2018, 2019 <i>Michel, 2020.</i>
<b>Nombre de projets de coopération internationale sur les questions alimentaires</b>	Sujets pris en compte : droit à l'alimentation, gastronomie, reterritorialisation alimentaire, circuits courts, etc). 1 point est déjà accordé à chaque territoire pour son implication dans le projet Let's Food Cities.	1	1

Lyon	Grenoble	Marseille	Montpellier	Nantes	France
22 Magasin de producteurs, 2020 Marchés des producteurs de pays, 2020	20 Magasin de producteurs, 2020 Marchés des producteurs de pays, 2020	2 Magasin de producteurs, 2020 Marchés des producteurs de pays, 2020	46 Magasin de producteurs, 2020 Marchés des producteurs de pays, 2020	8 Magasin de producteurs, 2020 Marchés des producteurs de pays, 2020	
1 Grand Lyon, 2020 (1) Rue89Lyon, 2020	2 Grenoble Alpes métropole, 2020 (2) Ville de Grenoble, 2020 (1)	2 Ville de Marseille, 2020 (2) AMP Métropole, 2020	2 Ville de Montpellier, 2020 Montpellier Méditerranée Métropole, 2020	2 Nantes Ville et Métropole, 2020 Nantes Ville et Métropole, 2020 (1)	
2 (3) - Métropole Mühlberger, 2021	1 (3) - Métropole Vargas, 2020	1 - Ville Lardic, 2020	2 (7,6) - Métropole Terrasson, 2021	2 (3) - Métropole Barreau, 2020	
Non	Oui : Conseil de l'alimentation Grenoble Alpes métropole, 2019 (3)	Non	Non	Oui : Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation Nantes Métropole, 2017	
4/4 Ville : Polville Lyon, 2020 Métropole : Grand Lyon, 2020 Département : Chambre d'agriculture du Rhône, 2020 Région : Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019 Région Auvergne Rhône Alpes, 2020 Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019	3/4 Ville : Ville de Grenoble, 2020 (2) Métropole : Grenoble Alpes métropole, 2020 Région : Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019 Région Auvergne Rhône Alpes, 2020 Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019	2/4 Département : Département 13, 2020 Région : Réseau rural Région Sud, 2020 Ma Région Sud, 2020 (1)	1/4 Région : Région Occitanie, 2020 Région Occitanie, 2020 (1) Région Occitanie, 2020 (2)	3/4 Métropole : Nantes Métropole, 2019 Département : Département Loire Atlantique, 2020 Département Loire Atlantique, 2020 (1) Région : DRAAF Pays de la Loire, 2020	
La fête des récoltes Ville de Lyon, 2018	Le mois de la transition alimentaire Grenoble Alpes métropole, 2019 (2)	Non	Mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable M3M, 2019 (1)	Nantes Food Forum Le voyage à Nantes, 2018	
Non	Oui : La plateforme participative de la métropole grenobloise Grenoble Alpes métropole 2020 (1)	Non	Non	Oui : dialogue citoyen Nantes métropole 2020	
4	0	4	0	1	
2015, 2016, 2017, 2018, 2019 Michel, 2020.	2015, 2017, 2019 Michel, 2020.	2015, 2019 Michel, 2020.	2015, 2018, 2019 Michel, 2020.	2015, 2016, 2017, 2019 Michel, 2020.	
2: Let's Food Cities et réseau DELICE Grand Lyon, 2020 (2)	2: Let's Food Cities et projet de droit à l'alimentation avec Ouagadougou. Ville de Grenoble, 2020	1	1	1	

- **Agnès Soulard**, Responsable pôle Europe, Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
- **Bertrand Bouchaudy**, Responsable de la collecte et du traitement des déchets, Bordeaux Métropole
- **Chambre d'agriculture de la Gironde**
- **Damien Toublant**, ingénieur agronome, coordinateur projet MicroAgri 2017-2020.
- **Jean-Philippe Lasfargues**, Directeur de la MIAM, Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.ses, Centre Social Bordeaux Nord
- **Morgane Scouarnec**, Chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole
- **Nathalie Corade**, Économiste territoriale, Maître de conférences, Bordeaux Sciences Agro
- **Nicolas Trézéguet**, Chargé de projet, VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), Antenne de Bordeaux
- **Tara Dourian**, ingénieure d'étude en sociologie, Inrae

Marché Mérida Mexique © Let's Food



# BIBLIOGRAPHIE

33 Bordeaux, 2010. Bordeaux le marché des Chartrons [en ligne]. Disponible sur : <https://www.33-bordeaux.com/marche-des-chartrons.htm> [Consulté le 20/04/2019].

Abdoun E., 2020. Circuits courts - Sont-ils vraiment écolo, dans Que Choisir.

Académie de Bordeaux, 2019. Biodiversité dans mon établissement scolaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ac-bordeaux.fr/cid118987/biodiversite-dans-mon-etablissement-scolaire.html> [Consulté le 14/07/2019].

AcclimaTerra, 2018. Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires. Éditions Région Nouvelle-Aquitaine, 2018, 488 p.

ADEME Nouvelle-Aquitaine, 2018. Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées : la Région et l'Ademe poursuivent leur chemin vers 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/sites/default/files/memo-presse-lutte-gaspillage-alimentaire-lycees.pdf> [Consulté le 14/05/2020].

ADEME, 2012. Analyse économique de la dépendance de l'agriculture à l'énergie [en ligne]. Disponible sur : [http://www.bfc-international.org/IMG/pdf/dependance\\_synthese.pdf](http://www.bfc-international.org/IMG/pdf/dependance_synthese.pdf) [Consulté le 13/05/2020].

ADEME, 2017. Alimentation, les circuits courts de proximité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe-circuits-courts.pdf> [Consulté le 20/04/2019].

ADEME, 2019. FRET21 - Les chargeurs s'engagent [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/dossier/programme-eve/fret21-chargeurs-sengagent> [Consulté le 20/04/2019].

ADEME, 2020. L'outil ClimAgri [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-agricole/passera-laction/dossier/evaluation-environnementale-agriculture/loutil-climagri> [Consulté le 14/05/2020].

ADEPEI33, 2018. Légumerie de Magellan [en ligne]. Disponible sur : <https://www.restaurationcollectivena.fr/wp-content/uploads/2018/03/Plaque-10-C3-A9gumerie-2018-1.pdf> [Consulté le 15/05/2020].

ADEPEI33, 2019. Nutrition et équilibre alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.adapei33.com/wp-content/uploads/2019/04/Nutrition-et-C3-A9quilibre-alimentaire.pdf> [Consulté le 10/07/2019].

Agence Bio, 2017. Le bio dans les territoires : Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4\\_Chiffres/fiches\\_regionales\\_filiere\\_production.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/fiches_regionales_filiere_production.pdf) [Consulté le 9/07/2018].

Agence bio, 2018. Les chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 15/04/2019].

Agence bio, 2019 (1). Mesure de l'introduction des produits bio en restauration commerciale [en ligne]. Disponible sur : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/11/CSA\\_Agence-Bio\\_RestauCommerciale.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2019/11/CSA_Agence-Bio_RestauCommerciale.pdf) [Consulté le 29/05/2020].

Agence Bio, 2019 (2). Les chiffres clés, fiches régionales [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 09/11/2020].

Agence bio, 2019. Les français et le bio - infographie [en ligne]. Disponible sur : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Sl\\_agencebio\\_infographie\\_200207c.jpg](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Sl_agencebio_infographie_200207c.jpg) [Consulté le 15/05/2020].

Agence bio, 2020. Les chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/> [Consulté le 15/01/2021].

Agence d'urbanisme aire métropolitaine lyonnaise, 2015. L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon - Mutations et enjeux, par l'Agence d'Urbanisme Lyonnaise, Observatoire partenarial Espaces agricoles et naturels, publication n°7 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.urbalyon.org/AffichePDF/19107> [Consulté le 27/03/2018].

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (AURBA), 2010. Traits et dynamiques de la métropole bordelaise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aurba.org/productions/traits-et-dynamiques-de-la-m%C3%A9tropole-bordelaise/> [Consulté le 2/07/2018].

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (AURBA), 2016 (1). Économie métropolitaine bordelaise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aurba.org/productions/economie-m%C3%A9tropolitaine-chiffres-cl%C3%A9s-edition-2016/> [Consulté le 29/06/2018].

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (AURBA), 2016. Évolution de la tache urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aurba.org/productions/carte-evolution-de-tache-urbaine/> [Consulté le 15/07/2018].

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (AURBA), 2016. L'agriculture urbaine à Bordeaux : Panorama des projets exemplaires et premiers éléments de stratégie [en ligne]. Disponible sur : <https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2017/02/aurbaagricultureurbainebordeaux2016.pdf> [Consulté le 27/06/2018].

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), 2013. Changer de perspective sur l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [http://doc.agam.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=3147](http://doc.agam.org/doc_num.php?explnum_id=3147) [Consulté le 9/07/2018].

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), 2017. Préserver, valoriser nos ressources [en ligne]. Disponible sur <https://www.agam.org/> [Consulté le 9/10/2020]

Agence de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine, 2020. Produits sous SIQO [en ligne]. Disponible sur : <https://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/uploads/2020/03/CARTE-SIQO-MAJ2020.pdf> [Consulté le 15/05/2020].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) & Préfecture de la région Occitanie, 2016. Recensement des acteurs et des actions de prévention du gaspillage alimentaire en Occitanie.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2011. Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre, filière agricole et agro-alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-realisation-bilans-emissions-ges-secteur-agricole-7403.pdf> [Consulté le 27/06/2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2012. Les émissions agricoles de particules dans l'air [en ligne]. Disponible sur : [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20120301\\_les-emissions-agricoles-de-particules-dans-l-air-etat-des-lieux-et-leviers-d-actions\\_ademe.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20120301_les-emissions-agricoles-de-particules-dans-l-air-etat-des-lieux-et-leviers-d-actions_ademe.pdf) [Consulté le 27/06/2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2016. Agriculture et environnement : Champs d'action pour les professionnels [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/alimentation-et-environnement-champs-dactions-pour-les-professionnels.pdf> [Consulté le 27/06/2018].

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 2018. Bonnes pratiques et innovations environnementales dans le secteur de la distribution alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/innovations-environnementales-distribution-alimentaire-010671.pdf> [Consulté le 8/07/2018].

Agence France Presse, 2018. La vigne résistante à la sécheresse mais vulnérable au réchauffement climatique [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/vigne-resistante-secheresse-vulnérable-au-rechauffement-climatique-1413543.html> [Consulté le 9/04/2019].

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 2017. Etude individuelle nationale des consommations alimentaires 3, avis de l'anses [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf> [Consulté le 27/03/2018].

Agence régionale de la biodiversité, 2019. La Région Île-de-France lance un appel à projets d'agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.arb-idf.fr/article/la-region-ile-de-france-lance-un-appel-projets-dagriculture-urbaine> [Consulté le 30/12/2020].

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, 2017 (2). Qualité de l'eau sur la commune de Bordeaux, synthèse de l'année 2017 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr/eau-dans-ma-commune/BORDEAUX-33063/qualite-de-l-eau/bilan-ars/O180169\\_032018](https://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr/eau-dans-ma-commune/BORDEAUX-33063/qualite-de-l-eau/bilan-ars/O180169_032018) [Consulté le 9/04/2019].

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, 2017. Diagnostic régional Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : [https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2018-04/PRS\\_NA\\_Diag\\_regional\\_09\\_2017.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2018-04/PRS_NA_Diag_regional_09_2017.pdf) [Consulté le 29/03/2019].

Agreste Aquitaine, 2010. Recensement agricole 2010 - première tendance Gironde [en ligne]. Disponible sur : [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_D3311A01.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D3311A01.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Agreste Aquitaine, 2012. Analyse et résultats [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7212A21.pdf> [Consulté le 5/05/2019].

Agreste Auvergne Rhône Alpes, 2018. Portrait agricole Isère [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/references\\_11\\_isere\\_cle8c7883.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/references_11_isere_cle8c7883.pdf) [Consulté le 03/03/2019].

Agreste Ile-de-France, 2012. Deux-tiers de la production francilienne de légumes et de fruits commercialisés en circuit court [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/813\\_Circuits\\_courts\\_V4\\_cle829321\\_cle0412b3.pdf](https://draaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/813_Circuits_courts_V4_cle829321_cle0412b3.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2019 (2). Mémento de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : <http://37.235.92.116/IMG/pdf/R7519C04v2.pdf> [Consulté le 12/05/2020].

Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2019. Les pratiques phytosanitaires en viticulture en Nouvelle-Aquitaine en 2016 [en ligne]. Disponible sur : [https://www6.inrae.fr/umt-seven/content/download/3744/35924/version/1/file/AgresteNA\\_2019phyto-viti.pdf](https://www6.inrae.fr/umt-seven/content/download/3744/35924/version/1/file/AgresteNA_2019phyto-viti.pdf) [Consulté le 12/05/2020].

Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2020. Le renouvellement générationnel : un enjeu fort pour l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_NA\\_Etudes\\_1fev2020\\_Reno\\_uv\\_Generationnel\\_cle06db3d.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_NA_Etudes_1fev2020_Reno_uv_Generationnel_cle06db3d.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste PACA, 2019. Mémento de la statistique agricole [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DRAAF-PACA-Memento-2019-12Mo\\_cle8abee6.pdf](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DRAAF-PACA-Memento-2019-12Mo_cle8abee6.pdf) [Consulté le 30/10/2020].

Agreste Pays de la Loire, 2020 (2). L'essentiel de l'agriculture régionale [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento2020\\_cle48526e.pdf](https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento2020_cle48526e.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste Pays de la Loire, 2020. Les agriculteurs en Pays de la Loire en 2011 et 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etude\\_2020\\_12\\_ChefsExploit\\_cle475fa6.pdf](https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_2020_12_ChefsExploit_cle475fa6.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste primeur, 2012. Un producteur sur cinq vend en circuit court [en ligne]. Disponible sur : [http://46.29.123.56/IMG/pdf\\_primeur275.pdf](http://46.29.123.56/IMG/pdf_primeur275.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Agreste, 2007. Résultats économiques de l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf07p044-053.pdf> [Consulté le 5/05/2019].

Agreste, 2010. Orientations technico-économiques de la commune [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/aquitaine/> [Consulté le 18/07/2018].

Agreste, 2014 (2). Les industries agroalimentaires en Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7214C02.pdf> [Consulté le 28/04/2019].

Agreste, 2014. Exploitations agricoles [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf15p041.pdf> [Consulté le 12/07/2018].

Agreste, 2015 (2). Mémento – Alimentation [en ligne]. Disponible sur : [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15\\_integral.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memoalim15_integral.pdf) [Consulté le 12/07/2018].

Agreste, 2015. Population agricole, formation et recherche : Conditions de travail, salariés et exploitants agricoles [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gar14p016-033.pdf> [Consulté le 12/07/2018].

Agreste, 2016. PARCEL. [en ligne]. Disponible sur : <https://parcel.app.org/methodologie-de-calcul-de-la-relocalisation-alimentaire> [Consulté le 23/04/2020].

Agreste, 2017 (1). Dépenses des industries agroalimentaires pour protéger l'environnement [en ligne]. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur347.pdf> [Consulté le 12/07/2018].

Agreste, 2017 (2). Apports de produits phytosanitaires en viticulture et climat [en ligne]. Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Dos39/Dos39.pdf> [Consulté le 15/05/2020].

Agreste, 2019 (1). Dans DRAAF Occitanie : Statistique Agricole Annuelle [en ligne]. Disponible sur : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Vignes-et-vins> [Consulté le 16/07/2020].

Agreste, 2019. L'agroalimentaire en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MementoNA\\_201908\\_JAA\\_ActualiseAvril\\_DEF-1\\_cle4dea1a.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MementoNA_201908_JAA_ActualiseAvril_DEF-1_cle4dea1a.pdf) [Consulté le 15/05/2020].

Agrobio Gironde, CIVAM Bio des Landes, FRAB Nouvelle-Aquitaine, 2018. Guide bio 2017-2018, les producteurs en vente direct des Landes et de Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2019/01/Guide-Bio-Gironde-Landes-web.pdf> [Consulté le 17/08/2018].

AgroMedia, 2014 (1). Pénibilité au travail : les pistes pour y remédier dans l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agromedia.fr/analyse/penibilite-au-travail-les-pistes-y-remedier-lagroalimentaire-15841.html> [Consulté le 12/07/2018].

AgroMedia, 2014 (2). Industrie agroalimentaire : une industrie féminisée mais peu de dirigeantes [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agromedia.fr/analyse/representation-femmes-dans-industrie-agroalimentaire-8742.html> [Consulté le 12/07/2018].

Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019. Plan métropolitain de prévention des déchets ménagers et assimilés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2020-02/plan%20m%C3%A9tropolitain%20de%20pr%C3%A9vention%20des%20d%C3%A9chets%20m%C3%A9nagers%20et%20assimil%C3%A9s%202019-2025.pdf> [Consulté le 15/11/2020].

Aix-Marseille-Provence métropole, 2020. Métropole des villes, métropole des champs [en ligne]. Disponible sur <https://www.ampmetropole.fr/> [Consulté le 9/10/2020]

Alim Confiance, 2019. Alim'Confiance : Les résultats des contrôles sanitaires accessibles à tous [en ligne]. Disponible sur : <http://alim-confiance.gouv.fr/> [Consulté le 10/06/2019].

AMAP Aquitaine, 2015. AMAP Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <http://www.amap-aquitaine.org/> [Consulté le 17/08/2018].

Amathieux C., 2018. Les lycées de Nouvelle-Aquitaine s'engagent contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://rue89bordeaux.com/2018/03/lycees-neo-aquitains-sengagent-contre-gaspillage-alimentaire/> [Consulté le 15/05/2020].

Ameli, 2019. La grande distribution : prévention des risques professionnels 2). Industrie agroalimentaire : une industrie féminisée mais peu de dirigeantes [en ligne]. Disponible sur : <http://www.agro-media.fr/analyse/representation-femmes-dans-industrie-agroalimentaire-8742.html> [Consulté le 15/04/2019].

AMP Métropole, 2020. Christian Burle [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ampmetropole.fr/elu/christian-burle> [Consulté le 30/12/2020].

AMPM & Pays d'Arles, 2019. Projet Alimentaire Territorial Aix-Marseille-Provence Métropole et Pays d'Arles - Diagnostic PAT [en ligne]. Disponible sur : [https://storange.sbg.cloud.ovh.net/v1/AUTH\\_2239d59ea0c44e5cb49e5a53dd40857d/user-content.jenparle.net/QG7Ki9XVPAXrpm7-vYNtx84Sg?temp\\_url\\_sig=41a9756962776f177797c697f565d3ad775df2fa&temp\\_url\\_expires=1604906433&inline&filename=Diagnostic\\_PAT.pdf](https://storange.sbg.cloud.ovh.net/v1/AUTH_2239d59ea0c44e5cb49e5a53dd40857d/user-content.jenparle.net/QG7Ki9XVPAXrpm7-vYNtx84Sg?temp_url_sig=41a9756962776f177797c697f565d3ad775df2fa&temp_url_expires=1604906433&inline&filename=Diagnostic_PAT.pdf) [Consulté le 9/11/2020].

Ansamble et moi, 2019. SIVOM Haut Médoc [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ansamble-et-moi.fr/mon-ecole/item/sivom-haut-medoc> [Consulté le 14/05/2020].

ANSES, 2017. Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf> [Consulté le 12/05/2020].

Aqui, 2018. La Banque alimentaire de Bordeaux et de Gironde ouvre ses portes aux Amis d'Aqui [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aqui.fr/societes/la-banque-alimentaire-de-bordeaux-et-de-gironde-ouvre-ses-portes-aux-amis-d-aqui.17496.html> [Consulté le 23/04/2020].

- ARIA AURA, 2020. Qui sommes-nous [en ligne]. Disponible sur : <https://www.auvergnerrhonealpes-alimentaire.com/qui-sommes-nous/> [Consulté le 30/12/2020].
- Artigue-Cazcarra A., 2017. Dans Sud Ouest : Œufs au fipronil : la Gironde est aussi concernée [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/2017/09/12/oeufs-au-fipronil-la-gironde-concerneees-elevages-francais-exempts-3768328-2971.php> [Consulté le 10/07/2019].
- Association Nationale des Epicerie Solidaires (ANDES), 2016. Qu'est-ce qu'une épicerie solidaire [en ligne]. Disponible sur : <https://andes-france.com/nos-actions/les-epicerie-solidaires/qu-est-ce-qu-une-epicerie-solidaire/> [Consulté le 29/03/2019].
- Association Nationale des Industries Alimentaires, 2015. Charte d'engagement des IAA dans la lutte contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ania.net/wp-content/uploads/2015/10/Charte-anti-gaspi2.pdf> [Consulté le 30/12/2020].
- Association régionale de santé & Bordeaux Métropole, 2019. Contrat Local de Santé sur le territoire de Bordeaux Métropole, accord-cadre et plan d'action 2019-2023 [en ligne]. Disponible sur : [https://agritrop.cirad.fr/566726/1/document\\_566726.pdf](https://agritrop.cirad.fr/566726/1/document_566726.pdf) [Consulté le 5/05/2019].
- Association Régionale des Industries Agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine, 2018. Responsabilité sociétale des entreprises [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aria-nouvelle-aquitaine.com/suivi/annuaire.nsf?opendatabase> [Consulté le 15/05/2020].
- Association Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi en Nouvelle-Aquitaine, 2018. Portrait territorial de la Nouvelle-Aquitaine.
- Ateliers de transformation collectifs, 2020. Carte des ATC [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ateliersdetransformationcollectifs.fr/carte-des-ateliers> [Consulté le 15/05/2020].
- ATMO Nouvelle-Aquitaine, 2020. Quels sont les impacts des pesticides sur notre environnement ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/quels-sont-les-impacts-des-pesticides-sur-notre-environnement> [consulté le 28/02/2021]
- Auvergne Rhône Alpes Solidaires, 2019. L'appel à candidatures "Coopération pour les circuits courts et locaux" [en ligne]. Disponible sur : <http://www.auvergne-rhone-alpesolidaires.org/appele-a-projet/l-appel-candidatures-cooperation-pour-les-circuits-courts-et-locaux> [Consulté le 30/12/2020].
- Banque alimentaire 13, 2020. Résultats 2019 [en ligne]. Disponible sur <https://ba13.banquealimentaire.org/> [Consulté le 15/10/2020]
- Banque alimentaire de Gironde, 2018. Banque alimentaire de Bordeaux Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://ba33.banquealimentaire.org/> [Consulté le 20/08/2018].
- Banque alimentaire de l'Isère, 2020. Les chiffres clefs [en ligne]. Disponible sur : <https://ba38.banquealimentaire.org/chiffres-clefs-1498> [Consulté le 15/09/2020].
- Banque alimentaire de Loire Atlantique, 2019. L'activité de la BA44 en chiffres [en ligne]. Disponible sur : <https://ba44.banquealimentaire.org/lactivite-de-la-ba44-en-chiffres-861> [Consulté le 7/06/2019].
- Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, 2019. Rapport d'activité 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bapif.fr/documents/27\\_document.pdf](https://www.bapif.fr/documents/27_document.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Banque alimentaire du Rhône, 2017. [en ligne]. Disponible sur : <http://ba69.banquealimentaire.org/> [Consulté le 27/03/2018].
- Baritoux V., Chazoule C., 2018. Légitimité et positionnement des marchés de gros dans les dynamiques de relocalisation de l'alimentation : les cas du marché de Lyon Corbas et du MIN de Grenoble [en ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/330936848\\_Legitimite\\_et\\_positionnement\\_des\\_marches\\_de\\_gros\\_dans\\_les\\_dynamiques\\_de\\_relocalisation\\_de\\_l%27alimentation\\_les\\_cas\\_du\\_marche\\_de\\_Lyon\\_Corbas\\_et\\_du\\_MIN\\_de\\_Grenoble](https://www.researchgate.net/publication/330936848_Legitimite_et_positionnement_des_marches_de_gros_dans_les_dynamiques_de_relocalisation_de_l%27alimentation_les_cas_du_marche_de_Lyon_Corbas_et_du_MIN_de_Grenoble) [Consulté le 31/12/2020].
- Barthélémy S., 2017. Dans Rue 89: Bordeaux Métropole a un plan contre le réchauffement climatique [en ligne]. Disponible sur : <https://rue89bordeaux.com/2017/07/bordeaux-metropole-a-plan-contre-changement-climatique/> [Consulté le 15/04/2019].
- Beaumont B., Gilbert A., 2015. Rhône-Alpes, une région riche en dépit d'inégalités territoriales. Analyses Rhône-Alpes, 2015, n° 29 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285700> [Consulté le 27/03/2018].
- Bercy Infos, 2016. Grande distribution : les mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/grande-distribution-mesures-pour-lutter-contre-gaspillage#> [Consulté le 28/04/2019].
- Bio Ile-de-France, 2019. Chiffres clés de l'agriculture biologique en Ile-de-France à fin 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bioiledefrance.fr/documents/chiffrescles-2019.pdf> [consulté le 30/12/2020]
- Bio Nouvelle-Aquitaine, 2019. AgroBio Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/adherents/agrobio-gironde/> [Consulté le 28/04/2019].
- Biocoop, 2019. Que Biocoop soit une coopérative, ça change quoi concrètement pour moi ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/adherents/agrobio-gironde/> [Consulté le 28/04/2019].
- Biscuits Bouvards, 2019. Biscuits Bouvards, page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.biscuits-bouvard.com/> [Consulté le 28/04/2019].
- Blézat Consulting, 2012. FranceAgriMer, Etude sur les marchés d'intérêt national et les marchés de gros en France.
- Bordeaux Métropole, 2020. Plateforme Participation [en ligne]. Disponible sur : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/> [Consulté le 30/12/2020].
- Bordeaux Métropole, 2015. Bordeaux Métropole : une haute qualité de vie dans une métropole européenne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/var/bdxmetro/storage/original/application/683a13bbb50d45bb9787641965d57ad2.pdf> [Consulté le 15/07/2019].
- Bordeaux Métropole, 2015. Convention cadre du contrat ville de la métropole bordelaise 2015-2020 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjz9s-jjLLjAhWHixQKHRukC3sQFjABegQIhAC&url=http%3A%2F%2Fwww.bordeaux-metropole.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F8666%2Ffile\\_pdf%2FPOHND.pdf&usq=AOvVaw3Ewm\\_ku\\_ZGoOjDdziYKlHn](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjz9s-jjLLjAhWHixQKHRukC3sQFjABegQIhAC&url=http%3A%2F%2Fwww.bordeaux-metropole.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F8666%2Ffile_pdf%2FPOHND.pdf&usq=AOvVaw3Ewm_ku_ZGoOjDdziYKlHn) [Consulté le 20/08/2018].
- Bordeaux Métropole, 2016. Connaître la biodiversité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/vivre-habiter/vivre-avec-la-nature/Connaître-la-biodiversité> [Consulté le 14/08/2018].
- Bordeaux Métropole, 2017. Convention de partenariat entre le SAFER Aquitaine Atlantique et Bordeaux Métropole.
- Bordeaux Métropole, 2018 (1). Une politique agricole et alimentaire durable au service de la valorisation du territoire [en ligne]. Disponible sur : <https://reseau-agriville.com/wp-content/uploads/2018/05/bordeaux-metropole-politique-agricole-alimentaire-durable-e-genot.pdf> [Consulté le 15/05/2020].
- Bordeaux Métropole, 2018 (2). Manger local [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/vivre-habiter/vivre-avec-la-nature/Manger-local> [Consulté le 17/08/2018].
- Bordeaux Métropole, 2021. Les partenariats en cours [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Travailler-entreprendre/Metropole-internationale/Les-pays-partenaires/Les-partenariats-en-cours> [Consulté le 15/07/2019].
- Bordeaux Métropole, 2018 (4). La plan vélo métropolitain [en ligne]. Disponible sur : <https://sedeplacer.bordeaux-metropole.fr/Velo/Se-deplacer-a-velo/Le-plan-velo-metropolitain> [Consulté le 5/04/2019].
- Bordeaux Métropole, 2018 (5). Chiffres clés du territoire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole-28-communes/Chiffres-cles-du-territoire> [Consulté le 2/07/2018].
- Bordeaux Métropole, 2018. Carte de la métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/1-metropole-28-communes/Carte-de-la-Metropole> [Consulté le 27/06/2018].
- Bordeaux Métropole, 2018. Diagnostic de l'agriculture sur le territoire de Bordeaux Métropole et orientations partagées pour une politique agricole [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/106650/file\\_pdf/524\\_34058\\_Diagnostic\\_agriculture\\_final\\_BM\\_20181541425359763.pdf](https://www.bordeaux-metropole.fr/content/download/106650/file_pdf/524_34058_Diagnostic_agriculture_final_BM_20181541425359763.pdf) [Consulté le 2/07/2018].
- Bordeaux Métropole, 2019 (1). Distribution de composteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Distribution-de-composteurs> [Consulté le 5/05/2019].
- Bordeaux Métropole, 2019 (2). Concours d'idées pour le marché d'intérêt national de Brienne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Concours-d-idees-pour-le-Marche-d-Interet-National-de-Brienne> [Consulté le 15/04/2019].
- Bordeaux Métropole, 2019 (3). Distribution de composteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Distribution-de-composteurs> [Consulté le 5/05/2019].

- Bordeaux Métropole, 2019 (4). Concours d'idées pour le marché d'intérêt national de Brienne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Concours-d-idees-pour-le-Marche-d-Interet-National-de-Brienne> [Consulté le 15/04/2019].
- Bordeaux Métropole, 2019 (4). Concours d'idées pour le marché d'intérêt national de Brienne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Concours-d-idees-pour-le-Marche-d-Interet-National-de-Brienne> [Consulté le 15/04/2019].
- Bordeaux Métropole, 2019. Pollution des milieux aquatiques [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Connaitre-son-environnement/REGARD-Pollution-des-milieux-aquatiques> [Consulté le 9/04/2019].
- Bordeaux Métropole, 2020 (1). Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/> [Consulté le 30/12/2020].
- Bordeaux Métropole, 2020 (2). Élus de Bordeaux Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Organisation-politique/Elus-de-Bordeaux-Metropole> [Consulté le 30/12/2020].
- Bordeaux Respire, 2020. Notre programme [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeauxrespire.fr/programme/> [consulté le 28/02/2021]
- Bordeaux Rive Droite, 2021. Le grand projet des villes - le GPV Rive Droite [en ligne]. Disponible sur : <https://www.surlarivedroite.fr/le-gpv-rive-droite/quest-ce-que-cest/> [consulté le 01/03/2021]
- Bordeaux tourisme, 2018. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bordeaux-tourisme.com/A-voir-a-faire/Vignoble-gastronomie> [Consulté le 15/07/2019].
- Bosredon M., 2018. Dans 20 minutes : Bordeaux, Un projet de ferme urbaine avec 2.000 m2 de cultures sur la rive droite [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/bordeaux/2220715-20180214-bordeaux-projet-ferme-urbaine-2000-m2-cultures-rive-droite> [Consulté le 10/08/2018].
- Bouchaudy B., 2020. Entretien réalisé avec Bertrand Bouchaudy, Responsable de la collecte et du traitement des déchets Bordeaux Métropole .
- Bourgeois L., Candau M., Couvet D., Ferault D., Guéguen L., Guérin A.-j., Guesdon J.-c., Hervieu B., Lecoœur C., Majou D., Neveu A., Pflimlin A., Rastoin J.-l., Rollet A., Rouillé D'orfeuille H., Vivier N., 2019. La transition alimentaire, les filières et les territoires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/points-de-vue/la-transition-alimentaire-les-filieres-et-les> [Consulté le 10/08/2018].
- Brajeul E., Grisey A., Trottin Y., 2011. Viabilité des systèmes de culture protégées dans un contexte d'agriculture durable : eco-serre [en ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/341724983\\_Viabilite\\_des\\_systemes\\_de\\_cultures\\_protegees\\_dans\\_un\\_contexte\\_d%27agriculture\\_durable\\_Eco-serre](https://www.researchgate.net/publication/341724983_Viabilite_des_systemes_de_cultures_protegees_dans_un_contexte_d%27agriculture_durable_Eco-serre) [consulté le 07/01/2021].
- Brajeul E., Grisey A., Trottin-Caudal Y., Le Quillec S., Grasselly D., Tisiot R., Erard P., Raynal C., Paris B., Ronco L., Langlois A., Vial F., Robert F., 2011. Viabilité des systèmes de cultures protégées dans un contexte d'agriculture durable : Eco-serre [en ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/profile/Bruno\\_Paris/publication/281404486\\_Via\\_bilite\\_des\\_systemes\\_de\\_cultures\\_protegees\\_dans\\_un\\_contexte\\_d%27agriculture\\_durable\\_Eco-serre/links/55e5772208aebdc0f589d140/Viabilite-des-systemes-de-cultures-protegees-dans-un-contexte-dagriculture-durable-Eco-serre.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Bruno_Paris/publication/281404486_Via_bilite_des_systemes_de_cultures_protegees_dans_un_contexte_d%27agriculture_durable_Eco-serre/links/55e5772208aebdc0f589d140/Viabilite-des-systemes-de-cultures-protegees-dans-un-contexte-dagriculture-durable-Eco-serre.pdf) [Consulté le 28/04/2019].
- Broustet B., 2010. Dans Sud Ouest : Les Grands Moulins taillent dans le vif [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/2010/08/30/les-grands-moulins-taillent-dans-le-vif-172192-757.php> [Consulté le 28/04/2019].
- Cagette.net, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cagette.net/> [Consulté le 28/04/2019].
- Carpon A., 2018. Trois cartes et trois enseignements clés de l'évolution du foncier agricole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/tout-savoir-des-prix-2017-du-foncier-agricole-et-leur-evolution-202-138188.html> [Consulté le 18/07/2018].
- Carrefour, 2016. Rapport d'activité et d'engagement responsable [en ligne]. Disponible sur : [http://www.carrefour.com/sites/default/files/carrefour\\_-\\_rapport\\_dactivite\\_et\\_dengagement\\_responsable\\_2016.pdf](http://www.carrefour.com/sites/default/files/carrefour_-_rapport_dactivite_et_dengagement_responsable_2016.pdf) [Consulté le 10/07/2019].
- CCAS, 2020. Entretien réalisé avec Jean Philippe Lasfargues, Directeur de la MIAM, Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.ses, Centre Social Bordeaux Nord.
- CCGAD, 2020. Appel à projets "Alimentation, santé et climat" [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Appel-a-projets-Alimentation-sante-et-climat> [Consulté le 30/12/2020].
- CCGAD, 2020 (1). Les réunions du CCGAD [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Le-CCGAD/Les-reunions-du-CCGAD> [consulté le 01/03/2021]
- CCGAD, 2020 (2). Le système alimentaire de la métropole bordelaise à l'épreuve du confinement [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Decouvrez-le-nouveau-rapport-du-CCGAD> [consulté le 01/03/2021]
- CCGAD, 2021. Les inscriptions au Super Défi Alimentation sont ouvertes [en ligne]. Disponible sur : <https://ccgad.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Les-inscriptions-au-Super-Defi-Alimentation-sont-ouvertes> [consulté le 01/03/2021]
- CDE7, 2020. Lutte contre le gaspillage alimentaire : Charte des cantines scolaires du 7e arrondissement de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://cde7.fr/lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-charte-des-cantines-scolaires-du-7e-arrondissement-de-paris/> [Consulté le 30/12/2020].
- Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRE-DOC), 2018. Consommation et modes de vie - Les nouvelles générations transforment la consommation de viande [en ligne]. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande> [Consulté le 28/03/2018].
- CERIN, 2016. Quels critères motivent les achats alimentaires des français? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cerin.org/etudes/quels-criteres-motivent-les-achats-alimentaires-des-francais/> [Consulté le 28/06/2019].
- CESER AURA, 2020. On mange quoi demain ? Vers un système alimentaire durable en AURA [en ligne]. Disponible sur : [https://ceser.auvergnernhonealpes.fr/upload/publication/pdf\\_rapport/contribution-systeme-alimentaire-final-14-janvier.pdf](https://ceser.auvergnernhonealpes.fr/upload/publication/pdf_rapport/contribution-systeme-alimentaire-final-14-janvier.pdf) [Consulté le 30/12/2020].
- CGIAR, 2012. Agriculture and Food Production Contribute Up to 29 Percent of Global Greenhouse Gas Emissions According to Comprehensive Research Papers [en ligne]. Disponible sur : <https://ccafs.cgiar.org/news/press-releases/agriculture-and-food-production-contribute-29-percent-global-greenhouse-gas#.XQEvXvgqQ> Consulté le 15/04/2018].
- CGT, 2017. Les conditions de travail dans la grande distribution. Echanges : n°361 [en ligne]. Disponible sur : <https://commerce-services.fr/notremag/13-245.Echanges%20361%20-%20Novembre%202017%20-%20site.pdf> [Consulté le 15/07/2018].
- Chaignon A., 2017. L'Humanité: Grande distribution, le business du bio en plein boom. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.humanite.fr/grande-distribution-le-business-du-bio-en-plein-boom-634002> [Consulté le 3/07/2018].
- Chambre d'agriculture d'Occitanie, 2019. Rapport d'étude Climagri [en ligne]. Disponible sur : [https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Occitanie/Agroenvironnement/CLIMAGRI-rapport-crao2019.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Agroenvironnement/CLIMAGRI-rapport-crao2019.pdf) [consulté le 30/12/2020] Ministère de la
- Chambre d'Agriculture de Dordogne, 2018. Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique (ORACLE) [en ligne]. Disponible sur : [https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/100\\_Inst-Gironde/Documents/pdf\\_nos\\_publications/bilan\\_campagne\\_2016-2017.pdf](https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_nos_publications/bilan_campagne_2016-2017.pdf) [Consulté le 13/05/2020].
- Chambre d'Agriculture de Gironde, 2018. Bilan de campagne 2018 [en ligne]. Disponible sur : [https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/100\\_Inst-Gironde/Documents/pdf\\_nos\\_publications/Bilan\\_de\\_campagne\\_2018-web.pdf](https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_nos_publications/Bilan_de_campagne_2018-web.pdf) [Consulté le 15/05/2020].
- Chambre d'Agriculture de Gironde, 2019. Bilan de campagne 2019 [en ligne]. Disponible sur : [https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/100\\_Inst-Gironde/Documents/pdf\\_nos\\_publications/ca33\\_Bilan\\_de\\_campagne\\_2019\\_Web.pdf](https://gironde.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/100_Inst-Gironde/Documents/pdf_nos_publications/ca33_Bilan_de_campagne_2019_Web.pdf) [Consulté le 15/05/2020].
- Chambre d'agriculture de Gironde, 2019. Vendre sur drive fermier [en ligne]. Disponible sur : <https://gironde.chambre-agriculture.fr/elevage/vente/vendre-sur-le-drive-fermier/> [Consulté le 14/05/2020].
- Chambre d'agriculture de Gironde, 2020. Agriculture Biologique [en ligne]. Disponible sur : <https://gironde.chambre-agriculture.fr/viticulture/environnement/agriculture-biologique/> [Consulté le 13/05/2020].
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 2009. Regard sur l'Hérault – L'agriculture [en ligne]. Disponible sur : [http://www.herault.gouv.fr/content/download/9795/54543/file/10\\_agriculture.pdf](http://www.herault.gouv.fr/content/download/9795/54543/file/10_agriculture.pdf) [Consulté le 16/09/2018].



- Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, 2019. L'agriculture en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filiere-et-territoires/la-region-nouvelle-aquitaine/lagriculture-en-nouvelle-aquitaine/> [Consulté le 30/05/2020].
- Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, 2020. Mémento 2019 des SIQO en Région Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : [https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/Memento\\_SIQO\\_NA.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/Memento_SIQO_NA.pdf) [Consulté le 15/05/2020].
- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2017. Etude Climagri Loire-Atlantique [en ligne]. Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/022\\_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Energie-Climat/IRD\\_CLIMAGRI/2015\\_CLIMAGRI\\_CLIMACT\\_Demarche\\_Climagri\\_PdL\\_44\\_20181115.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Energie-Climat/IRD_CLIMAGRI/2015_CLIMAGRI_CLIMACT_Demarche_Climagri_PdL_44_20181115.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2018. Observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire [en ligne]. Disponible sur : [https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2020\\_Observatoire\\_regional\\_2019\\_agriculture\\_biologique\\_en\\_Pays\\_de\\_la\\_Loire\\_Donnees\\_2018.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2020_Observatoire_regional_2019_agriculture_biologique_en_Pays_de_la_Loire_Donnees_2018.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Chambre d'agriculture du Rhône, 2020. Ouverture du nouvel appel à projets PENAP : une opportunité pour vos projets ! [en ligne]. Disponible sur : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/ouverture-du-nouvel-appel-a-projets-penap-une-opportunit-e-pour-vos-projets-1/> [Consulté le 30/12/2020].
- Chambre d'Agriculture PACA, 2017. Chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://paca.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/chiffres-cles/#c48632> [Consulté le 30/11/2020].
- Chambre de Commerce et d'Industrie, 2019 (2). Vins de Bordeaux : une filière historique et prospère [en ligne]. Disponible sur : [https://www.cci.fr/web/developpement-de-l-entreprise/actualites-details/-/asset\\_publisher/rH3j/content/vins-de-bordeaux](https://www.cci.fr/web/developpement-de-l-entreprise/actualites-details/-/asset_publisher/rH3j/content/vins-de-bordeaux) [Consulté le 24/04/2020].
- Chambre de Commerce et de l'Industrie Bordeaux Métropole Gironde, 2019. Commerce - chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://bordeauxgironde.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Actualites/Commerces-les-chiffres-cles-Gironde-et-Bordeaux-Metropole-2019> [Consulté le 14/07/2019].
- Chambre de Commerce et de l'Industrie Bordeaux Métropole Gironde, 2019. Commerce - chiffres clés [en ligne]. Disponible sur : <https://bordeauxgironde.cci.fr/Economie-territoires/Surveiller-son-secteur-d-activite/Chiffres-cles-commerce-Gironde-2017> [Consulté le 15/04/2019].
- Chambre de commerce et de l'industrie, 2019. Commerce : les chiffres clés Gironde et Bordeaux Métropole 2019 [en ligne]. Disponible sur : <https://bordeauxgironde.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Actualites/Commerces-les-chiffres-cles-Gironde-et-Bordeaux-Metropole-2019> [Consulté le 18/07/2019].
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine, 2019. [en ligne]. Disponible sur : [https://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Pros-de-l-Alimentaire-de-20-ateliers-gratuits-pour-vous-demarquer\\_a4163.html](https://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Pros-de-l-Alimentaire-de-20-ateliers-gratuits-pour-vous-demarquer_a4163.html) [Consulté le 19/05/2020].
- Chambre des Métiers d'Aquitaine, 2016. Artisans : des solutions pour réduire vos pertes alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <http://www.artsans-gourmands.fr/project/artisans-des-solutions-pour-reduire-vos-pertes-alimentaires/> [Consulté le 11/10/2020].
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon-Rhône, 2019. Faire des économies [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cma-lyon.fr/gerer/se-developper-durablement/faire-des-economies> [Consulté le 30/12/2020].
- Chambres d'Agriculture, 2014. REALISAB : réussir l'approvisionnement local de la restauration collective [en ligne]. Disponible sur : <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/realisab-reussir-lapprovisionnement-local-de-la-restauration-collective/> [Consulté le 17/05/2020].
- Chambres des Métiers et de l'Artisanat, 2016. Isère : des actions pour favoriser l'approvisionnement local [en ligne]. Disponible sur : [https://veille.artisanat.fr/dossier\\_filiere/metiers-de-bouche/marche/actualite/isere-des-actions-pour-favoriser-lapprovisionnement-local.html](https://veille.artisanat.fr/dossier_filiere/metiers-de-bouche/marche/actualite/isere-des-actions-pour-favoriser-lapprovisionnement-local.html) [consulté le 12/01/2021].
- Chanut I., 2019. Repas bio dans les crèches c'est possible : l'exemple en Gironde [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/gironde/8019-repas-bio-dans-les-creches-exemple-en-gironde.html> [Consulté le 24/04/2020].
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J., 2020. Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717> [Consulté le 30/12/2020].
- Cheminade P., 2018 (2). "Libourne inside" : comment la Cali veut profiter de l'attractivité de la métropole bordelaise [en ligne]. Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique/2018-03-20/libourne-inside-comment-la-cali-veut-profitier-de-l-attractivite-de-la-metropole-bordelaise-772485.html> [Consulté le 19/05/2020].
- Cheminade P., 2018. Coopération territoriale : Bordeaux Métropole signe avec Saintes et Marmande [en ligne]. Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique/2018-10-11/cooperation-territoriale-bordeaux-metropole-signe-avec-saintes-et-marmande-793558.html> [Consulté le 20/04/2019].
- Ciedel, 2019. Centre International d'Etudes pour le Développement Local [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ciedel.org/> [Consulté le 14/08/2018].
- Club commerce connecté, 2017. Commerces de proximité : Bordeaux Métropole travaille sur le sujet [en ligne]. Disponible sur : <https://club-commerce-connecte.com/2017/12/22/commerces-proximite-bordeaux-metropole/> [Consulté le 15/04/2019].
- Commune de Talence, 2012. La biodiversité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.talence.fr/decouvrir-talence/patrimoine/parcours-patrimoine/la-biodiversite/> [Consulté le 14/08/2018].
- Consoglobe, 2013. La Grande distribution peut-elle être durable ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.consoglobe.com/grande-distribution-peut-elle-etre-durable-cg/2> [Consulté le 28/06/2018].
- Consoglobe, 2019. Que représente 1 tonne de CO2 ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.consoglobe.com/represente-tonne-co2-4127-cg> [consulté le 28/02/2021]
- Corade, 2020. Entretien réalisé avec l'Économiste territoriale, Maître de conférences, Bordeaux Sciences Agro. Entretien réalisé en 2020.
- Corvaisier C., 2020. Dans quelle mesure la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) peut-elle permettre d'assurer une alimentation de qualité pour tous, tout en accompagnant de façon structurelle la transition vers un système alimentaire et agricole durable ? Mémoire SupÉcolidaire, 98p.
- Daboval A., 2017. Le Parisien : Les hypermarchés jouent la carte des produits régionaux. [en ligne] Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/vie-quotidienne/consol/les-hypermarches-jouent-la-carte-des-produits-regionaux-02-02-2017-6647373.php> [Consulté le 7/07/2018].
- Darmon N., Bocquier A., Vieux F., et al., 2010 [en ligne]. L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France. Disponible sur : <http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Darmon.pdf> [Consulté le 28/03/2018].
- Data journalisme lab, 2016. Bordeaux : moins de sport pour les pauvres [en ligne]. Disponible sur : <https://2016.datajournalismelab.fr/bordeaux-moins-de-sport-pour-les-pauvres/> [Consulté le 5/04/2019].
- De Chastignac C., 2020. Bordeaux : la restauration scolaire labellisée "ECOCERT en cuisine" [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/bordeaux-metropole/8542-bordeaux-la-restauration-scolaire-labellisee-ecocert-en-cuisine.html> [consulté le 3/01/2020]
- Delmas A. & Guillot J., 2019. La consommation de viande a ré-augmenté en 2018 en France [en ligne]. Disponible sur : [https://www.liberation.fr/france/2019/04/04/la-consommation-de-viande-a-re-augmente-en-2018-en-france\\_1719314](https://www.liberation.fr/france/2019/04/04/la-consommation-de-viande-a-re-augmente-en-2018-en-france_1719314) [Consulté le 17/08/2018].
- Département 13, 2020. Jardins collectifs des Bouches du Rhône [en ligne]. Disponible sur : <https://www.departement13.fr/le-departement/les-appels-a-projets-departementaux/detail/appelesaprojet/environnement/> [Consulté le 30/12/2020].
- Département de Gironde, 2015. Circuits courts, consommons Girondin [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/economie-locale/circuits-courts-consommons-girondin> [Consulté le 17/08/2018].
- Département de Gironde, 2016. ClimAgri en Gironde [en ligne]. Disponible sur : [https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour\\_dexperience\\_climagri\\_vnumerique.pdf](https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour_dexperience_climagri_vnumerique.pdf) [consulté le 30/12/2020]
- Département de Gironde, 2017. Coordonnées épiceries solidaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-09/coordonnees-epiceries-solidaires.pdf> [Consulté le 23/04/2020].
- Département de Gironde, 2019 (2). Circuits courts : consommons girondin [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/economie-locale/circuits-courts-consommons-girondin> [Consulté le 24/04/2020].

Département de Gironde, 2019 (1). Circuits courts : consommons girondin [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/economie-locale/circuits-courts-consommons-girondin> [Consulté le 24/04/2020].

Département de Gironde, 2019. Label Établissement Bio engagé pour nos collègues [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/actualites/label-etablissement-bio-engage-pour-nos-colleges> [Consulté le 24/04/2020].

Département de Gironde, 2020. Pour une alimentation durable : de la graine à l'assiette [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/acteurs-jeunesse/les-actions/pour-une-alimentation-durable-de-la-graine-lassiette> [Consulté le 30/12/2020].

Département Isère & Chambre d'agriculture de l'Isère, 2019. Panorama de l'agriculture iséroise [en ligne]. Disponible sur : [https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICULTURE\\_livret\\_versionfinale.pdf](https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICULTURE_livret_versionfinale.pdf) [Consulté le 30/12/2020].

Département Loire Atlantique, 2020 (1). Aide à la transformation et à la commercialisation de produits agricoles à la ferme [en ligne]. Disponible sur : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Aides-aux-investissements/Aide-a-la-transformation-et-a-la-commercialisation-de-produits-agricoles-a-la-ferme> [Consulté le 30/12/2020].

Département Loire Atlantique, 2020. Les appels à projets pour le développement des circuits courts [en ligne]. Disponible sur : [https://www.loire-atlantique.fr/44/amenagement-economie/les-appels-a-projets-pour-le-developpement-des-circuits-courts/c\\_1302974](https://www.loire-atlantique.fr/44/amenagement-economie/les-appels-a-projets-pour-le-developpement-des-circuits-courts/c_1302974) [Consulté le 30/12/2020].

Destrac Irvine A., 2018. De nouvelles variétés et de nouveaux cépages pour les vignobles [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2018-01/Texte%20INRA%20VF%2020171116.pdf> [Consulté le 15/07/2019].

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, 2018. Etiquetage des produits alimentaires [en ligne]. Disponible sur : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgcrf/documentations/fiches\\_pratiques/fiches/etiquetage-denrees-alimentaires.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcrf/documentations/fiches_pratiques/fiches/etiquetage-denrees-alimentaires.pdf) [Consulté le 4/08/2018].

Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture, et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine, 2017. Engagement dans le Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique 2017-2020 [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pacte\\_signe\\_cle4a46bc.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pacte_signe_cle4a46bc.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture, et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine, 2018. Panorama des industries agroalimentaires - Fiche régionale Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/81898?token=fcf90addee990c329fc19c3c578d0484> [Consulté le 5/05/2019].

Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture, et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine, 2018 (2). Programme Ambition Bio 2022 [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/180625\\_programmeambitionbio\\_2022\\_cle0594f1.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/180625_programmeambitionbio_2022_cle0594f1.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture, et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine, 2012. Les industries agroalimentaires, Atlas Aquitaine Limousin Poitou-Charentes [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/06\\_-\\_Industries\\_agro-alimentaires\\_cle81c71a.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/06_-_Industries_agro-alimentaires_cle81c71a.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales du Languedoc Roussillon (DRASSLR), 2010. Baromètre santé nutrition 2008 – Consommations alimentaires en Languedoc-Roussillon [en ligne]. Disponible sur : [https://agritrop.cirad.fr/566726/1/document\\_566726.pdf](https://agritrop.cirad.fr/566726/1/document_566726.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Dourian, 2020. Entretien réalisé avec Tara Dourian, ingénieure d'étude en sociologie, Inrae. Entretien réalisé en 2020.

DRAAF AURA, 2019 (1). Mémento de la statistique agricole en région AURA [en ligne] Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento2019\\_web\\_cle09c441.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento2019_web_cle09c441.pdf) [Consulté le 2/10/2020].

DRAAF AURA, 2019. Limiter le gaspillage par les dons aux associations d'aide alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Limiter-le-gaspillage-par-les-dons> [Consulté le 30/12/2020].

DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2020. Le réseau régional des acteurs et des démarches alimentaires territoriales en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Le-reseau-regional-des-acteurs-et> [consulté le 22/01/2021]

DRAAF Occitanie, 2015. Economie agricole en Occitanie [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6\\_eco\\_agri\\_moy\\_reso\\_imp\\_image\\_300dpi\\_cle4f3572.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/6_eco_agri_moy_reso_imp_image_300dpi_cle4f3572.pdf) [Consulté le 16/07/2020].

DRAAF Pays de la Loire, 2020. Nouvel appel à projet régional sur les projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Nouvel-appel-a-projet-regional-sur> [Consulté le 30/12/2020].

DRAAF Rhône-Alpes, 2011. Les chiffres clés du Rhône [en ligne]. Disponible sur : <https://www.isere.gouv.fr/content/download/47201/327773/file/PANORAMA%20AGRICU>

Drive Fermier Gironde, 2019. Producteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.drive-fermier.fr/33/partenaires> [Consulté le 16/05/2020].

E Leclerc, 2018. État des lieux 2018 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.mouvement.leclerc/sites/default/files/2018-11/Rapport\\_RSE2018\\_E.Leclerc\\_0.pdf](https://www.mouvement.leclerc/sites/default/files/2018-11/Rapport_RSE2018_E.Leclerc_0.pdf) [Consulté le 21/07/2018].

ECOBIOSE, 2020. Biodiversité en territoires viticoles [en ligne]. Disponible sur : [https://www.ecobiose.fr/wp-content/uploads/2020/01/ECOBIOSE\\_vignes-vins.pdf](https://www.ecobiose.fr/wp-content/uploads/2020/01/ECOBIOSE_vignes-vins.pdf) [Consulté le 12/05/2020].

Éleveurs Girondins, 2019. La coopérative [en ligne]. Disponible sur : <http://www.eleveursgirondins.fr/la-cooperative/> [Consulté le 14/05/2020].

Elziere L., 2019. Plus grand, plus bio, plus solidaire : le MIN des Arnavaux poursuit sa mutation [en ligne]. Disponible sur : <https://madeinmarseille.net/56380-min-arnavaux-travaux-bio-solidaire/> [Consulté le 9/11/2020]

ENS Lyon, 2016. Géoconfluences : Désert Alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/desert-alimentaire> [Consulté le 1er/07/2018].

Ernest, 2019. Hello Ernest [en ligne]. Disponible sur : <http://hello-ernest.com/fr/> [Consulté le 20/07/2019].

Escalon H., Bossard C., Back F., 2008. INPES : Baromètre santé nutrition 2008. [en ligne]. Disponible sur : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-nutrition-2008/pdf/perceptions-connaissances.pdf> [Consulté le 27/05/2018].

Ethicity, ADEME, 2014. Communiqué de presse ethnicity, groupe greenflex [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cp-ethnicity-groupe-greenflex-10-ans-consommation-responsable.pdf> [Consulté le 3/07/2018].

Eurocities, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.eurocities.eu/> [Consulté le 16/05/2020].

Europe en Auvergne Rhône Alpes, 2019. Coopération pour le développement des circuits d'approvisionnement courts et des marchés locaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.europe-en-auvergnehonealpes.eu/appele-projet-cooperation-pour-le-developpement-des-circuits-dapprovisionnement-courts-et-des> [Consulté le 30/12/2020].

Eysines, 2013. Un Jardin dans la ville, la zone maraichère [en ligne]. Disponible sur : [http://www.eyssines.fr/wp-content/uploads/2013/02/Dep\\_maraichage\\_4pages.pdf](http://www.eyssines.fr/wp-content/uploads/2013/02/Dep_maraichage_4pages.pdf) [Consulté le 28/04/2019].

Fabrique Territoires Santé, 2018. Inspir'actions - Alimentation et territoires : comment garantir localement une alimentation accessible et de qualité à tous [en ligne]. Disponible sur : [https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/recueil\\_inspiration\\_alimentation.pdf](https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/recueil_inspiration_alimentation.pdf) [Consulté le 15/07/2019].

Faburel G., 2019. Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre. Ed le Passager Clandestin.

Familles à alimentation positive (FAAP), 2019. Présentation générale des défis [en ligne]. Disponible sur : <https://www.famillesaalimentationpositive.fr/presentation-du-defi/presentation-generale-des-defis/> [Consulté le 3/07/2019].

Familles Rurales, 2018. Observatoire des prix 2018 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/\\_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport\\_ObsPx18\\_%20d%C3%A9f.pdf](https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Rapport_ObsPx18_%20d%C3%A9f.pdf) [Consulté le 3/07/2019].

Faucher A., 2014. Diagnostic territorial alimentaire Bordeaux Gironde [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bordeaux\\_metropole\\_cle8c2564.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bordeaux_metropole_cle8c2564.pdf) [Consulté le 2/07/2018].

Fernandez Gil J., Gerlof H., Fus E., Volz P., Bein S., AGRONAUTEN organization, 2019, *Food as a key medium for social inclusion and intercultural dialogue : A taste of lessons learned from European initiatives* [en ligne]. Disponible sur : <https://urban-foodfutures.com/2020/04/23/migrants/> [Consulté le 28/04/2020].

Fernandez Gil J., Gerlof H., Fus E., Volz P., Bein S., AGRONAUTEN organization, 2019. *Food as a key medium for social inclusion and intercultural dialogue : A taste of lessons learned from European initiatives*

Fontaine L., Fourrié L., Garnier J.F., Mangin M., Colomb B., Carof M., Aveline A., Prieur L., Quirin T., Chareyron B., Maurice R., Glachant C., Gouraud J.P., 2012. Connaître, caractériser et évaluer les rotations en systèmes de grandes cultures biologiques. Dans *Innovations Agronomiques* 25 (2012), 27-40.

Food and Agriculture Organization (FAO), 2008. Introduction au concept de sécurité alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf> [Consulté le 27/03/2018].

Fourcade A., 2018. Dans AQUUI : Floirac se lance dans l'aventure de la micro-ferme [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aqui.fr/metropole/floirac-se-lance-dans-l-aventure-de-la-micro-ferme,17018.html> [Consulté le 10/08/2018].

France 2, 2020. Confinement : les stocks de la Banque alimentaire sont au plus bas [en ligne]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement-les-stocks-de-la-banque-alimentaire-sont-au-plus-bas\\_3951333.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement-les-stocks-de-la-banque-alimentaire-sont-au-plus-bas_3951333.html) [Consulté le 29/05/2020].

France Agrimer, 2014. L'euro alimentaire en 2014 : partage de la valeur de la dépense alimentaire et impact d'une hausse des prix agricoles [en ligne]. Disponible sur : [https://www.iamm.ciheam.org/ress\\_doc/opac\\_css/index.php?lvl=notice\\_display&id=40526](https://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=40526) [Consulté le 17/04/2020].

France Agrimer, 2017. États généraux de l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.google.com/url?sa=t&rc=1&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewiP9L2jwe7iAhWPHxQKHeetAtEQFJAegQIA-BAC&url=https%3A%2F%2Fwww.franceagrimer.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F53332%2Fdocument%2FLancement-EGA-Cavelin-FranceAgriMer-diffus%25C3%25A9e.pdf&usq=AOvVaw1u2mRuFlnPOs3ncep21Us1> [Consulté le 19/07/2018].

France Bleu, 2018. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/deux-nouvelles-epiceries-itinerantes-pour-les-etudiants-a-bordeaux-1538737858> [Consulté le 21/04/2020].

France Bleu, 2018. Bordeaux : le premier frigo partagé de Nouvelle-Aquitaine en service près de la gare Saint-Jean [en ligne]. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/bordeaux-le-premier-frigo-partage-de-nouvelle-aquitaine-en-service-pres-de-la-gare-st-jean-1526902394> [Consulté le 29/03/2019].

France info, 2019. Loi anti-gaspi : les banques alimentaires enregistrent une augmentation des dons [en ligne]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/loi-anti-gaspi-les-banques-alimentaires-enregistrent-une-augmentation-des-dons\\_3176455.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/alimentation/loi-anti-gaspi-les-banques-alimentaires-enregistrent-une-augmentation-des-dons_3176455.html) [Consulté le 23/04/2020].

France Urbaine, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://franceurbaine.org/> [Consulté le 15/05/2020].

France Urbaine, 2020. Enquête sur le système alimentaire face à la crise de Covid-19 dans les grandes villes : découvrez les premières tendances qui se dégagent [en ligne]. Disponible sur : <http://franceurbaine.org/actualites/enquete-sur-le-systeme-alimentaire-face-la-crise-de-covid-19-dans-les-grandes-villes> [Consulté le 15/05/2020].

France3 Régions, 2020. En grande difficulté suite au confinement, la Banque alimentaire de l'Hérault lance un appel aux dons [en ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/grande-difficulte-suite-au-confinement-banque-alimentaire-herault-lance-appel-aux-dons-1843946.html> [Consulté le 16/07/2020].

Gaillard L., 2020. Entretien réalisé avec Laure Gaillard, chargée de mission projet alimentaire territorial, Aix Marseille Provence Métropole. Entretien réalisé en décembre 2020.

Ganet M., 2018. L'élixir contre le gaspillage alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/2018/06/29/l-elixir-contre-le-gaspillage-alimentaire-5188944-3229.php> [Consulté le 15/05/2020].

Garot G., 2014. Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique.

Garric A., 2019. Dans Le Monde : En Nouvelle-Aquitaine, "il faut concevoir des filières agricoles adaptées et conserver la ressource en eau" [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/05/16/en-nouvelle-aquitaine-il-faut-concevoir-des-filieres-agricoles-adaptees-et-conserver-la-ressource-en-eau\\_5462822\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/05/16/en-nouvelle-aquitaine-il-faut-concevoir-des-filieres-agricoles-adaptees-et-conserver-la-ressource-en-eau_5462822_3244.html) [Consulté le 10/07/2019].

Georges-Kot S., 2017. INSEe : Le revenu salarial s'établit à 20 540 euros en

moyenne en 2015. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3204195> [Consulté le 20/07/2018]

Girardon C., 2020. Lyon : Lutte contre le gaspillage alimentaire, chasse au plastique, les cantines se mettent au vert [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/societe/2594871-20190902-lyon-lutte-contre-gaspillage-alimentaire-chasse-plastique-cantines-mettent-vert> [Consulté le 30/12/2020].

Gironde Le Département, 2019. Le Département de la Gironde s'engage pour le bio [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/espace-presse/le-departement-de-la-gironde-s-engage-pour-le-bio> [Consulté le 29/05/2020].

Gironde Le Département, 2020. COVID-19 : aides alimentaires d'urgence [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/actualites/covid-19-aides-alimentaires-urgence> [Consulté le 29/05/2020].

Graines CIVAM, 2018. SAS Graines [en ligne]. Disponible sur : <https://graines-civam.fr/> [Consulté le 10/08/2018].

Grand Lyon, 2020 (1). Le conseil de la Métropole de Lyon [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/metropole/le-conseil-de-la-metropole.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grand Lyon, 2020 (2). Réseaux internationaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/metropole/reseaux-internationaux.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grand Lyon, 2020. Appel à manifestation d'intérêt "lutte contre les précarités alimentaires" 2020-2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grandlyon.com/services/appels-a-projets/appel-a-manifestation-dinteret-lutte-contre-les-precarites-alimentaires-2020-2021.html> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes Métropole 2020 (1). La plateforme participative de la métropole grenobloise [en ligne]. Disponible sur : <https://participation.lametro.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes Métropole, 2018. Guide des producteurs locaux de la métropole.

Grenoble Alpes Métropole, 2019 (1). Donnez votre avis sur la reconstruction des outils de traitement des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lametro.fr/actualite/581/104-donnez-votre-avis-sur-la-reconstruction-des-outils-de-traitement-des-dechets.htm> [Consulté le 20/06/2019].

Grenoble Alpes métropole, 2019 (2). Le mois de la transition alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.pait-transition-alimentaire.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes métropole, 2019 (3). Projet alimentaire inter-territorial - coopération alimentaire à l'échelle du grand bassin de vie grenoblois.

Grenoble Alpes Métropole, 2019. Que fait la métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lametro.fr/43-que-fait-la-metropole-.htm> [Consulté le 20/06/2019].

Grenoble Alpes métropole, 2020 (2). Les élus métropolitains [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1085-vos-conseillers-metropolitains.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Grenoble Alpes Métropole, 2020 (3). La collecte des déchets alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/873-la-collecte-en-porte-a-porte.htm> [Consulté le 31/12/2020].

Grenoble Alpes métropole, 2020. Subventions à l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/656-subventions-a-l-agriculture.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Groupe Casino, 2017. Document de référence 2017 - Responsabilité sociale d'entreprise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.greenpeace.fr/aumenudescantines/methodologie> [Consulté le 10/07/2019].

Groupe Energies Renouvelables, environnement et solidarités (GERES), 2015. Réalisation d'un diagnostic Climagri régional et animation de la démarche [en ligne]. Disponible sur : [https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/Annuaire/Etude/DOC0009500\\_7\\_1.pdf](https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Annuaire/Etude/DOC0009500_7_1.pdf) [consulté le 30/12/2020]

Groupe GCF, 2018. Qui sommes-nous? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.groupegcf.fr/le-groupe-igcf.html> [Consulté le 28/04/2019].

Hérault B., 2012. La diversification des assolements en France : intérêts, freins et enjeux. Centre d'études et de prospective 51 (2012).

Inbpinnov, 2013. Guide des bonnes pratiques environnementales en boulangerie-pâtisserie [en ligne]. Disponible sur : [http://www.inbpinnov.com/media/inbp\\_1211\\_guidepratiqueenviro\\_bd\\_049926700\\_1159\\_07052013.pdf](http://www.inbpinnov.com/media/inbp_1211_guidepratiqueenviro_bd_049926700_1159_07052013.pdf) [Consulté le 28/04/2019].

INCOME Consulting - AK2C, 2016. Pertes et gaspillage alimentaire : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire, 164p [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/pertes-et-gaspillages-alimentaires-201605-rapport.pdf> [Consulté le 28/04/2019].

Info-Pharma, 2016. Quelle est la ville la plus sportive de France ? [en ligne]. Disponible sur : <http://www.observationsociete.fr/revenus/inegalites-revenus/quelles-sont-les-villes-les-plus-inegalitaires-de-france.html> [Consulté le 5/04/2019].

INRA, INAO, France AgriMer, Montpellier SupAgro, CNRS, 2018. La vigne, le vin et le changement climatique en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.coop-cavale.fr/wp-content/uploads/2018/12/04-2-CS-19-dec-18-infographie-INRA.pdf> [Consulté le 15/07/2019].

INSEE, 2015. Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769> [Consulté le 10/07/2019].

INSEE, 2016 (2). La Gironde à grands traits [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908417> [Consulté le 15/05/2020].

INSEE, 2016. Artisanat commercial [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1072> [Consulté le 10/07/2019].

INSEE, 2017. Les acteurs économiques et l'environnement, éditions 2017. Agriculture et environnement.

INSEE, 2019 (1). France, portrait social [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238395?sommaire=4238781> [consulté le 30/12/2020]

INSEE, 2020. Tableaux de l'économie française [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277860?sommaire=4318291> [Consulté le 30/12/2020].

INSEE, 2020 (1). Tableau de bord Conjoncture : Île-de-France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2109644> [consulté le 30/12/2020]

INSEE, 2021. Comparateur de territoire - département de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-75> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (1). Comparateur de territoires - Métropole d'Aix-Marseille-Provence [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200054807+COM-13055+COM-13001> [Consulté le 27 janvier 2021].

INSEE, 2021 (2). Dossier complet - Intercommunalité-Métropole de Montpellier Méditerranée Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243400017> [Consulté le 01/02/2021].

INSEE, 2021 (3). Dossier complet - intercommunalité Métropole de Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-243300316> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (4). Comparateur de territoire. Intercommunalité - Métropole de Lyon. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200046977+DEP-69> [Consulté le 25 janvier 2021].

INSEE, 2021 (5). Dossier complet - intercommunalité Métropole de Nantes Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-244400404> [consulté le 01/02/2021]

INSEE, 2021 (6). Dossier complet - Intercommunalité-Métropole de Grenoble-Alpes-Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200040715#chiffre-cle-5> [Consulté le 27 janvier 2021].

INSEE, 2021 (7). Comparateur de territoires - France métropolitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=METRO-1> [Consulté le 27 janvier 2021].

Institut Français de la Vigne et du Vin, 2015. Valorisation de la biomasse vitivinicole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vignevin.com/environnement/valorisation-biomasse-vitivinicole/> [Consulté le 28/04/2019].

Institut Momentum, 2012. Vers une agriculture sans pétrole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.institutmomentum.org/wp-content/uploads/2013/10/Vers-une-agriculture-sans-p%C3%A9trole.pdf> [Consulté le 13/05/2020].

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), 2020. Rechercher un produit.

Institut National de Recherche Agronomique (INRA), 2013. L'eau dans l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.inra.fr/Grand-public/Alimentation-et-sante/Toutes-les-actualites/L-eau-dans-l-agroalimentaire> (consultation le 10/07/2018)

Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2017 (2). Le Label Territoire Bio Engagé [en ligne]. Disponible sur : <https://www.interbionouvelleaquitaine.com/fr/presentation/nos-outils/territoire-bio-engage> [Consulté le 13/05/2020].

Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2017. La bio en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.interbionouvelleaquitaine.com/> [Consulté le 9/04/2019].

Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2018. INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.interbionouvelleaquitaine.com/> [Consulté le 28/04/2019].

Interbio Nouvelle-Aquitaine, 2019. La marque Bio Sud Ouest [en ligne]. Disponible sur : <https://www.interbionouvelleaquitaine.com/fr/presentation/nos-outils/marque-bio-sud-ouest> [Consulté le 19/05/2020].

Invest in Bordeaux, 2014. Mondelez, LU, 3 questions à Muriel Rohr [en ligne]. Disponible sur : <https://www.invest-in-bordeaux.fr/mondelez-lu-3-questions-muriel-rohr/> [Consulté le 28/04/2019].

IPSOS, 2016. Alimentation durable : les Français de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/fr-fr/alimentation-durable-les-francais-de-plus-en-plus-attentifs-ce-quils-mangent> [Consulté le 2/08/2018]

ISF, 2020. Pour une sécurité sociale de l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-l'alimentation> [Consulté le 28/12/2020].

Jancovici J-M., 2019. L'agriculture peut-elle équilibrer sa consommation d'énergie et continuer à produire des aliments ? Un cadre d'évaluation de la neutralité énergétique appliquée à l'agriculture française [en ligne]. Disponible sur : <https://medium.com/@mj.fanpage/lagriculture-peut-elle-%C3%A9quilibrer-sa-consommation-d-%C3%A9nergie-et-continuer-%C3%A0-produire-des-aliments-15dd8bea91fb> [Consulté le 14/05/2020]

Joseph J-L. & Marmier D., 2018. Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018\\_18\\_qualite\\_origine\\_produits\\_alimentaires.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_18_qualite_origine_produits_alimentaires.pdf) [Consulté le 20/07/2019].

Journal du Net, 2014. Les aliments les plus surconsommés par département : la carte 2014 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.journaldunet.com/economie/distribution/1098635-les-aliments-les-plus-surconsommes-par-departement-la-carte-2014/> [Consulté le 15/07/2018]

Journal du Net, 2019. Emploi et chômage à Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <http://www.journaldunet.com/management/ville/bordeaux/ville-33063/emploi> [Consulté le 20/07/2019].

Kermap, 2018. Kermap, nos villes vertes - Bordeaux, patrimoine arboré [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=33063/name=Bordeaux> [Consulté le 9/04/2019]

Kermap, 2020. Nos villes vertes - Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=33063/name=Bordeaux> [Consulté le 16/01/2021].

L'avenir agricole et viticole aquitain, 2019. Aides départementale : plus de 800 000 euros pour l'agriculture [en ligne]. Disponible sur : <https://www.avenir-aquitain.com/a-la-une/aides-departementale.htm> [Consulté le 9/04/2019]

La Cité du Vin, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laciteduvin.com/fr> [Consulté le 15/07/2019].

La coopération agricole AURA, 2019 (1). Énergies renouvelables [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cdf-raa.coop/nos-actions/agroecologie/energies-renouvelables> [Consulté le 30/12/2020].

La coopération agricole AURA, 2019. CAP Énergie IAA : pour la réduction de la facture énergétique des PME de l'agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cdf-raa.coop/nos-actions/agroecologie/cap-energie-iaa-4> [Consulté le 30/12/2020].

La Fabrique Ecologique, 2017. L'autosuffisance alimentaire des villes : utopie ou réalité ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lafabriqueecologique.fr/autosuffisancealimentaire> [Consulté le 18/07/2018].

La Marseillaise, 2019. Le marché des Arnavaux poursuit sa mutation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lamarseillaise.fr/societe/le-marche-des-arnavaux-poursuit-sa-mutation-IGLM079717> [Consulté le 9/11/2020]

La Passe Jardins, 2018. Le Passe Jardins, réseau des jardins partagés d'Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lepassejardins.fr/lyon-metropole> [Consulté le 4/08/2018].

La Possibilité, 2020. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://lapossibilite.fr/> [Consulté le 18/07/2018].

- La Tribune, 2019. Bee&Co déploie le premier méthaniseur de biodéchets de Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/business/l-actu-de-la-french-tech-bordeaux/2019-06-27/bee-co-deploie-le-premier-methaniseur-de-biodechets-de-nouvelle-aquitaine-821694.html> [Consulté le 18/07/2018].
- Lafon C., 2016. Dans Sud Ouest : Agriculteur, radiographie d'une profession en crise et en colère [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/2016/02/06/agriculteur-radiographie-d-une-profession-en-crise-et-en-colere-2264269-4720.php> [Consulté le 5/05/2019].
- Lafon C., 2016. La Gironde très exposée aux pesticides : l'enquête choc de "Cash investigation" [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudouest.fr/2016/02/02/la-gironde-tres-exposee-aux-pesticides-l-enquete-choc-de-cash-investigation-2261809-706.php> [Consulté le 10/07/2019].
- Lasfargues, 2020. Entretien réalisé avec Jean-Philippe Lasfargues, Directeur de la MIAM, Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs.ses, Centre Social Bordeaux Nord. Entretien réalisé en 2020.
- Lambert S., 2020. Nantes. Quand l'intelligence artificielle s'invite à la cantine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-quand-l-intelligence-artificielle-s-invite-a-la-cantine-7087346> [Consulté le 30/12/2020].
- Larochette B., Sanchez Gonzalez J., (INSEE). Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements. INSEE Première, 2015, n° 1568. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>
- LDC, 2018. L'environnement [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ldc.fr/rubrique/l-environnement/respect-de-lenvironnement/497/> [Consulté le 28/04/2019].
- Le Monde, 2015. "Gueules cassées" : les fruits et légumes moches bientôt vendus à l'étranger [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/10/12/gueules-cassees-les-fruits-et-legumes-moches-bientot-vendus-a-l-etranger\\_4788069\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/10/12/gueules-cassees-les-fruits-et-legumes-moches-bientot-vendus-a-l-etranger_4788069_3234.html) [Consulté le 4/07/2018].
- Le Monde, 2016. Vous dépensez 100 euros dans l'alimentaire, combien vont aux agriculteurs ? [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/02/08/vous-depensez-100-euros-dans-l-alimentaire-combien-vont-aux-agriculteurs\\_4861337\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/02/08/vous-depensez-100-euros-dans-l-alimentaire-combien-vont-aux-agriculteurs_4861337_3234.html) [Consulté le 4/07/2018].
- Le Monde, 2017 (2). États généraux de l'alimentation : comprendre la guerre des prix entre grande distribution et producteurs [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/26/guerre-des-prix-tensions-dans-les-negociations-entre-grande-distribution-et-producteurs\\_5085749\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/26/guerre-des-prix-tensions-dans-les-negociations-entre-grande-distribution-et-producteurs_5085749_4355770.html) [Consulté le 4/07/2018].
- Le Monde, 2018. Château Latour, quand un roi du bordeaux passe au bio [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/11/02/chateau-latour-quand-un-roi-du-bordeaux-passe-au-bio\\_5378077\\_4497186.html](https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/11/02/chateau-latour-quand-un-roi-du-bordeaux-passe-au-bio_5378077_4497186.html) [Consulté le 13/05/2020].
- Le voyage à Nantes, 2018. Nantes Food Forum [en ligne]. Disponible sur : <https://www.levoyageanantes.fr/agenda/nantes-food-forum-2/> [Consulté le 30/12/2020].
- Lerivain H., 2020. Néo Terra : 42 % des aides régionales fléchées vers les transitions écologiques [en ligne]. Disponible sur : <https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique/2020-07-06/neo-terra-42-des-aides-regionales-flachees-vers-les-transitions-ecologiques-852172.html> [Consulté le 19/01/2021].
- Les cahiers du développement durable, 2018. Les aliments et le climat [en ligne]. Disponible sur : <http://les.cahiers-developpement-durable.be/outils/aliments-climat/> [Consulté le 16/07/2018].
- Les Détritivores, 2018. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://les-detritivores.org/> [Consulté le 14/05/2020].
- Les Greniers d'Abondance, 2020. Vers la résilience alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://resiliencealimentaire.org/page-telechargement-guide/> [Consulté le 29/05/2020].
- Les Mousquetaires, 2018. Rapport développement durable 2018 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.mousquetaires.com/wp-content/uploads/2019/01/rapport-developpement-durable-mousquetaires-2018.pdf> [Consulté le 10/07/2019].
- Let's Food, 2020. Le territoire pour assurer la résilience alimentaire :: les leçons à retenir de la crise sanitaire de la COVID19 [en ligne]. Disponible sur : [https://letsfoodcities.com/wp-content/uploads/2020/07/FR\\_-Article-LF-COVID.pdf](https://letsfoodcities.com/wp-content/uploads/2020/07/FR_-Article-LF-COVID.pdf) [Consulté le 19/01/2021]
- Let's Food, 2018. Let's Food Cities [en ligne]. Disponible sur : <https://www.letsfoodcities.com> [Consulté le 15/07/2019].
- Let's Food, 2020 (1). La restauration collective publique à Paris, vers une alimentation durable ! [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-publique-a-paris-vers-une-alimentation-durable/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (2). La restauration collective sur la métropole de Lyon : écoles maternelles, primaires et collèges [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-sur-la-metropole-de-lyon-ecoles-maternelles-primaires-et-colleges/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (3). La restauration scolaire dans les écoles des communes de Grenoble Alpes Métropole [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-scolaire-dans-les-ecoles-des-communes-de-grenoble-alpes-metropole/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (4). La Restauration scolaire dans les communes de la métropole Aix-Marseille-Provence [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-dans-les-ecoles-de-la-metropole-aix-marseille-provence/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (5). Ma Cantine Autrement : lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets tout en sensibilisant les petits comme les grands [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/ma-cantine-autrement-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-et-la-reduction-des-dechets-tout-en-sensibilisant-les-petits-comme-les-grands/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (6). Une restauration scolaire saine et responsable pour les écoles de Nantes [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/une-restauration-scolaire-saine-et-responsable-pour-les-ecoles-de-nantes/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (6). Une restauration scolaire saine et responsable pour les écoles de Nantes [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/une-restauration-scolaire-saine-et-responsable-pour-les-ecoles-de-nantes/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (7). La Région Occitanie accompagne les industries agroalimentaires vers des pratiques plus durables [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-region-accompagne-les-industries-agroalimentaires-vers-des-pratiques-plus-durables/> [Consulté le 30/12/2020].
- Let's Food, 2020 (8). Grand Lyon : accompagner les co-propriétaires à installer un composteur collectif [en ligne]. Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/compostons-ensemble-a-lyon/> [consulté le 12/01/2021]
- Let's Food, 2020 (9). L'accompagnement dans l'installation de composteurs collectifs et individuels par la Ville de Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/laccompagnement-dans-linstallation-de-composteurs-collectifs-et-individuels-par-la-ville-de-paris/> [consulté le 12/01/2021]
- Let's Food, 2020 (10). La restauration collective des crèches et écoles primaires dans les communes de Bordeaux Métropole [en ligne] Disponible sur : <https://letsfoodideas.com/fr/initiative/la-restauration-collective-des-creches-et-ecoles-primaires-dans-les-communes-bordeaux-metropole/> [Consulté le 30/12/2020].
- Loc halle bio, 2018. Loc halle bio, groupement de producteurs maraichers bio [en ligne]. Disponible sur : <http://lochallebio.fr/> [Consulté le 20/04/2019].
- LSA, 2018. Dans LSA Commerce & Consommation : Les 3 piliers du nouveau Carrefour : inventer un nouveau modèle et une nouvelle offre [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-3-piliers-du-nouveau-carrefour-inventer-un-nouveau-modele-et-une-nouvelle-offre,279012> [Consulté le 16/07/2019].
- LU, 2019. Le programme Harmony [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lu.fr/Engagement/La-Charte-LU-HARMONY> [Consulté le 28/04/2019].
- Luc Bodiguel, Chloé Rochard, Gilles Maréchal. L'ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'ALIMENTATION LOCALE. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le domaine de la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux.. 2018. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01842263/document>
- Lyon Plus, 2019. Cantines scolaires : donner les restes au lieu de les jeter [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lyonplus.com/actualite/2019/08/18/cantines-scolaires-donner-les-restes-au-lieu-de-les-jeter> [Consulté le 30/12/2020].
- Ma Région Sud, 2020 (1). Soutien des plateformes physiques d'approvisionnement de la restauration [en ligne]. Disponible sur : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/soutien-des-plateformes-physiques-dapprovisionnement-de-la-restauration> [Consulté le 30/12/2020].
- Ma Région Sud, 2020. Projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/projets-alimentaires-territoriaux> [Consulté le 30/12/2020].
- Magasin de producteurs, 2019. Annuaire de magasins de producteurs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.magasin-de-producteurs.fr/liste-des-magasins-de-producteurs.php> [Consulté le 14/05/2020].

Magasin de producteurs, 2020. Page d'accueil [en ligne] Disponible sur : <https://www.magasin-de-producteurs.fr/index.php> [Consulté le 30/12/2020].

Magasins-U, 2019. Les Magasins U défendent une vision responsable du bio [en ligne]. Disponible sur : [https://www.magasins-u.com/fichiers/cdp\\_20190529\\_engagements\\_bio\\_legumes\\_surgeles\\_pdf](https://www.magasins-u.com/fichiers/cdp_20190529_engagements_bio_legumes_surgeles_pdf) [Consulté le 14/05/2020].

Mairie de Paris, 2017. L'action de Paris en faveur d'une alimentation durable et d'une agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/paris-accentue-son-soutien-aux-agriculteurs-et-a-une-alimentation-durable-4473> [Consulté le 30/12/2020].

Mairie de Paris, 2019. Règlement de l'appel à projets : Alimentation pour tous, l'alimentation et les cuisines en partage [en ligne]. Disponible sur : <https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/8937bd6cb62bc4d015bc0465be630604.pdf> [Consulté le 30/12/2020].

Maison Meneau, 2020. Maison Meneau - page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.meneau.com/> [Consulté le 15/05/2020].

Manger Bio Sud Ouest, 2019. Manger Bio Sud Ouest : le collectif de distribution de produits biologiques pour la restauration collective régionale [en ligne]. Disponible sur : <https://mangerbiosudouest.mbim.fr/> [Consulté le 17/08/2018].

Marchandiau L., 2016. Dans Isère l'Essor : Le MIN de Grenoble est sorti du tunnel [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lessor38.fr/nouveau-souffle-pour-le-min-de-grenoble-15325.html> [Consulté le 8/06/2019].

Marché Privé de Gros de Lyon Corbas, 2017. Présentation [en ligne]. Disponible sur : [http://www.marchedegros-lyoncorbas.com/fr/marchedegros-lyon-corbas.php?DOC\\_INST=2](http://www.marchedegros-lyoncorbas.com/fr/marchedegros-lyon-corbas.php?DOC_INST=2) [Consulté le 28/06/2018].

Marchés des producteurs de pays, 2018. Marchés des producteurs de Gironde [en ligne]. Disponible sur : [http://www.marches-producteurs.com/recherche?bounds=45.18500585773387&bounds=-1.0824690980374618&bounds=44.465549702266124&bounds=-0.06808645796253839&distance=10&endDate=&snacks=false&sort=1&stall\\_s--false&startDate=&zoom=6](http://www.marches-producteurs.com/recherche?bounds=45.18500585773387&bounds=-1.0824690980374618&bounds=44.465549702266124&bounds=-0.06808645796253839&distance=10&endDate=&snacks=false&sort=1&stall_s--false&startDate=&zoom=6) [Consulté le 17/08/2018].

Marchés de Gironde, 2018. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://marchesdegironde.com/> [Consulté le 17/08/2018].

Marchés des producteurs de pays, 2020. Page d'accueil [en ligne] Disponible sur : <https://http://www.marches-producteurs.com/> [Consulté le 30/12/2020].

Massicot A., Cases L., 2015. INSEE : La grande distribution se recentre sur les produits alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379712> [Consulté le 20/07/2018].

Mazery V., 2016. Pauvreté et types de ménages : une typologie des intercommunalités. Compas études (19) [en ligne]. Disponible sur : [http://www.lecompas.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/01/CompasEtudes\\_Pauvret%C3%A9\\_A9\\_Dec2016.pdf](http://www.lecompas.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/01/CompasEtudes_Pauvret%C3%A9_A9_Dec2016.pdf) [Consulté le 27/06/2018].

Mazieres, 2016. Achat de produits locaux et proximité perçue en Grandes Surfaces Alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <http://thil-memoirevivante.prd.fr/wp-content/uploads/sites/43/2016/06/3.-Prix-FCD-Bruno-Mazieres-et-Marie-France-Gauthier.pdf> [Consulté le 28/06/2019].

Mercadis, 2018 (1). Guide d'accueil 2018 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN\\_Guide2018\\_148x210\\_WEB\\_HD.pdf](http://www.mercadis.net/wp-content/uploads/2018/02/MIN_Guide2018_148x210_WEB_HD.pdf) [Consulté le 30/11/2018].

Mercadis, 2018. Mercadis – page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mercadis.net/> [Consulté le 30/11/2018].

Métropole Grand Paris, 2018. Comptes-rendus des Rencontres Agricoles du Grand Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://www.metropolegrandparis.fr/sites/default/files/2020-02/Comptes-rendus%20Rencontres%20Agricoles%20-%20Annexe.pdf> [consulté le 30/12/2020].

Métropole Grand Paris, 2020. Conseil Métropolitain [en ligne]. Disponible sur : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/conseil> [Consulté le 30/12/2020].

Michel C., 2020. Question posée à Cécile Michel, consultante en charge du Pacte de Milan pour des Politiques Alimentaires Urbaines, Commune de Milan.

MicroAgri, 2020. Programme de recherche-action sur les micro-fermes en Gironde [en ligne]. Disponible sur : <http://www.microagri.org/> [Consulté le 14/05/2020].

MIN de Aix-Marseille-Provence Métropole, 2019. Historique du MIN [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-arnavaux.com/historique-du-min/> [Consulté le 9/11/2020].

MIN de Grenoble, 2018 (1). Ça bouge au MIN 2018 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-grenoble.fr/page.php?id=28PHPESSID=9efd171f9d464317ae03327a36ed7ea0> [Consulté le 8/06/2019].

MIN de Grenoble, 2018. Acteur local de la solidarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.min-grenoble.fr/page.php?id=27> [Consulté le 11/06/2019].

MIN de Grenoble, 2019 (1). Mangez Bio Isère au Marché d'Intérêt National ! [en ligne]. Disponible sur : <https://www.min-grenoble.fr/actu.php?id=214&PHPESSID=00cb7261d17b91de7925ea72ff5970e2> [Consulté le 8/06/2019].

MIN de Grenoble, 2019. Logistique urbaine : on avance ! [en ligne]. Disponible sur : <http://www.min-grenoble.fr/actu.php?id=223> [Consulté le 31/12/2020].

MIN Nantes Métropole, 2018 (1). Nantes Agropolia [en ligne]. Disponible sur : <https://www.minnantes.com/nantes-agropolia> [Consulté le 30/06/2019].

MIN Nantes Métropole, 2018. Valorisation des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.minnantes.com/pratique/valorisation-des-dechets> [Consulté le 10/07/2018].

MIN Nantes Métropole, 2019. 24 chiffres sur le MIN Nantes Métropole [en ligne]. Disponible sur : [https://www.minnantes.com/sites/default/files/2019-04/le-min-en-chiffres\(1\)%20\(1\).pdf](https://www.minnantes.com/sites/default/files/2019-04/le-min-en-chiffres(1)%20(1).pdf) [Consulté le 7/07/2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2011. Le Programme National pour l'Alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation> [Consulté le 16/03/2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (1). Les chiffres clés de l'emploi agricole et agroalimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/ministere/les-chiffres-cles-de-lemploi-agricole-et-agroalimentaire> [Consulté le 16 juillet 2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (2). Accords collectifs : pour l'amélioration de l'offre alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/alimentation/accords-collectifs-pour-lamelioration-de-loffre-alimentaire> [Consulté le 16/07/2018].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2014 (3). Programme national pour l'alimentation : notre modèle a de l'avenir - Dossier de presse 2014 [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-notre-modele-de-lavenir-dossier-de-presse> [Consulté le 1/06/2020].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (1). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Ile-de-France.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (2). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Auvergne Rhône-Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ficheiaa-auvergne\\_rhone\\_alpes-v9-bd\\_0\\_cle0228f5.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ficheiaa-auvergne_rhone_alpes-v9-bd_0_cle0228f5.pdf) [Consulté le 14/06/2019].

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (3). Programme National pour l'Alimentation – 33 projets lauréats 2017-2018.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (6). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Provence Alpes Côte d'Azur.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (4). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Occitanie.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018 (5). Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Pays de la Loire.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2018. Panorama des Industries Agroalimentaires - Fiche Régionale Nouvelle-Aquitaine.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), 2020. Panorama des Industries Agroalimentaires édition 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/iaa-chiffres-et-indicateurs-cles> [Consulté le 16/07/2020].

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Environnement, 2011. Pertes et gaspillage alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahU-KEwi85bWwKMHjAhVgQxoKHUmUBRcQFJAcgQIARAC&url=http%3A%2F%2Fagriculture.gouv.fr%2Ftelecharger%2F75033%3Ftoken%3Dd2d871b-ce4f2734504c1ccbee46d4&usg=AOvVaw3M2ksQqALtNw6gqH5z5LD> [Consulté le 16/07/2019].

Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation, 2010. Programme national pour l'alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation> [Consulté le 5/04/2019].

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), 2011. Consommation des ménages et environnement [en ligne]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/reperes-conso-menages-v2.pdf> [Consulté le 16/07/2018].

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), 2017. Ménages et environnement, les chiffres clés 2017. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/Datalab-25-menages-environnement-cc-ed-2017-oct2017-b.pdf> [Consulté le 16/07/2018].

Ministère de la Transition écologique, 2020. Propulva - la consultation des arrêtés de restriction d'eau [en ligne]. Disponible sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp> [consulté le 30/12/2020]

Ministère des Solidarités et de la Santé, 2004. Consommation alimentaire et état nutritionnel de la population vivant en France [en ligne]. Disponible sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/conso.pdf> [Consulté le 16/10/2018].

Miramap, 2020. Les AMAP de Provence [en ligne]. Disponible sur : <http://www.reseau-amar.org/amar-34.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes, 2019. La MIEL pôle de Li-bourne [en ligne]. Disponible sur : <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/miel/> [Consulté le 14/05/2020].

Monoprix, 2019. Nos 4 engagements pour 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://entreprise.monoprix.fr/monoprix-sengage/demarche-quotidien-durable/nos-4-engagements-2020/> [Consulté le 14/05/2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2015. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/00-RPQ%202015.pdf> [Consulté le 30/09/2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2016. Guide de tri et collecte [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide\\_tri\\_et\\_collecte-15x21-bd\\_2.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide_tri_et_collecte-15x21-bd_2.pdf) [Consulté le 30/09/2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (1). Montpellier Territoires, une métropole productive [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/brochure-planche.pdf> [Consulté le 01/10/2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017 (2). Le carreau des producteurs "Bio & Local" de Mercadis a été inauguré [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/le-carreau-des-producteurs-bio-local-de-mercadis-ete-inaugure> [Consulté le 30/09/2018].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2017. agro-écologie et alimentation [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/vivre-environnement/agro%3a%9cologie-alimentation> [Consulté le 29/08/2018]

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2019 (1). Le mois de la transition agro-écologie : produire autrement et mieux manger [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/agroecologie> [Consulté le 30/12/2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2019. Guide de tri et de collecte [en ligne]. Disponible sur : [https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide\\_tri\\_et\\_collecte\\_2019-15x21-bd.pdf](https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mmm-guide_tri_et_collecte_2019-15x21-bd.pdf) [Consulté le 2/08/2020].

Montpellier Méditerranée Métropole (M3M), 2020. Les délégations des 20 Vice-Présidents de Montpellier Méditerranée Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/actualite/les-delegations-des-20-vice-presidents-de-montpellier-mediterranee-metropole> [Consulté le 30/12/2020].

Morel K., 2018. Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Diffusion des principaux résultats de thèse [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607v1/document> [Consulté le 30/05/2020].

Morel K., 2018. Viabilité des microfilmes maraîchères biologiques. Diffusion des principaux résultats de thèse [en ligne]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607v1/document> [consulté le 13/01/2021].

Moyou E., 2019. Chiffre d'affaires du commerce équitable labellisé Fair-trade/Max Havelaar en France de 2008 à 2016 [en ligne]. Disponible sur : <https://fr.statista.com/statistiques/541405/fairtrade-max-havelaar-variation-chiffre-affaires-commerce-equitable-france/> [Consulté le 16/07/2018].

Mundler P., Julian P., 2011. Agriculture biologique et répartition de la valeur ajoutée études de cas sur trois produits [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4\\_pages\\_valeur\\_ajoutee\\_cle0c6563.pdf](http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4_pages_valeur_ajoutee_cle0c6563.pdf)

[Consulté le 16/07/2018].

Mutualité Sociale Agricole (MSA), 2016. 30 % des agriculteurs gagnent moins de 350 euros par mois : scandale ou pas [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/30/30-des-agriculteurs-gagnent-moins-de-350-euros-par-mois-scandale-ou-pas\\_5207780\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/30/30-des-agriculteurs-gagnent-moins-de-350-euros-par-mois-scandale-ou-pas_5207780_3232.html) [Consulté le 19/07/2018].

Mutualité Sociale Agricole (MSA), 2018. Installations agricoles [en ligne]. Disponible sur : [https://statistiques.msa.fr/sw\\_course\\_tag/installations-agriculture/](https://statistiques.msa.fr/sw_course_tag/installations-agriculture/) [Consulté le 15/05/2020].

Nantes métropole 2020. Dialogue citoyen [en ligne]. Disponible sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Métropole, 2017. Projet alimentaire de territoire [en ligne]. Disponible sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/projet-alimentaire-de-territoire/step/gouvernance-ouverte> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Métropole, 2018 (1). Pourquoi nous mangerons tous mieux demain [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/files/pdf/environnement/Alimentation/MAGPAT-1-oct.2018.pdf> [consulté le 30/12/2020]

Nantes métropole, 2018. Demander une parcelle en jardin collectif, familial ou partagé [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/demande-jardin-collectif> [consulté le 30/12/2020]

Nantes Métropole, 2019. Vers un nouveau modèle alimentaire, sain, local durable et accessible à tous [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/alimentation> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes métropole, 2020 (1). La collecte des déchets alimentaires testée à Nantes Nord [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/actualites/2020/dechets-proprete-eau-energie/collecte-dechets-nord> [consulté le 12/01/2021]

Nantes Métropole, 2020. Composter et broyer ses déchets : conseils et aides à l'achat [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/services/dechets-proprete-eau-energie/gerer-trier-dechets-composter-et-broyer-ses-dechets#serviceTocEntry4> [consulté le 12/01/2021]

Nantes Ville et Métropole, 2020 (1). Composition du conseil métropolitain [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/elus-nantes> [Consulté le 30/12/2020].

Nantes Ville et Métropole, 2020. Composition du conseil municipal [en ligne]. Disponible sur : <https://metropole.nantes.fr/elus-nantes> [Consulté le 30/12/2020].

Natexbio, 2018. Transformation BIO [en ligne]. Disponible sur : <https://www.natexbio.com/transformation-bio/presentation/> [Consulté le 15/04/2019].

Neiman O., 2018. Dans Le Monde : Château Latour, quand un roi du bordeaux passe au bio [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/11/02/chateau-latour-quand-un-roi-du-bordeaux-passe-au-bio\\_5378077\\_4497186.html](https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2018/11/02/chateau-latour-quand-un-roi-du-bordeaux-passe-au-bio_5378077_4497186.html) [Consulté le 15/04/2019].

Neo Terra, 2019. La feuille de route [en ligne]. Disponible sur : <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/> [Consulté le 19/01/2021]

Nouvelle-Aquitaine, 2018. Pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/agriculture-pour-alimentation-durable-en-nouvelle-aquitaine.html#gref> [Consulté le 20/08/2018].

Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre, 2017. Bilan énergie et effet de serre en Auvergne Rhône Alpes [en ligne]. Disponible sur : [http://www.ddrhoneralpesraee.org/fileadmin/user\\_upload/mediatheque/ores/Publications/Etat\\_connaissance/2017/OREGES\\_2017-Etat\\_de\\_Ja\\_connaissance-Methodologie-VF.pdf](http://www.ddrhoneralpesraee.org/fileadmin/user_upload/mediatheque/ores/Publications/Etat_connaissance/2017/OREGES_2017-Etat_de_Ja_connaissance-Methodologie-VF.pdf) [consulté le 30/12/2020]

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, 2019. Rapport au parlement 2019. [en ligne]. Disponible sur : [https://www.franceagrimer.fr/content/download/61145/document/Rappor\\_tOfPM2019-integral.pdf](https://www.franceagrimer.fr/content/download/61145/document/Rappor_tOfPM2019-integral.pdf) [Consulté le 19/07/2018].

Observatoire des multinationales & Basta, 2013. Ecarts de rémunérations entre salariés et PDG : quelles sont les entreprises françaises les plus inégalitaires ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bastamag.net/Ecarts-de-remunerations-entre> [Consulté le 20/07/2018].

Observatoire régional de l'agriculture biologique, 2017. Les chiffres de l'agriculture bio en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ORAB-docompletV3-BD\\_cle05611f.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ORAB-docompletV3-BD_cle05611f.pdf) [Consulté le 9/04/2019].

Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine, Agence Régionale de Santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Bordeaux Métropole, 2016. La santé des habitants de Bordeaux Métropole [en ligne]. Disponible sur : [https://www.google.com/url?sa=t&rc=1&q&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKEWjeqrRgKrjAhVkcBQKHdC\\_B18QFjACegQIARAC&url=https%3A%2F%2Fwww.bordeaux-metropole.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F26316%2F179424%2Fversion%2F2%2Ffile%2F2016.%25C3%25A9-tat%2520des%2520lieux%2520ORS%2520CLS\\_BxM\\_VF.pdf&usq=AOvVaw2h\\_tcJFPTG2hAespy5ngqI](https://www.google.com/url?sa=t&rc=1&q&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKEWjeqrRgKrjAhVkcBQKHdC_B18QFjACegQIARAC&url=https%3A%2F%2Fwww.bordeaux-metropole.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F26316%2F179424%2Fversion%2F2%2Ffile%2F2016.%25C3%25A9-tat%2520des%2520lieux%2520ORS%2520CLS_BxM_VF.pdf&usq=AOvVaw2h_tcJFPTG2hAespy5ngqI) [Consulté le 27/06/2018].

Observatoire régional des transports (ORT) PACA, 2008. Étude d'impact des zones logistiques.

Observatoire régional économique et social (ORES), 2020. Exploitations agricoles biologiques [en ligne]. Disponible sur : <http://ores.paysdelaloire.fr/870-nombre-d-exploitations-biologiques.htm> [consulté le 30/12/2020]

OECD, 2013. OECD Compendium of agri-environmental indicators. [en ligne]. Disponible sur : [https://read.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-compendium-of-agri-environmental-indicators\\_9789264186217-en#page4](https://read.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/oecd-compendium-of-agri-environmental-indicators_9789264186217-en#page4) [Consulté le 29/06/2018].

Parcel, 2020. Application PARCEL - page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://parcel-app.org/> [Consulté le 14/05/2020].

Paturel D., Soulard C., Vonthron S., 2015. L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier.

Paturel, D., 2019. Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation. Inra Démocratie Alimentaire. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/Pour-une-Securite-Sociale-de-l-Alimentation> [Consulté le 28/12/2020].

Perrin-Haynes, 2020. INSEE : Les hypermarchés n° 1 des ventes de produits alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473482> [Consulté le 15/06/2019].

Picard M., 2015. Les enseignants mettent les avantages hors salaire à l'honneur [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lsa-conso.fr/les-enseignes-mettent-les-avantages-hors-salaire-a-l-honneur,201655> [Consulté le 10/07/2019].

Pignot M., 2020. Coronavirus à Bordeaux : "On est dans le flou"... Le marché du vin suspendu à la fin de l'épidémie [en ligne]. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/bordeaux/2727535-20200310-coronavirus-bordeaux-flou-marche-vin-suspendu-fin-epidemie> [Consulté le 17/07/2018].

Plateforme Emplois Climat, 2016. Un million d'emplois pour le climat [en ligne]. Disponible sur : <http://emplois-climat.fr/wp-content/uploads/2017/01/rapport-emplois-climat-v3.pdf> [Consulté le 17/07/2018].

Pôle emploi, 2018 (2). Eclairages et synthèses - Le bassin d'emploi de Bordeaux - Un territoire particulièrement dynamique [en ligne]. Disponible sur : [https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/voir\\_pdf.php?md=1&nom\\_fichier=DL1\\_201712\\_109](https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/pdfs/voir_pdf.php?md=1&nom_fichier=DL1_201712_109) [Consulté le 5/05/2019].

Pôle emploi, 2018. Eclairages et synthèses - Enquête besoin en main d'oeuvre 2018 - Les intentions d'embauche en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : [https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/vignettes/protect\\_8732\\_protect/pdfs/T05\\_2018\\_04\\_401.pdf](https://www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/vignettes/protect_8732_protect/pdfs/T05_2018_04_401.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Polville Lyon, 2020. Jardins citoyens et partagés - appel à projets 2021 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.polville.lyon.fr/ressources-documents-projets/appels-projets-specifiques/jardins-citoyens-et-partages-appel-projets> [Consulté le 30/12/2020].

Poore J. & Nemecek T., 2018. Reducing food's environmental impacts through producers and consumers [en ligne]. Disponible sur : <https://science.science-mag.org/content/360/6392/987> [Consulté le 12/05/2020].

PQNA, 2020. Périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP) sur le territoire de Jalles [en ligne]. Disponible sur : <https://pqna.fr/experiences/perimetre-de-protection-et-de-valorisation-des-espaces-agricoles-et-naturels-periurbains-peanp-sur-le-territoire-de-jalles/> [consulté le 01/03/2021]

Préfecture de Gironde, 2015. Profil environnemental de la Gironde [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Profil-environnemental-de-la-Gironde> [Consulté le 9/04/2019].

Préfecture de Gironde, 2016. ClimAgri en Gironde, Diagnostic territorial de l'énergie et des gaz à effet de serre de l'agriculture et de la sylviculture [en ligne]. Disponible sur : [https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour\\_dexperience\\_climagri\\_vnumerique.pdf](https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-04/retour_dexperience_climagri_vnumerique.pdf) [Consulté le 18/07/2018].

Préfecture de Gironde, 2018. Préservation de l'eau en Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gironde.fr/environnement/preservation-de-leau-en-gironde> [Consulté le 2/07/2018].

Préfecture de Gironde, 2019. Conseil Local de Santé, plan d'action 2019-2023 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.gironde.gouv.fr/content/download/43919/300395/file/CLS.pdf> [Consulté le 29/03/2019].

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, 2018. Feuille de route régionale - Agriculture, Alimentation et Territoires pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine 2018-2020 [en ligne]. Disponible sur : [https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2018-10/Feuille\\_de\\_route\\_r%C3%A9gionale\\_AAT.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/alpc/files/2018-10/Feuille_de_route_r%C3%A9gionale_AAT.pdf) [Consulté le 5/05/2019].

Producteurs Girondins, 2018. Les circuits courts en Gironde [en ligne]. Disponible sur : <https://www.producteurs-girondins.fr/les-circuits-courts-en-gironde/> [Consulté le 20/04/2019].

Produire Bio, 2018. La filière viticulture bio [en ligne]. Disponible sur : <https://www.produire-bio.fr/filiere-viticulture-bio/> [Consulté le 16/05/2020].

AContreCorps, 2021. Classement malbouffe 2021 : l'impact de la pandémie sur les comportements alimentaires [en ligne]. Disponible sur : <https://acontrecorps.com/nutrition/malbouffe/classement-malbouffe-2021-limpact-de-la-pandemie-sur-les-comportements-alimentaires/> [Consulté le 01/02/2021].

Rasplus J., Enault N., 2016. Dans France tv info : Quels pesticides dangereux sont utilisés près de chez vous ? [en ligne]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/enquete-cash-investigation-quels-pesticides-dangereux-sont-utilises-pres-de-chez-vous\\_1294797.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/enquete-cash-investigation-quels-pesticides-dangereux-sont-utilises-pres-de-chez-vous_1294797.html) [Consulté le 9/04/2019].

Razemon O., 2017. Strasbourg, Grenoble, Bordeaux sacrées capitales du vélo [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/blog/transports/2017/01/18/trois-capitales-du-velo/> [Consulté le 5/04/2019].

Refugee food festival, 2020. Festival annuel [en ligne]. Disponible sur : <http://www.refugeefoodfestival.com/festival-annuel/> [Consulté le 30/12/2020].

Région Auvergne Rhône Alpes, 2020. Transformer ou commercialiser ma production en collectif [en ligne]. Disponible sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/212/289-transformer-ou-commercialiser-ma-production-en-collectif-agriculture.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Région Nouvelle-Aquitaine, 2019. Appel à projets 2019 - Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux [en ligne]. Disponible sur : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2019-03/Appel%20%C3%A0%20projets.pdf> [Consulté le 30/12/2020].

Région Nouvelle-Aquitaine, 2018. Feuille de route régionale Agriculture, Alimentation et Territoires pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2020-08/Feuille%20de%20route%20r%C3%A9gionale.pdf> [Consulté le 19/01/2021].

Région Nouvelle-Aquitaine, 2020. Circuits alimentaires locaux : projets de coopération - projets alimentaires territoriaux [en ligne]. <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/circuits-alimentaires-locaux-projets-de-cooperation-projets-alimentaires> [Consulté le 31/05/2020].

Région Nouvelle-Aquitaine, 2020. Le budget 2020 - Une première année Néo Terra [en ligne]. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/institution/le-budget/budget-2020> [Consulté le 19/01/2021]

Région Nouvelle-Aquitaine, 2021. Signature du Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. Disponible : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/signature-du-pacte-alimentaire-nouvelle-aquitaine> [Consulté le 19/01/2021].

Région Occitanie, 2020 (1). Dispositif "Initiatives de distribution de produits locaux : aides à la livraison de 80 euros" [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Dispositif-Initiatives-de-distribution-de-produits-locaux-aides-a-la-livraison-de-80> [Consulté le 30/12/2020].

Région Occitanie, 2020 (2). Aide à l'émergence de solutions collectives pour la logistique de livraison [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Aide-a-l-emergence-de-solutions-collectives-pour-la-logistique-de-livraison> [Consulté le 30/12/2020].

Région Occitanie, 2020. Appel à Manifestation d'Intérêt - Opération "bien manger pour tous" [en ligne]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/Appel-a-Manifestation-d-Interet-Operation-bien-manger-pour-tous> [Consulté le 30/12/2020].

RENETA, 2020. Porte-Greffe [en ligne]. <https://reneta.fr/Porte-Greffe> [Consulté le 30/05/2020].



- Réseau AMAP AURA, 2020. Je cherche une AMAP [en ligne] Disponible sur : <https://amap-aura.org/je-cherche-une-amap/> [Consulté le 30/12/2020].
- Réseau AMAP Ile de France, 2020. Trouver une AMAP en IdF [en ligne] Disponible sur : [http://www.amap-idf.org/trouver\\_une\\_amap\\_33.php](http://www.amap-idf.org/trouver_une_amap_33.php) [Consulté le 30/12/2020].
- Réseau AMAP, 2020 (1). Annuaire des AMAP en : Loire Atlantique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.reseau-amap.org/amap-44.htm> [Consulté le 30/12/2020].
- Réseau AMAP, 2020. Annuaire des AMAP en : Hérault [en ligne]. Disponible sur : <http://http://www.reseau-amap.org/amap-34.htm> [Consulté le 30/12/2020].
- Réseau des AMAP de l'Isère, 2020. Trouvez une Amap près de chez vous [en ligne]. Disponible sur : <https://reseauisere.amap-aura.org/> [Consulté le 30/12/2020].
- Réseau des établissements agricoles Nouvelle-Aquitaine (Réana), 2020. Nos établissements et sites [en ligne]. <https://www.reana.fr/etablisements-et-sites> [Consulté le 27/06/2018].
- Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT), 2018. Présentation du projet alimentaire territorial [en ligne]. <http://rnpat.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-pat/> [Consulté le 7/08/2018].
- Réseau rural Région Sud, 2020. Mise en place de nouveaux modes de distribution en circuits d'approvisionnement courts [en ligne]. Disponible sur : <https://reseau rural.maregionsud.fr/appels-a-projets/feader/mesure-164-circuits-courts/> [Consulté le 30/12/2020].
- Restauration Collective, 2019. Manger bio en entreprise : la démarche d'Orange [en ligne]. <https://www.restauration-collective.com/au-quotidien/2019-03-01-manger-bio-en-entreprise-la-demarche-dorange/> [Consulté le 1/06/2020].
- Ritzenthaler A., 2016. Conseil économique, social, et environnemental (CESE) - Les circuits de distribution des produits alimentaires [en ligne]. [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016\\_03\\_circuit\\_produits\\_alimentaires.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_03_circuit_produits_alimentaires.pdf) [Consulté le 27/06/2018].
- Rue89Bordeaux, 2016. Les épiceries solidaires étendent leurs rayons en Gironde [en ligne]. <https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-09/coordonnees-epiceries-solidaires.pdf> [Consulté le 23/04/2020].
- Rue89Lyon, 2020. Trajectoires, bios : qui sont les adjoint-es de Grégory Doucet nouveau maire de Lyon ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rue89lyon.fr/2020/07/10/adjoints-adjointes-maire-lyon-conseil-municipal/> [Consulté le 30/12/2020].
- Rungis international, 2018. Rungis inrae business, un acteur responsable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/nous-connaître/rungis-green-business/un-acteur-responsable/> [Consulté le 29/07/2018].
- Rungis International, 2019 (1). Le made in France à Rungis [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/des-produits-et-des-hommes/la-france-a-rungis/made-in-france-rungis/> [Consulté le 8/08/2018].
- Rungis International, 2019. An organic offer [en ligne]. Disponible sur : <https://www.rungisinternational.com/en/about-us/rungis-green-business/a-responsible-stakeholder-committed-to-sustainable-development/an-organic-offer/> [Consulté le 29/07/2018].
- Saint-Pol T., Ricroch M., 2012. INSEE : Le temps de l'alimentation en France [en ligne]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281016> [Consulté le 7/08/2018].
- Santé publique France, 2017. Etude ESTEBAN 2014-2016 – Chapitre corpulence : stabilisation du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adulte [en ligne]. <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2017/etude-esteban-2014-2016-chapitre-corpulence-stabilisation-du-surpoids-et-de-l-obesite-chez-l-enfant-et-l-adulte> [Consulté le 3/08/2018].
- Santé publique France, 2017. Etude ESTEBAN 2014-2016 – Chapitre corpulence : stabilisation du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adulte [en ligne]. <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2017/etude-esteban-2014-2016-chapitre-corpulence-stabilisation-du-surpoids-et-de-l-obesite-chez-l-enfant-et-l-adulte> [Consulté le 15/07/2018].
- Scherer P., 2020. Entretien réalisé avec Pauline Scherer, sociologue et chercheuse à LERIS.
- Schneider V., 2018. Niveau de vie et inégalités : comment se situe votre commune ? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lagazettedescommunes.com/549166/niveau-de-vie-et-inegalites-comment-se-situe-votre-commune/> [Consulté le 29/06/2018].
- Sciences et Avenir, 2016. Alimentation : "La peur des OGM recule, la question animale progresse"[en ligne]. [https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20autres%20autres/Attachments/57/ORSINI\\_2008.pdf](https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20autres%20autres/Attachments/57/ORSINI_2008.pdf) [Consulté le 3/08/2018].
- SCOT région Grenoble, 2015. Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement de la région grenobloise [en ligne]. Disponible sur : [http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/05/4\\_Diagnostic-territorial\\_C1.pdf](http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/05/4_Diagnostic-territorial_C1.pdf) [Consulté le 20/06/2019].
- Scouarnec, 2020. Entretien réalisé avec Morgane Scouarnec, chargée de mission gouvernance alimentaire, Bordeaux Métropole. Entretien réalisé en 2020.
- Sénat, 2018. Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ? Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver [en ligne]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-0343.html#fn27> [consulté le 30/12/2020]
- Service d'études technique des routes et autoroutes (Setra), 2008. La logistique de la grande distribution. [en ligne]. [https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20autres%20autres/Attachments/57/ORSINI\\_2008.pdf](https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20autres%20autres/Attachments/57/ORSINI_2008.pdf) [Consulté le 27/03/2018].
- SIVU - La Cuisine Centrale, 2021. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sivu-bordeauxmerignac.fr/> [Consulté le 10/07/2019].
- Soulard, 2020. Entretien réalisé avec Agnès Soulard, Responsable pôle Europe, Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine. Entretien réalisé en 2020.
- Sud Radio, 2018. Marseille : la lutte contre le gaspillage alimentaire commence dans les cantines [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sudradio.fr/societe/marseille-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-commence-dans-les-cantines/> [Consulté le 30/12/2020].
- Suez, 2017. Suez Water Handbook - Les industries agroalimentaires [en ligne]. <https://www.suezwaterhandbook.fr/eau-et-generalites/quelles-eaux-a-traiter-pourquoi/les-effluents-industriels/industries-agro-alimentaires-IAA> [Consulté le 28/04/2019].
- Supercoop, 2019. Page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <https://supercoop.fr/> [Consulté le 14/05/2020].
- Terres en Ville, 2016. Fiche territoire - Lyon [en ligne]. Disponible sur : [http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2016/11/TEV\\_CH3\\_2\\_PolAlimTerrLyon\\_2015.pdf](http://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2016/11/TEV_CH3_2_PolAlimTerrLyon_2015.pdf) [Consulté le 30/12/2020].
- The Shift Project, 2017. Pour réussir le passage à l'agriculture durable : évolution de l'alimentation (Décarboner l'Europe #9) [en ligne]. Disponible sur : <https://theshiftproject.org/article/pour-reussir-le-passage-a-lagriculture-durable-evolution-de-lalimentation-decarboner-leurope-9/> [Consulté le 14/05/2020].
- Thomas F., 2016. Les ateliers de transformation collectifs en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/5855/43968/file/Vol49-26-Thomas.pdf> [Consulté le 15/05/2020].
- Toublant D., 2020. Entretien réalisé avec Damien Toublant, Ingénieur Agronome, coordinateur MicroAgri.
- Transition écologique, 2020. Propulva - la consultation des arrêtés de restriction d'eau [en ligne]. Disponible sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp> [Consulté le 30/12/2020]
- Transport Bordeaux Métropole, 2018. Transport Bordeaux Métropole [en ligne]. Disponible sur : <https://www.infotbm.com/en> [Consulté le 17/08/2018].
- Trézéguet N., 2020. Entretien réalisé avec Nicolas Trézéguet, Chargé de projet VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) Antenne de Bordeaux.
- Trinquier B., 2016. Le commerce de gros de produits alimentaires : en tête des ventes des grossistes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121623> [Consulté le 10/07/2018].
- Trioli G., Sacchi A., Corbo, C., Trevisan M., 2015. Impact environnemental de la viticulture et des intrants de la vinification : Enquête européenne. Infowine – revue internet de viticulture et oenologie (2015) N.8/1.
- UFC Que Choisir, 2012. Qualité de l'eau du robinet en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-qualite-de-l-eau-du-robinet-en-france-l-appel-e-au-secours-de-l-ufc-que-choisir-n12861/#les-pesticides-et-les-nitrates-inondent-les-cultures-mais-aussi-l-eau-du-robinet> [Consulté le 27/06/2018].
- UFC Que Choisir, 2017 (2). Fruits et légumes bio - Les sur-marges de la grande distribution [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-fruits-et-legumes-bio-les-sur-marges-de-la-grande-distribution-n45900/> [Consulté le 27/03/2018].
- UFC Que Choisir, 2017. Préservation de la ressource aquatique [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-preservation-de-la-ressource-aquatique-l-ufc-que-choisir-lance-un-s-eau-s-n47552/> [Consulté le 29/03/2018].

UFC Que Choisir, 2018. Comparateur de supermarchés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-drives-n21243/> [Consulté le 20/08/2018].

UFC Que Choisir, 2012. Qualité de l'eau du robinet en France [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-qualite-de-l-eau-du-robinet-en-france-l-appel-e-au-secours-de-l-ufc-que-choisir-n12861/#les-pesticides-et-les-nitrates-inondent-les-cultures-mais-aussi-l-eau-du-robinet> [Consulté le 27/06/2018].

UFC Que Choisir, 2017 (2). Fruits et légumes bio - Les sur-marges de la grande distribution [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-fruits-et-legumes-bio-les-sur-marges-de-la-grande-distribution-n45900/> [Consulté le 27/03/2018].

UFC Que Choisir, 2017. Préservation de la ressource aquatique [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-preservation-de-la-ressource-aquatique-l-ufc-que-choisir-lance-un-s-eau-s-n47552/> [Consulté le 29/03/2018].

UFC Que Choisir, 2018. Comparateur de supermarchés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-drives-n21243/> [Consulté le 20/08/2018].

UNCCAS, 2015. Responsabilité et Solidarité Alimentaires à Bordeaux : les Relais Popote [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unccas.org/responsabilite-et-solidarite-alimentaires-a-bordeaux-les-relais-popote#.XTHxCnvgqgS> [Consulté le 29/03/2019].

Union des Industries de la Protection des Plantes, 2017. En 2017, le blé a reçu, en moyenne, 7,9 traitements [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unccas.org/responsabilite-et-solidarite-alimentaires-a-bordeaux-les-relais-popote#.XTHxCnvgqgS> [Consulté le 12/05/2020].

Utopies, 2017 [en ligne]. Autonomie alimentaire des villes. Disponible sur : <http://www.utopies.com/wp-content/uploads/2017/06/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf> [Consulté le 27/03/2018].

Utopies, 2018. Construction des enjeux métropolitains liés à l'alimentation à partir d'un état des lieux sur la métropole de Lyon. Atelier externe n1, Grand Lyon, Lyon, 23/04/2018, 20p.

Van der Ploeg, J.D., 2014. Les paysans du XXI<sup>è</sup> siècle. Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/economierurale/4827> [consulté le 13/01/2021].

Vandaele D., Lebreton A., Faraco B., 2010. Agriculture et gaz à effet de serre : État des lieux et perspectives [en ligne]. Disponible sur : [http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/publications/101110\\_agriculture\\_et\\_gaz\\_a\\_effet\\_de\\_serre-etat\\_des\\_lieux\\_et\\_perspectives.pdf](http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/publications/101110_agriculture_et_gaz_a_effet_de_serre-etat_des_lieux_et_perspectives.pdf) [Consulté le 27/06/2018].

Viala G., 2011. Solitude et Alimentation.

Ville data, 2019 (1). Paris [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/paris.html> [Consulté le 11/07/2018].

Ville Data, 2019 (2). Les Commerces de Lyon [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Lyon-69-69123>. [Consulté le 30/12/2020].

Ville data, 2019 (3). Grenoble [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Grenoble-38-38185>

Ville Data, 2019 (4). Les Commerces de Marseille [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Marseille-13-13055>. [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019 (5). Les Commerces de Montpellier [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Montpellier-34-34172> [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019 (6). Les Commerces de Nantes [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Nantes-44-44109> [Consulté le 30/12/2020].

Ville Data, 2019. Les Commerces de Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <https://ville-data.com/commerce/Bordeaux-33-33063>. [Consulté le 14/08/2018].

Ville de Bordeaux, 2018 (2). Extrait du registre des délibérations du conseil municipal - Présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable 2016 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/CM/13092/7/acteCM/71545/pieceJointeS-pec/153455/file/acte\\_00049308\\_D.pdf](http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/CM/13092/7/acteCM/71545/pieceJointeS-pec/153455/file/acte_00049308_D.pdf) [Consulté le 29/03/2018].

Ville de Bordeaux, 2018 (3). Faire son marché autrement [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p30396/faire-son-marche-autrement> [Consulté le 17/08/2018].

Ville de Bordeaux, 2018. Les marchés de Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p64037/les-marches-de-bordeaux> [Consulté le

14/08/2018].

Ville de Bordeaux, 2019 (2). Bordeaux ma ville - budget participatif [en ligne]. Disponible sur : <https://debats.bordeaux.fr/> [Consulté le 15/07/2019].

Ville de Bordeaux, 2019 (3). Tarification et paiement de la restauration scolaire [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p63977/tarification-et-paiement> [Consulté le 15/07/2019].

Ville de Bordeaux, 2019. Huit quartiers pour vous [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p63938/huit-quartiers-pour-vous> [Consulté le 15/07/2019].

Ville de Bordeaux, 2019 (1). Les jardins partagés à Bordeaux [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bordeaux.fr/p80766/jardins-partages> [consulté le 30/12/2020]

Ville de Bordeaux, 2020. Le conseil municipal [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bordeaux.fr/pgCVEluCM.psm1?\\_nfpb=true&\\_pageLabel=pgCVEluCM&classofcontent=eluCM&id=7271](https://www.bordeaux.fr/pgCVEluCM.psm1?_nfpb=true&_pageLabel=pgCVEluCM&classofcontent=eluCM&id=7271) [consulté le 28/02/2021]

Ville de Bordeaux, 2021. Résilience alimentaire [en ligne]. Disponible sur : [https://www.bordeaux.fr/pgPresStand8.psm1?\\_nfpb=true&\\_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=146543](https://www.bordeaux.fr/pgPresStand8.psm1?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=146543) [consulté le 07/05/2021]

Ville de Grenoble, 2019. Jardins partagés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/1053-jardins-partages.htm> [consulté le 30/12/2020]

Ville de Grenoble, 2020 (1). Salima Djidel [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/1818-salima-djidel.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Grenoble, 2020 (2). Solidarité [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/704-solidarite.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Grenoble, 2020. Ouagadougou [en ligne]. Disponible sur : <https://www.grenoble.fr/329-ouagadougou.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Lyon, 2018. Fête des récoltes [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lyon.fr/evenement/animation/fete-des-recoltes> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020 (1). Restauration scolaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/education/ecoles-primaires/restauration-scolaire> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020 (2). Élus [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/mairie/gouvernement-municipal/elus> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Marseille, 2020. Jardins collectifs [en ligne]. Disponible sur : <https://www.marseille.fr/environnement/nature-en-ville/jardins-collectifs> [Consulté le 03/11/2020]

Ville de Montpellier, 2020 (2). Les élus [en ligne]. Disponible sur : <https://www.montpellier.fr/185-les-elus.htm> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Paris, 2019 (1). L'anti-gaspillage alimentaire au menu des cantines scolaires [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/les-cantines-scolaires-sensibilises-a-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-7086> [Consulté le 30/12/2020]. "

Ville de Paris, 2019 (2). Le plan alimentation durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705> [consulté le 12/01/2021]

Ville de Paris, 2019 (3). Collecte des déchets alimentaires : l'expérimentation se concrétise [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092> [consulté le 12/01/2021]

Ville de Paris, 2019. Jardin partagé [en ligne]. Disponible sur : <https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/comment-vegetaliser-jardin-partage.html> [consulté le 30/12/2020]

Ville de Paris, 2020 (1). Week-end de fête pour les jardins et l'agriculture urbaine [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/les-jardins-parisiens-sont-en-fete-les-24-et-25-septembre-3983> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Paris, 2020. La maire et les élu.e.s [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/la-maire-et-les-elue-s> [Consulté le 30/12/2020].

Ville de Paris, 2021. Le plan alimentation durable [en ligne]. Disponible sur : <https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705> [Consulté le 2/04/2021].

WWF France, 2020. Crous - Mobiliser les étudiants dans la transition alimentaire [en ligne]. Disponible sur : <https://www.wwf.fr/qui-sommes-nous/entreprises-partenaires/CROUS> [Consulté le 27/03/2018].

Vargas L., 2020. Directeur du service agriculture, forêt, biodiversité, montagne, Grenoble Alpes Métropole.

Lardic J-C., 2020. Entretien réalisé avec Jean-Charles Lardic, Directeur de la direction prospective, Ville de Marseille.

Barreau D., 2020. Entretien réalisé avec Dominique Barreau, chef de projet agriculture, Nantes Métropole.

Terrasson I., 2021. Entretien réalisé avec Isabelle Terrasson, coordinatrice de la politique alimentaire et agro-écologique, Montpellier Méditerranée Métropole.

Mühlberger S., 2021. Entretien réalisé avec Sarah Mühlberger, Cheffe de projet - Projet alimentaire territorial, Grand Lyon.



Cette évaluation du système alimentaire de Bordeaux a été réalisée par l'association Let's Food dans le cadre du projet Let's Food Cities (2017-2021). 14 territoires dans le monde dont 7 en France sont partenaires de ce projet : ils bénéficient aujourd'hui d'une analyse détaillée de l'alimentation sur leur territoire, ils ont coopéré et échangé des bonnes pratiques afin d'accélérer ensemble la transition alimentaire et agro-écologique. L'ensemble des rapports sont disponibles sur le site de l'association : <http://www.letsfoodcities.com>

### Partenaires institutionnels et financeurs

